HISTOIRE

ET DESCRIPTION

DE PROVINS;

Par M. OPOIX, Inspecteur des Eaux Minérales de Provins; de la Société royale et académique des Sciences; de l'Athénée des Arts; de la Société royale des Antiquaires de France; de celles de Médecine de Paris, des Pharmaciens de la même ville, et des Sciences de Strasbourg, Dijon, etc.

BODLEIANA · BIBLIOTHECA ·
8. G. 543. Bl.

A PARIS,
Chez RAYNAL, Libraire, rue Pavée-S.-André-des-Arts, n° 13;
A PROVINS,
Chez LEBEAU, Imprimeur-Libraire de S. A. R. Monsieur.

1823.

Digitized by Google

OBSERVATION.

Le 4^e^ volume des *Commentaires de César*, faisant partie de la collection des *Classiques latins*, vient de paraître. Il est accompagné du plan d'*Agendicum*-Provins. Voici ce qu'on lit, pag. 1^re^ de la préface, par M. Lemaire, Editeur de ce grand ouvrage, et Professeur de poésie latine à la Faculté des Lettres, Académie de Paris :

. . . . *Mappam Agendici subjunximus, ut argumenta conjecturasque de hâc urbe allatas*, vol. 1, pag. 471, *rebus ipsis factoque comprobaremus, illiusque Auctori* (1) *doctissimo gratias ageremus amplissimas.*

(1) M. Opoix, Inspecteur des eaux minérales de Provins.

La phrase latine ci-dessus peut se rendre ainsi :

Nous avons joint le plan d'Agendicum, pour appuyer, par les choses mêmes et par le fait, ce que nous avons rapporté relativement à cette ville, vol 1^er^, pag. 471, et pour témoigner toute notre gratitude au très-savant Auteur (1) de la Dissertation sur Agendicum.

(1) M......

Digitized by Google

Voici ce qu'on lit dans les Œuvres complettes de BUFFON, *par M.* le Comte de LACÉPÈDE, *tom.* 25, *pag.* 395 *et* 397 :

Depuis 1788, époque de la mort de BUFFON, les progrès de la Minéralogie ont été des plus remarquables. Un grand nombre de savans et plusieurs naturalistes ou chimistes du premier ordre en ont fait l'objet de leurs recherches. Pourquoi la nature de ce discours m'empêche-t-elle de les citer tous?

MESSIEURS :

. . . .
. . . .
. . . .

Le chevalier CUVIER et BRONGNIARD, ces célèbres auteurs de la minéralogie si curieuse des environs de Paris;

OPOIX, qui s'est occupé des minéraux des environs de Provins;

WALTER STEPHENS, qui a publié la minéralogie des contrées voisines de Dublin;

Etc, etc.

Digitized by Google

Rapport *fait à l'Académie des Sciences, dans sa séance du lundi 14 mars 1825, relativement à la conservation du Beurre frais, par M.* Opoix.

. . . .

« M. Opoix est un des plus anciens chimistes
« actuellement existant. Dans sa jeunesse, il s'est
« livré avec beaucoup d'ardeur à des recherches
« dont les résultats ont été utiles, et ont contri-
« bué, dans le temps, aux progrès de la science
« chimique; aussi, à cette époque, a-t-il plu-
« sieurs fois mérité les éloges de l'Académie des
« Sciences, à laquelle il faisait toujours hommage
« de ses travaux. Macquer (c'était alors un des pre-
« miers chimistes de l'Europe), entre autres, qui
« connaissait son mérite, l'engageait souvent à
« poursuivre ses recherches, et lui faisait entrevoir
« qu'il le regardait comme étant destiné à occuper
« un jour une place distinguée parmi les savans
« chimistes dont les ouvrages étaient les plus
« estimés.... Encouragé par Macquer, M. Opoix
« a redoublé de zèle; il n'a pas discontinué de
« travailler, et, encore aujourd'hui, quoique
« déjà très-avancé en âge, on sait qu'il s'occupe
« de recherches qui, sans être peut-être d'un
« aussi grand intérêt que celles qui faisaient
« l'objet de ses premières études, prouvent cepen-

Digitized by Google

« dant le désir qu'il a d'être utile à la société;
« telles sont, entre autres, les expériences qu'il
« a faites sur le beurre, et, surtout, les procédés
« qu'il a consignés dans son mémoire, procédés
« qui peuvent être employés avec succès, et qui
« suffisent pour conserver au beurre les bonnes
« qualités qu'on lui reconnaît lorsqu'il est nou-
« vellement préparé. »

Signé DEYEUX, Rapporteur,

Le Baron CUVIER, Conseiller-d'état, Commandeur de l'Ordre royal de la Légion d'Honneur, Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Digitized by Google

PRÉFACE.

Lorsque la *Dissertation sur l'Ancien-Provins* parut (en 1818), accompaguée du plan de cette place forte, elle causa autant de surprise aux habitans de Provins qu'aux étrangers. On en connaissait les vastes ruines, les tours et les caveaux ; mais on ne se doutait pas de cet ensemble qui règne dans toutes ces constructions, de leurs rapports entre elles, et de cet ordre symétrique qui en lie et en coordonne toutes les parties, et déploie un plan vaste et raisonné ; enfin d'un grand système de fortifications exécutées en même temps sur un terrain découvert et aplani, lesquelles décèlent, à l'observateur attentif, les intentions qui ont guidé les fondateurs dans toutes les parties de détails ; l'époque précise de ces grands travaux ; enfin, le peuple auquel on pourrait les attribuer.

Digitized by Google

On n'a jamais compris, ou plutôt on ne s'est jamais demandé ce que voulaient dire, ni ces prolongemens (voy. pag. 77), espèces d'ailes puissamment fortifiées qui se détachent en ligne droite du corps de la place de Provins, s'étendent à une grande distance, et semblent n'avoir aucun objet; ni ce qu'était dans l'origine ce Bourg-Neuf (v. pag. 73), où nos annalistes n'ont vu qu'un ancien marché aux toiles, et qui, de nos jours, n'est pas connu de la grande partie des Provinois, et n'est plus que la demeure isolée d'un vigneron; enfin on ne se doutait pas que l'*ancien Provins* n'était pas une ville, mais un établissement purement militaire, et une forteresse unique de son espèce, pour son étendue, ses constructions encore existantes, dont les ruines mêmes font l'étonnement des amateurs de la haute antiquité, et sont les plus considérables qui existent en Europe. On n'a pas vu non plus que cette place forte se terminait à la grosse tour, et que le cloître de Saint-Quiriace et le collége que l'on comprend dans ce qu'on appelle la Ville-Haute ne faisaient pas partie

Digitized by Google

de l'*ancien Provins*; enfin l'histoire, manquant des observations et des recherches qui nous occupent, a constamment gardé le silence sur tant d'objets d'un si grand intérêt, et cet oubli a pu faire croire que l'*ancien Provins*, qu'on n'appelait que le *Châtel*, ou la *Ville-Haute*, était d'une médiocre importance.

Le nom d'*Agendicum*, dont parle souvent Jules César dans ses *Commentaires*, convient uniquement à l'*ancien Provins*, et non à Sens, comme quelques auteurs le prétendaient, et les gens instruits et de bonne foi n'en douteront plus après la lecture de cet ouvrage. La *Dissertation sur l'ancien Provins* a formé, à cet égard, l'opinion que viennent de manifester les collaborateurs de la grande entreprise de l'édition des *Classiques latins* qui commence à paraître. Les quatre premiers volumes offrent les Commentaires de César enrichis de notes latines, par M. Achaintre. Ce savant, non-seulement, d'après ce que j'en ai dit, et d'après ses méditations sur les passages de César, se décide pour *Agendicum-Provins*,

Digitized by Google

mais il a joint une dissertation *ad hoc*, où il s'appuie de mon ouvrage, dont il cite plusieurs fragmens. M. Barbié-du-Bocage, de l'Académie des Sciences et célèbre géographe, qui s'est chargé des cartes de l'édition des *Classiques latins*, place aussi *Agendicum* à l'endroit où se trouve Provins, et c'est ce que lui ont prouvé les anciens itinéraires qui méritent le plus de confiance. M. Lemaire, professeur en langue latine et éditeur de ce grand ouvrage, a fait placer, dans le quatrième volume des *Commentaires de César*, le plan de l'*ancien Provins*, que j'ai fait graver sous le nom d'*Agendicum*.

Ce devait donc être un point d'histoire décidé, au moins pour les Provinois; mais le Secrétaire de la Société d'agriculture de Provins, par des motifs que je ferai connaître dans le *Post-Scriptum*, a imprimé, contre *Agendicum-Provins*, une notice qui n'est qu'un tissu de fausses citations et de mensonges. A cela sont jointes les personnalités les plus offensantes et les plus déplacées.

Je sais bien que l'esprit de controverse, ou de parti, aurait toujours lieu de s'exercer: on

Digitized by Google

citera des autorités et des itinéraires qui sont pour Sens, quoique l'inexactitude en soit démontrée; on torturera le sens des commentaires de César pour en faire cadrer les passages avec l'opinion d'Agendicum-Sens; on supposera des erreurs et des négligences de copistes, ce qui peut n'être pas sans vraisemblance. On a déjà dit que, dans le passage cité, *pag.* 150, la virgule mise après *Agendici* prouve vraiment pour Provins, mais qu'il peut se faire que la virgule doive être placée avant ce mot; ce qui fait tourner la girouette du côté de Sens. Des gens minutieux ont observé que, dans le passage grec de Ptolomée, un monosyllabe interprété différemment est favorable à Sens ou à Provins: ce serait donc pour les gens difficiles et chicaniers une guerre de plume; elle se ferait à coup de livres et avec des virgules et des monosyllabes; en y mettant un peu de mauvaise foi et de l'esprit de parti, elle deviendrait interminable.

Mais ce n'est pas sur ce terrain mouvant que je veux amener mes adversaires. Provins est l'Agendicum, indépendamment des dis-

Digitized by Google

cussions. Ce n'est pas sur des opinions d'auteurs qui peuvent être contestées que je veux appuyer cette vérité ; c'est par des faits, des preuves parlantes, et qui tombent sous nos sens. Nos ruines, nos constructions encore debout, nos souterrains, l'emplacement choisi, etc., ne peuvent se rapporter à aucune époque de la monarchie française, et c'est ce que j'ai prouvé ; au contraire, tout s'explique par le besoin et la nécessité où se trouva César d'entreprendre ces grands travaux et tant de constructions différentes, mais qui concouraient au même but.

Il voulait établir en pays ennemi, dans la proximité de ceux de Sens, ses plus grands ennemis, une forteresse pour les maintenir, assez vaste pour y placer dans le besoin une armée de 36,000 hommes, et capable de renfermer ses machines de guerre, ses provisions de toute espèce, ses prisonniers, etc. *Agendicum-Provins* remplissait toutes ces intentions de César. On ne conçoit pas comment Sens, ville ouverte, en un pays plat, où César et Labiénus entrèrent sans résistance,

Digitized by Google

pourrait avoir la prétention d'avoir été cet *Agendicum*.

Je ferai voir de plus, dans cette nouvelle édition de l'*Ancien-Provins*, que le nom de *Gentico*, qui n'est pas écrit dans nos annales, mais que la tradition a toujours conservé, a été anciennement un nom de Provins, comme l'a été *Agendicum*; et, ce dont on ne se serait pas douté, c'est que ces deux noms se tiennent, s'appuient et se prouvent l'un par l'autre. *Gentico* prouvera qu'*Agendicum* est l'*ancien Provins*, comme *Agendicum* démontrera que *Gentico* était aussi le nom de la haute ville.

Quant à la ville basse de Provins, j'ai fait revivre en sa faveur le nom d'*Anatilorum*, qui, on n'en peut plus douter, a été un nom de Provins. J'ai cherché à faire de ce nom une application à la ville basse par des rapprochemens et des rapports assez frappans avec la situation et l'histoire de cette seconde ville. C'est encore, si l'on veut, un sujet neuf à traiter, un nouveau problème à résoudre; c'est à quoi j'invite. Mon amour propre n'en souffrirait pas quand on ferait

Digitized by Google

de ce nom une application plus heureuse à notre ville; mais on ne peut contester, 1° qu'*Anatilorum* ne soit un nom de Provins; 2° que ce ne soit un mot tout latin; 3° qu'il doive se rapporter à quelque chose.

On se fera une haute idée de ce qu'était Provins dans le moyen âge, lorsque nous aurons fait connaître que, par sa population, son commerce et ses manufactures, c'était une ville du premier ordre. Ses foires étaient très-célèbres; son poids et son aune étaient d'un usage habituel dans plusieurs provinces, et les monnaies qui se frappaient à Provins avaient cours dans toute l'Europe.

Les comtes de Brie et de Champagne habitaient par préférence le palais qu'ils avaient à Provins. La cour de ces princes, comme nous le verrons, était la plus brillante qui fût alors. C'était le rendez-vous des plus hauts personnages du temps, des beaux esprits et des gens de lettres les plus distingués; et, comme le dit l'abbé Velly (*Histoire de France*), ce fut à Provins, dans le treizième siècle, que se forma la première académie française, que le célèbre comte Thibaut IV,

Digitized by Google

si connu par ses poésies galantes, ne dédaignait pas de présider.

Après avoir fait connaître, fort au long, tout ce qui a rapport à la ville haute, *Agendicum-Gentico*, ou l'*ancien Provins*, et ce qu'a de particulier la ville basse, *Anatilorum*, je donne, dans un quatrième et dernier chapitre, des notes historiques sur ce qui est commun à ces deux villes : c'est un extrait de nos volumineux manuscrits (1), dont je n'ai donné que ce qui peut intéresser le lecteur et l'histoire actuelle de Provins, laissant de côté une foule de choses qui n'ont de rapport qu'au clergé, aux anciens tribunaux, à l'histoire des comtes de Brie et Champagne, etc., et supprimant des anecdotes sans intérêt.

Au nombre des observations neuves, telles que celles sur *Gentico*, le Bourg-Neuf, on en trouvera dans cet ouvrage quelques autres qui pourront intéresser, comme celles sur l'hôtel-de-ville, l'hôtel-dieu, S.-Lau-

(1) Il s'en trouve à la bibliothèque du collége vingt-huit volumesin -quarto, de quatre à cinq cents pages chacun.

Digitized by Google

rent-des-Ponts, Notre-Dame-du-Val, vues des dehors de la ville, vitraux d'église, portail de S.-Ayoul, mortier romain, roses de Provins, Dames Cordelières, beau sexe, Toussaint Rose, Christophe Lauret, etc.

Nos manuscrits ne sont pas toujours d'accord sur les faits et sur les dates : je me suis décidé sur ce qui m'a paru le plus vraisemblable; ce qui pourrait offrir un champ vaste à la critique. Si elle est juste, si je m'aperçois de quelques omissions importantes, et si je fais quelques observations nouvelles, comme cela pourrait arriver, ce sera l'objet d'un supplément.

M. Dusommerard, référendaire de première classe à la cour des comptes, et amateur distingué des beaux-arts, ayant lu, dans un séjour qu'il fit à Provins, ma dissertation sur notre ville haute, voulut visiter les ruines et les monumens que j'ai décrits. Il marqua son étonnement, et nous annonça qu'il amenerait de Paris, dans un prochain voyage, des peintres et des dessinateurs pour relever ces beaux restes de la haute antiquité, et en faire jouir le public; et, en effet, il

Digitized by Google

amena huit artistes d'un mérite connu, qui firent une riche moisson, et emportèrent un grand nombre de vues et de dessins de nos monumens. Ils ont été lithographiés et proposés par souscription : le Roi, les Princes, etc., ont souscrit. J'ai reçu, pour leur avoir ouvert une mine aussi abondante, ce sont leurs termes, la faculté de faire copier leurs lithographies ; ce dont j'userai. On trouvera dans ce volume le dessin de notre joli monument des eaux minérales, et le portrait de Messire François d'Aligre, abbé de Saint-Jacques, qui a tant fait de bien à la ville de Provins, et a tant de droits à la reconnaissance de ses habitans. A la fin de ce volume se trouve le plan de l'*ancien Provins*, retouché et augmenté ; en tête est le portrait de l'auteur.

Digitized by Google

DIVISION

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

		pag.
PREMIÈRE PARTIE. — *Ancien Provins*,	. . . .	1.
DEUXIÈME — *Agendicum*,	. . . .	99.
TROISIÈME — *Anatilorum*,	. . . .	165.
QUATRIÈME — *Notes historiques*,	. . . .	221.
Post-Scriptum,	. . . .	479.
Table,	. . . .	482.

Digitized by Google

HISTOIRE
ET DESCRIPTION
DE PROVINS.[1]

PREMIÈRE PARTIE.

ANCIEN PROVINS.

LORSQUE l'origine et la destination d'un grand monument ou d'une construction considérable se perd dans la nuit des temps, il est quelquefois possible, en étudiant leurs vastes débris, de sup-

(1) Provins se partage en ville haute et en ville basse. Cette dernière est très-moderne, si on la compare à la première, l'*ancien Provins*. Il n'y a pas 50 ans qu'on disait aussi souvent le *château* que la ville haute, et les habitans s'appelaient les *Châtelains*. On pourrait croire que cela venait de ce que les comtes de Brie et Champagne avaient leur château à la ville haute, où ils faisaient leur résidence; mais le mot château vient ici de *castellum*, place forte, ce qu'était Provins. On ne disait pas le château des comtes, mais le palais des comtes. La rue qui y conduit s'appelle encore aujourd'hui la rue du Palais. Les dénominations de château et de châtelains sont devenues hors d'usage : dans les anciens titres on dit le châtel.

Digitized by Google

pléer au silence de l'histoire, et même d'acquérir des connaissances plus exactes que celles qu'elle peut donner. Elle s'appuie sur des traditions vagues qui se sont altérées en se propageant, ou sur des mémoires de l'authenticité desquels il est permis de douter; enfin, elle ne nous présente le plus souvent que des opinions plus ou moins vraisemblables d'auteurs peu d'accord entre eux.

L'observateur, en contemplant des ruines d'une certaine étendue, peut remonter plus sûrement aux premiers temps de la construction, et pénétrer l'intention des fondateurs. Elles sont pour lui des contemporains dont il invoque le témoignage sur l'objet de ses recherches; il interroge ces restes de la vénérable antiquité, et de ces bouches muettes il peut sortir des vérités. Ce sont comme ces médailles à demi-effacées par le temps, mais où des yeux exercés en voient assez pour déterminer l'époque où elles ont été frappées, et le fait qu'elles étaient destinées à transmettre.

La haute ville de Provins peut servir d'exemple pour ce que je viens de dire. Nous n'avons rien sur son origine, et même ce que nous savons sur les antiquités de cette ville est très-imparfait, et ne remonte pas à des siècles bien reculés; mais il nous reste de vastes ruines et des constructions considérables qui ont échappé à la faux du temps, et ce sont elles que nous allons consulter.

Digitized by Google

Cette ville, du côté de l'ouest et du nord-ouest, est de niveau avec la plaine ; au nord-est, à l'est et au sud, elle se trouve élevée sur une colline demi-circulaire qui descend par une pente rapide dans la prairie où serpentent deux petites rivières fournies par une multitude de sources qui sortent des gorges voisines.

La haute ville est donc naturellement défendue du côté de la prairie : aussi ses fortifications à l'est ne consistent qu'en un simple mur peu élevé ; il est presque nul au midi. Voilà du moins ce qu'il en reste et ce qu'on appelle aujourd'hui la ville haute ; mais je ferai voir plus bas que l'ancien Provins ne s'étendait pas aussi loin à l'est et au sud, et que le mur dont nous venons de parler n'en faisait pas partie.

C'est au couchant et au nord que se trouvent les fortifications les plus importantes et les plus remarquables ; elles sont établies sur deux lignes droites qui se réunissant forment un angle droit. Cet angle regarde le milieu de la plaine par laquelle on arrive à la ville de plain-pied et des deux côtés ; il est terminé par une haute tour d'une belle construction.

Ces deux lignes d'une grande étendue sont devancées par un fossé large, profond et bien conservé ; je parle de ce qu'il était encore il y a trente ans. Depuis on en a diminué les dimensions

Digitized by Google

et interrompu la régularité, ce qui lui ôte une grande partie de ce qu'il avait d'imposant. On a ravalé, dans le fond, les terres de ses bords élevés pour en faire une promenade. Ce fossé, abandonné depuis à la culture, n'offre plus que des buissons et des arbres plantés sans ordre.

Le mur de ces fortifications est d'une grande épaisseur et très-élevé; il a dans certaines parties de sa hauteur éprouvé de grandes dégradations. A des distances rapprochées il est flanqué par des tours alternativement rondes et carrées (on leur donne ici le nom de tournelles), dont une partie est prise dans l'épaisseur du mur, et le reste dans le fossé.

On remarque que les murs des fortifications, dans tout le pourtour de la place, font à une certaine hauteur une retraite, ce qui forme en dedans un chemin d'environ trois pieds. En terme de fortifications il s'appelle le chemin de Ronde; il servait à communiquer d'une tournelle à l'autre, et à inspecter les postes. On voit les restes des escaliers par lesquels on y montait; il y en avait un près la porte de S.-Jean; un de chaque côté de la porte de Jouy, et un autre tout près de la porte au Pain, au-dessus de la tournelle Fanneron.

Ces murailles et ces tournelles ont à leur base, dans le fossé, un empatement en pierres de taille

Digitized by Google

qui forme, jusqu'à une certaine hauteur, un glacis.

En se reportant à une trentaine d'années, et avant que ces fossés fussent en partie encombrés et livrés à la culture, lorsqu'on se plaçait dans l'angle droit de ces deux lignes de fortifications dont on se trouvait séparé par ce large fossé, l'œil jouissait sans obstacle, comme sans distraction de cette vue pittoresque qui se continue à droite et à gauche dans une longue étendue.

L'aspect de ces constructions considérables qui s'élèvent encore à une grande hauteur, et sur lesquelles ont passé dix-huit siècles; le calme silencieux qui règne dans ces lieux peu fréquentés et éloignés de toutes habitations, laissent encore dans l'âme émue une sensation profonde et mélancolique, en admirant l'œuvre du génie et la puissance de l'homme dans ces grands travaux qui ont occupé tant de milliers de bras, qui ont coûté tant de sueurs et peut-être tant de larmes : on se demande quel en était l'objet? Bientôt quelques réflexions amènent cette triste vérité : c'est l'ambition, la fausse gloire, l'esprit de domination, le désir de donner des fers, et la soif du sang.

Dans chacune de ces deux lignes de fortifications, et assez loin de l'angle qu'elles forment en se réunissant, il se trouve deux portes : l'une, dans la fortification de l'ouest, est appelée la porte S.-Jean ; l'autre, pratiquée dans la partie du nord,

Digitized by Google

a pris le nom de porte de Jouy. Ces portes sont composées de plusieurs cintres ou arcades. L'une de ces portes, celle de S.-Jean, a huit toises d'étendue en profondeur, et autant en largeur. C'est une masse carrée dont on ne sait pas quelle était la hauteur dans les premiers temps ; mais on y comptait encore, il y a peu d'années, plusieurs étages, avec des escaliers doubles pour y monter et pour descendre dans des souterrains, qui, comme il le paraît, s'étendent assez au loin. Celle de Jouy, bâtie sur un autre plan, avait, à ce qu'il semble, les mêmes largeur et profondeur. Le mur des fortifications partage ces portes : une partie se trouve en dehors, et l'autre en dedans.

J'ai dit qu'on ne connaissait pas la hauteur de ces portes, parce que les dessins que nous en avons ne nous donnent à leur partie supérieure que des constructions modernes, des donjons couverts en ardoises, comme l'étaient alors les portes de la ville basse, et qui n'étaient pas en harmonie avec l'architecture sévère qui règne dans nos anciennes fortifications. Ces donjons qui ne datent que du moyen âge n'existent plus depuis long-temps ; il paraît que ces deux portes étaient dans l'origine, ainsi que les tournelles, terminées par une plate-forme et en parapet.

Ces portes déjà très-fortifiées étaient encore précédées d'ouvrages avancés qui en défendaient

Digitized by Google

l'abord : on voit de chaque côté des restes de murailles ; elles se prolongent au dehors, et se terminent environ à vingt-cinq toises au-delà des portes. Quelques fondations qui existent à cette distance font croire qu'il y avait un mur, lequel fermait cet espace en avant de la place.

Ces portes, surtout celle de Jouy, ainsi que quelques autres parties des fortifications, comme les glacis, ont été dégradées à mesure que la ville a eu besoin de pierres de taille. Les deux portes, principalement celle de Jouy, ont fourni en 1778, par l'ordre de l'intendant, une quantité de pierres pour la bâtisse du corps de casernes (les portes du Buat et des Bordes, voyez ci-après, ont été démolies pour le même objet); ces pierres ont procuré peu de profit par la peine qu'on a eu à les arracher et le peu de valeur qu'elles avaient ensuite.

Derrière le pan de muraille qui se trouve à gauche, en sortant par la porte de Jouy, est un tertre encore très-élevé ; il s'étend le long de l'allée d'arbres ; il a même été coupé de ce côté, quand on a fait la promenade et la plantation. Ce monticule était un de ces ouvrages en terre qu'on élevait en dehors des portes, et qui, dans un cas de siége, était couvert de soldats ou de machines de guerre pour défendre les abords des portes de la place.

Digitized by Google

La porte de S.-Jean a été moins dégradée dans ses paremens; mais on a pris des pierres dans sa partie supérieure. Elle vient encore d'être rabaissée de beaucoup, sous le prétexte que quelques pierres du haut menaçaient de tomber : au lieu de remettre en place, on a abattu, ce qui est plutôt fait; et malheureusement le marteau destructeur ne sait pas s'arrêter, surtout quand il trouve des pierres de taille de quatre et cinq pieds dont il va faire son profit. La porte de Troyes, mais surtout l'antique et belle porte de Changis, voyez plus bas, ont été démolies sans nécessité. Partout on ne voit que des ruines; il y a des gens qui n'aiment qu'à détruire et à abattre, sans respecter même ce qui appartient à la haute antiquité. S'il y a de belles ruines, ce sont celles du temps : les hommes qui ruinent sont des cosaques, et ce qu'ils laissent après eux atteste leur vandalisme.

Après la porte de S.-Jean, en descendant un peu, les fortifications se continuent sur la même ligne, jusqu'à une tournelle dite la Tour aux Porceaux, donnant sur le chemin de Paris. A cette tournelle, le mur de fortification fait un angle droit, se prolonge en face du sud, dans une grande étendue, jusqu'au pinacle, et de là à une tournelle appelée la Tournelle du Luxembourg et Tournelle aux Anglais. Après elle il y a un espacevid e

Digitized by Google

pour deux chemins qui descendent la colline, et un qui remonte au cloître. Cet espace vide était fermé autrefois par une poterne et par une portion du mur qui va en montant aboutir et se lier à la grosse tour, anciennement appelée la Tour de César et la Tour-le-Roi, et depuis la Tour de S.-Quiriace. Ce mur, à l'extrémité duquel se trouve une petite tour, est très-épais; il s'appelle les petits murs, peut-être parce qu'il semble composé de plusieurs, et qu'il a peu d'étendue. On avait essayé d'arracher les pierres de taille de la petite tour : on a été obligé d'abandonner le travail; le mortier est si dur qu'on ne peut les en détacher. La poterne dont je viens de parler s'appelait la Porte Odois, et le chemin qui descend à la prairie, la rue du Maltois-S.-Nicolas. Cette porte et la partie du mur, sur ses côtés, furent démolies en 1666. Tout ce terrain, jusqu'à la petite tour, faisait partie du pinacle.

Le long du mur dont il a été question, et dont l'exposition est au sud, n'est pas fortifié par des tournelles; mais il se trouve dans son milieu des bâtisses considérables, sur lesquelles nous reviendrons. C'est là qu'était l'abbaye de S.-Jacques, démolie pendant la révolution.

Après la porte de Jouy, la ligne de fortifications du nord se continue ainsi que le fait, après la porte de S.-Jean, celle de l'ouest. Ce mur de

fortification, appuyé de quelques tournelles, va, en faisant un léger coude nécessité par le terrain, se réunir à la tournelle Fanneron. Ce nom est celui d'un de ses gouverneurs. Cette tournelle, la plus considérable de toutes, était plus élevée qu'elle ne l'est aujourd'hui. On en prenait un soin particulier, et l'on voit qu'elle avait un gouverneur. Elle était couverte en ardoises. On en remarquait, est-il dit dans nos recueils historiques, la hauteur et la hardiesse. En 1656, le tonnerre tomba dessus, et des dommages furent tellement considérables qu'ils ne furent pas réparés. On y distingue encore plusieurs étages. Elle sort beaucoup du mur de fortification, et s'avance dans le fossé où elle prend une forme triangulaire. Au pied de cette tour on remarque un reste de maçonnerie qui traverse le fossé, et se continuait plus loin. On pourrait croire qu'il y avait là un ouvrage avancé.

Ces tournelles, au nord et depuis la porte de Jouy, sont d'une belle construction. Un peu au-dessus de la tournelle Fanneron, il y a dans le mur une arcade murée qu'on appelle la Porte au Pain. Dans cette partie du mur, on vient d'en enlever avec le marteau quelques fragmens, ce qu'on a fait aussi dans d'autres parties des fortifications. On remarque que le mortier est blanc, aussi dur que la pierre, et qu'il ne peut s'en déta-

Digitized by Google

cher que très-difficilement. Voilà le mortier primitif. Si dans quelques endroits il se trouve plus tendre, friable et jaunâtre, c'est un mortier dont on s'est servi par suite pour des réparations. Dans ce mortier si dur, il ne paraît pas être entré autre chose que de la chaux et du sable. Il ne pouvait y avoir de ciment de tuile et de brique, parce que dans un pays ennemi, inhabité, et où peut-être il y avait à peine quelques chaumières, César, auquel nous attribuons ces constructions, n'avait pas les moyens de se procurer du ciment; son mortier ne pouvait être que de la couleur du sable employé; celui de la petite tour (*p.*9) est blanc.

De la tournelle Fanneron part à angle droit un mur très-épais se dirigeant au sud-est, dans lequel et tout près de la tournelle il y a une ouverture cintrée qui s'appelle la Porte des Vieux Murs, et par laquelle on descend à la rivière : ce long mur est coupé par des bâtisses importantes, appelées le Bourg-Neuf. Là se trouve une poterne par laquelle on descend la colline. Après le Bourg-Neuf ce long mur se retrouve; il passe tout près de la cidevant église de Notre-Dame. Arrivé là, il ne présente plus que quelques restes et des décombres; mais il paraît qu'il se continuait jusques dans l'enclos des Orphelines, à l'extrémité duquel il faisait un angle, et allait ensuite directement se rattacher au nord de la grosse tour, comme nous

Digitized by Google

avons vu que le faisait à la partie opposée le mur qui partait de la tournelle aux Anglais, dit les Petits-Murs.

Toutes les tournelles dont nous venons de parler ont leur entrée en dedans de la ville; les rez-de-chaussée pouvaient être des corps-de-garde. Dans beaucoup on voit un escalier qui descend dans des caveaux dont la voûte, dans plusieurs, est élevée et soutenue par des arceaux; il s'y trouve aussi quelquefois un escalier par lequel on montait soit à un étage, soit à une plate-forme. Nous ne pouvons nous refuser à faire la description d'une de ces tournelles, c'est celle de l'angle principal des grandes fortifications.

Cette tournelle, au nord-ouest, appelée la Tour aux Engins, parce qu'on y renfermait les machines de guerre, mérite une attention particulière. Elle est de forme ronde : on y remarque deux salles posées l'une sur l'autre; on descend dans celle du bas par un escalier pris dans l'intérieur de la tour; au-dessus de ces deux salles se trouve un étage dégradé et à découvert; peut-être n'était-il qu'une simple plate-forme avec un parapet, comme il paraît qu'étaient terminées toutes les tournelles. La hauteur de cette tour paraît être encore de cinquante-cinq à soixante pieds; les deux salles ont douze pieds sous voûte et autant dans œuvre; l'épaisseur des murs est de neuf pieds;

Digitized by Google

elles sont éclairées chacune par trois ouvertures longues et étroites en dehors, mais en dedans les embrasures sont très-larges. Cette tour est bâtie avec une sorte de luxe : l'extérieur et les dedans, les profondes et larges embrasures, les voûtes soutenues par des arceaux ; tout est en pierres de taille posées dans l'ordre le plus régulier ; les marches des escaliers sont larges et d'une seule pierre de quatre pieds de long. Tout l'intérieur suffisamment éclairé a conservé un air de fraîcheur qui frappe ; la pierre, qui dans ses joints a peu souffert de dégradations, a conservé sa couleur primitive, et l'on croirait que c'est une bâtisse très-moderne, ce qui peut venir de ce que les murs sont très-épais, l'air y circule peu, les ouvertures étant fort-étroites, et de ce que l'humidité n'y pénètre pas; mais il n'est pas qu'il n'y arrive des changemens, parce que depuis quelque temps on a fait à cette tournelle une large ouverture dans le fossé, et qu'on emploie les salles à resserrer les récoltes, du bois et d'autres choses. J'ai dit qu'il y régnait une sorte de luxe, parce qu'une maçonnerie moins soignée et plus grossière aurait rendu les mêmes services et rempli le même objet.

L'étendue des fortifications qui forme la circonscription de l'ancien Provins, telle que je l'ai décrite, peut donner une longueur de près de

Digitized by Google

deux mille mètres, et le terrain que renferme ce périmètre plus de vingt-cinq hectares. Il faut observer qne nous ne comprenons pas, dans ces limites de l'ancien Provins, la partie de la ville haute à l'est de la grosse tour, et tout le terrain qu'occupe le cloître, l'église de S.-Quiriace et le collége; nous en donnons les raisons ailleurs.

Ce qu'il y a de très-remarquable dans l'intérieur de l'ancien Provins, c'est que, sous un grand nombre de maisons qui existent aujourd'hui, il se trouve des caveaux profonds ou grandes salles carrées, éclairées par des soupiraux, et dont les voûtes élevées de douze ou quatorze pieds sont soutenues par des piliers. Souvent sous ces premiers caveaux il s'en trouve un autre dans lequel on descend par un escalier; dans plusieurs il y a un puits ou une source retenue dans un bassin.

De ces salles ou caveaux carrés il part des galeries souterraines qui s'étendent au loin et paraissent se communiquer. La plupart des particuliers à qui ces caveaux appartiennent ou ont appartenu n'ont gardé que ce qui pouvait leur être utile, et ont muré ces galeries de communication. Plusieurs se trouvent naturellement obstrués et interrompus par des éboulemens que le temps a amenés.

Il y a une quarantaine d'années une de ces galeries de communication, qui traversait la grande

Digitized by Google

place, s'est enfoncée entre l'église de S.-Thibaut et une grande maison fort ancienne, où se trouvent de beaux caveaux, et qui s'appelait anciennement l'hôtel de la Coquille. Il a fallu une grande quantité de pierres et de décombres pour remplir cette cavité profonde; l'endroit s'en remarque encore, parce qu'il n'a pas été entièrement recouvert en pavés carrés, comme le reste de la place. Il arriva la même chose peu de temps après; il se fit un enfoncement dans la rue de Jouy, et un autre dans la rue Couverte.

La grosse tour, flanquée de quatre tourelles, et qui, dans les derniers temps, a servi à placer des cloches pour le service de l'église de S.-Quiriace, fait partie des anciennes fortifications. Nous donnerons des preuves que de ce côté elle faisait les limites de l'ancien Provins.

La principale place de la ville haute, et on peut dire la seule, est grande et carrée; il est impossible de se former une idée des édifices qu'il y avait dans les temps reculés. Actuellement on ne voit dans la haute ville que des maisons peu solides, la plupart bâties en bois, et annonçant l'indigence ou le peu d'aisance de ses habitans; c'est sous ces mauvaises maisons que se trouvent ces voûtes spacieuses, etc.

Les puits sont très-profonds, comme on peut le croire; mais ils ne peuvent suffire aux besoins

Digitized by Google

des habitans. Malgré qu'on retienne le plus qu'on peut l'eau des pluies dans des citernes, il faut encore descendre à la rivière pour lessiver le linge, et même l'été pour abreuver les bestiaux.

Ces inconvéniens et plusieurs autres dont nous parlerons ; ces anciennes fortifications que les voyageurs s'accordent à regarder comme les plus beaux restes de fortifications antiques qui existent en Europe ; ces salles souterraines, ces galeries de communication, cette grosse tour, etc., seront pour nous des données qui nous conduiront à répondre aux questions suivantes, et qui sont l'objet de nos recherches. Comment a commencé la haute ville de Provins? dans quel temps? par qui, et à quel dessein a-t-elle été bâtie?

Les commencemens de Provins paraissent avoir été tout autres que ceux de peut-être toutes les anciennes villes. Ces dernières ne sont devenues des villes qu'après un espace de temps plus ou moins long; d'abord quelques habitations auront été établies dans des endroits qui présentaient des avantages, comme des expositions favorables et abritées, des campagnes fertiles, des bois, des prairies, et sur tout la proximité des rivières ou du moins des sources d'eau vive. Ce faible noyau aura pris des accroissemens ; de nouvelles familles, attirées par la situation des lieux qui

Digitized by Google

leur présentaient plus de ressources et de moyens de vivre, seront venues en partager les avantages avec les premiers habitans. Les maisons se seront groupées sans ordre, et on était bien loin de penser à réserver, au milieu des habitations, une grande place symétrique.

Ces réunions offrant aux gens laborieux plus de travail, à l'industrie plus d'occasions de s'exercer, et au commerce plus d'activité et d'étendue, la population se sera augmentée d'autant; enfin, ces établissemens auront attiré plus particulièrement les regards du gouvernement; ils auront pris le nom de villes. On aura, en raison de leur importance, cherché à les protéger contre les attaques des ennemis du dehors; on aura entouré de murs la masse principale des habitations; celles qui étaient étendues trop au loin se seront trouvées séparées et auront formé des faubourgs. Ces murs de circonvallations auront été fortifiés dans les endroits qui en étaient susceptibles et qui pouvaient faciliter l'entrée de l'ennemi; c'est ce qui fait que les fortifications sont jetées çà et là, et que toutes ces anciennes villes n'ont rien de régulier dans les murailles qui les entourent; car, quand on a voulu les fortifier, on a pris les choses dans l'état où on les trouvait : on était gêné par des bâtisses particulières, faites sans ordre.

Il en a été autrement de la haute ville de Pro-

Digitized by Google

vins; elle a été projetée, tracée, revêtue de fortifications et mise en état d'une vigoureuse résistance avant qu'il y eût des habitans, ou du moins étaient-ils peu nombreux; c'est ce que nous croyons prouvé par la situation qu'on a choisie pour la bâtir, par la régularité des fortifications, par ces hautes voûtes et ces galeries souterraines qui se croisent, se communiquent et se prolongent à de grandes distances.

L'emplacement qu'occupe la haute ville de Provins ne présente aucune des commodités de la vie; sur un plateau très-élevé, exposé sans abri aux ardeurs d'un soleil brûlant et à toutes les intempéries des saisons; prêtant le flanc aux vents glacés du nord, sans eau et s'en trouvant séparé par des pentes escarpées (les descentes plus commodes qui communiquent à la ville basse sont évidemment l'ouvrage des hommes), quel attrait pouvait donc y réunir quelques familles gauloises? encore serait-ce peu probable; car on lit dans les commentaires de César que les Gaulois cherchaient à se garantir des ardeurs du soleil, et bâtissaient leurs habitations dans le voisinage des forêts et des rivières. *Domicilia Gallorum qui vitandi æstûs causâ, plerumque silvarum ac fluminum petunt propinquitates.* L'emplacement de la ville basse pouvait, sous ce rapport, bien mieux leur convenir, offrant des bois, des rivières et des eaux vives.

Digitized by Google

Aux désavantages dont j'ai parlé, et qui devaient en écarter toute population un peu nombreuse, il faut ajouter que cet emplacement tellement élevé, qu'on aurait choisi pour de si grandes constructions, ne menait à rien et ne pouvait devenir une route de communication et un passage pour le commerce (1); il n'est abordable que d'un côté, et il se trouve fermé au loin par la nature, dans les trois quarts de sa circonférence; car nous venons de dire que la pente rapide qui descend à la prairie a été sans doute adoucie à force de travail. L'ancien Provins n'est donc devenu ville que par circonstance et par la force des choses, comme nous le verrons.

Il est d'autant plus impossible de croire qu'on ait choisi volontairement le sommet de la colline pour y établir des habitations, enfin une ville, que les vallons et la prairie qui sont au bas offrent toutes les douceurs de la vie, de belles expositions, de gras pâturages, deux petites rivières et des sources en abondance. Aussi arriva-t-il par suite, mais plusieurs siècles après l'ere chrétienne,

(1) Aussi ne serait-il pas étonnant que, suivant des itinéraires romains, les routes fréquentées d'Orléans et de Paris, pour Troyes, Autun, etc., passassent par Sens, et non par Provins; Sens étant alors une des plus considérables villes de la Gaule, ayant une grande influence dans les affaires, et étant dans un pays plat.

Digitized by Google

qu'on descendît la colline à l'est, d'où s'en est suivi progressivement la ville basse qui est devenue quatre ou cinq fois plus peuplée que la ville haute; et, si dans cette dernière il n'y eut pas eu des habitations toutes faites; si, par suite, les comtes de Brie et Champagne n'y eussent pas fixé leur résidence; si on n'y eut pas fondé une collégiale avec des maisons pour les chanoines et autres gens d'église, les seuls habitans de la ville haute auraient été seulement les vignerons, les laboureurs et les ouvriers nécessaires à la culture des terres qui l'avoisinent, parce que, comme je l'ai fait voir, il n'était pas dans la nature des choses que l'ancien Provins fût une ville.

C'est contre toute vraisemblance que quelques personnes disent que la ville haute s'étendait anciennement dans la plaine au nord et à de grandes distances des fortifications. Si cela eut été, on en verrait au moins des ruines, et la charrue s'arrêterait à quelques fondations. Non-seulement on ne trouve aucune trace d'habitation, mais il ne pouvait y en avoir, parce que la difficulté de se procurer de l'eau aurait d'autant plus augmenté qu'on se serait éloigné davantage des murs. Ce n'est pas de ce côté là que l'ancien Provins devait s'agrandir, c'était, comme nous l'avons dit, en descendant la colline, et dans la prairie à l'est; et c'est ce qui est arrivé. Au dehors des fortifications il n'y a

Digitized by Google

jamais eu de maisons et ce qu'on pouvait appeler un faubourg ; j'en excepte Villecran, qui, étant sur la route de Paris, hébergeait les voyageurs qui arrivaient après la fermeture des portes de la ville. Voyez *Villecran*.

Mais c'est pour cela même que l'emplacement de l'ancien Provins ne présentait aucun avantage pour la vie privée et les relations commerciales, qu'il convenait mieux pour un point de défense et un établissement militaire ; c'est donc une place de guerre que se sont proposée ses fondateurs. Son élévation permettait de creuser ces souterrains dont nous verrons le motif et l'emploi.

Les autres villes anciennes, avons-nous dit, n'offrent dans leur enceinte que des irrégularités, parce qu'on a été gêné par des bâtisses préexistantes. La régularité des fortifications de l'ancien Provins et ses travaux souterrains annoncent qu'on a travaillé en plein drap. Ce n'est qu'après ces constructions exécutées sur un plan donné et réfléchi, qu'on y aura appelé des habitans, dont sans doute on n'avait pas besoin alors. La quantité d'hommes employés à des travaux aussi considérables, exécutés en même temps, les femmes et les enfans d'une multitude d'ouvriers de toute espèce et de tous états, faisaient eux seuls une population très-nombreuse.

On ne peut se refuser de croire que ces salles

multipliées, soutenues par des piliers, ces caveaux, ces galeries souterraines ne pouvaient être les ouvrages de simples particuliers ; ceux-ci ne bâtissent que pour eux, suivant leurs moyens, leurs besoins et le goût varié de chacun ; d'ailleurs les caveaux de la citadelle et ceux de la porte de Saint-Jean, qu'on ne dira pas avoir été faits par des particuliers, sont construits comme le sont tous les autres. On reconnaît partout la même main, le même goût, les mêmes distributions, la même solidité, un but commun ; enfin un ensemble calculé d'opérations. On travaillait donc en grand, sur un terrain neuf, où on n'avait rien à ménager et à conserver. Ces galeries ou caveaux, passant sous les maisons, les rues et sous la place publique, non-seulement ne permettent pas de douter qu'ils n'ont pas été faits par des particuliers, mais ils prouvent qu'ils ont été pratiqués et construits avant qu'il y eût des habitations.

Ce qu'il faut encore observer, c'est que la ville haute est de niveau. Il n'est pas probable que, sur une colline très-élevée et d'une certaine étendue, il n'y eût pas de grandes inégalités et des pentes plus ou moins rudes ; il a donc fallu abaisser, remplir et aplanir, devant, surtout dans l'emplacement choisi, y pratiquer des galeries souterraines et de communication. Tout ce grand travail n'était encore que préparatoire ; qu'on juge l'immen-

Digitized by Google

sité de toute l'entreprise! Il en résulte toujours, de ce que nous venons de dire, que l'ancien Provins a été construit d'après un grand plan, sur un terrain aplani, découvert, où rien n'existait, au moins qui fût de quelque importance.

Mais à quelle époque doit-on faire remonter la création de Provins, et à quel peuple peut-on l'attribuer? c'est ce que nous allons voir.

Des constructions aussi vastes, aussi solides, aussi bien entendues et coordonnées, enfin rendues inexpugnables, n'appartiennent qu'à un gouvernement puissant, riche, éclairé, habile dans l'art de la guerre et conquérant. On se proposait d'établir en pays ennemi un poste militaire, à l'abri de toutes tentatives hostiles; un vaste camp, d'immenses magasins, un quartier d'hiver pour une nombreuse armée, un grand dépôt de prisonniers de guerre, de malades et de blessés; une retraite sûre en cas de besoin; une réserve, un rendez-vous pour opérer le recrutement des armées et la remonte de la cavalerie; un point de réunion et central, d'où pouvait se porter en avant une armée entrant en campagne, munie de tous ses attirails et machines de guerre, de toutes ses provisions et de tous ses équipages; c'est ce qu'était Provins, et c'est ce qui sera prouvé. Voyez la dissertation suivante, sous le nom d'*Agendicum*, qui, comme on ne pourra plus en douter, était l'ancien Provins.

Quand j'ai parlé d'un peuple puissant, guerrier et conquérant, on m'a entendu : ce sont les Romains dont il est question, lorsqu'ils firent la conquête des Gaules. Non-seulement la forteresse de Provins, par sa position, son étendue, sa force et son genre de fortification dans l'ensemble comme dans les détails (1), ne peut avoir été construite que par César dans la guerre des Gaules, mais il serait impossible de l'attribuer à des temps postérieurs aux Romains et à tout autre peuple.

Depuis l'établissement de la monarchie française, on ne voit aucun prince, aucune circonstance, aucuns besoins auxquels on pourrait rapporter cette place, qui aurait nécessité des dépenses aussi énormes. Les plus puissans rois de France ont été Clovis et Charlemagne; l'un et l'autre furent toujours en guerre, et toujours victorieux. Ils surent constamment porter le théâtre de la guerre loin du centre de leur empire, et par conséquent de Provins, qui n'est pas même nommé dans l'histoire de ces princes, par l'abbé Velly.

Clovis fixait sa résidence à Paris. Sur les dernières années de sa vie, une défaite qu'il éprouva aigrit son esprit; il devint cruel et sanguinaire;

(1) Le genre de fortification, l'ensemble et les détails ne seront bien connus que quand on aura lu tout l'ouvrage. A mesure qu'on avancera dans cette lecture, on peut s'attendre à concevoir progressivement une plus haute idée de l'ancien Provins.

Digitized by Google

il eut des remords, et chercha à les appaiser en bâtissant des églises et des monastères dont les noms sont connus. Comment ne saurait-on pas qu'il eût bâti une place comme Provins? Mais nous avons vu qu'il n'en avait pas besoin. Ses fils après lui partagèrent l'empire. « La maison de Clovis tomba dans une faiblesse extrême. » BOSSUET, *Hist. univ.*

« Le règne de Charlemagne, dit l'abbé Velly, fut un enchaînement d'actions militaires et lointaines; toujours une expédition est suivie d'une autre, et une première victoire prépare à une seconde. » Ses conquêtes s'étendirent depuis la Méditerrannée jusqu'à la mer Baltique : toutes ces guerres, et les dépenses immenses qu'il fit à Aix-la-Chapelle pour son palais et pour cette chapelle, épuisèrent les finances de l'état. Comment aurait-il bâti Provins : mais cette forteresse exista bien avant lui, puisqu'il y envoya des commissaires en 802, pour réformer les abus, et qu'il y fit battre monnaie; ce qui n'avait lieu que dans les places fortes, *castra*. Voyez ce mot. Ses fils se partagèrent l'empire, ce qui fut une des causes de la prompte décadence de cette famille de Charlemagne. (L'abbé Velly.)

Les guerres civiles, les ravages successifs des Lombards, des Saxons, des Sarrasins, et surtout des Normands, qui durèrent plusieurs siècles, ré-

Digitized by Google

duisirent la France à un état de faiblesse toujours croissant.

Mais ce qu'il faut bien remarquer, ce que j'oppose par surabondance à mes contradicteurs, c'est que « les Normands, dit Velly, arrivent à Paris, » qu'ils trouvent sans défense; il n'y avait que » deux ponts de bois : celui au Change et le Petit- » Pont. » Comment Clovis ou Charlemagne aurait-il bâti à tant de frais une forteresse isolée, sur une haute colline, traversée en tous sens par des galeries souterraines, devancée par des prolongemens fortifiés, qui ne fut pas même menacée sous ces empereurs, et dont l'histoire de ces temps ne parle pas; quand une foule de villes intéressantes sous le rapport du commerce et des communications n'étaient pas fortifiées, et que la capitale, la première ville de l'empire qu'habita Clovis et les autres rois, ses successeurs, restait sans défense.

Après les Normands, qui ravagèrent et pillèrent la France, et auxquels, à chaque incursion, le gouvernement était encore obligé de donner des sommes considérables pour les éloigner, arrivèrent les croisades qui, pendant plusieurs siècles, épuisèrent la France d'hommes et d'argent.

Je ne dirai que deux mots pour répondre à l'objection que m'ont faite quelques personnes peu instruites, et qui, parlant sans réflexion, attri-

Digitized by Google

buent l'ancien Provins aux comtes de Brie et Champagne. Les premiers comtes habitèrent le pinacle qui est sur la fortification et qu'ils trouvèrent tout construit ; mais, un logement militaire convenant peu à ces princes, ils se bâtirent un palais à l'est de la grosse tour et près de l'église de S.-Quiriace qu'ils avaient fait construire. L'ancien Provins existait donc avant ces princes : auquel d'entre eux d'ailleurs pourrait-on l'attribuer ?

Le plus fameux de ces comtes, comme le plus riche en domaines, fut Thibaut IV, roi de Navarre, et natif de Provins (voyez plus bas l'article qui le concerne). Les dépenses qu'il fit en construction d'églises, de monastères, de châteaux, en entretien et dotations, mirent un tel désordre dans ses finances qu'il altéra ses monnaies. Il eut aussi une guerre à soutenir contre le comte de Bretagne, qui tenta de s'emparer de Provins (voy. l'abbé Velly, tom. IV, pag. 139). Etant obligé de donner par accommodement à la reine Alix 40,000 liv., ce fut le roi Louis IX qui paya la somme, et en retour le comte lui abandonna quelques fiefs. En 1230 il fit fermer la ville basse ; mais ce fut avec l'argent des habitans que les murs furent construits et réparés : sa mère, la comtesse Blanche, en avait obtenu la permission en 1216. Un cartulaire de Champagne, intitulé *Liber principum*, et qui est à la chambre des comptes de Paris, rap-

Digitized by Google

porte cet acte de 1216, par lequel le roi Philippe-Auguste permet à la comtesse Blanche de faire réparer les murailles de la ville basse de Provins, *mais sans tournelles*. En effet, autour de la ville basse on ne voit guère que des demi-lunes, et point de ces tournelles qui défendent l'ancien Provins. Il paraît que si cette place forte, hérissée de tours, n'eut pas anciennement existé, les rois de France n'auraient pas permis aux comtes des bâtisses aussi formidables, quand ils en auraient eu les moyens.

Sans doute on n'attribuera pas les constructions de l'ancien Provins aux Gaulois (1). Nous avons dit qu'ils plaçaient leurs habitations près des rivières et des forêts. D'ailleurs ils avaient une tout autre manière de fortifier leurs places de guerre. Leurs murs se composaient (voyez les commentaires de César) de beaucoup de rangs de grosses pierres et de poutres, élevés alternativement les uns sur les autres, et entrelacés en échiquier, ce qui, dit César, fait un effet assez agréable à la vue, en même temps que ces sortes de murailles sont d'une excellente utilité et d'une bonne défense pour les villes. *Hoc opus deforme non est, alternis trabibus et saxis, tum ad utilita-*

(1) C'est cependant l'opinion d'un antiquaire moderne. Voy. *Gentico*.

Digitized by Google

tem et defensionem urbium summam habet utilitatem.

Ce sont donc les Romains qui ont jeté les fondemens de la haute ville de Provins, et ont fait toutes ces constructions dont l'étendue et la solidité rappellent leur manière de bâtir, qu'ils n'ont empruntée d'aucun peuple et qu'aucun n'a su imiter après eux.

Les matériaux qu'ils ont employés étaient à leur proximité; ces fossés larges et profonds, creusés dans la carrière, auront fourni une grande quantité de pierres pour les bâtisses; mais j'ai aussi observé que, au-delà et près du fossé du couchant, le terrain se trouve plus enfoncé, jusqu'à une grande distance, ce qui vient de ce que c'est de-là qu'on a tiré les pierres pour les bâtisses des fortifications et des constructions de l'intérieur. Sous le lit de terre labourable, il règne dans cet endroit une carrière inépuisable, et qui sans doute s'étend fort au loin dans la plaine : on ne cesse journellement d'en tirer des pierres.

Les chemins solides qui ont été faits pour conduire ces pierres à leur destination existent encore. Le principal est celui qui conduisait à la porte de S.-Jean ; il paraît être fait d'une couche de pierres très-épaisse. Il est encore assez bien conservé. On voit, dans les endroits où le terrain

Digitized by Google

se trouve plus bas, qu'il a été soutenu par un parement de pierres. Sur ses côtés se trouvent des broussailles. On lui a donné le nom de chemin de la *Belle-Fille*; il ne s'étend pas plus loin que les fouilles qui ont eu lieu; ce qui fait voir qu'il n'a pas été fait pour d'autres motifs. Au-delà ce n'est plus qu'un chemin de pied ordinaire.

Nos chemins de charroi, quoique bien pierrés, seraient détruits en peu d'années, s'ils n'étaient pas réparés. Il n'était donné qu'aux Romains de construire des chemins qui durassent des siècles; celui dont je parle en est la preuve, en même temps qu'il prouve qu'il est du temps des Romains.

De ce chemin de la *Belle-Fille*, il en part un autre moins large, de peu d'étendue et nullement fréquenté; il vient en montant aboutir sur la crête du fossé, en face de la grande fortification du couchant, entre la porte de S.-Jean et la tournelle de l'angle nord-ouest, mais plus près de cette dernière : ce chemin n'a pas la même largeur que le premier, soit qu'il ne fût pas un chemin de charroi, parce qu'il monte et qu'il est assez élevé à sa partie supérieure, soit, ce qui paraît plus certain, que les cultivateurs des deux rives aient anticipé sur sa largeur; cependant le noyau qui est en pierrailles s'est conservé. On voit qu'il a été fait de main d'homme; il se courbe

Digitized by Google

un peu, sans doute pour rendre moins rude sa pente qui s'élevait jusqu'au bord du fossé. Elle se borne aujourd'hui à l'allée d'arbres qui le borde. A cet endroit, le chemin forme une élévation, parce qu'il a été coupé lorsque, comme je l'ai dit plus haut, on a diminué la hauteur de ce fossé en ravalant les terres dans le fond. Ce monticule est couvert de broussailles au milieu desquelles on remarque très-bien le chemin direct, et par lequel on amenait des pierres, qui, arrivées là, étaient sans doute descendues dans le fossé pour les constructions des murailles et des tournelles. Il n'est pas possible de se méprendre sur l'origine et la destination de ce chemin; il n'a jamais pu servir à d'autres usages.

On aime à retrouver ces traces légères, que tant de siècles n'ont pu effacer, et qui nous rappellent l'époque de ces constructions si vastes et si solides, qui ont éprouvé les outrages du temps. Quant à moi, je l'avoue, je ne marche pas sans une émotion produite par de grands souvenirs sur cet étroit chemin qui n'a plus d'objet, mais où je crois voir encore le soldat romain conduire sa voiture ou sa brouette chargée de pierres qui ont fondé l'ancien Provins. (On sait que les soldats romains étaient employés à la confection des chemins et des édifices publics.)

On pourrait me contester pour ces chemins une

Digitized by Google

antiquité aussi reculée. A l'égard du premier, je n'aurais à opposer que mon opinion, appuyée sur des probabilités. Quant au second, comme il n'a pu avoir d'autre destination que d'amener les pierres aux grandes fortifications de l'ouest, il date sans contredit de l'époque de leur construction : or, comme il n'est qu'un embranchement du premier, et que celui-ci a dû même le précéder, il résulte que ces deux chemins ont été faits en même temps, et qu'ils sont l'un et l'autre de construction romaine.

Pour les bâtisses des fortifications du nord-est de la porte de Jouy, il paraît qu'on avait ouvert une autre carrière; elle était encore plus sous la main que la première. On remarque dans endroit, au-delà du fossé et de l'allée d'arbres, un enfoncement qui suit en ligne droite la direction du fossé. Sa largeur paraît partout la même, et l'on ne peut douter que ce ne fût une longue tranchée d'où l'on tirait des pierres pour les constructions qui se faisaient de ce côté. On ne voit pas de chemin de transport pour cette carrière, comme pour celle dont nous avons parlé d'abord, parce que cette dernière aboutit sur le chemin public, et tout près de la porte de Jouy.

Ces carrières se sont remplies en partie par les limons qu'ont amenés les eaux pluviales depuis un aussi long espace de temps, et on aura aussi

Digitized by Google

cherché à les mettre en état de culture, parce qu'elles sont très-près de la ville, et que le terrain de ce côté est très-fertile.

Plus on réfléchit sur ce que j'ai dit, et sur la position des Romains, dans la guerre des Gaules, plus on sera convaincu, non-seulement que les Romains sont les fondateurs de l'ancien Provins, mais que c'est une prudence consommée et une sage prévoyance qui les ont dirigés dans cet établissement militaire; enfin que le besoin et la nécessité leur en faisaient la loi.

Cette guerre, sous un chef aussi habile que César, dura dix ans, et pouvait se prolonger davantage. Les Gaulois étaient braves et aimaient la guerre; ils s'exerçaient aux armes, même en temps de paix. Très-jaloux de leur liberté, rien ne leur coûtait pour la défendre ou pour la recouvrer. Leurs femmes, dit l'histoire, prenaient part aux combats et aux travaux militaires.

Les Gaulois étaient renommés par leur haute valeur (1), et les Romains avaient appris à les connaître. Ils faisaient à la bataille de Cannes la force de l'armée d'Annibal, et, conduits par Bren-

(1) Ils firent plusieurs irruptions en Italie, où leur nombre, dit Rollin, leur taille et leur armure avaient répandu la terreur; ils firent la conquête de la Grèce, de la Hongrie, de plusieurs provinces d'Allemagne, et passèrent jusque dans l'Asie-Mineure.

nus, ils s'emparèrent de Rome. Ils tinrent renfermés dans l'étroite enceinte du capitole, et furent près d'anéantir ce peuple romain qui devint par suite le maître du monde.

L'amour de la gloire était sans doute attaché à la terre qu'ils habitaient, et est devenu héréditaire pour leurs descendans. Le monde vient d'être témoin, non sans un grand étonnement, de faits d'armes sans exemple de la part des arrière-petits-fils de ces Gaulois. On les a vus (une grande partie encore dans leur première jeunesse), non-seulement tenir tête à toute l'Europe conjurée, mais vaincre en courant les armées les mieux disciplinées, et ces vieux soldats du Grand-Frédéric.

Mais ce n'était pas encore tout pour César de vaincre les Gaulois, il fallait se soutenir au milieu d'ennemis si difficiles à réduire, et toujours prêts à secouer le joug; et dans un pays tout couvert de bois, dépourvu de routes, il fallait assurer ses conquêtes, etc. Il fallait, à trois cents lieues de Rome, un point central d'une force à l'abri de toute attaque, et assez imposant pour maintenir dans l'obéissance, ou y ramener, un peuple remuant, guerrier et indocile. Les Romains avaient, outre cela, l'intention de s'attacher la Gaule pour toujours, et d'en faire une province de leur empire, qu'ils croyaient immortel : c'est

Digitized by Google

ce qui motive ces fortifications et ces bâtisses que dix-huit cents ans n'ont pu détruire, qui ont été dégradées plus par la main des hommes que par celles du temps, et dont une partie subsiste encore dans son entier.

La position qu'ils ont choisie pour bâtir la forteresse de Provins, et les travaux qu'ils y ont exécutés, la rendaient inexpugnable. En bâtissant sur un plateau tellement élevé au-dessus de la prairie, ce qui défendait naturellement la place dans les trois quarts de sa circonférence, les Romains trouvaient l'avantage de creuser ces voûtes souterraines dont ils pouvaient tirer tant de services. Aussi éloignés de Rome, et s'en trouvant séparés par les Alpes, dont le passage présentait tant de difficultés, il leur était impossible de transporter en Italie les prisonniers qu'ils faisaient journellement, et qu'il était si intéressant et si difficile de garder. On voit dans les commentaires que, dans un seul accommodement avec quelques villes gauloises, César rendit vingt mille prisonniers. On jugera combien il est possible que César eût de prisonniers à contenir, lorsqu'on saura que, dans une bataille qu'il gagna contre Vercingentorix, général des Gaulois, ceux-ci étaient au nombre de trois cent mille hommes.

Dans ces caveaux, les prisonniers ne pouvaient leur échapper. La surveillance en était aisée. Ils

y étaient sainement; chaudement l'hiver, et fraîchement l'été. Les puits qui se voient encore dans plusieurs caveaux, et quelques sources qui se trouvent dans d'autres, devaient faciliter beaucoup le service de ces prisons souterraines. Quelques-unes de ces grandes salles, soutenues par des piliers et recevant plus de jour, pouvaient être destinées aux officiers prisonniers, et à renfermer les otages gaulois.

Chez un peuple si peu civilisé, où la guerre se faisait sans précaution et sans méthode, et où les Romains avaient à entretenir de grandes armées, il fallait créer des hôpitaux et établir des dépôts sûrs, où l'on pût, sans inquiétude, transporter et recueillir les malades et les blessés des vainqueurs et des vaincus; et quelques grandes salles souterraines et éclairées peut-être servaient-elles d'infirmerie.

On remarque, dans la construction de ces caveaux, des destinations différentes et des intentions particulières. On en voit où règne une sorte d'élégance, et qui sont assez éclairés, et d'autres où on a affecté de la rusticité et même des formes brutes. Au nombre de ces derniers, on peut en citer un rue de la Naze. L'entrée est basse et assez profonde. On trouve d'abord un espace carré dont la voûte est soutenue dans son milieu par un pilier. On descend sur les côtés, par des pentes

Digitized by Google

rudes, dans des souterrains pratiqués grossièrement dans du tuf mêlé de roches saillantes. Tout est brut et comme à dessein, le sol et la voûte. On trouve çà et là quelques maçonneries. Il faut quelquefois se tenir courbé, ramper, franchir des roches : la plus grande obscurité règne. Dans ces constructions bizarres, et où l'on trouve souvent la main de la nature, on n'a pu avoir d'autres vues que d'en former des cachots pour y recéler des criminels, ou pour punir des prisonniers de guerre indociles, et des tentatives de révolte de leur part.

Ce qui se présente le plus souvent, en descendant dans ces caveaux, c'est une pièce régulière et bien bâtie, mais peu éclairée, de laquelle partent des galeries qui vont se perdre quelquefois assez loin dans la profondeur du terrain. Sous deux maisons, au nord de la grande place, ainsi qu'à l'endroit dit la Citadelle, proche la porte de Saint-Jean, après la première pièce un peu éclairée, on trouve des caveaux creusés irrégulièrement dans la carrière. Des blocs de pierres anguleux en forment naturellement la voûte. Ces caveaux tournent sur eux-mêmes. Un d'eux, celui de la citadelle, est, dans son pourtour, revêtu, jusqu'à la hauteur de trois à quatre pieds, d'un contre-mur maçonné, qui forme soubassement et comme un lambris d'appui. Un autre de ceux dont je

viens de parler (1), après la première pièce carrée, présente une ouverture qui conduit assez avant sous la place, dans la direction du puits. On trouve, à son extrémité, une maçonnerie dans laquelle est une porte murée, ce qui annonce que ce caveau allait plus loin. Sous la porte de S.-Jean, il y a des caveaux qui paraissent avoir dû se joindre à ceux de la citadelle : on trouve encore de ces caveaux rue Couverte, contre le pinacle, etc. Le caveau du S.-Esprit est moderne ; nous en parlerons ailleurs, ainsi que des belles salles de la grange des Dîmes.

Il semble qu'en creusant ces galeries on a trouvé des cavités naturelles, comme on en voit dans les grandes carrières de pierres, et dont on a profité. C'est à ces cavités prolongées qu'il faut attribuer cette irrégularité choquante et cette espèce de désordre qu'on y remarque. Il n'était question alors que de bâtir dans quelques endroits pour soutenir la voûte naturelle.

La plus grande partie de ces souterrains a été murée, comme je l'ai dit; cependant on en voit encore qui se prolongent assez loin sous les rues, les maisons et la place. Il y a deux siècles, on pouvait les parcourir tous. Voilà ce qu'on

(1) Au coin de la rue qui conduisait à l'église de Notre-Dame, dite la rue Royale.

Digitized by Google

lit dans les manuscrits de ce temps : « L'archi-
» tecture et la beauté des voûtes et des lieux
» souterrains qui occupent toute l'étendue de la
» ville haute attiraient l'attention des étrangers,
» et semblaient former une ville souterraine. »
M. Ruffier, dans son histoire de Provins, rapporte qu'il a visité toutes ces voûtes souterraines qui, dit-il, sont d'une *admirable structure*. Nous sommes privés aujourd'hui de la plus grande partie de ces galeries et de ces lieux souterrains qui ont été murés. Quant à ce qu'il en reste, il est bon de prévenir qu'il y aurait quelques dangers à les parcourir sans précaution. Il y a une soixantaine d'années, une personne qui me touchait de très-près s'étant engagée dans les beaux souterrains de la maison des Filles-Dévotes (voyez les notes), une partie de la voûte tomba presque sur ses pieds : depuis ce temps, l'entrée en a été murée ; il n'en reste plus que le commencement qui forme encore de beaux caveaux à l'usage du propriétaire de la maison ; elle est située au pied de la grosse tour. Nous avons dit plus haut que, dans trois endroits, des portions de voûtes se sont écroulées.

Ces souterrains étaient apparemment aussi une manière de bâtir chez les Romains. On voit à Rome beaucoup de soutérrains, et voici ce qu'on lit dans l'ouvrage des *Victoires et Conquêtes des Français*, t. 13, p. 319. « Dans la presqu'île de

Digitized by Google

» Sermione (Italie) se trouvent de vastes ruines
» de la maison de campagne de Catulle. Sa lon-
» gueur est de 110 toises, et sa largeur de 50. Sous
» toute l'étendue de cette immense construction,
» étaient de vastes souterrains qui existent encore
» presque dans leur entier, et qu'on peut par-
» courir. M. Henin, lieutenant-général, a tracé
» le plan de cette antique maison du voluptueux
» Catulle. » (Voyez le caveau du grand hôtel-dieu, dans les notes.)

Il existe encore une tour, dont je n'ai pas parlé, et qui mérite d'attirer l'attention; elle est isolée, et connue aujourd'hui sous le nom du *Tournillon.* Elle est à soixante pas de la rue de Jouy, et à pareille distance d'une tournelle de la fortification, près la porte de Jouy. Cette tour a encore plusieurs étages voûtés, avec un escalier pour y monter. On dit qu'elle était très-élevée; mais dans la révolution, comme on ne souffrait pas de tours chez les particuliers, parce que, disait-on, cela rappelait le temps de la féodalité, on força le propriétaire à la rabaisser et à la couvrir en tuiles, avec un seul égout, ce qui la dépare entièrement à l'extérieur. Le lieu où elle est placée présente de vastes voûtes au rez-de-terre, soutenues par des piliers d'une belle forme, avec de beaux caveaux qui se prolongent sous la rue de Jouy, ce qui annonce qu'il y avait là un grand établisse-

Digitized by Google

ment militaire. Ce fut dans cet endroit qu'on plaça, en 1380, l'hôpital de la Madelaine. (Voyez ce mot dans les notes.)

Le *Tournillon*, par le grand exhaussement qu'il avait, était propre à découvrir au loin les positions de l'ennemi de ce côté, et à donner des signaux. Étant un peu dans l'intérieur, il était hors d'insulte de la part des assiégeans. On se servait aussi de quelques autres tournelles pour donner des signaux; mais celle-ci ne pouvait avoir d'autre destination, et ne pouvait être d'aucun service pour l'hôpital qui fut établi dans cet endroit à la fin du douzième siècle. Cette construction était donc antérieure à ces temps, et peut se rapporter à l'époque des fortifications.

Ce qui est encore très-remarquable, c'est que, près la porte de S.-Jean, environ à soixante pas de la rue qui porte ce nom, et à tout autant de pas d'une tournelle des fortifications, se trouve l'endroit dit la Citadelle; il n'en existe plus rien. On n'y voit que quelques maisons; mais il s'y trouve de beaux caveaux (et je crois que ce sont les plus beaux qui existent aujourd'hui), et des souterrains qui semblent se confondre avec ceux de la porte de S.-Jean. Il y a un puits, et tout le terrain est environné de fossés encore très-apparens. Ils partent de la tournelle et finissent près de la rue. Ce qui est digne d'observation, c'est la po-

Digitized by Google

sition de cet endroit, dit la Citadelle, et celle du Tournillon, à distances égales des deux principales portes de la ville haute. On voit donc, comme j'ai lieu d'y revenir souvent, que tout l'ancien Provins a été construit en même temps, et que tout se rattache à un vaste plan. Nous avons quelque chose à ajouter à ce que nous venons de dire de la citadelle; nous renvoyons au mot *Citadelle*. Voyez les notes.

Si l'on voulait en croire l'opinion assez répandue, il y aurait des caveaux qui se prolongeraient dans la campagne; mais il faudrait qu'ils passassent sous les fondations des fortifications et sous les fossés très-profonds, c'est ce qui paraît invraisemblable. Probablement ces caveaux et galeries n'avaient, comme nous l'avons remarqué, d'autre destination que de renfermer, dans l'intérieur de la place, le butin fait sur l'ennemi, les otages et les prisonniers de guerre, et de servir de magasins pour fournir aux besoins des armées.

Ce pouvait être aussi un grand magasin, que cette belle bâtisse, autrefois le fort Cadas, depuis appelée la Grange-des-Dîmes, à l'usage du chapitre de S.-Quiriace. Ce bâtiment très-solide, surtout dans sa partie inférieure, est dans la rue S.-Jean. On y entre par une grande porte ronde, sur les côtés de laquelle sont des ouvertures dans les murs pour communiquer le jour. Tous les cintres

Digitized by Google

sont doubles et triples, ce qui annonce que l'intention était de donner une grande solidité. Le rez-de-chaussée présente une grande salle voûtée, formant plusieurs suites d'arcades soutenues par des rangs de piliers, dont une partie est engagée dans le mur.

On descend par un grand escalier dans une salle basse et profonde (1), semblable à la première pour la grandeur, le nombre des piliers et leur distribution. Dans l'intérieur est un autre escalier tournant, qui communique à la pièce du haut. En dehors, il y a un escalier qui est moderne, et qui aura été construit lorsqu'on aura établi sur ces voûtes des greniers pour l'usage du chapitre. Je dirai aussi qu'après la première porte du fort Cadas, quand on a descendu quelques marches, on trouve un autre cintre de porte sur les jambages de laquelle il y a encore des gonds; ainsi il y avait une double porte; ce qui annonce l'importance qu'on mettait à ce que contenait la grande salle souterraine. On ne connaît pas la date de ce bâtiment, comme on a celle de tout ce qu'ont fait construire les comtes; ce qui porte à croire, vu sa solidité, qu'il peut remonter aux temps des anciennes constructions, excepté sa partie supérieure qu'on a convertie par suite en greniers.

(1) Ces deux salles ont été l'objet de deux dessins lithographiés.

Digitized by Google

Au nombre des très-anciennes bâtisses de l'ancien Provins, il faut compter ce qu'on a encore appelé le *Vieux-Château*. Dans le fond d'une maison, au midi de la grande place du Châtel, en face du puits, il se trouve un reste de bâtiment qui a conservé le nom du *Vieux-Château*, et dont le propriétaire tire quelque service. Sa construction très-massive et son état de vétusté, quoique couvert, annonce son antiquité. Nous avons des maisons, qui datent de sept à huit cents ans, qui n'ont souffert aucune dégradation; telles sont celles des Brébans, de Vauluisant, de Villegagnon et autres. La bâtisse du Vieux-Château doit donc se reporter à une date extrêmement ancienne. Ce qui prouve son antiquité, c'est que les restes qui existent aujourd'hui sont demeurés dans l'oubli; il n'en est question dans aucun des manuscrits que nous avons sur les antiquités de Provins.

Nous fondons particulièrement notre opinion, touchant l'origine de l'ancien Provins, sur l'utilité dont il fut à César, et, en conséquence, sur la nécessité où il se trouva de le bâtir. Dans un pays peu cultivé, comme était la Gaule, où César faisait la guerre depuis plusieurs années, combien d'objets ne fallait-il pas apporter de Rome pour le service des armées, indépendamment de ceux que le pays pouvait fournir, comme vivres, four-

Digitized by Google

rages, bestiaux? Il fallait donc avoir particulièrement, au milieu de la Gaule, un grand dépôt central, qui, par sa force, ne donnât aucune inquiétude pour fournir de tout des troupes nombreuses, et, comme nous l'avons déjà dit, un grand quartier d'hiver dans le besoin (1), une retraite en cas d'échecs et de revers (2); enfin une réserve (3). Il fallait de grands ateliers pour la réparation et la construction des machines de guerre, des charriots de transport, et de tout ce qui concerne l'habillement, l'équipement, les harnais, etc.; et même pour employer et manufacturer sur les lieux les matières premières et brutes que pouvait fournir le pays.

Il était donc besoin d'ouvriers de tous genres, et qui, comme nous l'avons déjà remarqué, avec les gens attachés au service des armées, le grand nombre de ceux employés aux bâtisses, rendaient, sans y comprendre les soldats, la population de Provins considérable. Elle devint une ville toute romaine au milieu des Gaules, et tout fut construit par le gouvernement, jusqu'aux habitations particulières, aux puits, etc.

Les Romains trouvèrent, dans la Gaule, des villes qui leur furent plus ou moins dévouées, dont ils tirèrent de grands secours, et qu'ils fortifièrent

(1) (2) (3) Voyez ci-après Agendicum.

Digitized by Google

pour leur usage; mais l'ancien Provins fut une création toute romaine. Ils en firent un poste purement militaire; et César, qui mettait en quartier d'hiver, dans les grandes villes de la Gaule, moins de deux légions (12,000 hommes), en plaçait à Provins, dont l'étendue était bien plus bornée, six légions. Voyez *Agendicum*.

On aurait pu croire que les Romains avaient, dans la Gaule, d'autres places fortes qu'ils auraient bâties sur le modèle de celle de Provins, et avec les mêmes destinations; mais c'est ce qu'on ne voit pas dans l'histoire, ni sur le sol de la France; et Provins, par les restes considérables qui subsistent aujourd'hui, par cette enceinte et cette suite non interrompue de fortifications imposantes et d'ouvrages souterrains (ce qui ne se rencontre pas ailleurs), non-seulement devait tenir le premier rang, mais semblerait avoir été la seule de son genre. Sa position, au milieu de la Gaule et sur les confins du Sénonais, est remarquable; car les Sénonais, peuple très-puissant, et qui avait une grande influence dans les affaires de la Gaule, étaient toujours en révolte ou disposés à se révolter contre César. Le salut des armées, le succès de l'expédition et la conservation de la Gaule à la république, ont pu, en grande partie être attachés à cette place forte. Admirons donc la sagesse, la prévoyance et les puissans motifs de ce peuple

Digitized by Google

dans ces constructions qui ont survécu de tant de siècles à l'empire romain, et dont les restes impérissables en rappellent à jamais l'existence et le génie.

On nous dira que César avait aussi établi à Nevers, *Noviodunum Oppidum*, de grands magasins pour le service et le besoin de ses armées, qu'il y tenait en dépôt les otages des Gaulois et la caisse publique ; mais ce fut de sa part une grande imprévoyance, dont il eut bien lieu de se repentir. Nevers est une ville en pays plat, sur le bord de la Loire; ce qui contraste beaucoup avec l'ancien Provins-*Agendicum*, construit sur le haut d'une colline escarpée, place très-fortifiée et purement militaire, n'ayant aucune relation commerciale, et n'étant même pas un lieu de passage. Nevers, par sa position, était une ville de commerce, une ville ouverte, qui attirait les voyageurs, et était d'un accès facile. C'est ce qu'on apprend en lisant cet endroit des commentaires. « César, au lieu » de retenir, comme il était de la prudence de le » faire, deux chefs des armées gauloises, *Viridomare* et *Eporedorix*, leur permet de se retirer : » *eos ab se dimisit*. Ils passent par Nevers, et s'y » arrètent. Ils prennent des connaissances sur l'état de la ville, et, apprenant qu'une nouvelle » fédération contre César avait lieu, ils crurent » qu'ils ne devaient pas laisser échapper l'occasion

» de porter un coup bien sensible à César. Ils » massacrent les gardes de la ville (il n'est pas dit » ceux dont ils se servirent pour cette exécution), » les voyageurs et ceux que le commerce avait » attirés. Ils enlèvent les otages, l'argent de la » caisse militaire, un grand nombre de chevaux, » et tout ce qui était à leur convenance. Ils brû- » lent ou jettent dans la Loire ce qu'ils ne peu- » vent emporter, et tout ce qui pouvait être utile » aux Romains. » *Itaque interfectis Novioduni custodibus, quique eò negotiandi aut itineris causâ convenerant, pecuniam atque equos inter se partiti sunt; obsides civitatum curaverunt deducendos... Frumenti, quod subitò potuerunt, navibus avexerunt; reliquum flumine atque incendio corruperunt.*

Après ce désastre, César sans doute n'en sentit que mieux l'importance d'*Agendicum*-Provins, place qu'il avait rendue inabordable, qui était interdite aux étrangers, où tout était parfaitement en sûreté, où il avait d'immenses magasins, puisqu'il y mit en quartier d'hiver 36,000 hommes, indépendamment des valets et des suivans de l'armée, et qui, sous ces rapports, était la seule de son espèce dans la Gaule.

On a déjà vu, et nous aurons occasion de le faire voir plus amplement, qu'Agendicum, dont il est souvent parlé dans les commentaires de

Digitized by Google

César, ne pouvait être que l'ancien Provins : une foule de preuves vient à l'appui. Cependant les historiens et quelques traducteurs modernes pensent qu'Agendicum doit se rapporter à Sens. Ils ne mettent même pas cela en doute; mais ils n'avaient aucune connaissance des fortifications et autres constructions qui existent à Provins : jusqu'ici personne ne s'étant occupé des recherches et des observations sur cette ville, et qui sont l'objet de cette dissertation. Quand on l'aura lue avec attention, il ne restera aucun doute que l'Agendicum de César ne soit l'ancien Provins, parce que ce n'est plus une simple opinion : *lapides loquuntur*. D'ailleurs, nous nous proposons de joindre à notre dissertation un mémoire sous le titre d'*Agendicum*, où nous expliquerons et comparerons les passages des commentaires, où il est question d'*Agendicum*, et l'on verra clairement qu'ils ne peuvent s'appliquer qu'à l'ancien Provins; et, cette vérité ne sera plus contestée par les personnes de bonne foi, même les plus prévenues en faveur de Sens. Je dirai aussi l'époque probable où le mot *Agendicum* a fait place à celui de *Provinum*, et l'étymologie que je donne à l'un et à l'autre.

Après la conquête et la retraite des armées romaines de la Gaule, il n'est pas douteux que les Romains n'aient conservé à Provins de fortes

Digitized by Google

garnisons, tant pour contenir le pays dans l'obéissance, que pour opposer une barrière aux peuples du Nord et de la Germanie, qui pouvaient donner de l'inquiétude.

Dans cet état de paix, beaucoup de familles d'ouvriers, de gens attachés aux armées, de soldats licenciés, se fixèrent sans doute à Provins. Des familles gauloises se seront mêlées avec eux, et beaucoup de constructions publiques et militaires, devenues vacantes et inutiles, auront été employées à des services particuliers.

Après la destruction de l'empire romain dans la Gaule, ce qui eut lieu un peu avant le règne de Clovis, et du mêlange qui s'en sera suivi des Francs et des Gaulois, il sera arrivé, dans cet état de paix, qu'on aura cherché à descendre la colline, à s'établir au pied et dans la prairie qui offraient toutes les commodités de la vie, dont on était privé sur le plateau élevé de l'ancien Provins. Ces avantages et un commerce plus facile ont fait insensiblement déserter la ville haute et fonder la ville basse. Les maisons et les autres établissemens romains se détruisirent par le temps, et n'auront pas été reconstruits. Ils auront tous disparu pour faire place à des bâtisses particulières, de moins en moins durables, et il ne sera resté que ces caveaux, etc., à l'épreuve du temps, dont les habitans n'ont appliqué à leur usage que quelques-unes de ces

Digitized by Google

salles à piliers, auxquelles on aura fait des retranchemens, et dont on aura muré les communications. Une partie sert aujourd'hui de caves et de granges. Plus anciennement, beaucoup de métiers de tisserands y étaient établis; ils alimentaient un commerce considérable d'étoffes qui avaient pris le nom de *Draps de Provins*. Nous en parlerons ailleurs.

Nous pouvons dire, d'après ce que nous avons fait observer jusqu'ici, que l'origine et les premiers temps de l'histoire de Provins sont gravés sur ses débris et sur ce qui nous reste de ses anciennes constructions en caractères ineffaçables. Il nous sera facile, en continuant nos observations, d'ajouter de nouvelles preuves à ce que nous avons déjà dit.

Nous ferons remarquer qu'en général les habitations sont fort éloignées des fortifications. Dans cet espace vide, on ne voit point de ruines qui annonceraient d'anciennes bâtisses. Apparemment tout ce terrain vague et abandonné aujourd'hui à la culture était destiné à camper les troupes romaines qui se rassemblaient à Provins. Entre la porte de S.-Jean et celle de Jouy, le terrain est profondément sillonné, et la tradition lui donne le nom de Camp-de-César. Il résulte que Provins, comme ville habitée, n'était, sous les Romains et dans les premiers siècles de notre ère, d'aucune

importance, et que ces grandes fortifications n'étaient pas pour en défendre les habitans, puisque, comme nous l'avons dit, elles étaient très-reculées des habitations; mais que c'était une place forte, un grand camp qui était du plus grand intérêt sous les rapports militaires.

Aujourd'hui, dans ce qu'on appelle la ville haute, se trouvent naturellement compris le cloître de S.-Quiriace, le collége et les anciennes prisons; mais il me paraît certain que l'ancien Provins se terminait du côté de l'est à la grosse tour. En effet, il part de cette tour, à son midi, voyez page 9, un gros mur qui se liait aux grandes fortifications par la tournelle aux Anglais, près le pinacle, ou plutôt qui en faisait partie. (Voyez *Pinacle* dans les notes.) Il y a aujourd'hui une interruption dans cette partie, mais dans l'origine il y avait une porte ou poterne, sous le nom de porte Hodois, par laquelle on descendait à la prairie. (Voyez ci-dessus.)

De l'autre côté de la grosse tour et à son nord, sans contredit, il y avait de même un gros mur qui se joignait à la tour et fermait la place dans cette partie. Ce mur, au nord, ne se retrouve plus auprès de la tour; mais à une certaine distance : on en voit les débris en montant la rue du Murot, et près les Orphelines. Ce mur a été coupé en cet endroit, pour donner plus de largeur à la rue,

igitized by Google

lorsqu'on a, pour le même motif, abattu la porte qui se trouvait là, et qui s'appelait la Vieille-Porte. (Voyez ce nom dans les notes.) Ce mur coupé a neuf pieds d'épaisseur, et on voit qu'il se dirige directement sur la grosse tour; mais pourquoi ce mur ne se retrouve-t-il plus du côté de la tour, où il semble qu'il devait se lier? Voici sans doute ce qui en est la cause:

1° Dans des temps postérieurs, l'église collégiale de S.-Quiriace et le palais des Comtes ayant été bâtis à l'est de la grosse tour et en dehors de l'enceinte, on aura abattu une partie de ce gros mur, pour communiquer aisément de la ville au palais (cette rue s'appelle encore la rue du Palais), à l'église et avec les maisons canonicales; 2° on lit, dans l'histoire de Provins, que les Anglais qui en furent les maîtres, il y a quelques siècles, et pendant un certain temps, obligèrent les habitans de construire, à leurs frais, ce gros mur circulaire, cette ceinture dont la grosse tour se trouve enveloppée jusqu'à une certaine hauteur; c'est ce qu'on appelle le Pâté-aux-Anglais. Ce mur circulaire, qui peut avoir quarante toises de développement, et peut-être six toises de hauteur, a dû employer une grande quantité de matériaux, et il est naturel de croire qu'on en a pris une partie dans la longueur de ce mur qu'on avait sous la main et qui était devenu inutile. Ce mur fermait

Digitized by Google

donc l'ancien Provins au nord de la grosse tour ; il descendait sur la rue du Murot, où il se trouve coupé comme nous avons vu.

Il est bon de faire observer que de ce mur, et entre la rue du Murot et celle du Cloître, anciennement rue du Palais, il part, à angle droit, un autre mur qui, se détachant de l'enceinte de la place, se prolonge et se dirige en dehors au levant. Il soutient, en passant, les hautes terrasses du cloître, au nord. Ce mur d'embranchement est soutenu et fortifié par d'énormes piliers de chasse, et par une tournelle carrée qui prend le nom de Puits-Certain (voyez 3e prolongement). Après cette tournelle le mur se courbe un peu, comme le fait la colline; ensuite il se continue en ligne droite, et vient former le mur intérieur des anciennes prisons, en recevant une porte par où on descend du cloître, et qui s'appelait la Fausse-Porte.

On voit que la grosse tour avait sur ses flancs, au sud et au nord, un gros mur qui la partageait en deux, en sorte qu'une partie se trouvait en dedans de la place, et l'autre en dehors de la ligne des fortifications. Il s'en suit que tout le terrain à l'est de la tour, le cloître, l'église de S.-Quiriace et le collége ne faisaient pas partie de la place forte de Provins; nous en exceptons l'emplacement des anciennes prisons, sur lequel nous ver-

Digitized by Google

rons qu'était établi probablement un fort, lequel terminait le mur d'embranchement dont nous venons de parler.

La grosse tour était plus utile, et offrait bien plus de moyens de défense, étant placée sur la ligne des fortifications, que si elle se fût trouvée plus dans l'intérieur; ce qui serait arrivé, si le cloître et le terrain qu'occupe le collége eussent été une partie intégrante de la place; d'ailleurs le mur qui les entoure est trop faible, et on peut même dire qu'il est presque nul au midi du cloître, et c'est sans doute ce qui a donné lieu, il y a quelques siècles et dans le moyen âge, pour défendre cette partie, d'y construire une tour dite la Tour-de-Gannes, ou Tour-des-Maréchaux. (Voyez cette tour dans les notes.)

Les Romains ont pu faire quelques légers travaux pour disputer ce terrain extérieur, mais ils ne devaient pas y attacher une grande importance; car, quand l'ennemi, après avoir perdu beaucoup de monde, en gravissant la colline à cet endroit, s'en serait emparé, il n'en était pas plus avancé. Il se trouvait à découvert et arrêté tout court par la grosse tour, d'où il aurait facilement été écrasé par les machines de guerre et autres moyens de défense qu'elle pouvait contenir. Elle seule, appuyée sur les côtés, comme nous l'avons dit, par deux fortes murailles, suf-

Digitized by Google

fisait pour protéger cette partie de la haute ville, ayant ses caveaux, son puits, et, dans son intérieur, assez d'espace pour contenir beaucoup de soldats. Elle était à elle seule une forteresse, et pouvait soutenir un siége.

Ce terrain extérieur, à l'est de la grosse tour, assez étendu, et où se trouve le cloître, l'église et le collége, n'a pas été inutile aux Romains. Il a été visiblement aplani, et il est possible que ce fut dans l'intention d'y faire camper des troupes, quand la place n'était pas suffisante pour les contenir toutes. Cette situation présentait des avantages, et ce camp se trouvait suffisamment défendu par la grosse tour et par le fort que nous présumons avoir été construit dans la place qu'occupèrent les anciennes prisons. (Voyez ci-après.)

La grosse tour, travestie en clocher, avec sa toiture en tuiles et en pointe qui lui en donne tout l'extérieur, n'attire pas assez l'attention; mais, comme fort, comme construction romaine, elle mérite d'être connue dans ses détails.

Elle présente une forme carrée dont les angles sont coupés; ce qui lui donne huit pans. A chaque pan coupé se trouve une tourelle qui devient, à sa partie supérieure, une guérite : là, elle se trouve séparée de la tour; mais, à une certaine hauteur, elle s'y rattache par une arcade. Les murs ont

Digitized by Google

douze pieds d'épaisseur, et davantage dans la partie inférieure.

L'entrée, au rez-de-chaussée, dans le corps de la tour , n'existe que depuis un certain temps. On voit même qu'elle n'a été faite qu'à coups de marteau. On trouve, tout auprès de cette ouverture, les restes et le commencement de l'ancien escalier par lequel on montait dans l'intérieur de la tour , et la pièce du bas n'avait point d'issue au dehors.

Au-dessus de la salle basse dont nous venons de parler, il s'en trouve une autre de même largeur et de même hauteur, de laquelle on communique avec la pièce du bas par un escalier intérieur. Dans cette seconde salle il y a une large cheminée dont le dossier est concave. Le tuyau se perd dans la maçonnerie. La manière dont la voûte est supportée a paru, à des architectes, un chef-d'œuvre pour sa hardiesse. Autour de cette grande salle se trouvent, dans les murs et dans l'épaisseur des tournelles, une petite chambre à cheminée et plusieurs caveaux obscurs, bizarrement construits, qui semblent avoir été destinés à placer des prisonniers. Quelques-uns d'un rang distingué y ont été enfermés, il y a plusieurs siècles. On avait aussi établi une chapelle dédiée à Saint-Pancrace. Voici ce que rapporte Belfort, auteur des chroniques et annales de France, imprimées en

Digitized by Google

1579, f° 74 : « L'an 833 arriva la conspiration de
» trois enfans de l'empereur Louis-Débonnaire
» contre leur père; et Charles, son petit-fils, fut
» envoyé prisonnier à la tour du Châtel de Pro-
» vins-en-Brie; mais, l'année suivante, ce prince
» ayant été délivré par les Français, et restitué en
» son royaume et empire, Charles, son petit-
» fils, qui était toujours prisonnier à Provins, lui
» fut ramené. »

De la salle supérieure, dont nous venons de parler, on monte, par un escalier qui aboutit en dehors de la tour, sur un trottoir circulaire, muni d'un parapet, qui permet, à cette grande hauteur, d'en faire le tour à découvert, de communiquer avec les quatre guérites, et d'établir des machines de guerre contre des assaillans. N'eût-on, de ces parapets, fait tomber que de grosses pierres, on aurait écrasé ceux qui auraient tenté l'escalade ou la sape de cette forteresse.

De ce trottoir, on monte par quatre escaliers étroits, pris dans l'épaisseur des murs, à l'étage supérieur, où on a mis des cloches : on y remarque, à une certaine hauteur, des ouvertures larges et élevées; il y en a deux dans chaque pan du mur de la tour. Leurs jambages soutiennent la charpente de la toiture moderne. On a d'anciennes gravures de cette tour qui lui donnent encore un étage surmonté de créneaux, et qui, dans l'ori-

Digitized by Google

gine, se terminait par une calotte, sans doute de maçonnerie; ce qui était indispensable pour une tour dont la solidité annonçait l'intention qu'elle durât beaucoup de siècles.

Ce dernier étage, au-dessus des cloches du chapitre, et avant qu'on les y eût mises, s'appelait le Donjon. En 1571, se trouvant dans un état complet de ruines, on s'occupa de le rétablir en charpente. Il est dit, dans le devis qui en fut fait, » que les ouvrages, pour le donjon de la tour où » est la cloche de l'horloge et de la retraite de » la commune de la ville, s'élèveront à la somme » de 275 liv. 6 sous (somme assez considérable » alors); il faudra pour la charpente quatre pièces » de trente pieds, de treize à quatorze pouces de » gros, etc., etc.; huit milliers d'ardoises pour le » chapiteau du donjon, etc.» Toute la tour fut en même temps réparée, ainsi que l'escalier de pierres extérieur, dont on voit encore les restes, et qui servait à monter dans la tour.

Ce que j'ai appelé le trottoir est nommé dans le devis la terrasse; elle fut alors couverte par un toit, et il n'y pleuvait pas, comme il arrive aujourd'hui. On voit encore, à une certaine hauteur, des trous et des arrachemens de pierres dans le mur de la tour, où on avait apparemment posé les chevrons du toit; ce qui annonce que très-anciennement il n'y en avait pas.

Lorsque les chanoines, en 1691, obtinrent la permission de placer, dans la grosse tour, leurs cloches : quatre grosses et deux moyennes, la tour où elles étaient placées, et qui était dans l'endroit du cloître où est une croix de fer, tombant en ruines, ce fut une nécessité de détruire le donjon qui n'était plus assez spacieux, parce que, faisant retraite, son diamètre était moindre que celui de la tour. Les ouvertures que nous voyons aujourd'hui, au nombre de huit, pratiquées dans la partie du mur où sont les cloches, n'existaient pas dans cet état; anciennement c'étaient de simples créneaux. Elles n'ont été rabaissées, soit avec le ciseau ou la scie, que pour donner des issues au son des cloches. Je dois dire qu'à six pieds au-dessus de la voûte où sont les cloches le mur de la tour est coupé dans sa largeur. La partie coupée offre intérieurement un rebord ou chemin étroit qui règne dans tout le pourtour; en suivant ce chemin, on pouvait voir et découvrir, par les créneaux, tout ce qui se passait dans la campagne; mais, ces créneaux ayant été rabaissés jusqu'au niveau du chemin circulaire, il devient dangereux de se pencher pour voir au dehors, parce qu'il n'y a plus le mur d'appui. Lorsqu'il y avait un donjon, le chemin étroit n'en existait pas moins. Le petit escalier, de quatre ou cinq marches, qui monte sur le chemin circulaire, se voit encore.

Digitized by Google

La grosse tour était donc couronnée anciennement par des créneaux, comme le sont les anciens édifices militaires, et c'est ce que l'on remarque dans les gravures que l'on a de cette tour. Il est facile aussi de se convaincre, par l'inspection des petites tourelles dont nous avons parlé, qu'elles étaient également terminées par une plate-forme, avec des créneaux. Le manuscrit de M. Rivot fait mention de ces créneaux.

Les huit grandes ouvertures ôtent de la majesté à la tour, et font qu'elle ressemble moins à une forteresse qu'à un clocher. Cette tour, tronquée et abâtardie par sa couverture en pointe, a de plus perdu une grande partie de sa beauté et presque toute sa grâce. Elle est déparée aussi par la baraque que l'on a construite pour y loger le sonneur. Ce n'est donc plus que par cette description et les gravures anciennes qu'on peut connaître ce qu'était cette tour, sa belle construction et le génie de ses premiers constructeurs. Sa hauteur est actuellement de 135 à 140 pieds, en y comprenant le monticule sur lequel elle a été bâtie. Cette tour, telle qu'elle était anciennement et telle qu'on la voit aujourd'hui, ensemble sa coupe verticale, se trouvent gravées sur le plan de l'ancien Provins.

Le monticule est de forme ronde, et l'on monte de tous côtés pour arriver au mur extérieur de la tour. Il est possible que, de sa base, c'est-à-dire

Digitized by Google

du pavé de la rue dite rue du Palais, jusqu'au rez-de-chaussée de la grande salle basse de la tour, ce mamelon ait quinze pieds d'élévation. Il en avait, dans l'origine, sûrement davantage; mais, pour y construire la tour, on en aura rabaissé le sommet pour aplanir le terrain.

Près de la porte extérieure de la tour, la fondation se trouvant découverte et entamée assez profondément, il est aisé de reconnaître la nature du noyau de ce monticule. Il y a quelques années, j'ai fait remarquer à plusieurs personnes qu'on y distinguait encore une couche horizontale, mais légère, de marne. Actuellement, sur les bords apparens, elle est décomposée et se lève par feuillets. Dans cette couche marneuse, j'ai trouvé de ces spaths striés et en aiguilles, comme on en voit dans nos terres marneuses, et dont j'ai parlé dans la minéralogie de Provins.

C'est donc ce monticule qui a décidé l'emplacement pour la construction de la grosse tour, et qui aura déterminé à fixer, dans cet endroit, la ligne de fortifications du côté de l'est. On voit par l'heureux emploi de ce monticule, comme par tout ce que nous avons fait observer, combien le plan de l'ancien Provins a été réfléchi et sagement exécuté. Des ingénieurs en chef du gouvernement, attirés par la description de l'ancien Provins, en ont pris une connaissance détaillée,

Digitized by Google

et sont convenus qu'on ne pouvait choisir une situation plus heureuse pour une place forte, et que les travaux et les constructions ne pouvaient en être mieux co-ordonnés. Ils ont avoué, de plus, qu'il ne se trouvait pas en France, ni dans l'Europe, une si belle suite et de si beaux restes de fortifications antiques.

Avant d'arriver à la grosse tour, on trouve une porte pratiquée, à quelque distance, dans le gros mur, au sud de la tour, dit les Petits-Murs. Cette porte est prise au levant; mais cette entrée qui mène à la tour est moderne; elle n'a été faite que depuis que la tour a servi de clocher, et pour communiquer plus aisément de l'église aux cloches.

La porte de toute ancienneté existe encore; mais elle est à l'ouest de ce gros mur qui fermait Provins de ce côté. Il a neuf à dix pieds d'épaisseur. On entre dans ce mur; mais on ne le traverse pas : on trouve dans son épaisseur une allée, d'abord de trois pieds, et qui va en s'élargissant, comme fait le mur; puis un escalier toujours dans la longueur du mur, et qui aboutit en face de la tour. A droite, est un puits dont l'ouverture est fermée; à gauche, est le commencement de l'escalier dont nous avons parlé, et qui conduisait dans l'intérieur de la tour, au-dessus de la salle basse.

Digitized by Google

Je viens de dire qu'en entrant dans le mur, par l'ancienne porte et la moderne, on se trouve dans une allée voûtée qui monte à la tour; après un peu d'examen, je me suis aperçu que cette allée était une galerie bouchée, près la porte ancienne, et qu'elle se continuait dans le mur en descendant. On en voit à une certaine distance des vestiges; le reste n'offre plus que des ruines. Une galerie pratiquée dans l'épaisseur d'un mur de fortification peut être aussi un objet de réflexion, comme le sont tant d'autres parties de l'ancien Provins. Nous rappellerons que, dans la grosse tour, quatre escaliers sont pratiqués dans l'intérieur du mur.

Il faut remarquer, 1° l'épaisseur de ce gros mur où se trouve une galerie, et qui, d'un côté, se liait à la grosse tour, et du midi à la porte Hodois et à la tournelle aux Anglais, etc. Celui qui était au nord de la tour probablement avait la même épaisseur. Nous avons vu que, sur la rue montante, où il était coupé, il avait neuf pieds; 2° que la première entrée de la tour, et la seule jusqu'à ces derniers temps, était à l'ouest du mur, par conséquent dans l'intérieur de la place de Provins; qu'il n'y avait point de communication avec l'emplacement où est le cloître, etc; ce qui ne laisserait plus de doute sur ce que j'ai dit, que tout le terrain, à l'est de la grosse tour, ne faisait pas partie de l'ancien Provins.

Digitized by Google

Une preuve que, de tout temps, on n'a reconnu, pour la seule porte de la tour, que celle qui est à l'ouest, c'est que c'est à cette dernière, quoiqu'elle ne fût plus d'aucun usage, que, même jusqu'à l'époque de la révolution, les nouveaux possesseurs de fiefs et d'arrière-fiefs, dans toute l'étendue du domaine de Provins, étaient tenus de se présenter pour rendre la foi et hommage qu'ils devaient au roi, *à cause*, est-il dit, de sa grosse tour de Provins. Voici ce qui avait lieu alors : « Les nouveaux possesseurs se présentaient à » cette porte de l'ouest, avec l'épée et les éperons, » assistés de deux notaires et de deux témoins. » Ils s'agenouillaient, comme vassaux. On frap- » pait trois coups avec le heurtoir de la porte. Le » concierge de la tour paraissait sur le parapet. » On lui demandait si le roi étoit là, et, sur sa » réponse négative, on dressait un procès-ver- » bal; le vassal devait aussi baiser le heurtoir. » Madame la marquise de S.-Micaut, dans ces derniers temps, s'en dispensa en donnant six francs au concierge Mathieu.

Nous avons dit que la grosse tour terminait l'enceinte de l'ancien Provins du côté de l'est; une observation qui prouverait encore que ce terrain à l'est, et en dehors de la place, n'entrait pas dans le grand système des fortifications, c'est qu'on n'y voit point de ces travaux souterrains qui, dans

Digitized by Google

l'intérieur de la place, se communiquent et s'étendent à de grandes distances. Sur cette langue de terre à l'est, on aura construit, mais bien postérieurement aux grandes fortifications, l'église de S.-Quiriace qu'on croit avoir succédé à un temple d'une divinité celtique. Les comtes de Brie et Champagne, devenant maîtres de Provins, et voulant y faire leur résidence, auront bâti ensuite leur palais plus à l'est, et sur le sommet de la colline (nous avons dit qu'ils avaient d'abord habité le pinacle), et ils auront embrassé tout ce qui compose aujourd'hui le collége et les anciennes prisons.

Ces princes ne pouvaient, dans toute la ville haute, seule habitée alors, choisir un emplacement plus convenable. Il domine le bassin de la prairie; sa forme, demi-circulaire, fait face au midi; au levant et au nord elle offre une vue aussi agréable que variée. Le simple mur, qui entourait, au sud et à l'est, le palais des comtes, était d'une défense suffisante alors, où la guerre ne se faisait que de province à province, et ne pouvait être qu'une espèce de guerre civile.

C'est l'église collégiale de S.-Quiriace, à laquelle étaient attachés beaucoup de chanoines et autres gens d'église, qui a nécessité la construction des maisons qui forment ce qu'on appelle le Cloître, et que nous avons cru devoir distraire de l'ancien

Digitized by Google

Provins. Actuellement que le chapitre est détruit, ces maisons sont habitées par des gens aisés; mais, si ces maisons n'avaient pas existé, par l'obligation aux chanoines d'habiter près de la collégiale, on ne s'aviserait pas d'en construire aujourd'hui. Pourquoi cela? c'est que, comme je l'ai fait voir, l'emplacement de la haute ville, ne présentant que des inconvéniens et des privations de tous genres, ne convenait pas pour fonder une ville, surtout quand, sur le penchant de la colline et dans la prairie, on trouvait toutes les commodités de la vie. Nous avons dit que l'ancien Provins, par ses désavantages pour la vie privée, n'en était que plus propre à devenir un poste militaire très-important; ce qui paraît démontré.

Plus nous considérons ce terrain, en avant et au sud-est de la grosse tour, plus il nous paraît évident qu'il n'a pas fait partie de l'ancien Provins. Son enceinte s'arrondit; ce qui est en opposition avec la manière adoptée par les Romains, dans tout ce qui nous reste des grandes fortifications. Elles sont constamment établies sur des lignes droites, et les angles de retour, terminés par des tournelles, sont des angles droits ou obtus.

Nous avons vu, page 8, que, de la tournelle aux Pourceaux, il partait un long mur au sud, sur lequel était appuyé, dans son milieu, l'ancien couvent de S.-Jacques, et que ce mur se conti-

Digitized by Google

nuait jusqu'au pinacle, et ensuite à la tournelle qui en est proche; enfin, que là se trouvait, en retour, le mur qui va se joindre au midi de la grosse tour. Ce qu'il y a de remarquable, c'est cet autre long mur, situé au nord, dont nous avons parlé, page 11, lequel commence à la tournelle Fanneron, et, passant près de l'ancienne église de Notre-Dame, allait, sauf quelques interruptions, aboutir derrière les Orphelines, où se trouvait le mur en retour, de neuf pieds d'épaisseur, qui est dans l'alignement de la grosse tour. Ce long mur, disons-nous, avait, comme celui du midi, et, aussi dans son milieu, un établissement fortifié, qu'on appelle aujourd'hui le Bourg-Neuf.

Ces deux murs, dans leur longueur, sont dépourvus de tournelles, comme il s'en trouve aux autres murs des grandes fortifications; mais, environ dans leur milieu, il y a, dans le mur du midi, la ci-devant abbaye de S.-Jacques, et, dans celui du nord, le Bourg-Neuf.

Il n'est pas douteux que l'emplacement de Saint-Jacques ne fût, dans l'origine, un endroit très-fortifié, et que le lieu dit le Bourg-Neuf ne fût aussi un fort d'une certaine importance. Ainsi ces deux murs, nus dans tout le reste, étaient défendus par des forts qui se trouvaient au milieu de leur longueur. Il faut aussi observer que ces deux murs sont sur le haut de la colline, par consé-

Digitized by Google

quent ne nécessitent pas ces tournelles rapprochées, comme on en voit aux autres fortifications qui sont de niveau avec la plaine; et, pour chacun de ces deux murs, un fort placé au centre de la longueur suffisait à sa défense.

On ne peut ne pas être frappé de la ressemblance, de la régularité et de l'espèce de symétrie qu'on remarque dans ces deux longs murs, qui, partant d'un point éloigné, venaient se terminer à la même distance de la grosse tour; et, pour plus grande ressemblance, nous dirons que les deux forts, S.-Jacques et le Bourg-Neuf, sont appuyés tous deux, en dehors de la fortification, par une suite de piliers de chasse, et que ce sont les deux seuls endroits où il s'en trouve autant. Ce qu'il y a encore de bien remarquable, c'est que tous les deux ont quatre cents mètres de long, et, à cette occasion, nous ferons aussi observer que le mur, à l'ouest et dans lequel se trouve la porte de Saint-Jean, a également quatre cents mètres de longueur. Ces observations deviennent précieuses; elles confirment ce que nous avons vu, que Provins offre un ensemble de constructions exécutées sur un terrain neuf, et d'après un plan vaste et raisonné.

Ce qui prouve que S.-Jacques, dans l'origine, était un fort, ce sont ces grandes bâtisses souterraines qu'on y voyait encore il n'y a pas long-

Digitized by Google

temps, et avant qu'elles eussent été couvertes de ruines. Ce fort, par suite du temps, aura été détruit, au moins en partie, et employé à d'autres usages. Ainsi on sait que, bien avant l'établissement de l'abbaye de S.-Jacques, c'était là qu'était l'hôtel-dieu (et plus anciennement un hôpital de pèlerins); mais, comme cet endroit est très-éloigné des habitations; qu'il reçoit d'aplomb la chaleur brûlante du midi, on n'aurait pas adopté cette place, si on en eut eu le choix; et il est probable que, si on y a autrefois placé l'hôtel-dieu, c'est par économie, et parce qu'on y trouva des bâtisses toutes faites.

Je dois dire que, le long du mur de S.-Jacques, il y avait anciennement un grand fossé, qui était la continuation de ceux dont j'ai fait mention. L'abbaye de S.-Jacques tenait de la ville ce fossé à bail emphytéotique; il a été comblé, lorsqu'on a fait ces belles terrasses qui descendaient jusque sur la route de Paris, lesquelles, à leur tour, ont disparu, par suite de la révolution (1). Le reste de ce

(1) La maison conventuelle, d'une grande étendue et d'un bel aspect, dominait ces terrasses. Aujourd'hui tout cela ne présente plus que des ruines; elles font partie de la collection des vues lithographiées de Provins.

On a conservé le plan colorié d'après lequel ont été faites ces terrasses, qui, sans contredit, étaient le plus bel ornement de la ville.

Digitized by Google

fossé se retrouve encore ; il descend, en suivant le mur de prolongement (voyez plus bas), jusque près la porte de Paris.

Quant à l'autre long mur, sur lequel est établi le Bourg-Neuf, voici ce que j'en ai à dire : Ce mur qui commence à la tournelle Fanneron, et qui se continuait sans doute jusque dans l'enclos des Orphelines, est celui qui le plus a souffert de dégradations, parce qu'il a été bâti trop sur la pente de la colline. Les pluies et les autres accidens ont découvert et déraciné la fondation, au point qu'en 1770 trente toises de la longueur de ce mur, d'une épaisseur de six pieds, sur vingt pieds d'élévation, n'étant plus soutenues, se sont renversées la nuit : les débris sont restés sur place. Le bruit sourd et la commotion qui s'en sont suivis se sont fait sentir dans une partie de la ville haute, et l'on a cru, dans le voisinage, qu'un tremblement de terre avait lieu. Ce qui reste de ce mur, jusqu'auprès de la poterne du Bourg-Neuf, se trouve aussi miné. Il semble ne poser sur rien, et, d'un jour à l'autre, il peut également s'écrouler. On ne doit donc pas s'étonner s'il manque, en grande partie, peu après le Bourg-Neuf, et si l'angle et la tournelle, que nous croyons avoir été dans l'enclos des Orphelines, ne se retrouvent plus. Il faut aussi observer que la pente de la colline est plus escarpée dans cet endroit, et que le mur, conséquem-

ment, avait encore moins d'assiette que dans la partie où il s'est trouvé renversé depuis.

Si même on voit peu de vestiges de ce mur, voici ce qui peut en être la cause : l'église de Notre-Dame, qui était l'église paroissiale de la ville haute, était bâtie tout près de ce mur détruit. Elle se trouvait là très-éloignée des autres quartiers de la ville. Il fallait y descendre par une douzaine de marches. Il n'est pas probable qu'on l'ait placée aussi désavantageusement et d'une manière aussi peu commode, si des considérations particulières et d'économie n'eussent déterminé à choisir cet emplacement. Cette église était grande, avait deux bas-côtés, et elle était voûtée dans toute son étendue. Il faut aussi observer qu'elle a été consumée, en 1483, par le feu du ciel, et qu'elle a, en quelque façon, été rebâtie deux fois. Ce sont les pierres du mur détruit par le temps qui ont servi à bâtir l'église. On en aura hâté la destruction et la démolition jusque dans la maison des Orphelines ; mais il paraît que les fondations existent encore dans cette maison, et jusqu'à l'endroit où nous présumons que pouvait être la tournelle qui faisait l'angle, et d'où partait, en droite ligne, ce mur épais qui recevait la vieille porte (v. ci-après), lequel était dans la direction de la grosse tour, et dont la portion qu'on en voit, sur la rue du Murot, a neuf pieds d'épaisseur ; car, quand on tra-

Digitized by Google

vaille à la bêche dans le jardin des Orphelines, on trouve que, daus la direction du mur des fortifications, la terre a peu de profondeur, et qu'on est arrêté par de la maçonnerie.

J'ajouterai que l'église de S.-Thibaut se trouvait à la proximité de la maison des Orphelines et du mur détruit. Cette église avait une haute tour carrée et deux bas-côtés. Il est très-vraisemblable qu'on se sera servi, pour la bâtir, des matériaux du long mur détruit, même des pierres de la tournelle et de la portion du mur de neuf pieds qui devait exister dans l'enclos des Orphelines. Ce sont sans doute ces matériaux, qu'on avait sous la main, qui ont déterminé, comme pour l'église de Notre-Dame, à construire une église dans cet endroit. On voit encore qu'elle était bâtie de toutes pièces et avec des pierres de démolition. Les piliers étaient faits avec des moëlons et du ciment. Les ruines de cette église se voient dans la collection des vues lithographiées.

Le Bourg-Neuf qui occupe le long mur du nord présente un grand développement de fortifications antiques, très-intéressantes par leurs formes variées, leur solidité et leur position sur une suite de rochers escarpés. Cet établissement militaire, très-étendu, offre, dans son milieu, un grand carré de maçonnerie qui sort de l'alignement du mur des fortifications. Cette partie saillante, qui

forme une terrasse très-élevée, est soutenue par un mur épaulé par sept gros piliers en arcs-boutans, et se termine, à sa partie supérieure, par un mur d'appui ou parapet régnant le long de cette terrasse qui peut avoir cent vingt pieds de longueur. Cette terrasse a vue sur la gorge d'où sort la rivière Durtein. En arrière de cette terrasse, il se trouve des restes d'anciennes constructions; et, plus dans l'intérieur, à une certaine distance de la terrasse, on voit un puits en partie comblé, et, plus loin, des ruines avec des entrées de caveaux murés qui ont fait partie du Bourg-Neuf. Aujourd'hui cet espace se trouve coupé par un chemin qui le traverse. Plus près de la terrasse, et à sa droite, est un caveau peu profond, avec un bassin qui reçoit une belle source, et un autre caveau qui se partage en plusieurs autres, dont un, dit-on, s'étend au loin et sous la grande place. A gauche de la terrasse, il y a encore un puits et des bâtisses importantes.

Non-seulement ce qu'on appelle aujourd'hui le Bourg-Neuf, mais les fortifications qui sont sur ses flancs et qui en dépendent, méritent une attention particulière. Ce sont des constructions très-massives et irrégulières. On y remarque des angles saillants, des formes rondes, de gros piliers, etc.: on donnera à tout cela le nom que l'on voudra, comme ceux de bastion, d'ouvrages à cornes. Le

Digitized by Google

tout est appuyé sur des rochers à pic, et s'étendant depuis une poterne, dont les jambages sont très-solidement appuyés, jusqu'au chemin des Roches, près l'ancienne église de Notre-Dame, dans une étendue de cinquante toises. Des escarpemens et des broussailles en dehors en rendent l'abord difficile. Cette belle partie de nos fortifications semble n'avoir jamais été connue. Tous les mémoires sur Provins ne parlent du Bourg-Neuf que comme ayant été autrefois le marché aux toiles : *Allodium telarum*. Le dessin qu'en ont fait MM. les artistes de Paris, et qui se trouve dans la collection des vues de Provins lithographiées, offre une perspective très-pittoresque.

Nous avons fait observer que l'enceinte de l'ancien Provins, ou son périmètre, présentait constamment des lignes droites qui se coupaient par des angles droits ou obtus, à chacun desquels se trouve une tournelle qui sort, en grande partie, hors de la fortification. Cette ville antique, ainsi qu'elle se trouve circonscrite, offre donc un polygone, dont les irrégularités ont été nécessitées par les contours de la colline; car, où l'on n'a pas été gêné, on a observé constamment des angles droits. Ce qu'il est très à propos d'observer, c'est qu'on retrouve cette même distribution et cette régularité dans l'intérieur de la ville.

La place principale, et la seule, malgré les chan-

Digitized by Google

gemens qu'elle a dû éprouver dans une succession de tant de siècles, présente encore un carré très-spacieux (1); de plus, les rues, et les ruelles qui probablement étaient anciennement des rues, et les masses de maisons, offrent, en général, des carrés ou îlots; c'est ce que les géomètres, employés au cadastre, ont observé, et ce qu'on peut vérifier sur les plans qu'ils ont faits de la ville haute.

Tout cela vient à l'appui de ce que j'ai dit de l'origine et des fondateurs de Provins. Ces terrains, coupés carrément dans l'intérieur, prouvent que les fortifications ont précédé les habitations, ou se sont faites en même temps; que tout a été exécuté sur un même plan, et que cette place de guerre était aussi un grand camp; car les Romains observaient des formes régulières et carrées dans l'établissement et les distributions intérieures de leurs camps.

Après avoir fait connaître l'enceinte fortifiée de l'ancien Provins, et tout ce que l'intérieur de cette place contenait de remarquable, il semble que nous n'aurions plus rien à en dire; mais notre tâche n'est pas finie.

Il nous reste à parler d'abord de deux murailles très-épaisses, appuyées de tours, lesquelles se dé-

(1) La vue de cette place se trouve dans la collection des vues lythographiées de Provins.

Digitized by Google

tachent en ligne droite des anciennes fortifications, et se prolongent, comme deux ailes, en dehors de la place. L'une de ces deux murailles fortifiées part de la tournelle Fanneron, et l'autre de la tournelle du Luxembourg, près le pinacle. Ces deux gros murs, encore assez bien conservés, et d'une solidité remarquable, descendent en ligne droite: le premier, jusqu'à la rivière Durtein, et, le second, jusqu'à la porte et au chemin de Paris. On voit, par leur solide construction, qu'ils sont de même origine que les anciennes fortifications dans lesquelles ils se trouvent enclavés; et, ce qui le prouve, c'est qu'ils ont, à une certaine hauteur, le chemin de ronde dont nous avons parlé, page 4, et qu'on voit à la tournelle Fanneron, à une certaine élévation, une porte en pierres de taille, par laquelle on descendait de la tournelle à ce chemin de ronde. Nous ferons la même observation au prolongement du midi. Le mur de prolongement, qui sort de la tournelle Fanneron, est curieux à voir en dehors. (On a aussi lithographié la vue de cette tournelle.) Deux petites tourelles sortent du mur à une certaine hauteur, et sont portées sur un cul-de-lampe soutenu par un pilier de chasse très-bien conservé, ainsi que le corps de la tourelle, sauf sa partie supérieure qui n'existe plus. L'entrée de ces tourelles, ou guérites, était sur le chemin de ronde. Les grosses tournelles, qui

se trouvent en descendant, sont prises en dehors du mur. La tournelle du Trou-au-Chat est remarquable par l'épaisseur de son mur, qui a sept pieds, et par sa hauteur, quoiqu'elle vienne d'être rabaissée de plus d'une toise, parce que sa partie supérieure menaçait ruines. Vue en dehors de la fortification, elle est encore d'une grande élévation; elle fait partie des monumens de Provins lithographiés.

Au-dessous de cette tournelle, il s'en trouve une autre qui a été abattue presqu'au niveau de la terrasse du rempart. Plus loin, le mur a été coupé et a subi de grandes dégradations jusque près d'une tournelle tronquée que baigne l'eau de la rivière Durtein. Sur les fondations de ce mur détruit, on a élevé un simple mur, peu solide. On croit que les pierres de l'ancien mur, celles de la tournelle tronquée, celles de la tournelle rabaissée au niveau de la terre; enfin, les paremens du gros mur, jusqu'à la tournelle du Trou-au-Chat, ont été employées à la construction des murs du rempart, et pour d'autres usages.

La tournelle tronquée, dont nous venons de parler, avait donc probablement la même hauteur que les autres qui se trouvent au-dessus. Il n'en existe plus que la partie inférieure; elle présente un espace circulaire voûté, ayant son entrée au midi, et en dehors de la ville deux sorties

Digitized by Google

au nord, donnant sur la prairie. (L'ouverture en dedans vient d'être murée ; c'était, à ce qu'il paraît, un corps de garde.)

Voyons l'autre prolongement du côté du midi, lequel descend en ligne droite, comme nous l'avons dit, depuis la tournelle du Luxembourg ou des Anglais, jusqu'à la porte de Paris. Cette tournelle n'a cessé d'être habitée que depuis quelques années. Elle est, comme les autres, d'une bâtisse très-solide. Le haut mur qui la porte prend sa naissance dans le fossé. L'entrée qui mène à cette tour présentait d'abord une terrasse avec des parapets. Le propriétaire actuel, à qui appartient aussi l'abbaye de S.-Jacques, ayant voulu se faire un passage de voiture pour communiquer avec le chemin de S.-Nicolas, a abattu le mur de terrasse et le parapet, ou plutôt il en a arraché les pierres: on a aussi dégradé la tournelle, dont on a crevé la voûte, et cette tournelle, que les siècles avaient respectée, vient d'être mise dans le plus grand état de délabrement. Le pinacle, dont anciennement elle faisait partie, vient d'éprouver le même sort; encore habité, il y a peu d'années, de même que l'était la tournelle du Luxembourg, il ne présente plus que des ruines hideuses. Un génie destructeur semble planer sur notre ville, et accuser la faux du temps d'impuissance ou de trop de lenteur : ne pouvant lui dérober ses victimes, gra-

vons-en le souvenir dans la mémoire de nos descendans.

On voit, à une hauteur moyenne, dans la tournelle du Luxembourg, une porte en pierres de taille, ainsi que nous l'avons fait remarquer à la tournelle Fanneron. Comme à cette dernière, la porte conduit à un chemin de ronde qui descend à une tour carrée, et qui suit le mur jusqu'à la porte de Paris. On voit que ce prolongement ainsi que celui du nord ont tous deux été construits en même temps que les grandes fortifications, et qu'ils en sont un appendice.

Dans la partie basse de la tour carrée dont nous parlons, il y a une porte par laquelle on traverse le mur, au pied duquel se trouve en dehors une source abondante. Autrefois elle formait un petit étang qu'on a empoissonné; aujourd'hui elle est reçue dans un grand bassin, dont l'eau surabondante s'écoule sous une arche qui traverse le chemin de Paris. Cette source s'appelait la fontaine du Bourreau, et la tour carrée, la maison du Bourreau, parce qu'autrefois elle était habitée par le bourreau qui n'avait pas droit d'avoir une habitation dans la ville. Cette fontaine qui, comme je le dirai, n'a pas été inutile aux Romains, devait, de leur temps, donner beaucoup plus d'eau. On sait que les sources vont toujours en diminuant; nous en voyons même se tarir.

Digitized by Google

Les deux prolongemens dont nous parlons méritent une attention toute particulière. Que signifient-ils, peut-on se demander? Leurs murs défendus par des tournelles de cinq à six pieds d'épaisseur, de larges fossés qui sont encore très-apparens (celui de la porte de Paris a été en partie comblé et planté d'arbres depuis quelques années), ne renferment rien, semblent ne rien protéger, ne conduire à rien, et n'avoir aucun objet. A quelle intention ont-ils été construits? que se proposait-on? quel service pouvait-on en tirer? Voilà le problème qui me reste à résoudre. Ces questions sont neuves, et personne ne s'en est jamais occupé. Je les propose à ceux qui sont d'une autre opinion que la mienne sur Provins-*Agendicum*, et je les engage d'y répondre plus heureusement que je ne vais faire.

Ces deux prolongemens, lorsque l'idée tardive (à soixante-douze ans) m'est venue d'étudier nos ruines, m'ont d'abord embarrassé, et ont été assez long-temps l'objet de mes méditations; mais, en repassant ce que j'ai dit de Provins, et des vues que se proposaient ses fondateurs dans les constructions qui subsistent, j'ai vu que ces deux murs isolés entraient dans le plan général, et en faisaient même une partie essentielle. Ces deux appendices, qui, au premier abord, paraissent un

Digitized by Google

hors-d'œuvre, vont singulièrement appuyer ce que j'ai dit jusqu'ici.

Il y a toujours des saisons et souvent des années où les puits et les citernes de la ville haute ne suffisent pas pour les besoins du petit nombre d'habitans qui s'y trouvent aujourd'hui. On est forcé de faire descendre les bestiaux et les chevaux du labourage à la rivière, et, dans tous les temps on est obligé d'y venir laver le linge; mais, Provins, pendant la guerre des Gaules, étant une place forte, un camp où 36,000 hommes hivernèrent à la fois, avec tous les suivans de l'armée, étant un dépôt de vivres, et, par conséquent, renfermant habituellement une grande quantité d'hommes, de chevaux et de bestiaux, on voit qu'il était impossible de ne pas descendre sans cesse la colline pour faire pâturer et abreuver les chevaux et les bestiaux, pour faire du fourrage dans la prairie, et se procurer du bois de chauffage et de charpente dans la forêt qui couvrait le vallon.

Mais, au milieu d'un pays ennemi, continuellement harcelé par une population guerrière et insoumise, sur les confins du Sénonais, toujours en guerre et en révolte contre César, il fallait protéger la descente, et surtout le retour des hommes, des chevaux et des troupeaux, qui, répandus dans la prairie, ou s'abreuvant à la rivière, pouvaient être facilement enlevés par un coup de

main ; il fallait donc pouvoir communiquer sans danger avec la rivière et la prairie. Nous avons dit que l'emplacement de la basse ville était anciennement couvert de bois, ce qui pouvait faciliter l'approche de l'ennemi, et favoriser ses entreprises; mais les deux prolongemens fortifiés, et un troisième dont nous parlerons, paraient à tout, et devaient assurer les communications.

Ce qui prouve la nécessité de ces prolongemens, c'est ce qui est rapporté dans l'histoire du Sénonais. Voici ce qu'on lit dans l'almanach de Sens, pour l'année 1821 : « Le Sénonais Drapès, à la » tête d'une troupe qu'il avait formée, avait sou- » vent enlevé les bagages et les convois des Ro- » mains ; » cela nous prouve encore qu'Agendicum n'était pas Sens, et que cette troupe de Drapès rôdait autour de Provins-*Agendicum*.

C'étaient donc de puissans motifs pour César d'ajouter à son *Agendicum* les prolongemens dont nous parlons. Qu'on me dise à quoi ils auraient servi, si des rois de France, ou autres, avaient, comme quelques-uns le disent, bâti l'ancien Provins? A chaque pas qu'on fait, on voit qu'il faut convenir que cette place est l'*Agendicum*, et qu'elle fut construite par César, qui n'épargna rien pour la rendre propre à ses grands desseins, et inaccessible à ses ennemis.

La source, que nous avons nommée la Fontaine

Digitized by Google

du Bourreau, rendait le même service que la rivière, dans la partie du midi. La rivière étant très-éloignée de ce côté, les Romains n'eurent garde de négliger cette fontaine dont ils pouvaient tirer tant d'avantages, l'eau leur étant si nécessaire, comme nous l'avons fait voir : disons mieux, cette source très-abondante leur était encore plus précieuse, sous certains rapports, que la rivière; car cette fontaine est à l'abri des inondations, et l'eau en est toujours claire; ce qui n'arrive pas toujours à celle de la rivière dont le moindre orage, ou une pluie de courte durée, rend l'eau très-bourbeuse.

Il me semble aussi très-probable que les Romains avaient, près de cette fontaine et surtout sur la rivière, des ateliers. La consommation très-considérable des bestiaux par les armées, la grande quantité de chevaux que la mort enlevait dans les combats, leur donnaient beaucoup de peaux. Ils devaient donc chercher à en tirer parti, ayant des besoins si pressans de cuirs pour les hommes, et surtout pour le service de la cavalerie, les harnais des voitures de transport, etc. (1). On voit combien ces deux

(1) L'eau de la rivière Durtein est reconnue propre à donner plus de qualité aux cuirs que les eaux des autres rivières. Voyez la minéralogie de Provins.

Digitized by Google

prolongemens étaient utiles sous ce dernier rapport, et pour protéger ces établissemens ; aussi ces prolongemens étaient bâtis à l'instar des grandes fortifications ,et, comme ces dernières, défendus par un large fossé.

Je suis même très-disposé à croire, ou plutôt il est indubitable que c'est, d'un côté, cette fontaine, et de l'autre, l'avantage d'une rivière également au pied de la colline, qui déterminèrent les Romains à adopter le plateau de la ville haute pour accomplir leurs desseins, et bâtir une forteresse dans un endroit aussi élevé.

Nous avons vu qu'attenant la tournelle Fanneron il y avait une porte ou poterne appelée la porte des Vieux-Murs. (Cela me donne occasion de faire une remarque : si nos anciens manuscrits nommaient, il y a 7 ou 800 ans, cette porte la porte des *Vieux-Murs* ; la construction de ces derniers peut donc remonter à César.) De cette porte, on descend le long du mur de prolongement jusqu'à la rivière ; de l'autre côté, au midi et le long du mur qui communique à la fontaine, il y a aussi un chemin qui se continue jusqu'à cette fontaine, et, pour y arriver, il y avait, près la tournelle du Luxembourg, également une porte ou poterne qui s'est appelée la porte Hodois, d'où partait le chemin qui descend à la fontaine. On voit, dans ces dispositions, comme nous l'avons fait remarquer

ailleurs dans toutes nos constructions, une sorte de symétrie et un plan régulier.

Les deux murailles fortifiées, dont nous venons de faire connaître l'objet et l'utilité, sont très-éloignées l'une de l'autre, et la pente des deux chemins est trop rapide pour les voitures ; il se trouve entre elles un fort long espace. Au milieu de ce grand intervalle, les Romains ont encore pratiqué une descente à la rivière et à la prairie; mais par une pente plus douce, pour l'usage des voitures. C'est actuellement la longue rue montante de la ville basse à la ville haute (la rue du Murot). C'était un troisième moyen de communiquer à la rivière, à la prairie et avec les bois qui en faisaient partie, et dont les Romains avaient sans doute le plus grand besoin. Il était le plus facile, le plus utile, et le seul pratiqué pour les charrois. On voit qu'on en a adouci la pente, en la prenant depuis l'église de S.-Thibaut. Il aboutit au coude que fait la rivière au Pont-au-Poisson qui est l'endroit où elle va s'éloigner de la colline.

Ce principal chemin en reçoit un autre beaucoup moindre; c'est le chemin des Écoles, qui descend du cloître, en suivant le mur extérieur des prisons. Ces deux chemins si importans, surtout le premier, ne devaient pas rester sans défense, et c'est aussi à quoi les Romains ont pourvu, et

Digitized by Google

d'une manière plus particulière encore, comme on va le voir.

Nous avons dit qu'au-dessus du mur de neuf pieds d'épaisseur (voyez ci-après), abattu près des Orphelines, et se dirigeant sur la grosse tour, commençait un mur d'embranchement sur lequel est appuyé la tour carrée du puits certain. Ce mur, comme les deux autres dont nous avons parlé, s'écarte de la place. C'est un troisième prolongement qui avait les mêmes destinations que les deux autres; il servait à protéger le chemin qui, par sa pente plus douce, descend à la rivière.

Ce mur n'était pas moins fortifié que les deux autres prolongemens, s'il ne l'était davantage; son genre de défense est curieux et très-remarquable. A quelque distance du mur de la vieille porte (voyez plus bas), en descendant la rue du Murot, on voit, sur ce mur de prolongement, une bâtisse antique et très-élevée, qu'on appelle le Haut-Pignon, et qui anciennement était devenue l'hôtel des Brebans (v. dans les notes, Brebans). Depuis ce grand pignon jusqu'au puits Certain, ce mur qui soutient une haute masse de terre est épaulé par d'énormes piliers de chasse de quatorze à quinze pieds d'épaisseur sur dix-huit pieds d'empatement en dehors, et à partir de la rue ils paraissent avoir cinquante pieds de hauteur. Un d'eux porte de plus une espèce de donjon habité

Digitized by Google

Le puits Certain, qui est proche, est aussi pour ce mur un pilier de chasse, ou en tient lieu. Cette masse de construction était probablement un fort qui, par suite, est devenu l'hôtel des Brebans.

On est étonné de travaux aussi considérables à la partie du nord du cloître, tandis qu'au midi le mur est presque nu; ce qui ne prouve que mieux que ce prolongement si fortifié, et près de la vieille porte, n'avait pour destination que de défendre l'entrée de la place de ce côté, et d'assurer puissamment ses communications avec le bas de la colline, les bois et la prairie. C'est sans doute parce qu'ils sont masqués par des maisons qui bordent la rue, que ces hauts piliers de chasse ne sont pas connus. Ce mur qu'ils appuient est bâti sur une continuité de rochers, ce qui fait qu'ils n'observent pas tout-à-fait la ligne droite, comme le font ceux des deux autres prolongemens.

Après le puits Certain, où se trouvent quelques ruines, le mur dont nous parlons soutient le terrain au nord du cloître; il paraît qu'il a été coupé dans sa hauteur; il est soutenu par un contre-mur qui forme une large terrasse. Ce mur allait se rattacher à celui des prisons, près desquelles il se trouve interrompu aujourd'hui. Il y avait à cet endroit une poterne nommée la Fausse-Porte, et c'est là qu'est le chemin qui descend du cloître, dit le chemin des Écoles. L'abbé d'Aligre

Digitized by Google

fit abattre cette porte en 1678, et se servit des pierres pour construire le bâtiment de sa bibliothèque qu'il rendit publique. Il y a une soixantaine d'années, lorsqu'on a fait en pierres debout la petite chaussée descendante, on a arraché un reste de cette porte qui traversait le mur actuel des prisons et se continuait dans leur intérieur. Il soutenait en passant les chambres hautes des prisonniers, et allait se terminer sur le terrain du collége, où l'on voit encore de gros murs en ruines, lesquels sont dans l'alignement du mur de la fausse porte. Voilà le vrai mur de prolongement des anciennes fortifications. Le mur en avant, qu'on voit le long du chemin des Écoles, est moderne; sa bâtisse le prouve. Il était séparé de quelques toises de l'ancien mur qui portait les chambres des prisons, et il n'avait été construit postérieurement que pour maintenir plus sûrement les prisonniers, en présentant un obstacle de plus à leur évasion. L'intervalle entre les deux murs était profond; mais il a été rempli par les démolitions des prisons, et celles du mur en avant, que l'on a rabaissé de plusieurs pieds.

C'était sur le mur de prolongement, et particulièrement où sont les murs en ruines, qu'était probablement construit un fort qui dominait la colline, et protégeait la descente dans la prairie et les bois qui s'y trouvaient. Peut-être les caveaux

Digitized by Google

souterrains, qui, de notre temps encore, renfermaient des prisonniers, avaient-ils la même destination sous les comtes, et même du temps des Romains. Ces murs en ruines, par leur épaisseur et leur forme, n'ont pu appartenir au palais des comtes, et avoir été bâtis par eux. Quelle différence dans leur construction, et celle du bâtiment qui existe aujourd'hui, et qui indubitablement était leur palais.

Les annales de Provins disent que l'emplacement des prisons faisait autrefois partie du palais des comtes, et que c'était là où étaient leurs cuisines. Les chambres au-dessus, où ont été depuis les prisonniers, étaient probablement le logement des officiers des comtes et de leur nombreuse suite; car, dans les démolitions qui ont eu lieu, il y a une quinzaine d'années, on voyait dans ces chambres des restes de peintures sur les murs. Quant aux souterrains, ils n'ont pu servir de caves, comme on semble le croire. Leur forme et celle des escaliers pour y descendre annonçaient qu'ils ne pouvaient servir à des usages domestiques : c'étaient des cachots. Une preuve que l'extrémité de ce mur de prolongement était un fort habité, c'est qu'on voit, dans ces murs en ruines, deux croisées d'un goût antique, et des restes de poutres brûlées. Peut-être du tems des comtes ce fort existait-il encore, et aura été détruit par un incendie. Ce

Digitized by Google

qui me ferait croire que, dans tout cet espace que renfermaient les prisons, il y avait de grandes fortifications ; enfin, un fort, c'est qu'à l'angle du mur, pour arriver au collége, il y a une tournelle ronde, comme nous avons vu qu'étaient terminés tous les angles des murs des constructions romaines.

Indépendamment des deux prolongemens dont nous avons parlé d'abord, il y en avait donc un troisième, et c'est ce dernier ; tous les trois sortent en ligne droite des fortifications. Deux, à de grandes distances l'un de l'autre, descendent jusqu'à la prairie ; le troisième, entre ces deux premiers, et à peu près à égale distance, se soutient au niveau de la ville haute ; il ne descend pas à la prairie, mais il se terminait par un fort qui la dominait.

Après ce fort, le mur qui embrasse le terrain du collége n'est qu'un mur de terrasse ordinaire, uniquement pour soutenir les terres du jardin des comtes. Il en est de même des murs au midi du cloître, qui ont été bâtis par des particuliers à qui appartenaient les maisons ; aussi sont-ils de peu de défense : c'est probablement ce qui a déterminé, dans le moyen âge, d'élever dans cette partie une tour. (Voyez la tour de Gannes ou des Maréchaux, dans les notes).

Cette principale descente de la ville haute, dont

la pente a été prise de l'église de S.-Thibaut, non-seulement était défendue par les bâtisses près le puits Certain, et par le fort qui terminait le troisième prolongement, mais, au nord de ce chemin de descente qui a pris le nom de rue du Murot, on voit, à de certaines distances, des maisons sous lesquelles il existe des fondations importantes, des caveaux éclairés par des soupiraux, et dont les murs très-épais sont de la plus grande solidité. Je citerai une maison ou plutôt une bicoque au coin d'une ruelle au-dessus des Jacobins, connue anciennement sous le nom de rue des Froids-Manteaux. Sous cette maison qui paraît être une dépendance et avoir fait partie de l'hôtel de Lalan, il y a deux caveaux l'un sur l'autre, dans l'un desquels se trouve un puits, et, comme dans l'intérieur de l'ancien Provins, un souterrain; il passe sous la rue et se prolonge très-loin. On voit, à la solidité, à l'épaisseur, à la forme et à l'état brut de la maçonnerie, que ces constructions ne sont pas l'ouvrage des particuliers. Il existait probablement là un poste militaire fortifié. La grande maison à côté, l'hôtel de Lalan, renferme aussi de beaux caveaux. Il y a, au nord de cette maison, une large terrasse dont les murs très-épais sont en ruines. On voit encore, en descendant la rue du Murot, d'autres maisons sous lesquelles se trouvent de grandes constructions; peut-être étaient-ce des portes

Digitized by Google

qui défendaient l'approche de la place, et protégeaient la circulation et les rapports journaliers et continuels avec la prairie.

En résumé, l'ancien Provins était, dans l'origine, non une ville, mais une place forte très-importante, projetée, fondée et bâtie sur un grand plan, par les Romains, dans la guerre des Gaules.

L'emplacement choisi et aplani s'avance sur la crête d'une colline très-élevée. Dans la profondeur du terrain se trouvent pratiquées beaucoup de longues galeries et de salles soutenues par des piliers. Son enceinte, qui n'est qu'une suite de fortifications, offre un polygone irrégulier, dont tous les angles sont terminés par des tours. Une, entr'autres, à laquelle on donne le nom de Grosse-Tour et de Tour-le-Roi, d'une grande étendue, d'une forme remarquable, mérite de fixer l'attention. En avant et en dehors de la place se trouvent, à quelques distances l'un de l'autre, trois longs murs fortifiés, ou appendices, qui tiennent au corps de la place, mais qui s'en détachent en ligne droite, pour se diriger sur la prairie et en assurer la descente et le retour.

Après la conquête des Gaules, l'ancien Provins était une ville toute romaine, dans laquelle se mêlèrent et se fondirent successivement des Gaulois et des Francs; mais ce fut d'abord une colo-

nie romaine au milieu de la Gaule. De vastes ruines, une continuité non interrompue de grandes constructions, des souterrains qui se communiquent et se dirigent dans tous les sens, donnent lieu de croire que Provins est l'unique de cette espèce sur le sol de la France. C'est ce que nombre d'étrangers voyageurs attestent aujourd'hui. Ils ajoutent même qu'il n'existe, en ce genre, rien de pareil en Europe.

Quelqu'idée colossale qu'on se fasse de la grandeur et de la puissance romaine, quelque prévenu qu'on soit que ce peuple cherchait à imprimer à ses constructions le cachet de l'immortalité, encore se sent-on frappé d'étonnement à la vue de ces travaux immenses, impérissables et sagement ordonnés, que présente l'enceinte et l'intérieur de l'ancien Provins; ce qui n'empêche pas quelques esprits superficiels, et qui ne sont pas susceptibles de méditations, de dire que c'est l'ouvrage de quelques rois de France, même de quelques comtes de Champagne et de Brie; ce qui est le comble de la maladresse.

J'ai suffisamment fait voir que des constructions aussi immenses n'ont pu être faites, ni sous Clovis, ni sous Charlemagne, parce que 1° l'histoire n'en parle pas, et qu'elle nous donne des détails de choses infiniment moins importantes pendant ces deux règnes; 2° parce que l'état de leurs

Digitized by Google

finances était loin de le leur permettre; 3° parce que, de leur temps, la très-grande partie des villes de France, considérables pour leur population, leur commerce, leurs richesses, et même Paris, restaient sans défense, et pouvaient devenir la proie du premier parti ennemi qui se présentait; 4° parce que ces deux monarques ont toujours fait des guerres offensives, heureuses et loin de leurs frontières, et que rien ne pouvait les obliger de construire au centre de leur empire, et avec des frais énormes, une place forte qui n'aurait eu aucun objet; 5° parce que l'ancien Provins annonce, dans toutes ses parties, une forteresse construite par un conquérant sage, habile et prévoyant, dans l'intention seulement de se soutenir pendant une longue guerre en pays ennemi, et d'en faire une place inexpugnable et purement militaire. Ce qui le prouve, c'est qu'elle est bâtie sur une colline escarpée, abordable par un seul côté, et qu'elle ne présente qu'un camp vaste, et l'on peut dire l'unique de cette espèce; c'est qu'elle ne communiquait à rien; qu'elle ne pouvait être un lieu de passage et de commerce, puisqu'elle est établie sur une hauteur qui n'avait pas d'issue; ce sont encore ces caveaux, ces galeries souterraines, ces trois prolongemens en dehors de la place, et extrêmement fortifiés, qui n'ont pu avoir d'autre objet que de descendre

Digitized by Google

en sûreté à une rivière, à une source abondante, et à une prairie en partie couverte de bois; précautions et genre de constructions qu'on ne peut, par aucun motif attribuer aux rois de France, mais, comme nous le répétons, à un conquérant, qui, entouré d'ennemis sans cesse renaissans, voulait avoir un point d'appui formidable, soit pour faciliter ses conquêtes, soit pour se mettre à l'abri des coups de la fortune, et se prémunir contre les chances de la guerre. Aussi voit-on qu'*Agendicum* a toujours été une grande ressource pour César, et qu'il ne dit nulle part que cette place ait seulement été menacée par les Gaulois.

Ce serait abuser de la patience de nos lecteurs, et peut-être les offenser, que de croire nécessaire de leur rappeler les preuves que ce ne peut être aux comtes que l'on peut attribuer les constructions de l'ancien Provins.

Mais ce qui peut exciter la surprise, c'est que cette place forte soit restée comme inconnue jusqu'ici, et qu'il faille aujourd'hui la tirer de l'oubli, elle qui, de tous les temps, devait fournir à l'histoire plusieurs pages d'un grand intérêt.

Ce que nous avons dit pourrait ne laisser aucun doute sur l'ancienneté, la fondation et les auteurs de Provins; mais les savans, les antiquaires, les géographes, et les personnes qui s'intéressent à la question, seront bien aises que les commentaires

Digitized by Google

de César et les itinéraires romains se trouvent en rapport avec les faits matériels que nous avons exposés dans de longs détails, avec les conséquences que nous en avons tirées, et justifient pleinement l'opinion que nous avons émise, qu'Agendicum était Provins ; c'est ce qui nous a déterminé à donner la dissertation suivante sous le titre d'*Agendicum*.

SECONDE PARTIE.

SUITE DE L'ANCIEN PROVINS.

AGENDICUM.

*L'*AGENDICUM *des commentaires de César est l'ancien* PROVINS, *et non pas* SENS.

JE n'aurais, sans doute, rempli ni mes intentions, ni le titre de ma dissertation sur l'ancien Provins, ni par conséquent l'attente de mes lecteurs, si, après avoir prouvé que Provins a été bâti par les Romains, pendant la guerre des Gaules, je ne m'occupais pas de rechercher quel fut le rôle que joua cette place dans cette longue guerre ; ce que César a pu en dire dans ses commentaires ; enfin, sous quel nom elle y est désignée ; car *Provinum* est évidemment un nom secondaire qui a succédé à un plus ancien, ce que nous nous proposons de faire voir.

Digitized by Google

L'importance de ce poste militaire pour les Romains dans la guerre des Gaules, les immenses travaux et les solides constructions qu'on y remarque, et qui en faisaient une place imprenable et d'une extrême utilité pour eux; enfin, toutes les preuves que nous avons données ne devraient plus laisser de doute que cette place ne soit l'Agendicum dont parle César, laquelle était située sur les confins du Sénonais, *in finibus Senonum*. Beaucoup l'ont pensé, et il paraît que très-anciennement c'était l'opinion la plus générale; mais les historiens, les géographes et les traducteurs modernes des commentaires, n'entrent pas même dans une discussion à ce sujet; ces derniers traduisent partout Agendicum pour Sens, et tous, sans plus d'examen, regardent Agendicum comme la capitale du Sénonais. *Agendicum-Senonum*, disent-ils, ainsi que César dit *Lutetia-Parisiorum* pour Paris, *Durocortorum-Remorum* pour Reims, etc.; mais je ferai observer que nulle part on ne lit dans les commentaires *Agendicum-Senonum*; et, quand on le trouverait, il ne s'en suivrait pas qu'*Agendicum* qui précède *Senonum* fût la capitale du Sénonais; car César dit, en parlant de Château-Landon, *Vellodunum-Senonum;* ce qui ne veut pas dire que Château-Landon soit la capitale du Sénonais. Si l'on trouvait, dans les auteurs du moyen âge, *Agendi-*

Digitized by Google

cum-Senonum, c'est qu'Agendicum-Provins a toujours été attaché au diocèse de Sens, et que cela veut dire *Agendicum* du diocèse de Sens, et non pas une ville du Sénonais.

Il faut convenir que, si les historiens, géographes et commentateurs de ces derniers temps ont erré sur l'application du mot *Agendicum*, on peut l'attribuer à ce qu'ils n'avaient pas connaissance de l'ancien Provins, tel que nous l'avons décrit. Cherchant, près de la Seine, une place où César pouvait faire hiverner à la fois 36,000 hommes, etc., ils ont cru ne pouvoir la trouver ailleurs qu'à Sens, qui, dans ces temps, était une ville archiépiscopale très-importante, et Provins n'étant alors que peu connu, même de ses habitans. Ces auteurs ne sont cependant pas excusables; car, indépendamment de ce que j'ai dit dans ma dissertation sur l'ancien Provins, et qui lève tous les doutes à cet égard, je vais faire voir qu'avec un peu de réflexion, en lisant les commentaires, il était impossible qu'on ne vît pas qu'Agendicum n'était pas Sens, mais une ville qui n'en était pas éloignée et qui ne pouvait être que Provins.

Agendicum et *Senones*, venons-nous de dire, ne se trouvent jamais accolés dans les commentaires, et nulle part on ne trouve *Agendicum-Senonum*. Ces deux mots se rencontrent une seule fois dans la même phrase; mais ils sont séparés, et l'un

Digitized by Google

n'est pas le régime de l'autre. Avant de rapporter ce passage des commentaires, qui seul serait décisif, il est bon de remonter à trois ou quatre lignes plus haut dans le texte, pour en avoir une explication plus précise.

César assemble à Reims les états de la Gaule; il s'y occupe de la conjuration de ceux de Sens et de Chartres, *de conjuratione Senonum et Cornutum questionem habere constituit*. Il condamne Accon, qui en était l'auteur, au dernier supplice; beaucoup de ses partisans qui craignaient le même sort avaient pris la fuite.

Après avoir rendu ce jugement sévère, César partagea son armée; et on lit ce qui suit : *Duas legiones ad fines Treviorum, duas in Lingonibus, sex reliquas in Senonum finibus Agendici in hibernis collocavit*. Voici comme il plaît au traducteur, et sans doute le meilleur (voyez le texte et la traduction des commentaires de César. *Paris, Barbou*, 1766), de rendre ce passage : « César mit » en quartier d'hiver deux légions sur les fron- » tières de Trèves; deux dans le canton de Lan- » gres, et six à Sens, capitale du Sénonais. » Il est aisé de faire voir que tout cela est inexact et renversé, et que ce traducteur, non plus qu'Ablancourt qui l'a précédé, n'ont pas entendu le texte, ou n'ont pas voulu l'entendre, parce qu'il n'appuyait pas leur opinion. Voici la construction

Digitized by Google

naturelle de la phrase : *Collocavit duas legiones ad fines Treviorum, duas in Lingonibus, sex reliquas in hibernis Agendici, in finibus Senonum.* (*In finibus Senonum*, comme il est dit dans la même phrase : *ad fines Treviorum*). En français mot à mot : César plaça deux légions sur les frontières de Trèves; deux dans le canton de Langres, et six autres dans les quartiers d'hiver d'*Agendicum*, sur les frontières de Sens, ou, si l'on veut, du Sénonais; car *Senones* n'a pas de singulier; il peut se prendre pour Sens, ou pour le Sénonais. On voit que ce passage terminerait la question, si l'on voulait y mettre de la bonne foi; mais suivons :

Le traducteur a donc torturé le passage; il a omis de rendre *finibus*, et il a fait entrer le mot *Capitale*, dont il n'est pas parlé dans le texte. Il y était obligé pour appuyer son sentiment; mais il s'apprête des objections auxquelles il sera difficile de répondre : il est dit que ceux de Sens étaient une nation des plus puissantes, et jouissaient d'une grande autorité parmi les Gaulois : *Senones quæ erat civitas in primis firma, et magnâ inter Gallos autoritate.*

Quand même on voudrait prendre *civitas* pour le pays, et non pour la ville de Sens, ce mot latin ayant ces deux acceptions, peu nous importe; il n'en est pas moins invraisemblable que cette province des Gaules si étendue, dont l'autorité et-

Digitized by Google

l'influence sur toutes les autres étaient si grande, et qui avait, comme le rapporte César, un roi et un sénat, eût eu sa capitale sur l'extrême frontière, *in finibus*. Aussi le traducteur qui a ajouté le mot *Capitale*, qui n'y est pas, se garde bien de traduire ici *in finibus*, comme il l'avait fait à l'occasion de Trèves; mais Sens n'était pas sur la frontière, c'était Agendicum, l'ancien Provins, qui se trouvait sur les confins du territoire de Sens. *In finibus* ne veut pas même dire qu'une ville est la dernière d'une province : elle peut n'en pas dépendre. C'est ainsi que Paris était une ville alliée de Sens, dont le territoire s'étendait jusqu'à Paris; mais cette dernière n'en faisait pas partie. Il est dit, en parlant des Parisiens, liv. VI des commentaires : *confines hi erant Senonibus*. Ce que le traducteur rend ainsi : « Paris, qui est sur la frontière de ceux de Sens. » C'est dans ce sens qu'*Agendicum* est frontière de ceux du pays sénonais, sans en faire partie : *in finibus Senonum*, comme on a vu plus haut.

Comment les traducteurs n'ont-ils pas vu aussi qu'il était hors de toute vraisemblance que César, après avoir jugé la rebellion des Sénonais et de ceux de Chartres, envoie de suite six légions en quartier d'hiver dans la capitale du Sénonais? Il se garde bien d'en envoyer une seule à Chartres, dont il avait aussi lieu d'être très-mécontent,

puisque cette ville avait participé à la conjuration, ainsi que celle de Sens; mais Agendicum, où il place six légions, n'était pas Sens; c'était l'ancien Provins, qui était tout à lui, et qui, par sa position, dominait Sens et le pays sénonais.

Il faut observer encore que chaque légion était composée de 6,000 hommes. Six faisaient donc un corps de 36,000 hommes, sans compter les suivans de l'armée; et les traducteurs les placent à Sens! Il y aurait donc eu dans cette ville des logemens suffisans pour une pareille armée, et pour tout un quartier d'hiver, dont sans doute une partie était de la cavalerie. César avait donc de longue main établi dans cette capitale de grands magasins de vivres, de fourrages, de tentes, de bagages et d'approvisionnemens de tous genres, pour réparer et remonter les équipages d'hommes et de chevaux d'une armée, qui, au printemps, devait rentrer en campagne; mais, nous le répétons, Sens était une ville toujours en révolte, comme nous allons bientôt le faire remarquer, et que César irrité, ainsi qu'on l'a vu, venait de punir pour rebellion récente.

Agendicum, où César mettait en quartier d'hiver six légions, n'était donc pas Sens; ce ne serait pas seulement invraisemblable, ce serait absurde. C'était l'ancien Provins, dont il avait fait une place de guerre, où il avait construit des magasins, et

Digitized by Google

pratiqué un grand nombre de salles souterraines et de caveaux qui, pendant un quartier, pouvait contenir, en tout ou en partie, ses six légions.

La forteresse d'Agendicum pouvait n'avoir pas été construite pour 36,000 hommes, et toute leur suite en quartier; mais, dans un cas extraordinaire, comme pouvait être celui-ci, une partie aurait pu être campée aux environs de la place, et principalement sur le terrain du cloître et du collége, qui évidemment a été aplani, et sans doute, avec quelqu'intentions. Dans ces salles souterraines et ces caveaux, la température étant douce l'hiver, de la paille seule pouvait être le lit du soldat romain, qui, comme on sait, était endurci aux fatigues.

Ceci explique pourquoi César mettait en quartier six légions à Provins, pendant qu'il n'en mettait que deux dans les grandes villes de la Gaule; encore ne les plaçait-il pas (ce qui est à remarquer) dans une seule, mais dans les environs: deux, avons-nous vu, page 102, sur les frontières de Trèves, et deux dans le canton de Langres; c'est, comme nous le répéterons, que Provins n'était pas une ville, mais une place forte et purement militaire.

Pour prouver que César ne pouvait tirer aucun service de *Senones*-Sens, encore moins y laisser en dépôt les bagages de ses armées, ses recrues qui

Digitized by Google

arrivaient de Rome (voyez plus bas), il est bon de faire connaître que César a toujours eu de grands mécontentemens des Sénonais, même quand il n'était pas en guerre ouverte avec eux. La première fois qu'il est parlé des Sénonais dans les commentaires, voici à quelle occasion : César assemble les principaux de chaque province de la Gaule. Il les contient dans l'obéissance, les uns par des prières, les autres par des menaces. *Alias cohortando, alias territando.* Malgré cela, dit le traducteur, d'après le texte latin, « ceux de Sens, » *Senones*, nation des plus puissantes et des plus » accréditées d'entre les Gaulois, entreprirent de » faire mourir Cavarinus, que César leur avait » donné pour Roi, et dont les ancêtres avaient » régné sur eux.... Ils le chassèrent du trône et » de son palais, et le poursuivirent jusque sur » leur frontière ». *Regno domoque expulserunt, usque ad fines insecuti.*

Cela vient à l'appui de ce que nous avons dit plus haut, que la capitale du Sénonais, où était sans doute le palais du roi, n'était pas sur les limites du pays, puisque ceux de Sens chassèrent leur roi de son palais, et qu'ils le poursuivirent jusque sur leur frontière, *usque ad fines*. *In finibus* ne peut donc s'appliquer que comme nous l'avons fait.

Les Sénonais, après cette action violente, et

Digitized by Google

qui devait offenser César, ayant député vers lui pour le calmer et lui donner satisfaction, *missis ad Cœsarem satisfaciendi causâ legatis*, et César leur ayant ordonné de faire paraître devant lui le sénat tout entier, ne voulurent pas obéir : *Cùm is* (Cæsar) *omnem ad se senatum venire jussisset, dicto obedientes non fuerunt.* « Ce fut » pour les Gaulois un puissant motif de se ré- » volter, de voir que, parmi eux, il s'était trouvé » quelqu'un (*Senones*) assez hardi pour oser le » premier déclarer la guerre aux Romains. » Ainsi ce fut à la rebellion des Sénonais que César dut ce soulèvement dans toute la Gaule, de laquelle il ne faut excepter qu'Autun et ceux de Reims, *prœter Æduos et Remos.*

Un peu plus loin, page 247 de cette traduction des commentaires, on lit que ceux de Sens, *Senones*, étaient engagés dans une révolte contre César, ainsi que ceux de Chartres.

Page 249, on voit qu'Induciomare, chef des Gaulois, dit, en pleine assemblée, qu'il était sollicité par ceux de Sens, *accersitum se à Senonibus*, et qu'il avait dessein de tomber sur les quartiers de Labiénus, un des principaux lieutenans de César.

Page 255, César mande ceux de Sens, *Senones*, qui refusent d'obéir, et s'entendent avec ceux de Chartres : *Senones ad imperatum non venire....*

Digitized by Google

Il faut remarquer que dans tout ceci il n'est question que de *Senones*, et non d'*Agendicum.*

César ramène ses troupes en quartier d'hiver. Le printemps suivant, ayant convoqué les états de la Gaule, tous s'y trouvèrent, excepté ceux de Sens, *præter Senones.* Il regarda cette conduite comme un commencement de guerre et de révolte : *initium belli ac defectionis, hoc erat arbitratus....* et, « pour faire voir, dit le traducteur, » qu'il avait cette affaire plus à cœur que tout le » reste, il transféra les états à Paris. Cette ville, » qui est frontière de ceux de Sens, leur était al» liée; mais elle n'avait pas pris part au nouveau » complot. Après avoir prononcé cette transla» tion de dessus son siége, César part le même » jour avec ses légions, et marche à grandes jour» nées contre ceux de Sens. » *Eodem die cum legionibus in Senones proficiscitur, magnis itineribus eò pervenit.* Sens était donc une ville sans défense; ce qu'il est bon d'observer.

Arrêtons-nous un instant sur ce passage. Le traducteur et plusieurs autres veulent qu'*Agendicum* soit le nom de la capitale du Sénonais du temps de César, et que le nom de Sens lui a succédé, à ce qu'ils pensent, quelques siècles après, comme il est arrivé à certaines villes qui, à cette époque ont pris le nom du pays. On aurait donc, selon eux, fait de *Senones* le mot Sens, qui a

Digitized by Google

remplacé alors, disent-ils, *Agendicum* (ce qui est démenti par les historiens de Sens, voyez page 134).

En adoptant, pour un moment, leur opinion qui n'est fondée que sur des présomptions, quand César ne dit pas *Agendicum*, mais *Senones*, il ne veut donc parler que du pays sénonais, ou de ses habitans. Dans le passage ci-dessus, César part de Paris avec ses légions; il marche à grandes journées... Où va-t-il? *Ad Senones*; il ne dit pas *Agendicum*. C'est donc dans le Sénonais qu'il allait; mais nous avons vu que Paris était frontière du Sénonais; César n'avait donc qu'un pas à faire pour y arriver. Où va-t-il donc à grandes journées? Il avait donc un but assez éloigné de Paris. Ce but ne pouvait être que le chef-lieu, la capitale du Sénonais, où était le palais du roi, le sénat, et où se traitaient les grandes affaires de la Gaule; car César n'allait pas pour combattre; il arriva sans obstacle, *eò pervenit*. Il venait pour faire rentrer les Sénonais dans l'obéissance. *Ad Senones* veut donc dire ici la capitale; elle s'appelait donc alors, comme aujourd'hui, *Senones*, Sens (voyez p. 134). Donc *Agendicum* n'était pas cette capitale; il n'est pas même question de ce nom. Et tous les historiens de Sens et les auteurs de l'almanach de cette ville disent que César marcha contre ceux de *Sens*, et non pas dans le Sénonais; ce qui

Digitized by Google

leur arrive chaque fois qu'ils traduisent *Senones*; c'est un aveu qu'ils font que la ville capitale s'appelait, de tous les temps, *Sens*; nous aurons encore occasion de le faire remarquer.

Le traducteur que nous suivons, et qui, par *ad Senones*, ne veut pas entendre ici un lieu fixe et déterminé, mais le pays sénonais, s'est trouvé apparemment embarrassé, quand il a trouvé à la fin de la phrase *eò pervenit*, qui ne veut dire autre chose que César arriva au lieu où il se proposait de se rendre. Qu'a fait ce traducteur? il n'a pas exprimé *eò pervenit* : ainsi il dit que César est parti; mais il ne dit pas qu'il soit arrivé, comme le texte le porte.

Accon était à la tête de la révolte. Quand on sut l'arrivée de César, on implora sa clémence. Il pardonne, à la sollicitation des Autunois, d'autant plus facilement que l'été approchait, et qu'il ne voulait pas perdre le temps *à contester*, dit le traducteur. Donc César ne venait que pour traiter avec les Sénonais, s'expliquer avec eux, et les faire rentrer dans le devoir. C'était donc dans la capitale *Senones* qu'il traitait avec eux. Il exige cent otages, ordonne aux villes gauloises de lui fournir de la cavalerie, et il retourne finir ses états; ce qui prouve qu'il était parti de Paris.

Page 257. César, ayant pacifié cette partie de la Gaule, ordonne à la cavalerie de Sens, *Senonum*,

Digitized by Google

de le suivre; il la fait commander, apparemment pour les punir, par ce même Cavarinus qu'il leur avait donné pour roi, et qu'ils avaient chassé et poursuivi dans le dessein de le faire mourir.

Page 304. César examine à Reims la conjuration des Sénonais, *Senones* (nous en avons parlé, page 102); il place à *Agendicum* (remarquez qu'il ne dit pas ici *Senonibus*), en quartier d'hiver, 36,000 hommes, et part pour l'Italie.

Page 311. On profite de son absence. Vercingetorix, jeune seigneur, se met à la tête du soulèvement contre les Romains. En peu de temps il fait entrer dans ses intérêts ceux de Sens et ceux de Paris. *Celeriter sibi adjungit Senones Parisiosque.* On vient de voir qu'avant son départ pour l'Italie César avait placé à *Agendicum* 36,000 hommes, et à peine est-il parti que ceux de Sens prennent les armes contre lui. Si Agendicum était Sens, comment les Sénonais auraient-ils pu se révolter contre une pareille armée, dans leurs murs? ce serait absurde de le croire.

César repasse en Gaule pour s'opposer à Vercingetorix. Il hésite d'abord sur le parti qu'il doit prendre, et, se décidant à tenir tête à ses ennemis, voici ce qu'il fit : *Duabus Agendici legionibus atque impedimentis totius exercitûs relictis ad Boios proficiscitur.* En français : Ayant laissé deux légions et tous les bagages de l'armée à

Digitized by Google

Agendicum (notez qu'il n'est pas dit ici *ad Senones*), il part pour le pays des Boïens, dans le Bourbonnais. Ainsi, si *Agendicum* était Sens, il aurait laissé dans une ville ènnemie toutes les ressources de son armée! Six légions n'auraient pas pu empêcher la révolte des Sénonais, et leur jonction avec Vercingetorix; et César en ôte quatre, et n'en laisse que deux avec tous les bagages de l'armée! Les traducteurs, qui traduisent dans ce passage *Agendicum* par Sens, ne déraisonnent-ils pas complètement?

Page 320. César attaque et prend Château-Landon, *oppidum Senonum*, ville appartenant aux Sénonais; ceci ne prouve-t-il pas clairement qu'il était en guerre avec les Sénonais. Conciliez tout cela avec *Agendicum*-Sens.

Page 349. César partage son armée; il donne à Labiénus quatre légions pour les mener contre Sens et Paris: *Quatuor legiones in Senones, Parisiosque Labieno deducendas dedit.* Ainsi César vient de laisser à Sens (suivant les traducteurs) deux légions et tous ses bagages, et il envoie contre Sens et Paris quatre légions!! Il y a-t-il rien de plus incohérent? Il est vrai que c'est à *Agendicum* qu'il laisse deux légions et ses bagages, et que c'est contre Sens, *Senones*, qu'il en envoie quatre; ce qui est concevable. On voit toujours que César ne cessait d'être en guerre contre

Digitized by Google

ceux de Sens, *Senones*, et que tout ce que disent les traducteurs, en prenant *Agendicum* pour *Sens*, est dénué de sens et inexplicable. Continuons :

César est obligé de lever le siége de Clermont, page 378 ; il a une extrême envie de joindre Labiénus et les légions qu'il avait envoyées avec lui contre Sens et Paris. Il fait passer la Loire à son armée ; elle trouve la campagne couverte de blé et de bestiaux. Après en avoir amplement approvisionné son armée, *repleto his rebus exercitu*, il marche sur Sens, *iter ad Senones facere instituit*. Ici il n'est pas dit *Agendicum*. César avait besoin de munir son armée de subsistances, se portant dans un pays en révolte. Il est vrai qu'il y avait laissé, peu avant, tous ses bagages. Quelle confusion !! Mais je ferai observer que, lorsque César envoie 36,000 hommes à *Agendicum* passer un quartier d'hiver, il ne la fait pas munir de subsistances, de blé et de bestiaux. Pourquoi cela? c'est qu'Agendicum était l'ancien Provins, et non pas Sens, et qu'il avait fait de cette forteresse un grand magasin et un grand dépôt pour subvenir aux besoins d'une armée en quartier. On voit que tout tourne contre les adversaires d'*Agendicum-Provins*.

Pendant que César prenait ces résolutions de rejoindre Labiénus et de marcher sur Sens : *Dum hæc apud Cesarem agebantur, Labienus eo sup-*

Digitized by Google

plemento quod nuper ex Italiâ venerat, relicto Agendico (observez qu'il y a ici *Agendico*), *ut esset impedimentis præsidio, cum quatuor legionibus Lutetiam proficiscitur.* Le traducteur, suivant sa coutume, prenant encore Agendicum pour Sens, rend ainsi ce passage : « Labiénus, ayant » laissé dans Sens, pour garder le bagage, les re» crues qui étaient venues récemment d'Italie, » marche vers Paris avec quatre légions. » Ainsi, dans l'espace de deux lignes (voyez le texte), on voit César marcher contre Sens avec une armée bien approvisionnée, et Labiénus en partir, en y laissant tous les bagages de son armée. Quelle incohérence dans ce rapprochement !

Il est aussi curieux qu'on adresse de Rome les renforts pour les armées, dans une ville telle que Sens, qu'on savait être toujours en insurrection contre les Romains. Dans tout cela on ne peut s'entendre : tout est pêle-mêle et dénué de vraisemblance, si on ne reconnaît pas que *Senones* et *Agendicum* sont deux villes ; l'une toujours en guerre avec les Romains, et l'autre toute dévouée, ou plutôt toute romaine, et qui leur était du plus grand secours ; mais, en voulant que ces deux villes n'en soient qu'une sous deux noms, on multiplie les embarras et les contradictions à n'y rien connaître

Page 379. Labiénus part d'*Agendicum*, et ar-

rive contre Paris. Il en trouve les approches défendues par un marais perpétuel, *perpetuam paludem*. Il emploie des claies, des fascines, etc., pour le passer; mais, éprouvant trop de difficultés, il revient sur ses pas, *et eodem quo venerat itinere Melodunis pervenit*, et il arrive à Melun par le même chemin qu'il avait pris. (Cette ville appartient à ceux de Sens, et est située dans une île de la Seine, comme Paris.) A l'aide de bateaux, il se rend maître de Melun sans opposition, la plus grande partie des habitans étant allés se joindre à l'armée gauloise. Il rétablit le pont que l'ennemi avait rompu quelques jours avant, et marche sur Paris en suivant l'autre rive de la Seine, et emmène avec lui les bateaux qu'il avait trouvés à Melun.

Camulogènes, chef de l'armée gauloise, à la nouvelle de la première approche de Labiénus, était venu camper près du Marais, pour en disputer le passage aux Romains. Au moyen du mouvement rétrograde de Labiénus par Melun, les deux armées se trouvèrent près Paris; mais occupant chacune la rive opposée de la Seine qui les séparait alors. Camulogènes brûla Paris et rompit les ponts.

Labiénus, dans ces entrefaites, apprend de fâcheuses nouvelles. Un bruit se répand que César a été obligé de lever le siége de Gergovia, et que

Digitized by Google

des soulèvemens ont lieu dans les Gaules ; de plus, il est pressé par de nouveaux ennemis ; mais le comble de l'embarras, c'est qu'un grand fleuve (la Seine) séparait ses légions de leurs bagages, *Legiones atque impedimentis interclusas flumen distinebat*, et de tous secours. Ces secours, c'étaient ces soldats nouvellement arrivés d'Italie, qu'il avait laissés à *Agendicum*, et qui, venant au-devant de lui, auraient protégé sa retraite. Il songe donc à ramener son armée saine et sauve... Où? on le devine; il n'est pas dit *ad Senones*, mais à *Agendicum*: *Ut incolumem exercitum Agendicum reduceret cogitabat;* et, comme de coutume, ainsi que nous l'avons fait remarquer, le traducteur dit à Sens.

Labiénus sentit qu'une action de vigueur pouvait seule le tirer de sa position critique : *ab animi virtute auxilium petendum videbat.* Il fait plusieurs manœuvres en sens contraires, pour en imposer à l'ennemi ; il descend à quatre mille pas au-dessous de Paris, et passe, de nuit, la Seine sans être aperçu. Il se trouve au point du jour en face de l'armée ennemie, lui livre bataille et remporte une grande victoire; sans doute qu'alors il tourne les marais ; de-là, il revient.... Où? à *Agendicum ; revertitur Agendicum ubi impedimenta totius exercitûs relicta erant ; indè, cum omnibus copiis ad Cæsarem pervenit*, où il avait laissé les

Digitized by Google

bagages de l'armée, et de-là il alla rejoindre César avec toutes ses troupes.

A l'occasion de cette expédition sur Paris, il est aisé de voir, quand le bon sens ne nous l'aurait pas dit, que Labiénus, en se portant sur Paris, n'était pas parti de Sens; car cette ville était sur la rive gauche de la Seine, et le marais perpétuel, qui arrêta Labiénus et qu'il ne put franchir, était sur la droite; c'est sur quoi le raisonnement et l'inspection des lieux ne laissent aucun doute (1). La Seine, à sa gauche, ne reçoit que la petite rivière de Bièvre, qui ne déborde pas, et les eaux pluviales des collines de ce côté, telles que celles de la montagne de Sainte-Geneviève, qui descendent précipitamment dans son lit; par conséquent il ne pourrait y avoir dans cette partie d'eaux stagnantes et surtout un marais perpétuel.

Il en était tout autrement sur la rive droite, où le terrain, jusqu'à une grande distance de la Seine, est plat, et même était alors plus bas que son lit, comme on peut le voir dans les anciennes descriptions de Paris. Nous voyons encore aujourd'hui les eaux, de ce côté de Paris, s'écouler, non dans la Seine, parce que les bords en ont été élevés, mais

(1) Dans l'ancien Provins, première édition, j'ai placé le marais au midi de Paris; c'est une erreur que j'avais adoptée sans examen et sur l'autorité d'Ablancourt.

Digitized by Google

s'en éloigner, comme le font connaître les égouts des rues Montmartre et du Temple, et ces égouts n'existaient pas dans des temps un peu reculés; par conséquent ces eaux étaient stagnantes. Dans les grandes crues d'eau, celles de la Seine devaient déborder et couvrir tout le marais; mais, dans les temps ordinaires, la Seine recevait les eaux excédantes du marais, qui, comme porte le texte, s'écoulaient dans son lit, *quæ influerent in Sequanâ*. M. Achaintre, dans ses notes sur les commentaires de César, nous dit que ce n'est qu'à la longue et par de grands travaux d'art qu'on est parvenu, dans des temps postérieurs, à relever la rive droite de la Seine assez haut pour que les égouts du marais prissent une autre direction.

C'est une fausse interprétation des commentaires qui a donné lieu aux différentes opinions sur ce marais perpétuel. Les traducteurs s'imaginent que, dans les anciens temps, Paris était entouré de marais. D'Ablancourt, un des plus estimés d'entr'eux, dit que « Paris était tout environné d'un » marais qui aboutissait à la Seine, et qui défen- » dait très-bien cette place. » Où ont-ils vu cela? Ce n'est pas César qui le leur a dit : il ne parle que d'un marais qui se trouvait d'un côté de la Seine. C'est ce qu'exprime clairement ce passage des commentaires : *Is* (Camulogènes) *quum animadvertisset perpetuam esse paludem qui influeret in*

Sequanam atque illum locum magno opere impediret, hic consedit, nostrosque transitu prohibere instituit.

Ce passage annonce positivement un seul marais qui occupait et rendait presqu'impraticable un terrain d'une certaine étendue, sur lequel, ou auprès duquel Camulogènes établit son camp. *Hic consedit.*

Mais de quel côté de la Seine était ce marais dont parle César? C'est ce dont on ne peut plus douter. Il était à la droite de la Seine, et la tradition même nous en a conservé la mémoire. Un grand quartier de Paris, au nord de la Seine, a toujours porté le nom de *quartier du Marais.*

Labiénus n'était donc pas parti de Sens pour se porter sur Paris; car il aurait suivi la rive gauche de la Seine; et ce n'est pas de ce côté qu'était le marais: ce serait contraire au texte. J'observerai aussi que, si Labiénus fût parti de Sens, où il avait laissé ses bagages, il était donc en paix avec les Sénonais; cependant il se dispose à faire le siége de Melun, dont les habitans avaient rompu les ponts, et Melun dépendait de Sens. Il faut remarquer aussi qu'il est dit que Labiénus, étant revenu à *Agendicum*, où il avait laissé les bagages de toute l'armée, en part pour aller rejoindre César. On a vu que, dans le temps que Labiénus marchait sur Paris, César, ayant passé la Loire avec son ar-

Digitized by Google

mée, prend le chemin de Sens; par conséquent, on ne dirait pas, si Sens était *Agendicum*, que Labiénus repart d'Agendicum avec son armée pour se réunir à César, qui devait être alors à *Agendicum*-Sens, ou tout près. On voit, en voulant qu'*Agendicum* soit Sens, combien il se rencontre de contradictions et de confusion.

Il est encore parlé de Sens, *Senones*, mais c'est pour la dernière fois, à la fin du septième livre, le dernier des commentaires de César; et c'est, comme on peut s'y attendre, et comme de coutume, à l'occasion d'un nouveau soulèvement contre les Romains, pour lequel les Sénonais s'étaient engagés de fournir douze mille hommes.

Il est donc bien prouvé que *Senones* et *Agendicum* étaient deux villes qui n'avaient rien de commun, ni aucun rapport, et dont les intérêts étaient diamétralement opposés, relativement aux Romains : voyez aussi la dissertation de M. Achaintre, dont nous donnerons plus bas un extrait.

Partout où l'on trouve le mot *Senones* dans les commentaires, on est sûr d'apprendre quelques perfidies des Sénonais : des guerres contre César, des désobéissances à ses commandemens, des soulèvemens qu'ils cherchent à exciter, et des alliances qu'ils contractent avec les ennemis des Romains. Au contraire, partout où se rencontre le mot *Agendicum*, c'est pour exprimer une place

toute dévouée à César, où se trouvent de grands magasins; où il peut mettre en quartier d'hiver six légions (c'est la seule place de la Gaule dans laquelle il est dit que César en ait mis autant, voyez page 102); où sont renfermées les provisions de l'armée; où arrivent les recrues venant d'Italie; où, quoique sur les frontières du pays ennemi, Labiénus peut laisser, sans inquiétude, tous ses bagages, lorsqu'il va prendre Melun, qui dépendait de Sens, et qu'il marche contre Paris; où, enfin, quand il se trouve obligé d'abandonner son entreprise, qu'il est entouré d'ennemis, et dans le plus grand embarras, il cherche une retraite sûre, et les secours dont il a besoin pour l'opérer.

Agendicum était sur les frontières du pays sénonais, *in finibus Senonum*, et sans doute ce fut un puissant motif pour César de construire une place forte près d'un peuple remuant, qui avait une grande influence dans la Gaule, qui était toujours en guerre avec lui, ou toujours disposé à la faire, ou du moins à lui donner des sujets de mécontentement et d'inquiétude.

Je ne crois pas qu'on puisse élever le moindre doute sur ce qu'était Agendicum, après qu'on aura considéré l'ensemble de nos observations. Des chicanes minutieuses, sur quelques objets de détail, ne mériteraient pas de réponse, ou il n'y aurait que celle-ci à faire : Si *Agendicum* est Sens, que

Digitized by Google

ferez-vous de l'ancien Provins, dont César n'aurait pas parlé, mais qui s'accorde parfaitement avec les besoins qu'il pouvait en avoir; de cette forteresse, peut-être l'unique en son espèce, evidemment bâtie par les Romains, dans la guerre des Gaules, et dont les constructions existantes et les vastes ruines ne peuvent se rapporter à aucun autre peuple, à aucun règne de la monarchie, et qui annoncent combien ses fondateurs y mettaient d'importance? Voyez ce que nous avons dit plus haut, page 24.

Le choix de l'emplacement et les immenses travaux d'*Agendicum* ont dû occuper une grande place dans les projets de César, lors de la conquête des Gaules. Il n'en fait pas mention, parce qu'il ne s'occupe, dans ses commentaires, que des opérations militaires, de quelques points de géographie et de quelques détails sur les mœurs des Gaulois et des Germains.

Tout au contraire de l'ancien Provins, qu'il serait bon de ne plus appeler qu'Agendicum, Sens n'était une ville importante que sous les rapports politiques. Il ne paraît pas qu'elle fut aucunement fortifiée du temps des Romains, et il n'en reste rien aujourd'hui qu'on puisse leur attribuer. A cette époque, comme nous le ferons voir, César et Labiénus y conduisent leur armée, et il n'est pas question qu'elle ait soutenu un siége, ni même

qu'elle ait opposé la moindre résistance, pendant que César et Labiénus ont assiégé Château-Landon et Melun qui dépendaient de Sens et qui étaient peu considérables, en comparaison de Sens où était le palais du roi, et où siégeait le sénat. C'était donc une ville ouverte, où, en temps de guerre, rien ne pouvait être en sûreté, et où on ne pouvait établir de grands magasins, quand elle n'aurait pas été la capitale d'un grand pays toujours armé contre César; ce qui ne prouve que mieux que ce n'était pas *Agendicum.*

Je viens de dire que les Sénonais avaient toujours été en guerre contre César, ou toujours disposés à la lui faire; que Sens, *Senones,* en était la capitale; que c'était, du temps de César, une ville ouverte, sans fortifications, et c'est ce que ne nieront pas les Sénonais d'aujourd'hui et les plus zélés partisans de Sens-*Agendicum.* On va voir qu'ils sont peu conséquens, peu d'accord avec eux-mêmes, et qu'ils trahissent leur cause. Voyez l'almanach historique de la ville de Sens, année 1819, page 150. L'éditeur, M. Tarbé, très-versé dans la connaissance des antiquités, après avoir soutenu qu'*Agendicum* est Sens, s'exprime ainsi: « Il est évident que les murailles et les tours de » Sens ont été bâties postérieurement à la con- » quête des Gaules par les Romains... D'ailleurs, » la démolition de plus de 1,200 villes gauloises

Digitized by Google

» ayant été ordonnée par Jules César, afin de con-
» tenir les peuples qu'il subjuguait, on doit croire
» que Sens (1), qui avait fait une résistance si
» longue et si opiniâtre, n'aurait pas dû être épar-
» gnée. »

Comment peut-on dire, après cela, que Sens était cet *Agendicum* où César et Labiénus laissaient tous leurs équipages de guerre, et établissaient d'immenses magasins pour le quartier d'hiver de 36,000 hommes, sans compter les suivans de l'armée; enfin, où Labiénus, après l'expédition manquée contre Paris, cherchait une retraite sûre et des secours.

M. Tarbé ajoute, *alman. idem,* que les murs de la ville de Sens ont été bâtis de matériaux provenant de démolitions d'anciens temples; que la plupart des pierres qui en forment la base portent, à leur surface intérieure, des inscriptions romaines, des débris de figures, des fragmens de colonnes, des chapiteaux, etc.; que les paremens de ces murs sont faits de petites pierres carrées, séparées par des cordons de briques dorées; ce qui se rencontre, dit encore M. Tarbé, dans quelques constructions du même temps. Il cite les murs de Châlons-sur-Saône, dans lesquels se trou-

(1) M. Tarbé ici se trompe; ce n'est pas la ville de Sens qui avait fait une résistance si longue et si opiniâtre, ce sont les Sénonais qui avaient fait une guerre longue et opiniâtre.

Digitized by Google

vent aussi une triple ceinture de briques. L'abbé Lebœuf, continue l'historien de Sens, a remarqué que, dans beaucoup d'autres villes, les fondations des murailles ont été construites également de débris de démolitions, et il en fixe l'époque au 4e ou 5e siècle, quelques temps avant Clovis.

Les Sénonais d'aujourd'hui me fournissent donc de nouvelles preuves qu'Agendicum ne peut être que Provins, où, en tous temps, César et Labiénus mettaient en dépôt les bagages des armées, etc. Ils appuient, en nous donnant la manière dont leurs murs sont bâtis, cette vérité, qu'*Agendicum* est Provins, où des constructions d'une vaste étendue, de nombreuses tours, et d'immenses travaux souterrains ne présentent aucune pierre de démolition, et n'ont aucun rapport avec la manière de construire des murs de ville du temps de Clovis. Les pierres de nos murs antiques sont toutes sorties de la carrière qui existe encore (voyez page 29). Elles ont été taillées sur place, et employées sur un terrain découvert, aplani, et où rien n'existait, tout au plus pouvait-il y avoir quelques habitations gauloises (voyez Gentico ci-après), que César aura détruites pour établir, sur un terrain neuf, un grand système de fortifications.

Dans ces constructions on ne trouve ni médailles, ni inscriptions romaines, ni tronçons de

Digitized by Google

colonnes, ni débris de figures, parce que, comme je l'ai dit, cela ne peut se trouver que dans des constructions romaines sous les empereurs ou du temps de Clovis; ce qui prouve que les murailles de Sens sont de plusieurs siècles après Jules César, puisque leur fondation présente des débris de monumens, comme M. Tarbé nous l'apprend lui-même.

César ne bâtissait pas des monumens et des objets de luxe dans un pays où il était toujours en guerre, et qu'il n'était pas sûr de pouvoir conserver, tant il semblait difficile de soumettre les Gaulois. Il ne voulait donc, dans *Agendicum*, comme nous l'avons dit ailleurs, que des constructions massives et bien coordonnées, un camp vaste et inexpugnable; enfin, une forteresse à l'abri de toute insulte, et assez imposante pour assurer ses conquêtes, et maintenir ensuite dans le devoir les peuples soumis.

Dans les murailles, les tours et autres constructions de l'ancien Provins, on ne trouve non plus ni briques, ni tuileaux, ni ciment, parce qu'il n'existait rien avant César, ou que quelques chaumières. César, au milieu d'un pays ennemi, toujours harcelé par une population insoumise, comme le prouvent ces prolongemens fortifiés, voyez page 77, qu'il se crut obligé de construire, seulement pour assurer ses communications avec

Digitized by Google

la rivière et une source abondante, ne pouvait se servir, pour ses vastes constructions, que de ce qu'il avait sous la main, et il n'avait que du sable et de belles carrières de pierres à bâtir, dont il pouvait faire de la chaux; aussi, avons-nous dit que le mortier, qui liait les pierres dans les bâtisses, était blanc et seulement composé de sable et de chaux, lequel, par la manière dont il était préparé, ne devenait pas moins dur comme la pierre (voyez plus haut). Dans un endroit ou deux du parement intérieur, le mortier est moins dur et le sable est jaunâtre; il semble que cela soit dû à des réparations qui auront été faites dans des temps postérieurs, ou que la bâtisse, dans ces endroits ait été plus négligée, et le sable moins bon.

Le mortier romain, dans les constructions où l'on avait eu le temps de bâtir et le choix des matériaux, comme dans celles qui suivirent le siècle de César, était plus composé : on pouvait y admettre du ciment de briques et de tuileaux. C'est donc parce que le mortier de nos murailles ne contient que du sable et de la chaux, et qu'il ressemble moins au mortier qu'employaient les Romains sous les empereurs, qu'il est mieux prouvé qu'elles sont du temps de César, et dans des temps difficiles où il fallait vaincre, se maintenir, assurer ses conquêtes, et où on ne pouvait faire que

Digitized by Google

comme la nécessité le commandait. Ce mortier et nos murailles où il n'entre ni tuileaux, ni briques, prouvent encore que ces constructions n'ont été faites ni par les Romains après César, ni du temps des rois de France, puisqu'alors les mortiers étaient plus composés.

Voici ce qu'on lit dans le mémoire de M. le baron Chandruc-Crazannes, au deuxième volume des Mémoires des antiquités de France, p. 371 : « Le mortier des Romains était couleur de briques, et le parement de la muraille était en petites pierres cubiques ; genre de construction particulièrement employé dans les murs des villes de la Gaule, comme Châlons, Sens, Autun et autres. » Or, comme nous l'avons dit, le mortier de nos murailles n'est pas couleur de briques, et les paremens ne sont pas composés de petites pierres carrées, séparées par des rangs de briques, ainsi qu'on le remarque dans les murs des villes dont nous venons de parler, et qui ont été construites plusieurs siècles après Jules César.

De ce que nos constructions, dirai-je encore, différeraient de celles qu'on voit à Rome ou ailleurs, et qui ont été faites du temps des empereurs, il ne s'en suivrait pas que celles de Provins n'eussent pas été bâties par les Romains, sur la fin de la république et sous Jules César; c'est ce que nous allons faire voir.

Digitized by Google

Sous les empereurs, l'or des peuples vaincus, le luxe et le goût des arts qui s'en est suivi, changèrent les mœurs et les habitudes des Romains. La belle architecture grecque remplaça celle qui était en usage du temps de la république, et c'est cette dernière que connaissaient seulement et que pratiquaient les architectes de César.

Tous les monumens romains qui existent aujourd'hui, et que les connaisseurs se plaisent à visiter, datent des beaux jours de l'architecture; c'est donc une nécessité qu'il se trouve des parties dans nos fortifications qui s'écartent de la manière dont sont construits ces monumens qui, semés en différens lieux, attirent aujourd'hui l'attention.

N'avons-nous pas eu aussi, et à une époque qui n'est pas éloignée, une révolution dans notre architecture? Celle du siècle de Louis XIV ne ressemble en rien à celle du temps d'Henri IV, et dans un intervalle de peu d'années. La porte de S.-Antoine, abattue il y a environ cinquante ans, n'avait rien de commun avec la belle architecture de la porte de S.-Denis, et nos places de guerre anciennes n'ont plus de rapport avec celles construites par Vauban.

J'ai dit que César, entouré d'ennemis, n'avait besoin, pour une place d'armes inexpugnable, que de constructions solides et qui remplissent l'ob-

Digitized by Google

jet : le reste l'importait peu. Il est possible aussi que l'architecte, éloigné de quatre cents lieues de Rome, ne voulant pas s'asservir à la routine, ait bâti suivant son goût et ses idées particulières. D'ailleurs, qui nous dira que César, en paix avec plusieurs parties de la Gaule, ne se soit pas servi de quelques architectes gaulois. César parle avec éloge de leurs constructions militaires. On peut croire qu'il les aura employés simultanément avec ceux de Rome, pour des constructions d'une aussi vaste étendue, qui, demandant sans doute la plus grande célérité, exigeaient le concours de plusieurs chefs qui avaient une manière à eux pour l'exécution partielle qui leur était confiée.

Il est visible que le Bourg-Neuf, qui est une des plus belles parties de nos fortifications, n'est pas de la même main que le reste; c'est une construction toute différente. La grosse tour, les forts de S.-Jacques, comme le Bourg-Neuf, les portes de Jouy et de S.-Jean, la tournelle Fanneron, le Pinacle, ne sont pas les conceptions du même homme; tout a été fait sur un grand plan; mais les parties de détail ont été confiées et abandonnées au génie particulier de plusieurs habiles constructeurs, qui semblent avoir voulu rivaliser de talens, et mettre chacun leur cachet aux constructions qui leur étaient départies.

Quelques architectes, dans ces derniers temps,

Digitized by Google

nous dit-on, ont trouvé, dans certaines parties de la grosse tour, un *faire* qui se rapproche de celui des bâtisses du temps de Clovis. En le supposant et en l'admettant, qu'est-ce que cela prouverait? Tout au plus que les architectes du cinquième siècle auraient agi en cela comme le font tous les architectes chargés de grandes constructions. Ils consultent d'abord et étudient les monumens anciens qui existent; ils font entrer, dans leurs nouvelles constructions, tout ce qui leur a paru bon et convenable, et c'est ce qu'auraient fait les architectes du temps de Clovis : ce serait donc une imitation de leur part.

Après avoir démontré, par des faits palpables, tels que nos différentes constructions, et par l'application des commentaires de César, qu'Agendicum est Provins, et non pas Sens, des preuves purement historiques, et fondées sur des opinions qui ne peuvent donner que plus de probabilités, sembleraient être superflues. Cependant, je vais en citer quelques-unes, pour qu'on ne m'accuse pas d'avoir négligé un moyen secondaire qui prouve en faveur d'Agendicum-Provins, et dont on pourrait même se contenter.

On ne trouve pas Agendicum pour Sens avant César, et je vais faire voir que cette ville existait sous le nom de *Sens* bien avant la conquête, et qu'elle l'a conservé après l'expédition de César dans

Digitized by Google

les Gaules. Je prendrai mes preuves même dans les écrits des historiens anciens et modernes du pays sénonais. Ainsi, cette ville n'aurait pas pris, comme certains le prétendent, le nom de Sens seulement à la fin du quatrième siècle; ce qui est arrivé à plusieurs villes qui, à cette époque, ont pris le nom de la province dont elles étaient la capitale. Ces villes sont connues, et dans le nombre on ne voit pas celle de Sens.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que les Sénonais mêmes d'aujourd'hui, qui revendiquent avec chaleur *Agendicum* pour leur ville, en parlant de ce qu'elle était dans les premiers siècles, disent toujours Sens, et non *Agendicum*. D'après les historiens du Sénonais, Sens s'appelait de ce nom quelques siècles avant l'ère chrétienne (ceci est extrait de l'almanach historique de la ville de Sens, de même que ce qui suit) : Don Morin, historien du Sénonais, auquel on ne peut reprocher que d'avoir donné à Sens une antiquité fabuleuse, dit, ainsi que Duchesne, dans ses antiquités des villes, et Charron (Histoire universelle), et quelques autres encore, que l'étymologie de Sens-*Senones* est prise de *Yon-Semothès*, qui donna son premier nom, *Yon*, à la rivière d'Yonne, près laquelle il avait bâti la ville ; et, comme elle fût peuplée par beaucoup d'habitans venus des bords de la Seine, son nom se composa de celui des deux

Digitized by Google

rivières *Seine* et *Yonne*, d'où on a fait Seine-Yonne, en latin *Seniones*, et plus simplement *Senones*. On cite à ce sujet quelques vers des historiens allemands, où l'on trouve les suivans :

Cùm loquimur Senones (ville), *hoc Seina parit tibi nomen;*
Indè sunt Senones (peuple)..................

Le même historien Morin cite le géographe Éphore, un des meilleurs géographes grecs, qui dit, en parlant des peuples celtiques, que leur ville capitale était Sens, d'où cette partie de la Gaule a pris le nom de Sénonais. C'est aussi le sentiment de Claudius-Clodanus et de quelques autres. (Voyez la dissertation du docteur Barrau qui démontre de plus, par les itinéraires les plus estimés, qu'Agendicum ne peut être que Provins.)

Dans la vie des archevêques de Sens, imprimée dans cette ville en 1608, il est dit que, du temps d'Antonin, vers l'an 138, la ville de Sens était la métropole et la capitale de toute la Gaule : *Urbem Senonum totius Galliæ metropolim et caput.*

On rapporte la mission de S.-Savinien dans les Gaules au premier siècle de l'église, et l'on voit dans l'ouvrage : *De l'Origine chrétienne de Sens,* par Hugone Matrond, que S.-Savinien convertit à la foi la ville de Sens qui était la métropole de toute la France : *Sanctus-Savinianus convertit ad fidem civitatem Senonum, quæ tunc erat metropolis in totâ Galliâ.*

Digitized by Google

Sens a donc toujours été appelée de ce nom, comme Provins anciennement Agendicum. Ce nom lui était donné encore en 859. Voyez ci-après la dissertation de M. Achaintre. C'était donc deux villes très-distinctes. Je pourrais citer d'autres passages en faveur d'Agendicum-Provins; mais, comme le dit M. Achaintre, et comme je le dis dans ma préface, je m'appuie particulièrement sur l'examen raisonné de nos ruines et constructions antiques, en les rapprochant des commentaires de César; ce qui décide la question d'Agendicum sans réplique, parce que ce sont des preuves parlantes, qui frappent les yeux, et qui ne peuvent être controversées comme des citations et opinions diverses des auteurs, et comme peuvent l'être aussi les itinéraires. Si l'on n'avait que ces moyens, la dispute, en y mettant un peu de mauvaise foi, serait interminable, chaque parti ayant toujours à dire et à citer quelque chose qu'il veut faire tourner à son avantage; mais nos ruines sont là, et il n'y a qu'elles qui puissent donner l'explication des commentaires sur le mot *Agendicum*.

J'ai fait remarquer, dans ma dissertation sur l'ancien Provins, qu'*Agendicum* est un mot tout latin. Sans doute, pour désigner les villes de la Gaule et les endroits importans, César se servait des noms du pays, auxquels il donnait des terminaisons latines, comme nous donnons aux mots

d'une langue qui nous est étrangère des terminaisons françaises : nous traduisons *Roma* par Rome; mais l'ancien Provins étant une ville nouvelle, bâtie toute entière par les Romains, j'ai dit (*idem*) que la dénomination devait en être toute latine; cependant des réflexions ultérieures m'ont donné, sur le mot *Agendicum*, des notions plus certaines, comme on le verra plus bas.

Dans mon ancien Provins, j'ai aussi hasardé une conjecture sur l'étymologie d'*Agendicum*. Elle a été citée dans l'almanach de Sens 1821; mais comme elle est trop recherchée, et partant peu naturelle, je n'en parlerai pas ici. J'en donnerai une plus exacte, et qui sera, je crois, trouvée juste. Je fais venir Agendicum du mot celtique *Gentico*. Voyez page 77.

Comment et quand le mot *Provinum* a-t-il succédé à celui d'*Agendicum?* Voilà ce que nous allons examiner. Nous ne le donnerons encore que comme des probabilités, mais qui nous semblent mieux fondées.

D'anciennes chroniques font remonter la dénomination et l'étymologie de Provins, *Provinum*, à Probus, général et ensuite empereur romain, lequel fit quelques séjours à Provins, dont, est-il dit, il fit réparer les murailles après la première invasion, dans les Gaules, des peuples de la confédération allemanique. Ces murailles existaient

Digitized by Google

donc, et elles étaient déjà anciennes, puisqu'elles exigèrent quelques réparations; elles datent donc de Jules César. L'histoire rapporte que Probus fit construire et réparer un grand nombre de villes dans la Gaule. Quelques manuscrits et ceux de M. Grillon, savant érudit et médecin de l'hôtel-dieu de Provins, nous apprennent que l'empereur Probus se trouva engagé à réparer cette antique forteresse (Provins), parce qu'il n'y avait pas d'endroit dans le pays qui l'égalât. Il y laissa quelques cohortes pour tenir contre les Allemands. On voit qu'avant Clovis l'ancien Provins était déjà une place de guerre qui avait une date éloignée.

Cette étymologie, Provinum de Probus, n'est pas bien complette; car, dans *Provinum*, il n'y aurait que la première syllabe qui eût rapport à Probus; *vinum*, qui termine le mot et en compose les deux tiers, reste sans application; mais, en lisant l'histoire de cet empereur, on voit qu'il accorda aux Gaulois la permission de planter la vigne, ce qui leur avait été défendu sous Domitien, qui fit même arracher ce qu'il y en avait de planté. Cette faveur de Probus était bien précieuse sans doute pour les Gaulois; car ceux qui les premiers passèrent en Italie, voulant déterminer leurs compatriotes à s'établir dans ce beau pays, se contentèrent de leur envoyer du vin qu'on

Digitized by Google

y récoltait, et sur cette dégustation les Gaulois s'arment et franchissent les Alpes.

Sur le frontispice du second volume du Spectacle de la Nature, Probus paraît attentif à voir planter de la vigne; il a l'air d'en donner l'ordre; et, dans la campagne, beaucoup d'ouvriers sont occupés de ce travail. Le milieu de la gravure présente une colonne sur la base de laquelle est gravé : *Prob. lætitiæ datori;* en bas on lit : *la vigne plantée dans les Gaules.*

Il est très-probable que *Provinum* est composé de deux mots : *pro*, *vinum*, et qu'il fait allusion à Probus, protecteur de cette ville, et à la permission qu'il donna de planter la vigne, dont profitèrent, avec reconnaissance, les habitans de Provins. Cette ville est entourée de côtes très-propres à la culture de la vigne (1). Je ne sais si on adoptera cette étymologie; mais il en est peu d'anciennes qui présentent autant d'exactitude, et qui me paraissent aussi vraisemblables.

Encore une observation, mais qui pourrait être hasardée : Si les Provinois ont cultivé la vigne depuis quinze à seize cents ans, peut-être leur

(1) Dans un recueil historique sur Provins, t. 1er, page 53, voici ce qu'on lit : « On croit que le nom de Provins est venu de l'empereur Probus; la vigne, originaire d'Asie, ne fut plantée sur nos côteaux que du temps de cet empereur. »

Digitized by Google

doit-on une façon de la propager. On connaît deux ou trois manières de le faire : on fait des nouées ou des provins. Je ne cherche pas d'où vient le mot nouée et ce que c'est ; mais provin est un cep de vigne couché en terre, où il prend racine. Il est possible donc que faire des provins signifiait, dans l'origine, propager la vigne de la façon dont on le fait à Provins. Comme ce cep de vigne couché en terre a nécessairement un pluriel, on a retranché, au singulier, l'*s* qui se trouve au mot Provins, *ville*. Le mot vigne vient du latin *vitis* ; il nous a donné le verbe provigner, qui signifie propager la vigne, *propagare* ; mais provin, cep de vigne couché en terre, ne paraît pas venir de ces deux mots latins, ce qui ajoute plus de probabilité à l'origine que je donne ; car il s'en suit que provin, *cep*, vient de Provins, *ville*.

J'observerai, en dernier lieu, que cette affection plus particulière que pouvait avoir Probus pour les habitans de Provins, et le retour et l'attachement de ces derniers pour cet empereur, paraissent naturels. Probus se trouvait dans une ville créée par les Romains, et au milieu d'une population dont la plus grande partie était d'origine romaine ; il retrouvait chez elle sa langue, ses usages et ses habitudes. Il est probable aussi que la masse des habitans, jalouse de son origine, ait voulu la rappeler, et marquer sa reconnaissance

en mariant le nom de Probus avec la nature du bienfait qu'elle en recevait. Cette dénomination, *Provinum*, qui devait en instruire la postérité, était donc flatteuse pour l'empereur, et honorable pour les nouveaux Provinois.

Digitized by Google

SUITE D'AGENDICUM.

La dissertation, qu'on vient de lire sur l'ancien Provins et Agendicum, a donné occasion à plusieurs savans de s'occuper de ce point d'histoire intéressant, et j'ai la satisfaction de voir que ces messieurs, non-seulement adoptent mon opinion, mais que les recherches qu'ils ont faites dans de grandes bibliothèques, ce que je n'étais pas à portée de faire, tels que des itinéraires qui remontent à une haute antiquité, prouvent, sans réplique et par surabondance, que l'Agendicum de César est Provins, et qu'il ne peut être Sens. Je vais rapporter succinctement ce qu'ils ont dit à ce sujet, et quelques ouvrages où il en est fait mention.

La collection des auteurs classiques latins, dédiée au Roi, commence à paraître. La première livraison est en vente; elle se compose, entre autres, des premiers volumes des commentaires de Jules César, enrichis de notes latines, par M. Achaintre, homme de lettres distingué. Dans ces notes, ce savant discute très au long sur l'application du mot *Agendicum*; il fait voir que cette dénomination convient seulement à Provins, et point à Sens, quoique ce soit l'opinion de quelques

Digitized by Google

traducteurs et géographes modernes. M. Barbié-du-Bocage, de l'académie des sciences, président de la société royale des antiquités de France, et géographe du plus grand mérite, s'est convaincu aussi qu'Agendicum était Provins. Il place, dans sa belle carte des commentaires, Agendicum sur la rive droite de la Seine, et où se trouve Provins.

L'importance de ce mot *Agendicum* qui se rencontre fréquemment dans César, et la divergence des opinions, ont engagé M. Achaintre à donner, à part et vers la fin du premier volume, une dissertation latine assez étendue, sous le titre de *Dissertatio de urbe Agendico*. Là, il prouve, avec M. Barbié-du-Bocage, d'après César et d'après d'anciens itinéraires romains, qu'*Agendicum* est Provins. M. Achaintre, qui avait eu connaissance de mon ouvrage sur l'ancien Provins, appuie cette opinion de toutes les preuves que j'en ai données; il cite même plusieurs passages de mon ouvrage. J'ai cru qu'on me saurait gré de placer, comme supplément de l'Ancien Provins, cette dissertation traduite en français. Les preuves tirées des itinéraires sont frappantes, et ne peuvent qu'ajouter plus d'intérêt. Cette dissertation d'ailleurs se trouvant dans un ouvrage très-volumineux, extrêmement cher par le luxe de l'édition, et ne se rencontrant que dans les grandes bibliothèques de l'Europe, ou chez des amateurs riches, resterait

Digitized by Google

ignorée d'un grand nombre de personnes. M. Lemaire, professeur de poésie latine, éditeur de ce grand ouvrage, et ses collaborateurs, MM. Achaintre et Barbié-du-Bocage, m'ont écrit des lettres très-flatteuses sur l'utilité que leur avait été mon travail sur Provins. J'ai fait graver le plan de l'ancien Provins avec la grosse tour, telle qu'elle était dans son origine, et telle qu'elle se trouve aujourd'hui. M. Lemaire en a fait tirer un grand nombre d'exemplaires pour en placer un dans le premier volume des commentaires de César.

Voici la traduction française de la dissertation de M. Achaintre sur *Agendicum*. J'en ai supprimé ce qui m'a paru moins important pour l'ancien Provins, et ce qui est un extrait fidèle de cet ouvrage, pour éviter les répétitions :

Extrait *de la Dissertation sur la ville d'*Agendicum, *par M. Achaintre, traduite du texte latin.*

« Agendicum (48° 33" 10'). On trouve *Agedincum* dans l'itinéraire d'Antonin et la table théodosienne, et *Agedicum* dans Ptolémée, citadelle très-forte sur les confins du pays Sénonais, comme l'indique César dans ses commentaires. »

Digitized by Google

« C'est dans cette place qu'il avait rassemblé toutes ses provisions, ses armemens et ses équipages de guerre, dans son expédition contre Vercingetorix. Voyez liv. VII, chap. 10, 37, 59 et 62 des commentaires. Il y a diversité d'opinion parmi les savans sur sa situation. Marcelianus, le premier, désigne Provins ; ce qui excite les plaisanteries de Scaliger, qui le traite d'ignorant, et très-mal-à-propos à notre avis (c'est M. Achaintre qui parle), comme on le verra plus bas. Les critiques modernes, Sanson, Adrien de Valois, et même d'Anville ne font pas la moindre difficulté d'affirmer que la ville nommée *Agendicum* par César ne soit aujourd'hui Sens ; mais des recherches plus attentives, et la topographie des lieux, examinée avec plus de soin, lèvent, à ce sujet, tous les doutes, et il en résulte incontestablement qu'*Agendicum* est Provins, et non pas Sens. (Voyez mes notes, liv. VII, chap. 57, Collect. des auteurs latins.) Je vais en donner de nouvelles preuves....... »

« Par la situation de Provins, tout est clair et naturel dans l'expédition de Labiénus contre les Parisiens, et s'accorde parfaitement avec ce marais perpétuel (1) que j'ai démontré avoir dû se trouver au nord, et non pas au midi de Paris. Labiénus était donc parti d'*Agendicum*-Provins. Il

(1) Emplacement du quartier de Paris dit le Marais.

Digitized by Google

existe des anciens itinéraires romains qui peuvent aussi répandre quelques lumières sur la question qui nous occupe. »

« L'itinéraire de l'empereur Antonin, de Paris à Troyes, fait passer la route par Agendicum-Provins. La distance, en allant par Sens, n'est pas la même; mais il faut convenir qu'elle diffère peu. La table théodosienne, dite *Peutengeriana*, est plus décisive, comme on va le voir (1). »

« M. Barbié-du-Bocage, membre de l'académie des inscriptions, qui a été chargé de diriger et de dessiner toutes les planches de la collection des auteurs classiques, est le premier géographe moderne qui a restitué à Provins la situation d'*Agendicum*, qui lui avait aussi été attribuée par Marlianus et tous les critiques du XVI^e siècle. Entre autres preuves que ce savant a rendues palpables, celle-ci est à remarquer :

« De *Genabum* (Orléans) à *Agendicum* (Provins), le chemin est tracé de la manière suivante dans la table théodosienne : d'Orléans à Fontainebleau XXXVII lieues gauloises ; de celle-ci à Agendicum XXII ; total LIX. D'*Agendicum* il part un autre

(1) J'ai cru devoir épargner au lecteur quelques discussions assez pénibles à suivre sur les villes que traversent ces routes, et sur les rapports qu'ont entr'eux les pas romains, les milles, les lieues gauloises et françaises ; ce qui ne peut intéresser que les géographes.

chemin de traverse qui conduit à un lieu nommé Riobé ; c'est aujourd'hui Orbais, petite ville entre Château-Thierry et Sézanne ; cette distance est de 26 lieues gauloises : total d'Orléans à Riobé 85 lieues gauloises, ou 53 lieues de France. Par la ligne droite on ne trouve que 43 lieues. Ces mesures, dans la table théodosienne, ne s'accordent plus en passant par Sens. La moindre inspection de la carte en fait voir toute la différence. »

« Il y a une autre route d'une plus grande étendue ; elle part de Matignon, près la mer, entre S.-Malo et S.-Brieux, et se termine à Autun ; elle passe par *Agendicum*-Provins, et donne 202 lieues françaises. On remarque que, si Agendicum était Sens, il manquerait au moins 20 lieues : *Iter facienti per* Sens *viginti saltem leucæ deficerent* (1). »

« Toutes les observations, continue M. Achaintre, que nous avons faites, prouveraient suffisamment en faveur de Provins ; mais je passe à des » preuves *plus immédiates et d'un plus grand*

(1) M. le docteur Barrau vient de donner, dans une dissertation, d'autres mesures itinéraires d'anciens géographes, dont aucunes ne sont favorables à Sens, mais qui se rapportent toutes très-exactement avec *Agendicum*-Provins. M. Barbié-du-Bocage regarde le travail de M. Barrau comme un complément et une preuve, sans réplique, de l'opinion en faveur de Provins.

» *poids,* prises de la position de la ville de Provins :
» *Ad alia majoris momenti argumenta transeo*,
» *et quidem à situ urbis* Provins *petita*, pour
» faire voir qu'Agendicum n'est pas Sens, ni la
» capitale du Sénonais, mais une autre ville dif-
» férente de celle qui est appelée aujourd'hui
» Sens, et qui n'est pas la capitale d'une na-
» tion. »

« Ces preuves, plus immédiates et d'un plus
» grand poids, sont tirées d'une dissertation sous
» le titre de l'Ancien Provins, par M. Opoix, ins-
» pecteur des eaux minérales (Provins 1818). La
» situation de Provins est décrite très au long dans
» cet ouvrage : *Situs urbis*, Provins, *fusè et ele-*
» *ganter describitur in hoc libro*.... Il en résulte
» qu'Agendicum-*Provins* est un poste militaire
» et une place d'arme très-vaste, très-fortifiée,
» puisqu'elle contenait en quartier d'hiver envi-
» ron trente-six mille hommes, en y comprenant
» les vélites, la cavalerie, et sans y comprendre
» encore les employés, les valets et tout l'attirail
» de guerre.... » (Ici M. Achaintre cite en français
plusieurs passages de l'Ancien Provins).

« Dans toutes ces choses, continue-t-il,
» M. Opoix, *vir cœteroquin doctus*, voit des
» marques d'une haute antiquité. Il n'hésite pas
» d'attribuer à César ces vastes constructions, et
» il explique très-bien leur usage et leur destina-

» tion ; *et eorum usum solertissimè explicat*. Ses » méditations, sur l'ensemble de ces grandes opé- » rations, lui révèlent qu'elles ont été faites sur » un grand plan, savamment combiné, non par- » tiellement et à différentes fois, mais toutes en » même temps, à l'usage non-seulement d'une » armée très-nombreuse pour ses quartiers d'hi- » ver, mais pour contenir de plus les prisonniers » de guerre, les malades, les blessés, etc.»

M. Achaintre explique, comme je l'ai fait, tous les passages des commentaires de Jules César, où se trouve *Agendicum*, et ceux où il est question de *Senones*. Quant à l'expédition de Labiénus contre Paris, il en donne une explication détaillée, et prouve que le marais perpétuel, où fut arrêtée l'armée de Labiénus, était sur la rive droite de la Seine, et au nord de Paris, comme je l'ai dit, page 118. César, dit-il, a dû passer deux fois la Marne, et si César n'en parle pas, c'est qu'il ne dit rien des fleuves où il n'est pas arrêté par des difficultés locales, ou par la résistance qu'opposeraient des troupes ennemies.

M. Achaintre jette du ridioule, comme il m'est arrivé de le faire, sur les interprétations forcées et absolument fausses que donnent, aux passages de César, ceux qui veulent qu'Agendicum soit Sens.... *Sed quod ridiculum magis est.... Hæc omnia pugnant, etc.* Ces endroits cités sont une

Digitized by Google

traduction latine des invraisemblances et des inconséquences que je reproche à nos adversaires; et, comme je l'ai fait, il termine ainsi : « Toutes » ces contradictions cesseraient, si on admettait à » la fois l'existence de deux villes, dont l'une, » *Senones*, la capitale d'un grand pays; l'autre, » *Agendicum*-Provins, sur les frontières du Sé- » nonais, dont César, dans le principe de la guerre, » aurait fait le centre de ses opérations, est située » entre la Seine et la Marne, d'où, en même » temps, il pouvait contenir ses plus redoutables » ennemis, les Sénonais, les Parisiens et les peu- » ples de Beauvais, ou les combattre avec avan- » tage : » *Longè autem aliter res se haberet, si oppidorum existentia duorum admitteretur, quorum unum Senones* (Sens), *caput regionis, alterum Agendicum* (Provins), *in finibus Senonum, quod sibi Cæsar, à principio, centrum operationum suarum selegisset, inter Sequanam et Matronam situm, undè simul infensissimos sibi Senones, et Parisios, et Bellovacos contineret, vel debellantes reprimeret.*

M. Achaintre cite les écrivains qui ont toujours considéré ces deux villes comme très-distinctes. Il fait voir que le nom d'*Agendicum*, appliqué à Provins, s'est conservé jusqu'au temps des rois de la seconde race, et n'est pas confondu avec Sens. On lit, dit-il, *In annal. Bertinianis*,

Digitized by Google

qu'en 859 *Karlus*, roi, présenta au synode des évêques un acte d'accusation envers Guanilon, ou Venilon, d'Agendicum, évêque de Sens. *Karolus, rex, libellum accusationis adversùs Guanilonem Agendici, Senonum metropolitanum episcopum.* Rien ne prouverait mieux qu'Agendicum n'était pas Sens, et que c'étaient deux villes tout-à-fait différentes.

Je répéterai, tout en m'appuyant des citations que fait M. Achaintre en faveur d'Agendicum-Provins, que je ne regarde les citations, les opinions des auteurs, mêmes les itinéraires, que comme des preuves secondaires, parce qu'elles peuvent être un sujet de contestations interminables, et que je puis m'en passer, tout cet ouvrage offrant des preuves irréfragables et parlantes que l'ancien Provins est l'Agendicum des commentaires. Je renvoie d'ailleurs, pour les preuves tirées des itinéraires, à la dissertation de M. Barrau. Si j'avais besoin d'autorités, je pourrais en rapporter plusieurs qui seraient d'un grand poids. Je ne citerai ici que l'opinion des auteurs de la géographie de France, d'Austrasie, etc., et seulement parce qu'il est dit, dans cet ouvrage ancien, que Provins, par l'excellence de ses roses rouges, est devenu célèbre par toute la France : *Agendicum*, *vulgò* Provins, *oppidum rosis rubris suavè olentibus, ita excellit ut nomen celebre sit toti Franciæ.*

Digitized by Google

M. Achaintre observe aussi, en faveur de Provins, « que Sens ne présente pas ces restes de » haute antiquité, et que sa situation, au milieu » d'une plaine découverte, ne convenait pas à César pour y placer des armées en sûreté. *Porro* » Sens *nec iste situs et exercitui explicando conveniens, quippe sit in plano et aperto posita.* » Sens, dit encore ce savant, n'a pas eu le nom » de *Gentico*, qui, suivant la tradition, était un » nom de Provins. »

Je n'ai pas parlé de Gentico, dans mon Ancien Provins, faute d'avoir réfléchi sur ce nom, dont il est essentiel de rappeler le souvenir, parce que, comme je le ferai voir, il a beaucoup de rapports avec Agendicum. Ce nom n'a pas quitté la bouche du peuple, et il n'est pas douteux qu'il n'ait été de tous temps un nom de Provins. Il ne se trouve pas écrit sur le peu de titres qui nous sont restés (peut-être se trouverait-il dans ceux que les Anglais ont enlevés, et qui étaient déposés dans le monastère des Jacobins); mais il a été gravé sur l'airain, d'où il est passé jusqu'à nous. Voici à quelle occasion : Le chevalier Guillaume Pentecôte, maire de Provins (voyez les notes), ayant été assassiné, en 1280, dans une émeute populaire, le gouvernement d'alors vengea sa mort, et, entre autres choses, ordonna que la cloche, qui avait

servi aux séditieux pour sonner le tocsin, serait brisée. On en refondit une autre qui fut placée dans le donjon de la grosse tour, et, comme la précédente, destinée à sonner la retraite. En mémoire du meurtre de *Guillaume*, et pour en rappeler le souvenir, elle fut nommée de son nom, *Guillemette* ou *Guillaumette*. Elle portait l'inscription suivante, si connue et avec laquelle tous les Provinois ont été bercés :

Mon nom c'est Guillemette;
J'ai été faite
Pour sonner la retraite
De la ville de Gentico.

Il y a une autre version de cette inscription ; la voici :

Mon nom c'est Guillemette;
J'ai été faite
Pour sonner la retraite
De la ville et château
De Provins Gentico.

Louis Michelin, imprimeur, qui a fait beaucoup de recherches sur les antiquités de Provins, rapporte ainsi l'inscription :

Je m'appelle Guillemette;
De mette
Je suis faite
Pour la guette
Et sonner la retraite
De Gentico.

Ces différentes inscriptions nous prouvent que

Digitized by Google

Gentico, pour Provins, était alors une tradition très-ancienne, et qui, comme cela arrive, souffrait des altérations en passant de bouches en bouches. Peut-être était-elle appuyée sur des titres antiques qui ne nous sont pas parvenus; mais le nom Guillemette, appliqué aussi à propos à la cloche, ne laisse plus de doute sur l'existence de l'inscription, où Gentico se trouve comme ancien nom de Provins.

La cloche Guillemette a existé, à ce qu'il paraît, pendant environ 156 ans. Par quelqu'accident on aura été obligé de la refondre, ce qui arriva, suivant nos annalistes, en 1437. Cette nouvelle cloche, n'ayant plus de rapport avec le meurtre de Guillaume Pentecôte, n'aura pas conservé l'inscription de celle qui l'avait précédée; elle ne se sera conservée que dans la mémoire des hommes. M. Ruffier nous donne, dans ses mémoires, l'inscription de cette cloche qui a succédé à Guillemette; la voici :

Je suis faite
Pour la guette
De Provins,
Et payée sans nul mal (1)
Du commun d'amont et d'aval, (2)
1437,
En juing, jour 27.

(1) Ce qui peut avoir rapport au meurtre de Pentecôte.

(2) Les habitans du haut et du bas de Provins.

Digitized by Google

C'est donc en vain que, dans ces derniers temps, on a cherché l'inscription Guillemette, où se trouve Gentico, sur nos cloches de la grosse tour, puisque la cloche Guillemette n'existait plus, même en 1437 ; et c'est mal-à-propos que quelques Provinois en ont conclu que l'inscription n'avait jamais existé, que le mot Gentico était un nom qui ne se rapportait à rien, ce qui est faux, comme on vient de voir. Nous montrerons de plus, page 156, que ce nom semble être, de toute ancienneté, le nom de Provins, avoir précédé Agendicum, et même en être la racine.

M. Achaintre, qui reconnaît la haute antiquité de l'ancien Provins, semble aussi disposé à croire qu'il existait comme un château, avant l'expédition de Jules César : *Castellum aliquod antè julianam expeditionem ;* mais la situation de Provins, sur une haute colline escarpée, sans abri, sans eau, était diamétralement opposée aux emplacemens que choisissaient les Gaulois pour des établissemens fortifiés : *castella*. J'en appelle même au témoignage de M. Achaintre, qui dit que ces endroits fortifiés étaient près des fleuves, aux confluens des rivières, dans des îles, dans d'épaisses forêts et au milieu des marais. *Castella erant potiùs quàm urbes ad confluentes fluviorum, aut in insulis, ut Condate* (Montereau), *Lutetia* (Paris), *Melodunum* (Melun); *vel in silvis*

Digitized by Google

impeditissimis posita, aut paludibus plerumque circumdata, ut castella Nerviorum (dans la Belgique); *Morinorum*, *Avaricum*, *Biturigum* (Bourges); *Lugdunum* (Lyon), etc.; ce qui détruirait l'opinion que les Gaulois eussent formé quelqu'établissement en ce genre à Provins avant César.

J'observerai aussi à M. Achaintre que ces châteaux, *castella*, dont il parle, étaient informes; leur enceinte fortifiée n'avait rien de régulier, et qu'au contraire les fortifications de Provins sont très-étendues, bâties d'après un plan régulier, etc., et que rien de ce qui existe ne peut être attribué aux Gaulois.

Ce n'est pas cependant que je veuille dire qu'il ne se soit trouvé aucune habitation gauloise sur l'emplacement de l'ancien Provins, quoique la situation fût peu favorable à quelqu'établissement (voyez ci-après); mais César n'aura rien conservé, ayant besoin, pour l'accomplissement de ses grands desseins, d'un terrain aplani et absolument découvert.

César n'aura trouvé, sur cette haute colline, qu'une bourgade gauloise sous le nom de *Gentico*, dont il aura fait *Agendicum*. Le rapport que je trouve entre ces deux noms, ne me laisse plus douter que Gentico ne soit le premier nom de Provins. Je ferai remarquer qu'en français *gen* se

Digitized by Google

prononce comme s'il y avait *jan*, et que *cum* se prononce de même que s'il y avait *com*, ce qui ferait *Ajandicom*. En retranchant de ce mot, *Ajandicom*, la première et la dernière lettre, on aurait gendico, qui touche de si près à *gentico*, qu'on ne peut plus se méprendre sur leur identité, leur application au même objet, et leur origine.

J'ai cru d'abord que ce mot Gentico, étant dans la bouche du peuple qui altère tous les noms, était une corruption d'*Agendicum*, et qu'avait amenée la suite des temps ; mais, en y réfléchissant davantage, il m'a semblé que Gentico était le nom primitif, la souche et le sauvageon sur lequel César aura hanté son *Agendicum*; enfin que Gentico fut le nom d'une peuplade que César aura fait disparaître, mais dont il aura conservé les traces de sa dénomination, tout en l'altérant, pour s'accommoder au génie de sa langue, et lui donnant une tournure romaine, en le terminant en *um*, comme il a fait à la plus grande partie des villes gauloises dont la terminaison est la même, *Melodunum*, Melun, etc.

Cette nouvelle opinion, que Gentico serait la source où César aurait puisé son Agendicum, n'est donc pas sans beaucoup de vraisemblance ; elle en acquerra davantage par quelques observations que je vais faire. Sans doute que César, pendant sa longue guerre des Gaules, devait se

rapprocher des noms locaux dans les nouvelles dénominations qu'il leur donnait, et leur conserver une physionomie gauloise; car il fallait s'entendre avec ces nations. Il avait des rapports continuels avec elles, pour des traités, des conventions particulières, etc. Il devait donc ne pas altérer les noms au point de les rendre méconnaissables et inintelligibles pour les Gaulois : on sait d'ailleurs qu'un vainqueur qui veut conserver ses conquêtes doit se rapprocher des usages du peuple qu'il a soumis. J'ai dit que je croyais qu'il pouvait se faire que quelques habitations gauloises eussent précédé Agendicum ; je puis appuyer cela de quelques nouvelles observations. Les terres au-delà de la colline, étant très-fertiles, n'ont pas dû être négligées par les Gaulois; en second lieu, s'il n'y eut eu aucune habitation, et que le terrain eût été couvert de bois, César n'y aurait pas été attiré ; il n'aurait eu aucune connaissance de cette haute colline, dont il a su tirer un parti si avantageux. Ce qui rend encore probable cette opinion, c'est que l'ancienne chronique de Saint-Quiriace dit que sur le sommet de cette colline il y avait un temple d'Isis, divinité celtique. *Ubi situm erat Isidis templum.*

Je citerai encore M. Doé, membre de la société académique et royale des Antiquaires de France; ce savant vient de faire paraître une dissertation sur

Digitized by Google

Agendicum-Provins, qui est imprimée dans le second volume des mémoires de cette société. M. Doé connaît, à ce qu'il paraît, beaucoup Provins et toutes ses anciennes fortifications. Il semble même qu'il a puisé à Paris, sur Provins, à des sources qui nous sont inconnues. Il croit que son premier nom fut Gentico, et qu'il est d'origine celtique; or, Provins est, comme on sait, dans la Gaule qui porte ce nom. Il fait venir Gentico de radicaux celtiques qu'on trouve dans le dictionnaire de Pelletier, et qui signifient lieu escarpé, ce qui, dit M. Doé, est parfaitement approprié à l'emplacement de la ville haute de Provins.

Non-seulement M. Doé reconnaît que les grandes constructions qui composent l'ancien Provins sont un ouvrage des Romains, mais il ajoute encore de nouveaux motifs de croire qu'Agendicum est Provins, et ne peut être Sens. Ainsi que M. Barbié-du-Bocage, il a fait à Paris des recherches dans des anciens itinéraires, de l'exactitude desquels on ne peut douter, et il s'en suit partout que les distances des lieux indiqués par César se rapportent exactement avec Agendicum-Provins, et que ceux qui ont voulu faire cadrer ces itinéraires avec Sens sont obligés d'augmenter sans cesse ou de diminuer les distances respectives des endroits qui se trouvent placés sur ces routes. Je

Digitized by Google

renvoie ceux qui voudront avoir une connaissance plus détaillée, au mémoire de M. Doé. Je vais seulement rapporter ce qu'il dit en général de Provins, où il a été un des professeurs du collége.

L'analogie du nom Gentico avec le latin Agendicum est frappante. La ville de Provins est fort célèbre dans l'histoire du moyen âge par ses champs cultivés de roses, son industrie, ses foires, ses richesses, sa *galanterie* (voyez, dans les notes, *Beau Sexe*), le savoir de ses habitans, et la résidence qu'y firent les comtes de Brie et Champagne, princes amis des lettres, et qui tenaient dans leur palais de Provins une sorte d'académie. Voyez *Abailard*, *Thibaut* IV, et l'article *Provinois*.

Voilà donc plusieurs savans modernes, MM. Lemaire, Achaintre, Barbié-du-Bocage, Doé et Barrau, et, plus bas, MM. Dulaure et Eusèbe Salverte, qui, ayant eu connaissance de ma dissertation sur l'ancien Provins, se lèvent avec moi pour prouver irrévocablement que Provins est l'Agendicum de César, vérité qui avait été niée par les historiens, les géographes, les bibliographes de ces derniers siècles. Il ne restait plus de doute que Sens ne fût l'Agendicum, lorsque, considérant avec une attention particulière nos ruines sur lesquelles j'avais marché pendant plus de soixante ans sans les connaître, et en les rapportant aux passages des commentaires de César, où il est ques-

Digitized by Google

tion d'Agendicum, j'en ai tiré des preuves qui démontrent que c'est Provins; ce qui n'empêchera pas sans doute quelques Provinois mal-intentionnés, ou dépourvus de jugement, de se prononcer contre une vérité palpable, et contre ce qui peut être honorable à leur pays; ce qu'ils ont déjà fait.

Au nombre des savans dont je viens de parler, qui se sont prononcés pour Provins-*Agendicum*, depuis la mise au jour de mon Ancien Provins, je dois ajouter M. Dulaure. Dans son ouvrage, qui vient de paraître sous le titre de *Histoire physique, civile et morale de Paris*, il ne met pas en doute, tome 1, page 46, que la position d'*Agendicum* ne corresponde à celle de Provins.

Je dois joindre ici, comme une nouvelle autorité, les opinions d'un savant antiquaire de Paris, M. Eusèbe Salverte. Voici l'extrait de la longue lettre, ou plutôt de la dissertation qu'il m'a adressée à l'occasion de mon Ancien Provins. Il pense avec moi (voyez page 156) que *Gentico* a précédé *Agendicum*, et il ajoute : « *Ic*, dans la langue » celtique, signifie, à la fin du mot, *localité, po-* » *sition*. La syllabe A, placée devant le mot, est » une préposition explétive, dont l'effet est d'a- » jouter de la force à l'idée, et d'indiquer l'excel- » lence. » Et il en cite des exemples. D'après cela il paraîtrait que les Romains, ayant trouvé le mot *Gentico* appliqué à une position tellement heu-

reuse pour devenir une place forte, auront ajouté, au mot *Gentico,* la syllabe explétive A qui exprime l'excellence de cette position, et, pour donner au mot *Gentico* une physionomie romaine, ils l'auront terminé par *um*, d'où, par contraction, dit notre savant, a été formé *Agendic-um*.

« Vous prouvez très-clairement, continue » M. E. Salverte, que la colline, sur laquelle est » situé l'ancien Provins, fut choisie, avant qu'il » y existât des habitans, pour y établir des for- » tifications régulières et pour ainsi dire inex- » pugnables, des murs et des tours d'une bâtisse » indestructible; une combinaison de moyens de » défense, telle que l'on pouvait arriver en sûreté » au bas de la colline, d'une part à la rivière, et » de l'autre à une source très-abondante; enfin, » des souterrains multipliés, tous éminemment » solides, et s'étendant au loin. Ces chefs-d'œuvre » d'architecture militaire, dont l'invention de la » poudre a pu seule diminuer la valeur, à qui » devons-nous en attribuer l'honneur? »..... Selon lui c'est aux Gaulois (1). Il croit que César profita de ces constructions immenses et si bien entendues. « Les *Ædui,* me dit-il, qui avaient » appelé l'armée romaine à leur secours, durent » l'introduire dans toutes les places fortes sou-

(1) M. Grillon, qui a laissé des mémoires sur l'ancien Provins, veut qu'il fut bâti bien avant César.

» mises à leur domination. *Agendicum* était de
» ce nombre; aussi César ne dit-il point qu'il s'en
» est emparé les armes à la main. »

« M. Dulaure (Mémoires de la Société des An-
» tiquaires de France, tome IV) a soutenu, con-
» tinue M. Salverte, que les lieux fortifiés de la
» Gaule, désignés en latin par *oppida*, ne con-
» tenaient que des constructions défensives, et
» point d'habitations, personne n'y faisant sa de-
» meure, à moins que le danger ne forçât à s'y
» réfugier.... En prouvant qu'à *Agendicum* il
» n'y avait pas originairement d'habitations, vous
» avez décrit un véritable *oppidum* gaulois.

» Objectera-t-on que, suivant César, les Gau-
» lois se fortifiaient avec des remparts formés de
» terre et de madriers régulièrement amoncelés.
» Mais César, dans ce passage, a décrit un genre
» de fortifications appliqué seulement par les
» Gaulois aux camps retranchés, et étranger aux
» habitudes romaines. Il n'a pas entendu parler
» des fortifications en pierres, parce que les Ro-
» mains y étaient accoutumés..... Vous avez mis
» hors de doute que le nom véritable est *Agendi-*
» *cum*, et non pas *Agedincum*, et que l'on trouve
» *A-gendicum* dans Gentico, nom ancien de la
» ville de Provins. »

M. Salverte rapporte quelques motifs qui lui font croire que nos fortifications sont des cons-

igitized by Google

tructions gauloises, tels que les souterrains, « qui, » dit-il, étaient une partie essentielle de l'archi- » tecture militaire des Gaulois.... Au rapport » même de leurs ennemis, les Romains, ils étaient » une nation nombreuse, puissante, belliqueuse. » Qui nous empêche de leur attribuer la cons- » truction d'*Agendicum?* Manqua-t-elle de res- » sources que fournissent les arts et la mécanique, » cette nation, dont le zèle religieux a dressé les » piliers de Carnac? »

Quoique j'aie cité des autorités et apporté nombre de preuves et de raisons de convenance, qui ne permettent plus de douter que nos fortifications sont l'ouvrage des Romains, j'avoue que les raisons que donne M. Salverte ont quelque chose de spécieux, et, quand son opinion, appuyée de preuves nouvelles et satisfaisantes, prévaudrait sur la mienne, mon amour-propre n'en serait pas blessé.

Lorsque j'ai cherché à donner à l'ancien Provins une haute antiquité, en l'attribuant à Jules César, pourrais-je être fâché qu'on me montrât que sa fondation a précédé les Romains dans les Gaules; qu'elle remonte à des temps plus reculés, et se perd dans la nuit des temps? Si ces immenses constructions, dont, après tant de siècles, on admire l'ensemble et les détails, sont l'ouvrage de nos ancêtres; si ces restes antiques

et vénérables étaient l'héritage qu'ils nous ont laissé, je les verrais avec un sentiment religieux, et j'aurais quelqu'orgueil d'être Provinois.

Au sujet des désagrémens que m'ont causé quelques critiques injustes et indécentes, et dont je me suis plaint à la fin de l'ancien Provins, M. Salverte m'engage à ne pas discontinuer pour cela mes recherches sur nos deux villes. « La » mine que vous avez ouverte, me dit-il, est pré- » cieuse autant qu'abondante. Faites pour la ville » basse de Provins, *Anatilorum*, ce que vous » avez exécuté pour la ville haute ; arrachez de » l'oubli les travaux de nos ancêtres, et laissez » parler des censeurs qui seraient moins tran- » chans, s'ils étaient moins superficiels.........
» Nous devons l'attendre de vos recherches ulté- » rieures, si, comme je le désire, comme je l'es- » père, comme j'ose vous en prier au nom de » tous les amis des antiquités nationales, vous » rentrez dans une carrière que vous seul pourrez » fournir avec la certitude du succès. »

gitized by Google

TROISIÈME PARTIE.

PROVINS MODERNE.

ANATILORUM.

ANATILORUM, *nom qu'on a cru d'abord une erreur de mot, mais qui est reconnu pour avoir été un nom de* PROVINS, *et probablement celui de la ville basse.*

IL y a très-peu de temps que j'ai eu occasion de remarquer que, dans quelques dictionnaires modernes latins et français, on trouvait, à la lettre A, *Anatilorum*, Provins, et à la lettre P, *Provinum*, Provins. Dans les dictionnaires français et latins, des mêmes auteurs, on trouve, au mot Provins, *Provinum* seul; il n'est nullement question d'*Anatilorum*. Les lexicographes vivans, auxquels je me suis adressé, ne disent rien autre chose,

Digitized by Google

si non qu'ils avaient, sans nul esprit de critique, répété ce que l'on avait dit avant eux. J'ai consulté plusieurs savans de la capitale qui s'occupent de géographie. Tous ont été étonnés de trouver ce mot, *Anatilorum*, pour Provins, et auquel on n'avait pas fait attention. Après quelques recherches dans les anciens auteurs, on a trouvé aussi *Anatilorum*, Provins; mais, comme on n'y a vu aucun rapport avec Provins, *Provinum*, on a pensé que c'était une erreur, et on a d'abord cherché à le prouver.

Il est bon que je rapporte ce que M. Barbié-du-Bocage, membre de l'institut et professeur en géographie, m'a écrit à cette occasion; voici un article de sa lettre dont il m'a permis de faire usage :..... « Quant au mot *Anatilorum*, dont je » ne me doutais pas, je l'ai trouvé, en effet, dans » le dictionnaire latin de Noël, qui est sous la » main de tous les écoliers; il me paraît qu'il l'a » pris de celui de Boudot. J'ai désiré remonter » plus haut, et je l'ai trouvé dans le dictionnaire : » *Interprète manuel des noms latins de la Géo-* » *graphie ancienne et moderne*, donné en 1777, » en 1 volume in-8°, par Chandon. L'article n'est » pas plus étendu que dans les dictionnaires pos- » térieurs qui paraissent l'avoir pris de-là. Mais » d'où Chandon l'a-t-il tiré? c'est ce qui me reste » à savoir. »

Digitized by Google

« J'ai inutilement feuilleté les ouvrages que » Chandon cite dans sa préface, et je n'ai rien » trouvé. Dans les ordonnances des rois, Provins » est toujours appelé *Provinum* ou *Pruvinum*... » J'ai cherché à la bibliothèque du Roi dans toutes » les éditions de Jules César. J'ai trouvé dans celle » de Vascosan, Paris, 1543, in-folio, dans une » table des noms de la *Géographie ancienne et* » *moderne*, ces deux articles : *Agendicum*, Sens » ou Provins; *Anatilorum*, Provins-en-Brie.

» Voilà donc d'où Chandon a pris son article; » mais d'où Vascosan a-t-il pris le sien? C'est ce » que je ne pourrais dire.... Je ne saurais remonter » plus haut que Vascosan, et alors nous sommes » réduits à des conjectures pour trouver l'origine » de ce mot. Pour moi, je pense que quelques » commentateurs mal-adroits de Jules César ayant » fait mention, sur la marge du texte de son ma- » nuscrit, des *Anatilii*, peuples situés en Pro- » vence, dont il est question dans Pline, mais non » dans Jules César; ou celui qui l'a aidé dans son » édition a pris cet article aussi mal-adroitement, » et l'a placé dans le *Nomenclator geographicus*, » en changeant le mot *Anatilii* en *Anatilorum*, » et celui de Provence en Provins : au surplus, » tout cela n'est qu'une conjecture hasardée; vous » en ferez ce que vous croirez convenable. »

Un autre géographe de Paris, consulté sur ce

Digitized by Google

mot, *Anatilorum*, appliqué à Provins, a fait aussi beaucoup de recherches. Il a trouvé, dans un dictionnaire attribué à Henri Etienne : *Dictionarium historicum, geographicum, poeticum. Lugduni, apud* Pillehotte, 1603, *Anatilorum, oppidum Galliæ Lugdunensis, gallicè Provins.* Ce savant, M. Jouanneau, ne voit dans ce mot, ainsi que M. Barbié-du-Bocage, aucune étymologie qui ait rapport à Provins.

Mais, de ce qu'on ne lui voit aucun rapport, il n'en est pas moins vrai que ce nom existe, et on n'en doute plus. Il peut donc se faire que ce soit faute d'un examen suffisant qu'on ne lui trouve aucune analogie avec Provins : je vais le faire voir, et montrer que ce n'est pas sans raison qu'il a été donné à cette ville. J'aurai cet avantage, que n'ont pas eu les savans que j'ai cités, c'est d'avoir des données et des connaissances locales qui leur manquaient.

D'abord, il m'est aisé de faire voir que c'est légèrement qu'on dit qu'il y a erreur de copiste. Ce n'est pas, comme il arrive quelquefois, une similitude de mot qui peut en avoir fait prendre un pour un autre. Un géographe, ou son copiste, ne met pas par mégarde *Anatilorum* pour *Anatilii*; il aurait mis au moins *Anatiliorum*, et comment, par distraction, peut-on ajouter à un mot *orum*? Au lieu d'un peuple on ne met pas une ville, et

Digitized by Google

pour un peuple de Provence on ne met pas Provins. Toutes ces suppositions-là sont donc gratuites; mais ce qui me paraît prouver, sans réplique, que ce n'est pas une erreur involontaire et une faute d'attention, c'est que le premier auteur de cette prétendue erreur, Vascosan, dit, comme M. Barbié-du-Bocage le rapporte, *Anatilorum*, *Provins-en-Brie*. Hors, si Vascosan eut vu, dans un auteur ancien, *Anatilii*, peuple de Provence, lui ni son copiste n'auraient pu mettre *Anatilorum*, *Provins-en-Brie*. Ce n'est donc pas et ce ne pouvait être une distraction; et une preuve que Vascosan était à la chose, et connaissait bien le pays dont il parlait, c'est qu'il a mis *Agendicum*, Sens ou Provins. Il flottait donc entre ces deux villes, ce qui prouve son attention. D'ailleurs, dans la table alphabétique des noms de la géographie de Vascosan, *Agendicum* et *Anatilorum* doivent se trouver très-près l'un de l'autre, et presque se toucher. L'erreur paraît donc impossible.

Nous avons vu plus haut, dans un dictionnaire attribué à Henri Étienne, *Anatilorum oppidum Galliæ Lugdunensis*, *gallicè Provins;* Anatilorum, ville de la Gaule lyonnaise, en français Provins. (Et observez que ce dictionnaire s'imprimait à Lyon.) Voilà qui est très-circonstancié. Il n'est plus permis de douter qu'Anatilorum ne soit un nom de Provins, et il le sera encore moins quand j'aurai

fait voir que ce mot a un singulier rapport avec cette ville : aussi ce que je viens de dire, et une partie de la dissertation qui va suivre, et que j'ai fait paraître sous le titre de second supplément à l'ancien Provins, ont ramené à mon opinion, à laquelle on n'a rien opposé; et il est généralement reconnu aujourd'hui qu'Anatilorum est un nom de Provins. Mais pourquoi Provins aurait-il pris le nom d'*Anatilorum*, sans perdre celui de *Provinum*? Voilà la première question. Quel rapport Anatilorum a-t-il à la ville de Provins? Voilà la seconde.

Ce fut dans le moyen âge que la ville basse de Provins a été fondée, et qu'elle a pris de grands accroissemens. Est-ce elle qu'on aurait voulu désigner par le nom d'Anatilorum? L'examen de cette question peut nous conduire à la solution du problême.

Pour le résoudre, je m'y prendrai comme j'ai fait à l'égard de l'ancien Provins-*Agendicum*. J'ai médité sur les vastes ruines qui en font le circuit, sur les caveaux et galeries qui sont creusés dans son intérieur, sur les destinations que pouvaient avoir trois prolongemens fortifiés qui se détachent de l'enceinte, et, avec les commentaires de César à la main, sans consulter ce qu'on avait écrit pour ou contre, et sans le secours des itinéraires, quoique très-favorables à mon opinion, j'ai

Digitized by Google

prouvé qu'Agendicum était Provins, et non pas Sens.

Si, de mes observations sur la ville haute de Provins, nom qui a succédé à *Agendicum*, il est résulté des vérités sur sa fondation, sa destination, etc., des observations sur la ville basse pourront, je crois, expliquer ce qu'a d'embarrassant le nom d'Anatilorum appliqué à Provins.

La ville basse est très-moderne, comparée à la ville haute. Celle-ci était, dans l'origine, une place forte, dans une belle position sous le rapport militaire, mais qui ne convenait pas à un état civil. La prairie qui se trouve au bas de la colline, au contraire, présente tous les avantages qu'on peut désirer pour la vie privée. On communique de l'une à l'autre par une seule rue très-longue, dont on a cherché à adoucir la pente, mais qu'il serait impossible à nos voitures de roulages de monter ou de descendre.

C'est, selon moi, la seconde ville, de beaucoup postérieure à la première, enfin la ville basse, qui, pour être distinguée de la haute ville, a reçu le nom d'*Anatilorum*. Les grandes opérations de commerce, comme je le dirai, qui se faisaient principalement dans la seconde de ces villes, ayant entièrement cessé, par suite des temps, d'appeler les étrangers dans la ville basse, et l'intervalle qui séparait ces deux villes étant

Digitized by Google

diminué, et ayant cessé d'avoir lieu par la construction d'habitations intermédiaires et en descendant la colline, il en sera résulté que la dénomination donnée à la ville basse se sera effacée et perdue à la longue, et on n'aura plus considéré Provins que comme une seule ville qui s'étendait du haut de la colline jusqu'à la partie la plus basse de la prairie. Le seul nom de Provins aura prévalu, et aura été commun aux deux villes; ce qui n'aura pas empêché, par l'habitude contractée et pour s'entendre, de dire, en parlant de Provins, qu'il est partagé en deux villes.

Mais d'où vient aurait-on donné anciennement à la ville basse le nom d'*Anatilorum?* Voilà le point de la difficulté. Nous allons traiter cette question, et nous nous croyons heureux de pouvoir, à cet égard, présenter quelque chose de vraisemblable, et qui s'appuie sur de grandes probabilités. Nous ne nous flattons pas de ne point encourir la critique de certaines gens dont nous avons parlé, qui ne font rien, qui ne sont capables de rien faire, et qui, pour ces raisons, trouvent mauvais tout ce que font les autres.

Anatilorum est visiblement composé de deux mots latins, *anati* et de *lorum*. Il aurait donc une double étymologie. *Anati* est le datif d'*anas, anatis*, qui signifie en français cane et canard. *Lorum* s'entend de courroie faite de cuir, ensorte

Digitized by Google

que ce mot peut se prendre pour la matière dont ces objets sont faits, pour du cuir; c'est la partie pour le tout. Je puis même appuyer cela d'une manière incontestable. Dans notre mot cuirasse, se trouve cuir tout entier. Nous n'avons pour le rendre en latin que le mot *lorica,* qui vient de *lorum;* et les Latins, par *lorica,* entendaient du cuir qui servait à couvrir la poitrine du soldat, ou son bouclier : *lorum* exprime donc cuir.

Mais y a-t-il quelques rapports entre canard et cuir avec la basse ville de Provins? C'est ce qu'il faut chercher. Je vais, comme je l'ai dit, hasarder quelques conjectures. J'espère même donner beaucoup de vraisemblance à mon opinion, qu'Anatilorum ne peut être que le nom qu'on aura donné à la basse ville, et qu'il a beaucoup d'analogie avec elle.

La basse ville est dans une prairie resserrée par de hautes collines, et coupée par deux petites rivières. Elles sortent fréquemment de leur lit. Un orage, ou une pluie un peu prolongée, suffisent pour les faire déborder. Avant qu'on eût fait des murs de circonvallation, des parapets et des constructions pour garantir les habitations autant que possible, tout ce terrain bas était donc habituellement submergé en grande partie. Ajoutez qu'anciennement cette prairie était couverte de bois, et particulièrement de châtaigniers; aussi

toutes les anciennes charpentes d'églises en sont-elles faites.

Ces bois entretenaient la stagnation des eaux, et rendaient marécageux le terrain, qu'on n'aura réussi à assainir qu'à la longue et successivement par des travaux d'art, pour y établir des habitations, enfin une ville. Je ferai observer aussi qu'il y a dans la ville basse une longue rue qui porte le nom de rue des Marais. Il peut donc se faire que ce soit sous ces rapports qu'on ait fait entrer, dans la dénomination de cette ville, le mot *anati*, comme indiquant un endroit marécageux et propre aux canards. Il y a aussi une rue assez longue qui porte le nom de Cour-l'Oison, ou Culoison. On dit aussi souvent l'un que l'autre. Cette terminaison *oison* peut s'entendre de jeunes oies, et indiquer encore un marécage. On prétend même qu'anciennement on disait aussi *Cuir-l'Oison*, et ce mot se trouve dans un ancien titre. Cette dernière dénomination serait la véritable. Le mot *cuir* s'y trouve, et Cuir-l'Oison devient la traduction française et le synonime d'*Anatilorum*, et nous donne l'explication de *lorum*. J'ajouterai qu'il est possible qu'anciennement on élevait, dans la ville basse, une grande quantité de canes et d'oies, dont on faisait commerce, et qui pouvaient avoir quelque renommée.

Digitized by Google

Il y a plusieurs villes dont certaines volailles font la réputation.

On attribue les dénominations latines, dans le moyen âge, aux moines qui alors étaient les seuls qui fussent instruits; et il est remarquable qu'il y avait, en 1048, dans l'endroit le plus bas de la ville, et au milieu des bois, par conséquent dans la partie la plus aquatique, un prieuré de moines où Abailard se plaisait, et où il fit un assez long séjour (voyez dans les notes, *Abailard*); ce qui supposerait une réunion de gens très-instruits. On en doutera moins quand on saura que c'étaient des Bénédictins. Le Paraclet, où Héloïse est morte, et dont elle était abbesse, n'est éloigné de Provins que de cinq lieues.

Dans ce prieuré ont été apportées les reliques de Saint-Ayoul, voyez ce mot, auquel la paroisse de la ville basse est dédiée. C'était autrefois un pélerinage extrêmement fréquenté, et où l'on se rendait de très-loin. Nous avons vu encore une grande affluence venir, le jour de la fête, chercher la guérison à toutes sortes de maux, ou demander à en être préservée. Un certain nombre même passait la nuit dans l'église où la châsse du Saint était exposée. Bien entendu qu'il s'y faisait des miracles.

Il est donc probable que ce sont ces religieux de Saint-Ayoul, qui, dans ces temps reculés, ont

Digitized by Google

composé le mot *Anatilorum*, dont la première moitié, *Anati*, devait indiquer peut-être un endroit propre aux canards. De grands marécages et la nature ferrugineuse, comme je le dirai plus bas, de l'eau de nos rivières pourraient donner plus de fermeté, de saveur et de délicatesse à la graisse et à la chair de ces volailles, ce qui leur aurait fait une certaine réputation (1); ou, comme j'aime à le croire, ce mot *anati* sera entré dans le nom de la ville basse, comme synonime et comme indiquant un endroit marécageux : *anati* était d'autant mieux choisi, que, voulant distinguer la seconde ville de la première, la désignation d'un marais contrastait davantage avec la sécheresse et l'aridité du terrain de la ville haute.

Ces moines étaient très-puissans et avaient une grande autorité. Nous avons encore vu, de nos jours, et jusqu'à la révolution, les religieux de S.-Ayoul être pendant huit jours, à commencer le quatorze septembre, maîtres de la ville. Dans cet intervalle toutes les juridictions cessaient à

(1) Ceci se trouve vérifié. Un propriétaire d'un moulin sur la Voulsie, M. Guérard, où il élève beaucoup de volailles, m'écrit, à l'occasion de ce que je viens de dire, qu'il est dans l'usage d'envoyer à Paris des canards à quelques amis qui leur trouvent un goût plus fin et une chair plus délicate que ceux que l'on vend partout ailleurs. Cette remarque sur les canards se fait aussi sur les jeunes oies.

Digitized by Google

Provins. La justice civile et criminelle se rendait dans une salle du couvent, et au nom des moines, par des officiers de leur choix; ils exerçaient une police sévère par toute la ville. Les prisons étaient visitées. On vérifiait les mesures, les poids et les balances. Les rues étaient tenues dans la plus grande propreté, et même éherbées. On n'y souffrait ni décombres, ni charrettes, ni bois à demeure. Les marchés aux légumes, à la volaille et au poisson, se tenaient dans la place de Saint-Ayoul.

Comme les affaires portées au tribunal des moines étaient commencées et finies pendant les huit jours, et que les frais étaient très-modiques, on y assignait tous les mauvais payeurs; on y portait les actes de tutelles et autres. Ce tribunal était tellement encombré d'affaires, que le dernier jour, veille de Saint-Mathieu, on y plaidait jusqu'à minuit. Le bon ordre qui régnait dans la ville, les frais de justice peu coûteux, et la célérité des affaires ont fait regretter l'abolition de cette juridiction, comme on regrettait que les avantages qui en résultaient fussent limités à un temps aussi court.

Ces priviléges furent donnés aux religieux de Saint-Ayoul par le comte Henri. Denisart, au mot *Assises* (*Collection de Jurisprudence*), en parle comme d'un privilége unique et remarquable par

sa singularité. Voici l'extrait de cette chartre donnée par le comte Henri :

Ego Henricus, etc.., ecclesiæ sancti Aygulphi de Pruvino justitiam villæ et castellaniæ Pruvini grossam et gracilem, altam et bassam, de latrocinio, raptu, homicidio, etc., septem primis diebus nundinarum durantibus, concedo et laudo in perpetuum......

La puissance de ces moines, dans les premiers temps de la fondation de la ville basse, et leur amour-propre auront pu les porter à donner un nom particulier à cette ville nouvelle, où ils jouaient un rôle si important. Nous leur attribuons *Anatilorum*, parce qu'il faut enfin trouver à ce mot, qui est tout latin, une origine quelconque, et nous dirons toujours : cherchez-en une autre, à ceux qui ne sont pas de notre opinion.

Quant à *lorum*, qui fait la dernière moitié du mot *Anatilorum*, et qui, comme je l'ai fait voir, peut se prendre, en français, par cuir, voici ce que j'ai à en dire : Le terrain des environs de Provins participe beaucoup du fer, et, dans la prairie, l'eau minérale ferrugineuse est très-abondante ; elle s'y fait remarquer à la simple vue dans beaucoup d'endroits. Toutes nos eaux contiennent donc plus ou moins ce métal ; et j'ai fait voir, dans la Minéralogie de Provins, que les eaux ferrugineuses sont très-propres à la fabrication du cuir, et que c'est

Digitized by Google

à ces eaux que les cuirs fabriqués à Provins doivent leur qualité; ce qui les fait beaucoup rechercher. C'est aussi aux eaux ferrugineuses, très-communes en Angleterre, qu'on attribue la bonté des cuirs anglais. Il est donc probable que c'est le grand commerce de cuirs avec l'étranger, voyez page 134 et suiv., que faisait la ville basse de Provins, et la réputation dont ils jouissaient, qui ont donné occasion de faire entrer le mot *lorum* dans la dénomination de la nouvelle ville qui s'était formée au bas de l'ancienne. Elle avait pris tant d'accroissement qu'un de ses faubourgs allait jusqu'à Fontenay, aujourd'hui Saint-Brice. Elle effaça bientôt l'ancienne. C'est ce que nous allons voir par le nombre d'établissemens qui se formèrent, ce qui nécessita sans doute un nom particulier, sous lequel elle pût être connue et distinguée de l'ancienne.

Hôtels et Établissemens de la ville basse, ANATILORUM.

Tout annonce, comme nous allons le faire voir, que la ville basse de Provins a été un grand entrepôt de marchandises, et un rendez-vous de commerce qui attirait des négocians, des manufacturiers et des consommateurs de pays très éloignés. On en va juger par la quantité d'établisse-

mens qu'ils avaient dans la ville. « L'affluence des » commerçans étrangers, est-il dit dans les mé- » moires anciens sur Provins, était si considérable » dans la ville basse, qu'on fut obligé de bâtir des » magasins et des hôtels. » Il existe des marchés passés avec des négocians de différentes villes de commerce, pour les occuper pendant les foires. Voici ce que le temps et la tradition ont conservé de ces hôtels :

Il y a quelques années on a détruit, rue Culoison, de très-belles voûtes soutenues par des rangs de piliers en pierres de taille, avec des chapiteaux. L'endroit porte encore le nom d'*Hôtel de Toulouse*. C'étaient de vastes magasins où les négocians de Toulouse s'établissaient dans le temps des foires. Tout à côté est un hôtel appelé l'*Hôtel de la Souche*. On y voit encore de ces voûtes à piliers, dont une partie a été détruite. En face, dans la même rue, se trouvent aussi de beaux magasins voûtés et soutenus par des colonnes. On comptait encore, dans cette rue, les hôtels des villes de Cambrai, d'Aurillac, de Reims, de Bar-sur-Aube, et plusieurs hôtelleries, comme celles de Saint-Pierre, de Saint-Georges, de la Croix-Blanche, etc.; et, plus près du cloître de Notre-Dame, le grand hôtel des Osches. C'était dans ce quartier particulièrement où les marchandises foraines se vendaient. On croit que l'hôtel des Oches était la

Bourse. Voyez Notre-Dame du Val. Là, se trouve une rue appelée la *rue du Temple*. Voyez page 91. Dans cette réunion d'hommes de différens pays et de différentes sectes, un temple était l'objet d'un culte particulier à quelques-unes d'elles. On verra aussi que les Juifs avaient deux synagogues à la ville basse, et une à la ville haute.

Dans la rue de Troyes, ainsi nommée parce qu'elle était autrefois la route pour la ville de Troyes, il y a un ancien bâtiment sous lequel est une double voûte, dont une très-déformée par vétusté; au-dessus étaient des magasins voûtés. On en a depuis long-temps détruit les cintres encore apparens, pour en faire une habitation. Dernièrement on a percé dans le mur de devant des fenêtres, et abattu les anciennes ouvertures. Cet endroit, qui n'avait pas toujours servi de magasin, s'appelle le *Château-Fort*. Actuellement c'est une maison; elle a des titres qui datent de plus de cinq cents ans. Voyez, dans les notes, *Château-Fort*. Dans la même rue était le petit hôtel-dieu, le marché aux orges et une halle aux draps.

Dans la rue du Boulançois, qui va aboutir sur le rempart, était la halle de Troyes. On voit que les marchands de cette ville en rendaient, en 1340, six livres dix sous au chapitre de S.-Quiriace. La rue du Boulançois conduisait, en traversant le

rempart, à la porte du Boulançois, placée sur le mur de la ville, en face de la rue. Cette porte n'existe plus depuis qu'on a fait la Porte-Neuve, comme plus commode aux gens des hameaux voisins pour venir à la ville.

Les établissemens de commerce de ces quartiers n'étaient pas les seuls qui se trouvassent dans la ville basse. Il existe dans la rue des Barbeaux un long bâtiment qui s'appelle l'*Hôtel des Voûtes*, donnant sur la rivière Durtein, où il a une ouverture. C'est une triple voûte au rez-de-terre, soutenue par douze piliers sur trois rangs. De leurs chapiteaux sortent des arceaux en ogive. L'étage supérieur ne présente plus que des naissances de piliers; le reste n'est plus qu'une charpente. Ce sont ces belles voûtes qui ont donné le nom à cet hôtel.

Vis-à-vis cet hôtel est un autre bâtiment antique qui se nommait l'*Hôtel des Crochets*. Les murs ont deux pieds et demi d'épaisseur. On voit, en dehors et en dedans, des cintres qui ont été mutilés pour en faire des habitations. Ce n'était autrefois qu'un grand magasin. Tout près, et rue des Caves, on vient d'abattre, dans une maison au midi, des restes de voûtes avec des piliers donnant sur la rivière. En face et au nord de cette rue, dans une maison qu'on reconstruit, se trouvaient aussi de ces voûtes. Il existe encore, dans les

Digitized by Google

gros murs, des arcades en pierres de taille. Ces portions de mur faisaient partie de l'hôtel de la Commanderie. Voyez *Vicomté*. La tradition porte que dans la même rue il y avait de pareils établissemens.

Rue du Moulin-de-la-Ruelle (1), et en face de cette usine, il y a une grande maison. Dans sa partie qui suit la petite ruelle montante, appelée la rue des Vieux-Bains, sont de belles salles à piliers élevés, avec des voûtes d'une belle construction et d'une solidité qui semble être à l'épreuve du temps. Les murs ont au moins trois pieds d'épaisseur. Il y a une voûte détachée dont on a fait une cuisine. Cet endroit s'appelait l'*Hôtel des Vieux-Bains et Étuves*. Dans la même rue, la maison qui fait le coin de la rue du Murot, voyez *Rues*, était aussi une maison de bains et étuves. Cette portion de la rue du Murot vient aussi de changer de nom. Voyez page 202.

Dans la rue Syrurgue, improprement indiquée rue des Capucins, il se trouve un bâtiment considérable et d'une forte construction. Par bas est une grande pièce, au milieu de laquelle il y a des piliers, et sur les murs de côté des pilastres. Les

(1) Ce nom lui vient de ce qu'autrefois elle n'était qu'une ruelle qui conduisait au moulin. Depuis, en 1703, on a abattu une maison en face de l'hôtellerie de l'Écu, qui tenait à cette ruelle ; ce qui fait que l'entrée est devenue très-large.

Digitized by Google

voûtes avec arceaux sont d'un beau travail. L'étage au-dessus est éclairé sur la rue par des ouvertures larges et hautes, en ogives et figurant des croisées d'église. Le carreau de cette salle haute est remarquable, de même que la cheminée qui s'y trouve. Le foyer est pris dans le piédestal d'une colonne de pierres qui forme le tuyau, et qui, à son sommet, au-dessus du toit, est terminé par un chapiteau. Les gouttières sont des dalles de pierres, avec des lançoirs de même matière, sur la rue, et figurant des animaux. Ils ont été détruits, depuis peu de temps, au midi, par une bâtisse qu'on a appuyée sur ce côté; mais ils existent encore au nord.

Cette vaste construction s'appelait l'hôtel Vauluisant, *Vallis lucens ;* il a servi anciennement à donner des festins, et on le louait pour faire des nôces. On voit que, dès l'an 1127, il appartenait à l'abbaye de Vauluisant, ordre de Citeaux ; ce qui me donne occasion de parler de dom Étienne Guérin, né à Provins. Il fit profession à l'abbaye de Vauluisant, en 1511. Par son mérite il devint prieur de cette maison, ensuite proviseur du collége de Saint-Bernard, à Paris; enfin, abbé de Notre-Dame-de-la-Charnoye. On voit Thomas Guérin, lieutenant-général à Provins, en 1514. Cette ancienne famille des Guérins subsiste encore à Provins, où elle a toujours rempli, avec honneur,

Digitized by Google

des places distinguées. A côté de l'hôtel de Vauluisant, il y a une maison où se trouve, au rez-de-chaussée, une voûte soutenue dans son milieu par un pilier; elle s'appelait l'*Hôtel des Lions*.

Au coin de la rue Syrurgue et de celle du Pont-Pigy, est une grande maison dont le mur, sur la rue, très-ancien présente aussi de grandes croisées d'église. L'intérieur a été abattu et est devenu une maison bourgeoise : on a trouvé, en 1821, dans les caves, des pièces d'or, dont quelques-unes sont des florins à l'Agnelet. Voyez *Monnaies de Provins*. En face de cette maison est la rue des Lions où se trouvent d'anciens magasins voûtés et soutenus par des piliers; ils ont servi, dans les derniers temps, de greniers à sel. Au coin de cette même rue est une maison engagée dans l'auberge de l'Écu, appelée les *Vieux-Bains et Étuves*. Il en reste une salle basse dont la voûte est portée, dans son milieu, sur un pilier. Sur le côté se trouve encore une petite voûte.

L'hôtel du Poids-des-Laines était cette grande maison rue aux Aulx, presque vis-à-vis la petite rue qui conduit au marché des Cordeliers. Cette maison donne sur la rivière Durtein. Il y a une belle voûte qui sert aujourd'hui de cuisine.

Ce n'étaient pas seulement des commerçans de plusieurs provinces de France qui fréquentaient les foires et les marchés de Provins; il en venait

Digitized by Google

des pays étrangers, comme le prouve ce que je vais dire.

Les commerçans de la Lombardie avaient, dans le temps des foires, leur halle particulière, de même que nous avons vu qu'en avaient les marchands de Troyes. Ils payaient cinq sous de droit, pour cette halle, au chapitre de S.-Quiriace.... *De domo per Lombardos in vendinis, etc.*

Les commerçans de Louvain payaient, pour leur halle, deux livres. *De magnâ domo templi in vendinis sancti Aygulphi per habitatores de Louvan., duæ libræ.* Peut-être est-ce cette grande maison, appelée ici *Maison du Temple*, qui a donné le nom à la rue qui porte le nom de rue du Temple.

Nous avons ici la rue des Allemands, dans laquelle il y a une grande maison portée sur des voûtes. Elle était autrefois l'hôtel des Allemands. On y voyait deux figures de ce pays, sculptées sur le cintre de la porte; elles ont disparu quand on a reculé la porte pour lui donner plus de renfoncement.

Au bout de cette rue est un pont sur la Voulsie, aussi appelé le pont des Allemands. En face, en traversant la rue des Marais, il y a une cour appelée la cour Bajolais, et dans le fond était une synagogue, ou école des Juifs, dont on voit encore des restes.

Digitized by Google

Dans un autre quartier de la ville, il y a la rue aux Juifs, et au bout de cette rue une fontaine, dite la Fontaine de la Pisserotte; tout près et au nord est la rue de Hollande. Elle conduisait au rempart, en traversant la rivière sur un pont qui a beaucoup été diminué de largeur en 1718. Au coin de cette rue de Hollande et de celle aux Juifs, il y a une belle et grande maison qui a été autrefois une synagogue. C'est ce que disent les titres de cette maison.

Les Flamands avaient aussi à Provins des établissemens, et même un corps-de-garde. C'était sur le même rempart, dont nous venons de parler, qu'était le corps-de-garde flamand, autrement la Tour-Flamande. Elle était formée de la demi-lune qui existe encore. C'est celle qui touche à la barrière de l'hôpital général. Elle était sans doute couverte, et surtout plus élevée; mais, quant à l'étendue, elle est diminuée aujourd'hui de ce qu'elle était quand c'était le corps-de-garde flamand. Alors elle anticipait de cinq à six pieds sur le rempart actuel. Il est aisé de s'en assurer; la fondation se voit encore. Elle a été coupée à rez-de-terre du rempart, quand on a fait la plantation qui existe.

Le chemin, qui, du pont des Aveugles (au bas du mur des Jacobins), va à l'hôpital général, allait autrefois droit à la tour flamande, et s'appe-

lait la rue des Prés, ou de la Tour-Flamande. Il a été un peu détourné, comme on peut le voir, lorsqu'on a fait une brèche au mur du rempart pour aller à l'hôpital. Avant ce temps, qui ne remonte pas à plus de cinquante ans, on n'arrivait de l'hôpital à la ville que par la Porte-Neuve, en suivant une petite chaussée dont on voit encore des restes.

Cette tour flamande pouvait être une tour de guet. Voyez ce mot. On ne sait pas ce qu'elle avait de hauteur; on voit qu'elle a été abattue jusqu'à trois pieds environ de la terre; qu'elle était d'une très-solide construction; que les paremens de pierre intérieurement ont été arrachés, et que l'épaisseur du mur pouvait avoir cinq pieds. Le mur qu'on a élevé sur l'ancienne construction est d'une même hauteur et d'une même bâtisse que ceux du rempart.

Il est parlé de cette tour, ou corps-de-garde flamand, à l'occasion d'une inondation considérable arrivée en 1677. Le procès-verbal porte que les eaux renversèrent plusieurs toises de mur près le corps-de-garde flamand.

En 1591, il est dit, *Anecdotes de Provins*, *vol.* 1, que le sieur de la Rochette, gouverneur de Provins pour la ligue, obligea le chapitre de S.-Quiriace à faire construire une guérite près le corps-de-garde flamand.

Digitized by Google

Il y a encore, relativement au commerce, quelques dénominations qu'il est à propos d'indiquer. On remarque dans la ville basse un vaste terrain qui porte le nom de la Foire-aux-Chevaux, et la rue qui en est proche s'appelle la rue aux Mulets. Nous avons vu qu'à la ville haute un grand espace avait les mêmes destinations, et s'appelait le Cours-aux-Bêtes. Dans ces deux villes les établissemens étaient doubles.

Un autre grand terrain, dans la ville basse, employé aujourd'hui, comme le premier, au jardinage, a retenu le nom de Marché-au-Beurre. Plus dans le centre sont les rues des Porcelets, ou aux Pourceaux; la rue aux Oignons, la rue aux Aulx, *ad allia,* l'Etape-au-Vin; les rues de la Friperie, de la Cordonnerie, des Bouchers; la halle au Poisson, à la Marée (il y en avait aussi une à la ville haute). Voyez *Boucheries et Halle au Poisson.*

Il fallait qu'il se vendît une prodigieuse quantité de ces menues denrées, comme ail, oignon, beurre, pour qu'il y eût, pour chacune, des places désignées, et des rues qui en portassent le nom; ce qui peut justifier l'opinion qu'il s'y faisait aussi un grand commerce de canards et d'oies. Quant au marché au beurre, on peut croire qu'il s'y trouvait infiniment moins de beurre frais que des beurres fondus et des beurres salés qui arrivaient du côté de la Flandre, et dont se chargeaient sur-

Digitized by Google

tout les commerçans du midi de la France, ou le beurre manque absolument.

Toute la ville basse, *Anatilorum,* était donc un grand marché dans le temps des foires; un rendez-vous de plusieurs nations, et une place de commerce où se faisaient d'importantes affaires.

Ce qui est bien digne de remarque, c'est qu'une foule d'objets que présente la ville haute de Provins nous retracent une antiquité qui remonte à dix-huit cents ans, et qu'il n'est pas de quartiers dans la ville basse et presque de rues qui ne rappellent des souvenirs de six ou sept siècles; ce qui distingue toujours Provins des autres villes. Nous allons faire voir combien ses foires étaient considérables.

Foires de Provins.

Voici ce que rapportent les mémoires authentiques sur Provins : « De toutes les foires de » France, les plus célèbres étaient celles de » Champagne (Chronique de S.-Martin d'Auxerre, » en 1288). » *Præ cæteris nundinis celeberrimæ olim fuere in Franciâ Campanienses.* Voyez aussi la Vie de S.-Bernard-le-Pénitent, n° 13. *Nullæ (nundinæ campaniæ) in Europâ celebriores et antiquiores extiterunt,* dit Dufresne, dans son Glossaire. Aucunes foires en Europe ne furent plus

Digitized by Google

célèbres et plus anciennes que celles de Champagne.

Ces foires, dans la ville de Provins, capitale de la Brie-Champenoise, est-il dit, étaient celle de mai qui durait six semaines; la foire de S.-Ayoul qui commençait le 16 septembre, et finissait à la Toussaint; et la foire de S.-Martin qui commençait le jour de S.-André, et qui finissait au dernier décembre.

Les droits que percevaient les comtes, dans les foires de Champagne et de Brie, étaient considérables. Ces foires, en 1296, rendirent:

	liv.	s.	d.
A Provins, celle de mai, ...	1225	12	1
A Troyes, celle de S.-Jean, ...	1375	18	»
A Provins, celle de S.-Ayoul, ...	1554	»	»
A Troyes, celle de S.-Remi, ...	1396	8	4
La foire de Lagny-sur-Marne, ...	1813	7	8
La foire de Bar-sur-Aube, ...	1140	13	5

On peut remarquer, par le tableau ci-dessus, que les foires de Provins rapportèrent aux comtes plus qu'aucune autre, et que les deux citées ci-dessus dépassèrent d'un quart celles de Troyes. On pourrait conclure de-là et de ce que nous avons dit plus haut des foires de Champagne, que celles de Provins étaient les plus célèbres, non seulement de la France, mais de l'Europe.

Les marchands et les fabricans de Provins fré-

Digitized by Google

quentaient aussi les autres foires. On voit qu'ils avaient des halles à Troyes, à Bar-sur-Aube et ailleurs.

Je dois rapporter aussi ce qu'on lit dans l'histoire de Thibaut IV : « La quantité de marchands » que le commerce appelait à Provins, et le débit » des différentes marchandises qu'on y vendait, » rendirent ses foires si considérables, que l'on » fut obligé de bâtir des hôtels pour loger séparé- » ment les marchands des provinces et des villes » qui s'y trouvaient ; ce qui se connaît encore au- » jourd'hui par plusieurs de ces logis qui en ont » toujours retenu les noms, et par les conven- » tions faites entre les marchands et les consuls » de Toulouse, d'Aurillac et d'autres, avec les » doyens et chapitre de S.-Quiriace et autres. »

Voici ce que l'on trouve dans le recueil des historiens de France, *Epistolœ Sugeri*, tome XV, page 500 : « En 1148, Thibaut, comte de Cham- » pagne et de Blois, écrivait à l'abbé Suger pour » se plaindre de ce que le vicomte de Sens, » nommé *Solo*, et son fils *Garin* avaient arrêté, » sur le chemin royal, des changeurs qui se ren- » daient à Provins, et leur avait enlevé la valeur » de 700 livres. Je ne souffrirai pas, dit-il, qu'un » tel attentat reste impuni. Mes foires seraient » ruinées. » (Cette note est tirée de l'histoire de Paris, par Duchesne, tom. 1er, p. 402.

igitized by Google

Le concours de tant de marchands de tous les endroits du royaume et de l'étranger, dans la ville basse, excita Thibaut IV à la faire fermer de murs, et à l'entourer de fossés pour la joindre à la ville haute; mais cela fut fait aux dépens des habitans. Ceci est encore une réponse à quelques personnes opiniâtres, comme le sont des gens peu instruits, et qui veulent que nos fortifications aient été faites par les comtes de Brie et Champagne. Thibaut IV est le plus puissant, et on voit qu'il ne se charge pas même des murs de la ville basse, voyez page 27, qui ne sont d'aucune considération près des immenses travaux de l'ancien Provins.

Ce prince fit un réglement de police, en 1270, qui porte que, sur les représentations qui lui ont été faites, qu'il n'y avait que deux maisons pour peser les laines, l'une à la ville du Val, et l'autre au Châtel, il en sera établi sept autres; en tout neuf: quatre à la ville basse, et trois à la ville haute. Ce que nous venons de dire doit donner une grande idée de la population de Provins.

Population de Provins, sous THIBAUT IV, *comte de Brie et Champagne, et roi de Navarre.*

Nous allons rapporter ce que l'histoire de ce prince nous apprend à cet égard...... « Thibaut re-

Digitized by Google

» vint dans son palais de Provins, qu'il fit réparer.
» Cette ville était devenue si considérable qu'on y
» compta, du temps de ce prince, plus de vingt
» mille feux. » La population s'élevait au moins à quatre-vingt mille âmes; car, selon quelques mémoires, soixante mille personnes étaient employées aux fabriques de draps et de cuirs. Voyez *Guillaume Pentecôte*. Il n'est pas besoin que je dise que cette population appartenait, en plus grande partie, à la ville basse. Il est à remarquer qu'alors un des faubourgs de cette seconde ville allait jusqu'à Fontenay-S.-Brice. Ce faubourg donnait un des douze échevins qui, avec le maire, jugeaient au civil et au criminel.

« Les habitans, continue l'historien, étaient
» appliqués aux manufactures, surtout à celles de
» draps de laine, et ils y avaient si bien réussi,
» qu'il s'y trouva, à l'époque que nous venons
» d'indiquer, pour la population, trois mille mé-
» tiers battans, autant de foulons et de cardeurs,
» sans y comprendre les autres ouvriers néces-
» saires à la disposition des laines et des draps
» que l'on faisait dans cette ville, et qui étaient
» en plus grand nombre. »

Non content, est-il dit, de l'état brillant de sa ville de Provins, Thibaut IV appela de plus les meilleurs ouvriers de l'Europe dans toutes sortes de professions. On lui doit la culture du rosier,

Digitized by Google

dit depuis *rosier de Provins*, qu'il apporta de Damas, en Syrie, et qui réussit parfaitement à Provins, où il s'est fait un grand commerce de ces fleurs. Voyez l'*Ancien Provins*, 1re édition, et ce que nous en dirons par la suite.

Manufactures et autres objets de commerce de la ville de Provins.

Le grand commerce de Provins était le produit de ses fabriques de draps de laine et de couvertures, et de ses cuirs façonnés. Nous venons de voir la quantité d'ouvriers qu'occupait la manufacture de draps. Les ouvriers étaient sans doute répandus dans les deux villes, en raison de leur population respective; mais ce n'était qu'à la ville basse qu'on manufacturait les cuirs, et c'était là seulement qu'on mettait les draps en teinture. Quelques recherches nous ont appris que le seul objet de la teinture était très-important, comme on va le voir; ce qui prouvera combien la fabrique de draps devait être considérable.

Nous avons une rue qui porte aujourd'hui le nom de rue de la Vénière; en 1266, elle s'appelait la rue des Teinturiers, *Tinctoriorum*. On la nommait ainsi à cause des teinturiers en drap qui y demeuraient. Il y avait dans cette rue une place appelée la Croix-du-Tiroir, parce qu'on y tirait

les draps. Au bout de cette rue et près le moulin à tan, qui était un moulin à fouler les draps, se trouvait une fontaine. Le pont, qui en était proche et qui existe aujourd'hui, s'appelle le pont Bossu. Il y avait encore, au hameau de Fontaine-*Riant*, des tiroirs pour les draps.

De la rue des Teinturiers, il en partait une autre qui passait sur la rivière Durtein, et traversait l'enclos qui depuis a fait partie du couvent des Capucins. Elle s'appelait la rue des Chaudières. Ce nom lui venait de ce que c'était là qu'étaient établies les chaudières des teinturiers.

Cette rue des Teinturiers, aujourd'hui la rue de la Venière, est dans une direction parallèle à la rivière Durtein. Les maisons qui donnent sur cette rivière portent encore les marques de leur ancienne destination. Dans la première, au coin de la rue du pont Pigy, se trouve une double voûte soutenue par des piliers détachés, ayant des chapiteaux qui soutiennent des arcades avec rosaces. Quoique bâtie très-solidement, le laps de tems a causé des dégradations aux voûtes qui ont eu besoin de quelques réparations. Cette double voûte se prolonge sur la rivière où elle a une ouverture.

A l'autre extrémité de cette rue, on voit un cellier qui était autrefois une longue voûte. Il ne reste plus que des piliers coupés à la hauteur de

Digitized by Google

six à sept pieds, et les arcades qui n'existent plus se trouvent remplacées par un plancher. La direction de cette ancienne voûte est aussi sur la rivière, où elle a une issue. Entre ces deux maisons, on a trouvé des restes de bâtimens, et des outils qui pouvaient avoir appartenu aux usages des teinturiers.

Les cuirs de Provins étaient encore un objet également d'une très-grande importance pour cette ville, et d'un grand débit dans le temps des foires. Voyez ci-dessus. Cette marchandise, dont la qualité supérieure était connue, devenait un article intéressant pour les négocians, surtout ceux du midi qui s'en chargeaient en retour. On sait que les pâturages manquent dans ces contrées, et par conséquent les bestiaux. Depuis la découverte du Nouveau-Monde, elles tirent leurs cuirs de l'Amérique Méridionale.

Il paraît certain qu'il existait anciennement à Provins au moins cent vingt fabriques de cuirs. Dans tout le cours de la Voulsie, à partir de son entrée dans la ville, on trouve des traces d'anciennes tanneries. Sur la rivière Durtein, depuis la Nozaie, ou mieux la Chenaie, et en suivant le cours de cette rivière, on voit qu'il a existé des tanneries. Dans des fouilles qu'on a faites rue aux Juifs, on a trouvé des fosses de tanneurs. Le che-

Digitized by Google

min, qui traverse la Chenaie et qui suit la rivière, s'appelait la rue de la Petite-Tannerie. Dans l'emplacement du ci-devant couvent des Capucins, il y a encore aujourd'hui une tannerie. Il en a toujours existé sur les ruisseaux qui traversent la ville.

La réputation des cuirs de Provins s'est toujours soutenue. Ils sont très-connus à la halle aux Cuirs de Paris, et se vendent toujours au-dessus du cours. Ceux de M. Prailly, de Provins, sont particulièrement recherchés, et sa fabrique passe pour une des meilleures de France. Il est aussi reconnu, par les ouvriers qui emploient nos cuirs, que ceux façonnés sur la rivière Durtein ont une qualité supérieure.

Le nom de Durtein, donné à cette rivière, ne peut venir que de ce qu'elle est plus propre à imprimer plus de solidité aux teintures, comme elle donne plus de fermeté aux cuirs; ce qu'elle doit aux particules de fer qu'elle charrie.

La prairie, où coule cette rivière, à partir des Grandes-Planches, abonde en eaux minérales. Au printemps et dans les temps pluvieux, les fossés sont remplis de cette eau qui dépose une terre jaune très-abondante. Aussi les cuirs fabriqués sur cette rivière sont plus fermes, plus compacts et spécifiquement plus pesans que ceux confectionnés sur la Voulsie; effet évidemment dû à la

Digitized by Google

présence plus abondante de la terre du fer. Cette terre, comme l'écorce du chêne, possède une qualité astringente ; elle doit donc ajouter au tan un nouveau degré d'énergie. C'est cette propriété du fer de resserrer, en général, les tissus des substances animales, et de leur donner plus de fermeté, qui rend nos eaux minérales si efficaces dans les maladies qui proviennent du relâchement des fibres. C'est donc pour ces raisons que les eaux du Durtein étaient plus propres à fixer les couleurs, et à faire de bons teints, comme à rendre les cuirs plus denses et plus durs à l'usé.

Le mot Durtein est donc composé de deux autres (on n'avait pas encore fait cette observation), qui chacun exprime l'action de ses eaux sur les cuirs et les teintures. Il était difficile de renfermer, dans un mot de deux syllables, ces propriétés avec autant de justesse que de précision. Le mot Durtein est pour cette rivière ce que celui d'*Anatilorum* est pour la ville basse. Tous deux sont des noms composés qui s'expliquent, se définissent et sont parlans. Il est possible qu'on ne trouve, dans aucun endroit, même plus considérable et plus étendu que la ville basse, deux dénominations tellement raisonnées ; et, comme les âges reculés, où ils ont pris naissance, étaient des siècles d'ignorance, on peut croire que Durtein et Anatilorum sont sortis de la même source, et qu'ils

Digitized by Google

sont le fruit de quelques méditations de gens savans qu'on ne trouvait que dans les cloîtres. Voyez page 176.

Il est bon que je fasse observer que, dans ces temps anciens, il n'existait pas de grandes routes; les provinces et les villes communiquaient difficilement entr'elles. Les fabriques, infiniment moins nombreuses qu'aujourd'hui, ne se rencontraient qu'à de grandes distances. Il n'y avait que des points très-éloignés les uns des autres, qui étaient des places et des rendez-vous de commerce. On s'y rendait comme par caravane, tant les routes étaient peu sûres (1). Provins était un de ces principaux lieux de rassemblement. Il avait encore l'avantage d'être sur un de ces chemins romains (ou à peu de distance), qui traversait toute la France, et où d'autres venaient s'embrancher.

Il se faisait donc à Provins, comme nous l'avons vu, surtout à la ville basse, un grand commerce d'exportation et d'importation. Les négocians du midi de la France, ceux de la Lombardie, du pays de Gênes, etc., apportaient les soies, les vins spiritueux, les huiles, les fruits secs, les aromates et les drogues médicinales de l'Arabie; les épices et les

(1) Nous avons vu, page 192, qu'on avait volé sur le chemin royal des changeurs qui se rendaient aux foires de Provins.

Digitized by Google

bois de teinture des Indes; le roucou, l'indigo, etc. Le cap de Bonne-Espérance n'ayant pas encore été doublé, tout le commerce de l'Europe se faisait par les ports de la Méditerranée. C'est contre ces productions du Levant et des pays méridionaux, et contre les objets fabriqués à Provins, que le nord de la France, le Flamand, le Hollandais, l'Allemand, venaient échanger les productions de leur pays et de leur industrie; comme les chanvres, les lins, les toiles, les fers, les aciers, le cuivre, les huiles de graines si nécessaires aux fabriques de draps; les huiles de poisson, essentiel aliment de la corroierie; les poix et les résines du Nord, ainsi que les beurres salés et les beurres fondus qui se vendaient dans un emplacement particulier et spacieux, auquel, comme nous avons vu, on avait donné le nom de marché au Beurre : ainsi ces peuples, que la nature avait séparés par plusieurs centaines de lieues, se rencontraient à Provins, et venaient s'y donner la main.

Dans cette grande réunion d'hommes de pays si différens, et dans ces temps où les monnaies variaient de province à province, comment s'entendre pour solder en numéraire, après les échanges faits? Il n'y avait qu'un moyen, c'était le change; et, ce qu'il y a de remarquable encore, c'est qu'il se trouve dans la ville basse une grande

Digitized by Google

place qu'on appelle la place des Changes. (La ville haute avait aussi sa place des Changes.) C'était dans cette place, devant l'église de Saint-Ayoul, sous une halle, que se faisaient, ainsi qu'à la Bourse, à l'hôtel des Osches, les rapports des monnaies, les viremens et toutes les opérations de commerce.

On vient de donner un autre nom à cette place des Changes, et c'est par un zèle aussi peu réfléchi qu'on a changé en même temps le nom de la place du Val et celui de quelques rues; l'intention sans doute a été bonne, mais il faut toujours conserver les anciennes dénominations, parce qu'elles indiquent et facilitent l'explication des titres de propriétés. Il faut encore les conserver quand elles intéressent l'histoire du pays. Il est à croire que l'on reviendra de ces noms nouveaux, qui d'ailleurs ne prouvent rien, parce que ce ne sont que des mots : l'attachement à ses princes peut se prouver d'une autre manière; mais si cela n'arrivait pas, mon observation sur les noms primitifs de la place des Changes, de la place du Val et de plusieurs rues, n'en deviendrait que plus nécessaire à l'histoire de Provins.

La haute ville ne fut pas étrangère aux grandes opérations de commerce qui se faisaient à la basse ville; mais elle faisait encore des affaires à part : elle avait sa place des Changes (c'était la partie

Digitized by Google

de la grande place du Châtel, au nord, la croix même s'appelle la croix des Changes); son marché franc le mardi, son marché aux chevaux et aux bestiaux, appelé le Cours-aux-Bêtes, *Cursus Bestiarum*, parce qu'on les y exerçait (c'était un grand espace où fut, dans les derniers temps, la chapelle de S.-Jean); un marché aux toiles, *Allodium Tellarum,* dans le Bourg-Neuf, voyez *Marchés;* ses hôtels des poids aux laines, ses halles aux draps, aux grains, au poisson, à la viande; une rue des Orfévres, celle de la Friperie, dont trois étaux appartenaient au chapitre de Notre-Dame; deux maisons de justice, une dans le palais des comtes, l'autre dite la maison des Plaids, dans la place des Changes (cette vieille et solide maison existe encore; elle est près de l'Arcade); enfin, deux hôpitaux, une synagogue et une école des Juifs; mais dans toute la ville haute on n'y voyait point de ces magasins au rez-de-chaussée, comme il s'en trouve en grand nombre à la ville basse. Le caveau du S.-Esprit, voyez ce mot, bâti par un comte Henri, et la Madelaine qu'habitaient les chevaliers du Temple, et, après eux, ceux de Malte, étaient des hôpitaux. Ce que l'on appelle la grange des Dîmes n'a pas été construit pour resserrer des objets de commerce. Sa construction solide paraît remonter à des temps très-reculés. Ce bâtiment portait le nom de *Fort Cadas*,

Digitized by Google

Voyez page 42. Il y avait à la ville haute beaucoup d'hôtels ; mais c'étaient, ou des hôtelleries, ou des logemens de particuliers aisés et des maisons de refuge. Voyez ce mot.

De tout ce que nous avons dit jusqu'ici, il s'en suit que ces deux villes étaient bien distinctes l'une de l'autre, et qu'il aura paru nécessaire de les désigner sous deux noms, pour s'entendre, les établissemens étant doubles. Il devient donc plus que probable que celui d'*Anatilorum* fut celui de la basse ville, puisqu'il n'y a pas lieu de douter que ce nom n'ait été appliqué à Provins, et ce mot, comme nous l'avons fait voir, ne peut être l'effet d'une méprise : on sent qu'il a été réfléchi, puisqu'il se compose de deux mots latins qui sont heureusement choisis, et s'appliquent très-bien à la ville basse par son sol marécageux, en opposition à celui de la ville haute ; par la bonté de ses cuirs, les nombreux ateliers où on les préparait, et le grand commerce qui devait s'en faire. Le hasard n'amène pas de pareils rapprochemens, et on ne pourrait citer aucune ville à qui ce nom conviendrait autant ; et, comme je l'ai dit, il ne peut y avoir eu, dans ces tems où on était si peu instruit, que les moines qui aient pu donner une dénomination latine aussi expressive et aussi en rapport avec l'objet.

M. Barbié-du-Bocage nous dit bien que, dans les

Digitized by Google

anciennes ordonnances des rois, Provins est toujours appelé *Provinum* ou *Pruvinum*; mais il faut observer que ce nom, *Anatilorum*, donné à la ville basse, n'était pas officiel, si je puis appliquer ici ce terme. C'était une dénomination locale et populaire, pour mieux s'entendre et ne pas mettre quelque confusion dans deux sections d'une ville qui se trouvent séparées et dans une position absolument différente, dont les rapports avec le commerce et les relations journalières n'étaient pas les mêmes; enfin, qui pouvaient, par leurs établissemens doubles, se passer, à la rigueur, l'une de l'autre.

C'est par les mêmes raisons que la ville haute, dans ces temps reculés, était désignée aussi sous un nom particulier et populaire, *Gentico*. Voyez page 151. Les étrangers et les gens du dehors disaient qu'ils venaient à Provins, *Provinum*; mais, une fois arrivés, les uns disaient qu'ils avaient affaire à *Gentico*; les autres, à *Anatilorum*. On ne disait plus Provins, parce que ce mot ne s'employait que pour désigner les deux villes ensemble, et qu'il n'en spécifiait aucune. Mais, tout ayant changé par suite des temps, le commerce ayant pris d'autres directions, les rapports avec l'étranger ayant entièrement cessé, la population étant extrêmement diminuée, et ces deux villes n'ayant plus rien de particulier, la désigna-

Digitized by Google

tion d'*Anatilorum* se sera perdue entièrement, et tel aurait été le sort du mot *gentico*, s'il n'eut pas été inscrit sur la cloche du Beffroy, voyez plus haut; car il n'est pas plus question, dans les archives et les titres qui nous restent de Provins, de Gentico que d'Anatilorum; et, si la cloche n'eut pas existé, ou que le souvenir ne s'en fût pas propagé, et qu'on vint à trouver dans un ancien lexicographe *Gentico*, Provins, ce mot donnerait aux esprits la même torture que leur en peut donner *Anatilorum*, excepté cependant qu'avec un peu d'attention on s'apercevra qu'il se rattache à *Agendicum*, voyez page 155, au lieu qu'Anatilorum, au premier abord, semble tomber des nues, et que ce n'est que par une suite de méditations et d'observations locales qu'on peut en faire une juste application à la ville basse.

Il est des noms dont l'histoire a négligé de parler; ce sont les mots populaires, parce qu'ils n'existent dans aucun titre connu. Ils ne sont parvenus à la postérité que par tradition; ce qui ne prouve que mieux qu'ils ont une origine certaine. L'histoire se trompe et nous induit en erreur, parce qu'elle s'appuie sur un ou plusieurs auteurs qui se répètent et qui peuvent avoir mal vu, ou qui veulent faire adopter une opinion; mais la tradition est un fait dont la mémoire se propage successivement dans la masse du peuple; elle ne

Digitized by Google

quitte pas ses lèvres, et elle remonte aux contemporains du fait.

Le gouvernement était étranger aux deux dénominations dont nous parlons, et qui n'intéressaient que les particuliers et dans un arrondissement limité. Il ne connaissait ni *Gentico*, ni *Anatilorum*. Il ne voyait, dans ces deux sections gouvernées par les mêmes lois et assujetties aux mêmes ordonnances de police générale, qu'un seul tout, sous le nom de Provins, dont la ville haute était chef-lieu, comme renfermant le palais des comtes, l'église collégiale et royale et la grosse tour, prison d'état, dite Tour-du-Roi, et où l'on venait lui rendre foi et hommage.

Si Gentico n'a pas précédé Agendicum, il en serait une corruption opérée par le temps ; ce qui ne serait pas arrivé à Anatilorum, mot heureux par son étymologie et sa juste application, parce qu'il aura eu moins de durée, et que les moines qui avaient composé *Anatilorum*, et qui pouvaient y tenir par amour-propre, se seront toujours appliqués à le conserver dans toute sa pureté. Je suis cependant disposé à croire que le mot *Anatilorum*, un peu long, aura été syncopé par le peuple, et aura perdu, dans la prononciation vulgaire, sa terminaison latine et quelques-unes de ses lettres ; mais l'existence éphémère de ce mot mutilé n'aura pas laissé de traces. Il devait

Digitized by Google

d'autant plus nous rester inconnu, que le mot de première origine, *Anatilorum*, vient de nous être révélé par hasard.

On ne peut plus douter de deux choses ; l'une, qu'*Anatilorum* a été un nom de Provins ; l'autre, que c'est un mot latin qui a été réfléchi et qui doit exprimer quelque chose : chercher à pénétrer le sens caché que renferme ce mot que je tire de l'oubli, c'est une espèce d'obligation de ma part. Que les gens difficiles, à qui rien ne convient de ce qu'ils n'ont pas trouvé, rejètent l'étymologie que je propose du mot Anatilorum, je le veux bien ; qu'ils soient plus heureux dans l'application que j'en ai faite à la ville basse de Provins, je le souhaite : mais critiquer, c'est aisé ; mieux faire, c'est autre chose.

Après avoir traité ce qui est particulier à nos deux villes, *Agendicum* et *Anatilorum*, je vais dire ce qui est commun à toutes les deux sous le nom de Provins. J'ai parlé des foires, page 190, et de sa population, page 193 ; il me reste à faire connaître sa monnaie, son poids et son aune. Je terminerai par donner, sous le nom de *Notes historiques*, ce qui n'a pas trouvé place dans le corps de l'ouvrage. Cette quatrième partie ne sera pas une des moins importantes.

Ce n'est pas seulement comme centre d'un

Digitized by Google

grand commerce que Provins jouissait, on peut dire, en Europe, d'une grande considération. Ses monnaies, ses mesures, son poids, étaient très-connus et d'un usage très-étendu.

Monnaie de Provins.

Les rois de la seconde race, à commencer par Charlemagne, et, depuis, les comtes de Brie et Champagne, faisaient battre monnaie à Provins, comme il le paraît par les différentes especes gravées et celles que l'on conserve dans le cabinet du roi. Voici ce qu'a écrit, de ces monnaies, Adrien-de-Valois, bibliothécaire du roi :

« Nous voyons beaucoup de pièces de monnaie, » sous le règne des descendans de Charlemagne, » frappées à Provins, avec cette inscription : De » Provins : *Nummos non paucos vidimus Caroli » Magni posterorum percussos in castro Pro» vino ac inscriptos Provino.* »

Cette monnaie a eu cours dans toute l'Europe, comme le rapporte Dufresne dans son Glossaire, t. 3, p. 452. Les comtes de Champagne, y est-il dit, n'avaient pas d'autre monnaie que celle-là, que l'on appelait vulgairement la monnaie des comtes de Champagne et monnaie de Provins, parce qu'elle était frappée dans la ville de Provins. *Moneta comitum Campaniæ, sic dicta moneta Provinensis, quòd in oppido Pruvinensi cuderetur.*

Il est souvent fait mention de cette monnaie dans les anciens cartulaires, dans les légendaires, dans les vieilles chroniques, et dans les archives de plusieurs églises, métropoles, collégiales et abbayes. Voici ce que dit Dufresne, au tom. 2 de son Glossaire, page 652 : *Campaniæ comitum monetæ Pruvinensis mentio est, non solùm apud scriptores in veteris tabulis, sed.....* etc.

Le pape Innocent III, dans le douzième siècle, fait mention, dans ses épitres 91 et 92, de la monnaie et de la livre de Provins, dans des arrangemens qui eurent lieu à Rome avec les chevaliers du Mont-Aventin.

Pierre Rouvier parle souvent de la monnaie et de la livre de Provins, dans son histoire du Moutier-S.-Jean en Bourgogne.

Ursion, prieur de S.-Martin-des-Champs, de Paris, donne à Odon, en retour d'un hôtel, un cheval; et, à sa femme, soixante sous en monnaie de Provins, et deux onces d'or, en l'an 1085.

Dans un cartulaire de l'abbaye des Charmes, ordre de Fontevrault, on voit une fondation faite par la comtesse Yoland, pour le prix de quinze livres de Provins. *Dedit et concessit ecclesiæ de Charmo quindecim libras Pruvini. Anno* 1215, *mense januario.*

Dans une transaction qui fut passée en l'an 1220, au sujet des comtes de Champagne et de Brie, il

Digitized by Google

est stipulé : « Moyennant quatre mille provinoises ; » plus....

En 1250, Geoffroy de Bellemond reconnaît avoir reçu, de la foire de Bar-sur-Seine, cent livres provinoises fortes.

Dans le livre des fiefs de l'église de Langres, il est fait mention d'une obligation du duc de Bourgogne, en faveur de l'évêque de Langres, de cinquante livres de Provins. *Quingentis libris Provini. Actum* 1229, *mense februario.*

On trouve à l'abbaye du Pont-aux-Dames, ordre de Cîteaux, une fondation par un comte de Saint-Paul, faite moyennant dix livres de Provins. *Decem libras Pruvini. Actum anno* 1226, *mense aprilis.*

Dans une chartre du chapitre de Saint-Étienne, de Troyes, en 1202, il est dit : *Pro quatuor libris, moneta Provinensis.*

En 1248, Guillaume Desbarres vend le vicomté de Provins 330 livres de Provins. La date porte : *In castro Pruvinensi.*

La livre numéraire de Provins était, la forte, de vingt sous, et la faible, de dix-huit sous quatre deniers, monnaie de France.

Quelques-unes des pièces frappées à Provins sont gravées dans le Glossaire de Dufresne ; nous en citerons quatre :

1° Une, sous Charles-le-Chauve, en 840, qui,

sur une face, porte : *Gratiâ Dei*, et, sur le revers, *Castis Pruvini....* Elle était presque d'argent fin; c'est-à-dire à douze deniers seize à dix-huit grains d'aloi, pesant vingt-deux grains;

2° Sous Thibaut, une où on lit : *Theobal.... Comes ;* sur le revers : *Castri Pruvini ;*

3° Une de Henri-le-Libéral (né en 1127), portant : *Henricus Comes*, et, sur l'autre face, *Castris Pruvini* ;

4° Une de Henri-le-Jeune, qui porte les mêmes inscriptions.

On lit qu'en 1224 Thibaut IV, comte de Brie et Champagne, pressé par le besoin d'argent, altéra sa monnaie de Provins; ce qui donna lieu à ce quatrain :

L'an mil deux cent vingt-quatre,
Thibaut fit sa monnaie abattre,
La vieille monnaie de Provins,
Où l'on boit souvent de bon vin.

Un plaisant de ce tems ajouta le vers suivant :

Quand on le fait venir de loin.

M. Tarbé, de Sens, qui s'occupe beaucoup de recherches historiques, m'écrivit (24 octobre 1820) qu'on venait de trouver à Sens, dans des démolitions, deux pièces de monnaie d'argent frappées à Provins, dont l'une porte, d'un côté, *Theobal. Comes*, et, de l'autre, *Castris Pruvin...* Il a bien voulu me les communiquer. Il ajoute que,

Digitized by Google

dans l'ouvrage de Tobiezen-Dubi, on trouve des notes curieuses sur les monnaies des comtes de Champagne, frappées à Provins.

Henri-le-Libéral établit son hôtel des monnaies où fut par la suite le presbytère de Saint-Pierre. La rue qui y conduisait directement commençait dans la rue aux Porcelets, et traversait, en montant, le terrain où est l'hôtel-dieu. Elle s'appelait la rue de la Monnaie. Simon de Valon fut le dernier monétaire ou maître de la monnaie de Provins. Il est mort en 1336. Son épitaphe se lisait encore dans l'église basse de Saint-Firmin, lors de sa destruction en l'année 1795.

On a trouvé à Donnemarie, près Provins, des pièces de cuivre frappées à Provins; on m'en a donné une qui, sur une face, porte, dans l'exergue, *Provino*. Le mot qui précède est en partie effacé; il finit par ces lettres, *iana*. Dans le milieu est une grosse tour crénelée avec une porte ouverte à sa partie inférieure; à gauche on voit ce signe $\frac{1}{2}$; le revers de la pièce présente, dans l'exergue, *Anno Dei* 1316; au milieu se trouve un lion couronné, la langue hors de la gueule et la queue retroussée, ce qui, indépendamment du mot *Provino*, indique bien Provins; car les anciennes armes de cette ville (voyez plus bas) sont une tour crénelée, comme celle qui se trouve dans la pièce de cuivre, avec une ouverture ou porte devant

Digitized by Google

laquelle est placé un lion, ce qui exprime une forteresse. Il faut observer qu'à la porte de la tour de la pièce, s'il ne se trouve pas le lion, c'est sans doute parce que, l'ouverture étant trop étroite, on n'aurait pu l'y placer; mais il se trouve en grand sur le revers de la pièce, ce qui est très remarquable. Les lettres à demi-effacées, dont les dernières sont celles-ci, *iana*, semblent être la fin du mot *Campaniana*, et, par abréviation, signifier *moneta Campaniana*, monnaie de Champagne, *Provino*, frappée à Provins. Je ferai observer que c'est aussi à Donnemarie qu'on a trouvé dernièrement, en labourant un champ, une tête de Probus (voyez ce mot), ce qui appuie l'opinion que Probus a séjourné à Provins.

En 1327, on battait, à la monnaie de Provins, des florins à l'Agnelet, ainsi nommés parce qu'ils représentaient l'agneau pascal. Ils valaient vingt-un sous trois deniers, et étaient d'or pur. On a trouvé, en l'année 1821, dans la cave de l'ancienne maison, au coin de la rue Syrurgues et de celle du Pont-Pigy (voyez page 185), plusieurs pièces d'or anciennes, parmi lesquelles il y avait des florins à l'Agnelet, qui se fabriquaient à Provins; l'agneau était surmonté d'une croix.

Nous venons de voir sur des monnaies de Provins *Castis*, et sur d'autres *Castris*; ce n'est pas une erreur. Nous allons en donner l'explication.

Digitized by Google

Dans les premiers siècles, Provins est souvent désigné sous le nom de *Castrum Pruvini.* Le mot *castrum* exprimait un château fort, une position militaire et très-fortifiée (1). C'était là non-seulement où on établissait des magasins, où était le dépôt des armes et des machines de guerre, mais encore où s'opérait la fonte des métaux qu'on employait à la fabrication des monnaies, et, pour le dire encore une fois, il ne paraît pas qu'en parlant de Sens on ait dit *Castrum Senonum;* le mot *castrum* ne pouvait lui être appliqué.

On trouve quelquefois, à l'occasion de Provins, *Castum Pruvini*, et, comme nous venons de le voir sur le denier de Charles-le-Chauve, *Castis Pruvini.* Dufresne fait remarquer, dans son Glossaire, que ce n'est pas une faute, comme on pourrait le croire, si pour *castra* on disait *casta*; il en donne cette explication : La discipline romaine ne souffrait pas de femmes dans les lieux de campement, et on faisait dériver *castra* de *castitate. Quasi res casta, vel quod in castris castraretur libido. Castra* venait de chasteté, et comme étant une chose chaste, ou de ce que la licence, à l'é-

(1) » La ville haute de Provins, dit M. Ruffier, dans ses » mémoires sur Provins, est de celles à qui on donnait le nom » de *Castrum.* C'étaient des places fortifiées par la nature et » par l'art »; et c'est bien ce qu'était l'ancien Provins, et non pas Sens, qui est en plaine.

Digitized by Google

gard des femmes, était bannie des camps. On disait donc indifféremment *Castra* ou *Casta*. La position escarpée de l'ancien Provins et son isolement n'étaient donc que plus propres à faire un grand camp, et c'est ce que fit César. Ce ne serait pas dans la capitale du Sénonais qu'il aurait placé 36,000 hommes en quartier d'hiver, Sens étant une ville ouverte, renfermant une population nombreuse et par conséquent beaucoup de femmes. Aussi ne voit-on pas qu'elle ait été appelée *Castrum*. Ce que je viens de dire appuie singulièrement cette vérité devenue incontestable, que l'Agendicum de César était l'Ancien Provins, *Castum*, *Castrum* ou *Castellum*. J'ajouterai qu'à la page 58 des registres des fiefs de Champagne il est dit que, si le château de Provins, *castellum Provini*, était menacé par la guerre, les habitans des environs, jusqu'à une certaine distance, la ville de Bray exceptée (1), seront obligés de se rendre à Provins, comme soldats, suivant la coutume de Provins. *Talis est consuetudo Provini, quod si guerra emerserit erga castellum Pruvini, omnes milites..... etc.*

Poids de Provins.

On ne sait pas combien la livre de Provins pe-

(2) Voyez *Tour de Guet*.

sait d'onces. Elle fut en usage dans toute la Champagne, et même beaucoup au-delà. Il existe, dans le trésor des chartres du roi, un acte où, à l'occasion d'une donation par Thibaut, roi de Navarre, il est stipulé une redevance au poids de Provins, datée de juillet 1238 : *Actum anno Domini* 1238, *mense julio.*

Dans les chartres des comtés de Champagne se trouve une convention entre la comtesse Isabelle, au poids de Provins, en juin 1238.

Dufresne, tom. 3 de son Glossaire, f° 344, parle de ce poids en ces termes : *Pundus Pruvinense, à Pruvino in Campaniâ oppido, ubi cudebatur moneta comitum Campaniæ.*

Ces poids et les balances étaient placés dans les lieux publics. Nous avons vu que, deux maisons ne suffisant pas pour peser, il en fut établi sept autres. Les comtes percevaient de certains droits sur les poids et balances. Dans un registre des charges de Champagne, en 1241, on voit qu'Isabeau, vicomtesse de Mareuil, quitte le roi de Navarre d'une certaine somme qu'il lui avait assignée sur les poids de Provins.

Aune de Provins.

L'aune de Provins n'était pas seulement en usage à Provins : on s'en servait en beaucoup d'endroits;

Digitized by Google

on l'employait même comme mesure de longueur et mesure itinéraire, de même que nous nous servons de la toise et du mètre. Dans le titre qui se trouve à la fin de la coutume du duché de Bourgogne, au chapitre de la mesure de la lieue, il est dit que celle de Bourgogne contient cinquante portées de longueur; la portée, douze cordes; la corde, *douze aulnes de Provins; l'aulne de Provins, deux pieds et demi;* le pied, douze pouces.

En 1210, la comtesse de Pontieu assigne, sur la halle d'Abbeville, à l'abbaye de Saint-Maurice, en Suisse, treize livres de rente pour acheter vingt aunes d'écarlate, à l'aune de Provins.

Il est à remarquer que cette aune se conserve dans quelques autres villes que Provins. Les Anglais, en se retirant de Provins (voyez les notes), emmenèrent beaucoup d'ouvriers en drap, qui emportèrent avec eux l'aune de Provins, qui, dit-on, est encore en usage en Angleterre.

Ce fut en l'an 1100 que l'aune de Provins a été fixée. La matrice de cette aune était emboîtée solidement, et sous clef, au coin de la première maison, à droite en entrant dans le cloître de Notre-Dame-du-Val; au-dessus étaient les armes de France. Elle était placée là, comme étant dans le temps une place publique et un grand marché; le chapitre en avait la garde et la surveillance. Ce n'est qu'à l'époque de la révolution qu'elle a

Digitized by Google

cessé d'être dans cet endroit. On voit encore la place où elle était; l'arête de l'encoignure, en pierres de taille, est coupée en chanfrein pour la recevoir; il reste aussi quelques ferremens soudés en plomb, qui terminaient l'emboîture faite de fortes planches peintes.

Les mesures de longueur, pour la corde de bois, étaient aussi sous la garde du chapitre, ainsi que le poids dit le *poids du roi.* (Voyez, plus bas, article *Notre-Dame-du-Val.*)

Digitized by Google

QUATRIÈME PARTIE.

NOTES HISTORIQUES

SUR

LA VILLE HAUTE ET LA VILLE BASSE

DE PROVINS.

PROVINS, autrefois *Agendicum*, place forte construite par Jules César. (Voyez l'Ancien Provins.) Après la conquête des Gaules, César y tenait une légion, environ 6,000 hommes. Probus, général, et ensuite empereur des Romains, traversa les Gaules vers l'an 250; d'autres disent en 271. Il fit quelques séjours à Provins (voyez page 136), où il ordonna des réparations aux murailles, après l'invasion des peuples d'Outre-Rhin,

Digitized by Google

qu'il chassa des Gaules. Provins demeura sous la domination des Romains, qui y tenaient garnison, jusqu'en l'an 485, où Clovis 1er défit entièrement l'armée romaine commandée par Siagrius. Désirant, dit Boulainvilliers, être maître de Provins, il employa la ruse pour parvenir à ses fins; ce qui annonce que cette place alors était capable d'une forte résistance, puisque ce roi guerrier et vainqueur eut recours à l'artifice pour la mettre sous sa puissance.

Nous nous abstiendrons de discuter les opinions peu vraisemblables de ceux qui, dans les noms de certains villages autour de Provins, croient voir les noms de quelques capitaines romains, et de ceux qui attribuent les dénominations de Mortery, Mourant et le Gériton, à des maladies contagieuses qui auraient affligé ces cantons qui avoisinent Provins. Il en est de même du sentiment plus que hasardé d'Adrien-de-Valois qui change le nom de *Provinum* en celui de *Probinum*, pour le faire venir de *probitas*, nom qui, selon lui, pouvait avoir été donné à cette ville à cause de la probité de ses habitans. C'est sans doute faire sa cour aux Provinois; mais l'histoire n'admet pas ce qui est de pure politesse.

Depuis Clovis jusqu'à Charlemagne l'histoire ne dit rien de Provins; mais on sait que sous le règne de ce prince, et en 768, on battait monnaie

Digitized by Google

à Provins, ce qui eut lieu pendant 500 ans. Ce n'était que dans les villes fermées et fortifiées, *castra*, que se faisaient la fonte des métaux et leur conversion en monnaie. Dans ces premiers temps, l'hôtel de la monnaie, à Provins, était la grosse tour, ou Tour-le-Roi; ce fut le comte Henri qui établit ensuite l'hôtel des monnaies dans l'endroit où fut depuis le presbytère de l'église de Saint-Pierre.

L'hôtel des monnaies appartint aux rois de France, jusqu'au temps des comtes de Brie et Champagne. (Voyez le dictionnaire d'Espilly, tom. 5.) On sait aussi que Charlemagne envoya à Provins des commissaires, *missi domini* (Velly, tom. 2, page 4), comme dans plusieurs autres villes, pour réformer les abus. Depuis Charlemagne jusqu'aux comtes de Brie et Champagne, il n'est pas question de Provins dans l'histoire.

COMTÉ DE PROVINS. L'origine des comtes de Brie et Champagne remonte à Charles-le-Chauve. Ce prince, par une mauvaise politique, donna les comtés à vie; mais les comtes parvinrent à les rendre héréditaires dans leur famille. Le comté de Brie ne retourna à la couronne qu'en 1285, comme nous allons le voir.

Le premier comte auquel nous remontons, c'est Thibaut 1er, dit *le Tricheur*, à cause des ruses

Digitized by Google

qu'il employa pour s'agrandir, et *le Vieil*, parce qu'il parvint à un grand âge. Il vécut plus de cent ans. Il reçut en dot, de sa femme, la ville de Provins. C'est à lui que Hugues-le-Grand remit en dépôt le roi Louis-d'Outre-Mer, qui fut détenu à Provins pendant un an, et, dit-on, dans la grosse tour.

A partir de l'époque du règne de Thibaut 1er, jusqu'en 1274, c'est-à-dire pendant l'espace d'environ trois cent trente ans, Provins fut toujours gouverné par des comtes; d'abord de la maison de Vermandois, éteinte en 1019; ensuite de ceux de la maison de Blois et de Chartres, qui finit à Henri III; Jeanne de Navarre, son unique héritière, ayant épousé, en 1284, à l'âge de treize ans, Philippe-le-Bel alors âgé de quinze ans.

Jeanne, devenue reine de France l'année suivante, conserva, du consentement du roi, son époux, l'administration de ses états particuliers, par conséquent de la ville de Provins. Cette reine se rendit recommandable par son énergie dans les conseils du roi et dans la guerre qu'elle soutint en personne, en 1297, contre le duc de Bar, qui avait fait une irruption en Champagne. Elle prouva qu'elle méritait, à tous égards, la confiance dont elle fut investie. C'est de cette Jeanne de Navarre que Mezeray a dit, en faisant allusion à sa beauté, à son éloquence et à ses sentimens généreux,

Digitized by Google

qu'elle tenait tout le monde enchaîné par les yeux, par les oreilles et par le cœur.

C'est sous les comtes que la ville de Provins a joui de sa plus grande prospérité, et qu'elle eut un véritable éclat.

On voit, dans les Mémoires historiques de Champagne, de Baugié; et, dans Mezeray, qu'au commencement du douzième siècle, sous le règne de Thibaut II, la ville de Provins se vit plus florissante qu'elle n'avait jamais été; que la cour de ce prince était la plus galante et la plus magnifique de son temps, et qu'elle était remplie de personnages les plus considérables de l'Europe, qui y accouraient de toutes parts. (Voyez aussi plus bas *Thibaut* IV.) Duchesne, dans ses Antiquités des villes de France, tom. 1er, parle de Provins, comme de la première et la principale ville de la Brie.

Les comtes devinrent rois de Navarre. Ils fixèrent constamment leur demeure à Provins; d'abord ils habitèrent le Pinacle, sur les grandes fortifications du midi, qui comprenait la tour Carrée, dite depuis Tour-aux-Anglais, et la tour du Luxembourg. Ils abandonnèrent cet établissement militaire qui ne convenait pas à des princes, et se bâtirent un beau palais sur un grand terrain à l'est de la grosse tour. Après eux, il devint le principal tribunal de justice; enfin, le collége. Leur ancien palais, le pinacle, fut, quand ils l'eu-

Digitized by Google

rent quitté, l'hôtel-de-ville de ces temps, et la demeure du maire.

VICOMTÉ DE PROVINS. Un des comtes de Brie, le comte Étienne, voulant, en 1101, faire le voyage de la Terre-Sainte, vendit quelques portions de son comté de Provins, auxquelles il attacha le titre de *Vicomté*, avec plusieurs beaux priviléges.

Ce vicomté passa dans la famille des *Bristands*. (Voyez ce mot.) Ils habitèrent une grande maison, rue de Sainte-Croix, en face l'église, et se prolongeant au midi de la rue. Elle s'appelait l'hôtel des *Bristands*. C'était le chef-lieu du vicomté.

Henri Bristand, en 1193, en fit donation aux chevaliers du Temple, à condition qu'ils y établiraient un hôpital. Après l'extinction des Templiers, leurs biens passèrent à l'ordre de Malte, et dépendirent du commandeur de la Croix-en-Brie, près Provins. L'hôtel des Bristands prit alors le nom de *la Commanderie*; elle fut presque toute détruite, en 1712, par un grand incendie provenant du feu du ciel. Le dernier commandeur prenait encore, à la révolution, le titre de vicomte de Provins. Le ruisseau qui passe sous cette maison a retenu le nom de Ruisseau-de-la-Vicomté. Il y a près de Provins un moulin qui s'appelle le moulin de la *Vicomté*.

Digitized by Google

ARMES DE PROVINS. La ville de Provins porte d'azur au château flanqué de quatre tours d'argent maçonnées et crénelées de sable. Couronne de comte. A la porte est un lion. Ce sont ces armoiries qui furent rendues à la ville par Louis XVIII, en 1816. Elles se voient de même sur le plafond boisé de l'église de Ste.-Croix; à la porte du midi on y lit aussi cette légende:

Condidit hanc Cæsar; tunc servat Cæsare major.

Sur un cachet du présidial, la tour est gravée avec donjon et créneaux; plus récemment l'emblême de la ville de Provins était la tour telle qu'elle existe aujourd'hui avec son toit de tuiles. Il est probable que ces armes ne varieront plus, puis qu'elles ont été rendues par Louis XVIII.

SAINT-QUIRIACE, église collégiale et royale, basilique construite par les premiers comtes de Brie et Champagne, dans le commencement du onzième siècle, suivant les manuscrits de M. Ythier (voyez l'almanach de Provins, année 1781), sur les débris d'une plus ancienne, dont on ignore le nom. On croit que très-anciennement il y avait, dans cet emplacement, le temple d'Isis, divinité celtique. *Ubi situm erat Isidis templum.* (Manuscrit de M. Rivot.)

On avait ouï-dire, à tous les pélerins qui revenaient de la Terre-Sainte, que Provins, par sa si-

Digitized by Google

tuation, ses environs et la position de son église, ressemblait beaucoup à la ville de Jérusalem. On savait aussi que, dans le fameux temple bâti sur la montagne de Sion, on honorait d'une manière particulière un saint martyr, évêque de Jérusalem, nommé Quiriace, du mot latin *querere*, parce qu'il s'était toujours occupé, ainsi que Ste.-Hélène, de chercher le lieu où était caché la vraie croix.

Les comtes de Brie, pour que Provins eût une nouvelle ressemblance avec Jérusalem, voulurent que leur nouvelle église portât le nom du saint évêque Quiriace (1). Le chevalier de Brébant, ayant rapporté de Constantinople, en 1206, le chef de ce saint martyr, en fit présent à l'église de Saint-Quiriace. (Voyez les *Brébans.*) Les comtes et les archevêques de Sens accordèrent de grands priviléges à l'église de Saint-Quiriace. En 1160, elle fut reconstruite en pierres, par les soins de Thibaut-le-Libéral, avec un dôme surmonté de la statue colossale de Sainte-Hélène.

En 1662, la charpente de cette église et le dôme, dont la couverture était en plomb, furent brûlés par la négligence d'un ouvrier qui avait laissé dans les voûtes une trappe de feu dont il s'était servi pour les soudures. Le dommage fut réparé; mais le peu de solidité du nouveau dôme en opéra

(1) Voyez les notes sur la chronique de Moissant.

Digitized by Google

de suite la ruine. Il fut donc rétabli une seconde fois, mais il perdit ce caractère imposant qu'avait le premier. Le dôme fut construit en bois, recouvert en ardoises, rabaissé de trente pieds, et n'offrant plus la statue de Sainte-Hélène. C'est celui que nous voyons aujourd'hui.

Les cloches de cette église étaient dans une tour bâtie en face et à quelque distance du portail. Cette tour menaçant de tomber en ruine, le chapitre, par le crédit de M. Rose, natif de Provins, et secrétaire du cabinet de Louis XIV, obtint du gouvernement la permission de placer les cloches dans la grosse tour. Elles étaient au nombre de six; cinq ont été cassées pendant la révolution. Une des grosses est restée pour l'horloge et pour sonner le soir ce qu'on appelait le couvre-feu; elle porte en lettres gothiques l'inscription suivante :

Mille et quingentis ac undenis simul annis
Virginis à partu ; nunc Quiriaca vocor.
Astra petat sonitus, mæstis solatia prestet,
Ærias sordes arceat, oro, meus.

Voici le sens de ces quatre vers, en français :

Je m'appelle Quiriace;
J'ai été faite
L'an 1511 de la naissance du Christ.
Je désire que mon son
Console les affligés,

S'élève dans les airs,
Et en écarte les orages.

Cette inscription latine a été traduite en vers français. J'en fais mention ici parce qu'elle se trouve imprimée dans le texte des belles vues lithographiées de Provins, avec le nom, en toutes lettres, de l'auteur P....., secrétaire de la société d'agriculture, sciences et arts de Provins. Cette traduction est curieuse ; la voici :

En l'an quinze cent onze ayant été fondue,
De Quiriace on me donna le nom.
Je balaye les airs, je chasse de la nue
Diable, tonnerre et grêle, par mon son (1).

L'église de Saint-Quiriace n'a pas été finie. La nef devait s'étendre davantage ; aussi le mur qui la ferme est-il un simple mur de clôture, sans ornemens, ce qui contraste avec les portes collatérales qui sont ornées de colonnes et de sculptures. Celle au midi a été lithographiée. Ces portes ont beaucoup de ressemblance avec la porte d'entrée du grand hôtel-dieu. On dit que la fondation des piliers, qui devaient allonger la nef de l'église, a existé.

En 1131, le comte Henri voulut réunir aux chanoines de Saint-Quiriace des chanoines réguliers

(1) Ces vers pitoyables, surtout le dernier, nous donnent la mesure du talent poétique de celui qui les a faits, et qui, sans provocation de ma part, m'a insulté, dans une brochure, de la manière la plus grossière. (Voyez *Post-scriptum.*)

Digitized by Google

de *Soisy*, près Provins. Cette amalgame eut de mauvaises suites; leur séparation eut lieu en 1157, sous Henri-le-Libéral, et ces chanoines réguliers prirent alors possession de Saint-Jacques, où était l'hôtel-dieu qui fut transféré à la ville basse. Dans ces derniers temps, le chapitre de Saint-Quiriace se composait de vingt-trois prébendes ou canonicats. Les archevêques de Sens considéraient l'église de Saint-Quiriace comme la fille aînée de leur métropole. C'était à la partie du midi du cloître qu'était la tour de Gannes. (Voyez ce mot.)

NOTRE-DAME-DU-VAL, église collégiale. L'ancienne église de ce nom, bâtie en 1196, était hors de la ville basse, sur le chemin de Saint-Brice, et où nous avons vu la chapelle dite de Notre-Dame-des-Champs, détruite pendant la révolution. Cette chapelle encore spacieuse, n'était, dit-on, que la sacristie de la grande église qui fut démolie, ainsi que les maisons des chanoines, lors de l'approche des Anglais, comme le furent, par le même motif, la chapelle de Saint-Sillas, hors de la porte de Culoison et celle de Saint-Jean-de-Villecran, par l'ordre de Charles, dauphin, régent de France pendant la captivité du roi Jean, son père.

Voici ce que porte l'ordre donné par le dauphin, régent, en latin du temps, de détruire cette église et autres bâtimens : *Occasione guerrarum regni*,

Digitized by Google

ex ordinatione, et præcepto nostro, ne inimici dictam ecclesiam occuparent, ipsa, cum suis ædificiis et domibus diruatur, ab habitatoribus villæ Pruvinensis... Muroque obstructa est porta dictæ villæ exeundi ad ecclesiam memoratam. Jannua 1358. (Extr. des manuscr. de M. Rivot.)

Les chanoines rentrèrent alors dans la ville, et on leur accorda l'emplacement où était l'hôtel des Osches, pour bâtir une nouvelle église et des maisons pour les chanoines : cet emplacement, qui devint alors le cloître de Notre-Dame, mérite une attention particulière.

C'était dans l'origine un grand marché et un centre de commerce ; on y tenait la foire de Saint-Ayoul. C'était là qu'était l'hôtel des Osches, qui appartenait au gouvernement, et où étaient établis la banque, le garde-chancelier et les notaires de la foire. L'église, bâtie sur l'hôtel des Osches, était dirigée du midi au nord ; elle était adossée contre un mur antique, qui régnait le long de la rue du Temple. Ce mur portait, à sa partie supérieure, des créneaux à des distances égales ; ils ont été démolis avec l'église. Les chanoines les regardaient comme un titre seigneurial, et comme indiquant un domaine royal. Aux extrémités de ce mur, se trouvait, de chaque côté, une porte qui en faisait partie, et dont une subsiste encore. Ces portes se rattachaient à deux maisons. Ce sont les

Digitized by Google

premières du cloître, au nord; elles sont très-solides, et, de plus, soutenues par deux piliers de chasse sur la rue du Temple. Quoiqu'elles aient subit des changemens dans les temps modernes, elles ont conservé des restes de leur antique structure. Celle au couchant a un mur de quatre pieds d'épaisseur du côté des jardins. Il se continue le long des autres maisons qui sont à la suite, et se dirigeant au midi, où il est terminé par une tourelle portée sur un pilier de chasse, comme ceux dont nous venons de parler; ces derniers aussi étaient surmontés par une tourelle: les pierres saillantes qui ont été conservées le prouvent. A la partie de l'est du cloître, le mur de quatre pieds n'existe plus, non plus que le quatrième pilier de chasse et la tourelle, à cause des grandes reconstructions qu'on a faites de ce côté.

On voit donc que le marché de la place de l'hôtel des Osches était un grand carré long, fermé par de gros murs, et dont les angles étaient terminés par une tourelle. Il avait quarante toises de long sur trente toises de large.

Les maisons actuelles du cloître ont été reconstruites ou réparées dans un goût plus moderne; cependant on remarque encore dans plusieurs des piliers et des vestiges de voûtes et d'arcades. Dans le fond d'une maison reconstruite en totalité, au levant du cloître, il y a des voûtes d'une très-belle

Digitized by Google

construction, et presqu'au niveau de terre. La tradition nous apprend que les maisons qui formaient le carré de la place étaient anciennement soutenues par des arcades, d'où s'en suivait une galerie couverte; ce qui changea de forme lors de la construction des maisons canonicales. Nous avons dit, page 218, que c'était à une ancienne maison, la première en entrant dans le cloître, qu'était placée, extérieurement et sous clef, l'étalon de l'aune de Provins; cet étalon, qui est en cuivre, a été déposé à la municipalité.

Le chapitre de Notre-Dame avait aussi sous sa garde les mesures de longueur pour la corde de bois. Chaque corde qui entrait dans la ville devait 4 sous. Il y a une soixantaine d'années, le chapitre abandonna son privilége, qui lui fut contesté alors. Ce droit s'appelait le droit du *Murot*. On ne sait d'où lui venait ce nom; mais nous avons une longue rue qui commence au Pont-au-Poisson et finit à Saint-Thibaut, qui porte aussi le nom de rue du Murot.

Il paraît que c'était dans cette place des Osches que se faisaient les affaires de commerce d'une certaine importance, telles que celles de la banque et la vente des objets précieux, comme ceux d'orfévrerie; car il n'y a pas à la ville basse une rue des Orfévres, comme il y en avait une à la ville haute. Les changeurs pouvaient s'y retirer

quand ils avaient fait, pendant le jour, leurs opérations sur la place des Changes. (Voy. page 202.) C'était un endroit fermé, où, par conséquent, tout était plus en sûreté qu'ailleurs; la porte Bailly (voyez ci-après) en était la principale entrée pour le public. Elle pouvait se fermer quand l'heure des affaires commerciales et de banque était passée.

Nous avons vu, dans le chapitre de Notre-Dame, dix-huit chanoines : on dit qu'anciennement il y en avait trente-deux; d'autres veulent qu'il y en ait eu davantage. Le nom de Notre-Dame-du-*Val*, donné à cette église, servait à la distinguer de celle de Notre-Dame-du-*Château* qui était l'église paroissiale de la ville haute. L'église de Notre-Dame-du-Val fut démolie pendant la révolution. La tour, où étaient les cloches, a été conservée et est devenue le clocher de l'église de Saint-Ayoul. Cette belle tour fut construite où était la porte Bailly qui fermait le marché de la place des Osches, devenu depuis le cloître de Notre-Dame.

La tour de Notre-Dame fut bâtie en 1544. Suivant les manuscrits de M. Rivot, médecin, où se trouve une copie du devis et du marché qui fut passé avec l'entrepreneur pour la bâtir, faire et fournir, elle n'aurait coûté que 1400 livres. Je ne puis pas croire qu'il n'y ait là une grosse er-

reur; il est bon de s'en assurer, pour ne pas donner une fausse idée de la valeur des choses, dans les temps qui nous ont précédés, et qui ne sont éloignés de nous que de 276 ans.

Le marc d'argent est le terme de comparaison. Les denrées et la main-d'œuvre suivent les progressions de sa valeur. Or, il faut observer, 1° que le marc d'argent, en 1500, valait, suivant le cours actuel, 6 francs 7 centimes, d'après Planeton et Leblanc. Il devait valoir un peu davantage en 1544; mais passons. Aujourd'hui le marc d'argent vaut 51 francs; il n'a donc pas neuf fois plus de valeur qu'en 1500; 2° Si l'on consulte le tarif des denrées et vivres, à peu près dans le même temps où la tour fut bâtie, lequel fut fait d'office par le bailli de Provins, et auquel étaient tenus de se conformer les hôteliers et cabaretiers de cette ville, voici ce qu'on trouve. Cette taxe était pour six mois; je n'en rapporterai que quelques objets :

	s.	d.
Pain blanc, la livre de 14 onces.	»	4
La livre de bœuf..	»	12
— de veau..	»	13
— de mouton.	»	16
— de porc frais.	»	16
— de beurre.	3	»
La douzaine d'œufs.	»	18
La livre d'huile d'olive.	5	»

	s.	d.
Un lapin de garenne..	4	»
Un poulet..	»	20
Un canard sauvage..	3	»
La botte de foin..	»	10

D'après un tarif tiré du cartulaire de Notre-Dame, la journée d'un maçon, en 1402, se payait 3 sous, et celle d'une ouvrière, en 1474, 10 deniers. Je ne parle pas de la taxe du blé et du vin, parce que ces deux articles n'ont rien de fixe par l'inclémence des saisons, et ne sont pas en rapport avec les autres denrées.

Il résulte, de ce que je viens de dire, que les vivres et denrées ne sont pas en général dix fois plus chers aujourd'hui qu'ils n'étaient en 1544, et même quelques années avant. Je copierai encore la taxe du dîner du voyageur dans ces temps-là. Il devait lui être donné par l'hôtelier un bon potage, un morceau de viande de tel poids, ou un tronçon de brochet ou de carpe de telles longueur et grosseur; le tout apprêté et de bonne qualité; du vin et du dessert; les qualités étaient désignées, et le passant pouvait bien dîner pour 4 s. 6 d., ou 5 s. En décuplant ce prix, un voyageur pourrait bien dîner aujourd'hui pour 50 s., et même à moins, s'il se contentait du vin du pays, et si les prix n'étaient pas arbitraires, et si l'hôtelier était obligé de se conformer à un tarif qui fixerait le prix qu'il doit demander pour chaque

mets, d'après le volume, la bonne qualité sous entendue.

En admettant que la tour de Notre-Dame n'ait coûté que 1,400 fr., on en construirait donc une semblable aujourd'hui pour dix fois davantage, c'est-à-dire pour 14,000 francs, ce qui serait dérisoire. Mais mettons-nous à notre aise, et supposons que les denrées, les matériaux et la main-d'œuvre, valussent vingt fois plus qu'en 1544; ce ne serait encore qu'une dépense de 28,000 francs; mais il est certain qu'aujourd'hui cette tour ne se construirait pas pour 150,000 francs. On voit combien il faut être en garde contre nos anciens manuscrits, lors même qu'ils semblent appuyés sur des titres authentiques.

J'ajouterai que, dans l'histoire de Paris, par M. Dulaure, vol. 11, page 663, on lit que, sous Charles v, en 1320, cinquante francs d'alors n'en vaudraient aujourd'hui que près de quatre cents. Cependant cette date est antérieure de 224 ans à celle de la construction de la tour de Notre-Dame. Je laisse concilier tout cela à ceux qui sont plus versés sur ces matières.

Il n'est pas hors de propos de rapporter une ordonnance de Philippe-le-Bel, du mois d'août 1291, sur la taxe que doit être vendu le poisson:

	s.	d.
Le moyen brochet.	»	2
Deux barbeaux.	»	1

Digitized by Google

	s.	d.
Deux tanches.	»	1
Deux moyennes carpes.	»	1
Quatre anguilles.	»	1

(*Extrait des anecdotes de Provins, vol.* 3, *dernier feuillet*).

SAINT-AYOUL. Église et Prieuré de Saint-Ayoul. Ce dernier fut fondé en 1048. Saint-Ayoul, né à Blois, mort martyr en 664, transporté à Provins, et enterré clandestinement dans la chapelle de Saint-Médard, au milieu des bois, auprès de laquelle a été bâtie l'église paroissiale de Saint-Ayoul. Son corps fut découvert et livré à la piété des fidèles en 996, en présence de Thibaut II, alors comte de Provins.

Il y a une vie de Saint-Ayoul imprimée, et en vers français; il serait curieux de la lire tout entière. Nous allons en rapporter quelques vers; voici quels sont les premiers :

Vantera-t-on toujours Provins sur toutes choses;
Tes parterres de pourpre et tes moissons de roses.
. . . .
. . . . Ayoul, saint abbé de Lérins.
. . . .
Il avait pris naissance en la ville de Blois. . . . .
Sous Clotaire second, environ l'an six cents.
. . . .
Et, depuis six cents ans, de surprenans miracles
Sont en notre pays d'ordinaires spectacles. . . . . . .
. . . .

Ces vers paraissent avoir au moins deux cents ans de date. Le nom de leur auteur est Bernard Lélleron, avocat à Provins.

Saint-Ayoul naquit de parens pauvres. Il enseigna d'abord la théologie, et devint abbé de Lérins. Ce qui prouve que ce saint jouissait d'une grande considération, c'est ce que dit l'abbé Velly du monastere de Lérins, en Provence. « Dans le » cinquième siècle, on commença à bâtir des mo- » nastères. Le premier et le plus fameux est celui » de Lérins, fondé par Saint-Honorat. Il fut pen- » dant long-temps l'école de la vie monastique et » le séminaire des évêques ».

La châsse de Saint-Ayoul était un buste d'argent doré, dans les proportions ordinaires, et même un peu forte. Le chef était couvert d'une mitre; le travail en était estimé. Cette châsse fut enlevée dans la révolution par le gouvernement. Elle était placée dans l'église du prieuré des Bénédictins, attenant l'église paroissiale de Saint-Ayoul. L'église et le prieuré des Bénédictins furent incendiés dans le milieu du douzième siècle. Les dommages furent si considérables que les religieux firent des quêtes, non-seulement dans toute la France, mais en Angleterre, portant avec eux les reliques de Saint-Ayoul, pour mieux exciter la pitié et la générosité des peuples. L'entrée du couvent des Bénédictins était sur le devant de la cour actuelle

Digitized by Google

de la sous-préfecture. Elle présentait une porte charretière, et était couverte de bâtimens ; ce qui la rendait obscure.

Le portail de l'église de Saint-Ayoul est remarquable, ainsi que les vitraux coloriés, le tableau de Stella, les sculptures du maître-autel et quelques statues de saints. Nous en parlerons à l'article *Objets d'art*.

Tous les vendredis de carême, le vicaire de Saint-Ayoul allait dire une basse messe à la chapelle du mont Jubert, bâtie dans l'endroit le plus élevé de la montagne du nord-est.

Attenant l'église des Bénédictins, et dans un enfoncement près le carrefour du Toupet, il y a, sur la gauche, un vieux bâtiment avec quelques sculptures ; c'était la chapelle de Sainte-Marguerite ; actuellement c'est une écurie, et l'entrée qui conduisait à l'église des Bénédictins est devenue une grange. Cet enfoncement a été lithographié.

Nous avons parlé avec assez d'étendue des religieux de Saint-Ayoul, du privilége unique qu'ils avaient d'être maîtres de la ville pendant huit jours ; de faire rendre la justice en leur nom par leurs officiers ; d'exercer la justice civile et criminelle, etc. (Voyez page 175 et suivantes.)

SAINT-JACQUES, abbaye de la maison de Sainte-Geneviève de Paris, établie dans le local

qu'occupait l'hôtel-dieu, plus anciennement l'hôpital des Pélerins.

Thibaut, comte de Blois, vers l'an 1050, voulant offrir un asile convenable aux nombreux pélerins qu'attirait à Provins la visite des reliques de Saint-Ayoul et de Saint-Thibaut, établit pour eux un hôpital sur les fortifications du midi, où se trouvaient d'anciennes constructions. Cet hôpital prit le nom de Saint-Jacques, patron des pélerins; ce fut ensuite un hôtel-dieu.

En 1157, le comte Henri, pour faire cesser la division qui régnait entre les chanoines de Saint-Quiriace, dont une partie était des chanoines séculiers, et l'autre des chanoines réguliers, transféra les derniers à l'hôtel-dieu de Saint-Jacques, qui devint alors une abbaye de Génovéfains. Les malades descendirent dans la ville basse, dans le palais des comtesses, qui prit le nom de *Grand-Hôtel-Dieu*, et qui existe encore sous ce nom. Les pélerins furent reçus dans l'hôpital du Saint-Esprit. (Voyez ce mot.)

En 1550, un abbé de Saint-Jacques, nommé Guillaume de la Chenaie, embrassa le parti des Calvinistes. A ce scandale il en joignit d'autres. Il vendit les biens de la maison, les ornemens de l'église, les plombs des clochers, etc. Il finit comme il le méritait. Il fut pendu à Paris, place Maubert, pour crime d'état.

Digitized by Google

En 1644, Me François d'Aligre, aumônier du roi, et fils du chancelier de ce nom, fut nommé abbé de Saint-Jacques de Provins. Sa vie est une longue suite de belles actions et de bienfaits qu'il répandit sur la ville et sur les habitans de Provins. Nous consacrerons, à la mémoire de cet illustre prélat, un article, lorsque nous parlerons des personnages distingués qui ont habité Provins.

Le dernier prieur de Saint-Jacques, M. Guignace, est aussi en vénération parmi les Provinois, pour ses charités, ses grandes constructions auxquelles il occupait en tout temps des hommes de la ville haute; enfin, pour ses superbes terrasses qui faisaient l'admiration des étrangers, et qui firent, à Provins, la plus belle abbaye de l'ordre de Sainte-Geneviève. Nous nous réservons de parler plus amplement de ce digne prieur, et de donner, au nom de nos concitoyens, un témoignage de notre reconnaissance. (Voyez M. Guignace, article *Personnages distingués de Provins*.)

Ces belles terrasses, dont nous parlerons plus au long, ces immenses bâtimens, une grande et belle église; tout cela n'existe plus; et il ne reste, même des ruines, que ce dont la cupidité n'a pu faire de l'argent; et, comme si les Provinois n'avaient pas été assez punis par ces grandes privations, la belle bibliothèque de Saint-Jacques,

Digitized by Google

transportée à l'hôtel-de-ville, a été consumée par l'incendie qui eut lieu en janvier 1821.

Ce qui a échappé à cette destruction générale, c'est une ancienne pièce de vers sur de grands dommages causés à cette abbaye par un orage. Sous ce rapport, elle devient curieuse et intéressante; la voici :

Pièce trouvée dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Jacques.

En l'an treize cent soixante-dix-sept,
Le lundi, jour d'avril qu'on appelle vingt-sept,
Une heure avant minuit advint merveilleux fait,
De tonnerre et d'éclairs que vent d'aquilon fait,
Au Châtel de Provins, en deux églises nobles.
Chacun *cuida mourir*, tant clairs-lais, comme nobles,
Premier frappa la foudre ès-clocher, tout amont,
Et, à une seule heure, sur le haut de ce mont;
Puis vint icelle fondre ardent d'amont aval,
Sans point épargner plon, ardoise et métal.
Tout ardoit, ou cassoit tuiles, lattes et bois,
Aussi légèrement comme feu arderoit bois.
Au clocher de Saint-Jacques, cinq cloches perdit-on,
Couvert étoit d'écailles, nobles étoit et bon.

. . . .

Autour dudit clocher furent quatre clochers;
Chacun qui les voyoit les tenoit bieaux et chers.
Maintes gens travaillèrent, résistèrent au péril;
Mais il n'y survint homme tant fut fort et substil
Par qui le péril fut arrêté ou éteint
Jusque le mardi prime; lors louèrent Dieu maint,
En disant très-doux Dieu, puissant, miséricors,

Digitized by Google

Secouré votre peuple dans l'âme et dans le corps.
Très-souffrant être vous, qui souffrez tels orages,
En tels nobles églises faire si grands dommages.
. . . .

Il y avait à Saint-Jacques un cours de théologie pour les novices, et où les séculiers de la ville étaient admis. Les Génovéfains étaient des chanoines réguliers. On les appelait MM. de Sainte-Geneviève.

SAINT-LAURENT, ville haute. En 1157, le comte Henri fait donation, au chapitre de Saint-Quiriace, de l'emplacement dit le Cours-aux-Bêtes, près de l'hôpital de la Magdeleine, pour y construire la chapelle de Saint-Laurent. Elle prit le nom de chapelle de Saint-Jean, lors de la destruction du faubourg de Villecran, et de son église dédiée à Saint-Jean. (Voyez *Villecran.*) La chapelle de Saint-Jean, du Cours-aux-Bêtes, fut abattue il y a peu d'années. La foire de Saint-Jean, le 24 juin, se tenait près de cette chapelle. Aujourd'hui elle se tient dans la grande place du Château; elle attire un grand concours de peuple.

SAINT-LAURENT-DES-PONTS. (Voy. *Eglise de Sainte-Croix.*

SAINTE-CROIX, paroisse de la ville basse, anciennement la chapelle de Saint-Laurent-des-

Digitized by Google

Ponts, ainsi surnommée parce qu'autrefois on y arrivait aussi de la rue des Boulançois, et que, de quelque côté qu'on y abordât, il fallait passer sur quelques ponts qui sont sur les ruisseaux qui l'avoisinent. Elle fut augmentée et érigée en paroisse, avec le titre de prieuré, par Thibaut IV. C'était un monastère avant l'an 1170. Cette église fut incendiée en 1509, rebâtie et augmentée en 1519, et achevée en 1538, époque gravée en dehors sur un des éperons au midi. L'ancienne chapelle n'a pas été brûlée; elle subsiste toujours, et forme le bas-côté de l'église au nord. Elle est remarquable par son architecture qui n'a rien de commun avec celle de l'église; elle se composait de deux nefs qui ne sont plus ce qu'elles étaient. Il y avait en dehors trois piliers de chasse. Le rang intérieur de piliers au midi a été démoli, ainsi que le troisième pilier extérieur, pour le raccorder avec la bâtisse de la nouvelle église. En regardant du dehors ce monument religieux, la différence entre la bâtisse de la chapelle et celle de l'église qu'on lui a accolée est frappante. On voit clairement qu'on a abattu le troisième pilier de chasse pour construire le mur et les arcades intérieures qui sont devenus communs à la chapelle et à l'église.

Le portail de la chapelle est orné de sculptures. Les deux piliers de chasse qui restent au dehors et le pignon sont surmontés de pierres sculptées

Digitized by Google

dans un goût particulier. Nos autres édifices anciens ne montrent rien de semblable; elles peuvent être une époque dans l'histoire de l'architecture.

L'intérieur de la chapelle présente des piliers dont les chapiteaux ne sont pas sans intérêt. A la partie moyenne, le chapiteau offre un gros cordon composé de feuillages et d'animaux de différentes espèces, dont les corps allongés tournent comme le córdon. On en reconnaît quelques-uns. Les autres semblent être faits de fantaisie; il est au moins impossible de leur assigner un nom. Ces sculptures, comme celles du portail, sont très-saillantes et très-profondes; elles se détachent : la main peut en suivre les contours et les embrasser; ce qui ne peut avoir été fait que par un travail long et difficile. Il faut observer aussi que tous ces sujets n'ont aucun rapport avec le culte catholique. On dirait qu'ils décorent un temple consacré aux idoles, tel qu'un temple égyptien, où l'on adorait des plantes et des animaux; les vitraux coloriés de l'église sont remarquables. Nous en parlerons à l'article *Objets d'art*.

Sur le jambage droit et extérieur de la porte d'entrée de la chapelle, on voit, d'un côté, dans un médaillon, une tête d'homme; et de l'autre côté, à gauche, et à même hauteur, une tête de femme, toutes deux assez bien sculptées, et qui, moins exposées aux regards, ont été peu dégra-

Digitized by Google

dées. Au-dessous des têtes, il y a une épée antique dont la lame est triangulaire, et la pointe en bas; une pareille épée se trouve sur le devant.

Au-dessus des moulures de cette porte d'entrée, on voit deux animaux sculptés, et qui se détachent en partie de la pierre. Je les appellerai un *dragon* et une *lézarde*. (Voyez ci-après ces deux mots, article *Coutumes bizarres*.) Il ne me paraît pas probable que toutes ces figures d'animaux n'expriment quelque chose et ne soient des hiéroglyphes, etc. Le petit portail de la chapelle de Saint-Laurent-des-Ponts et une partie de l'intérieur de l'église ont donné lieu à un joli dessin lithographié.

Thibaut IV, à son retour de la Terre-Sainte, donna, à l'église de Ste.-Croix, un morceau de la vraie croix; c'est de-là que lui est venu son nom.

Les voûtes lambrissées de cette église sont chargées de figures peintes, d'écussons, de devises relatives à des circonstances historiques particulières à la ville. De ce nombre est le médaillon qui représente la tour de César, avec l'inscription. On a exhaussé, en 1714, le pavé de cette église, d'où naît l'enfouissement d'une partie des piliers.

Il y a des vitraux coloriés, remarquables pour les belles couleurs, les dessins et les sujets assez curieux qu'ils représentent. Nous en parlerons à l'article *Objets d'art*.

Digitized by Google

Cette église, dans les premières guerres de la révolution, devint un atelier de salpêtre; on avait creusé dans la nef un puits. Le chœur devint le temple de la raison. Chaque *decadi* ou dimanche républicain, la municipalité s'y rassemblait avec les autorités constituées et un concours de peuple. On y faisait les mariages civils et des discours dans le sens de la république. Sur l'autel était la déesse de la raison, figurée par la statue de Sainte-Catherine, qui venait du retable d'autel des Cordeliers; actuellement elle est à l'autel de la Vierge de Saint-Ayoul.

Dans la tourmente révolutionnaire, la ville de Provins a été une des plus calmes; elle a eu sa société populaire, comme il y en avait sur tous les points de la France; mais, grâces aux mœurs douces de ses habitans, et à leur peu de tendance aux passions violentes (voy. l'article *Provinois*), elle sut se garantir des excès révolutionnaires, et personne n'en fut victime. Il faut dire aussi que le député de cette ville à la Convention, dans sa correspondance avec la société populaire, était loin d'exalter les têtes, et de provoquer à des dénonciations presque toujours funestes à ceux qui en étaient l'objet. Il s'est fait connaître, dans son poste périlleux, par des opinions politiques modérées, et il fut de la minorité qui, par ses votes, chercha à sauver la vie de Louis XVI. Ses votes

Digitized by Google

sont remarquables. (Voyez la préface du Traité des Eaux Minérales de Provins.)

SAINT-PIERRE, paroisse. Sous le chœur de cette église était construite celle de Saint-Firmin. Les ruines de cette dernière ont été lithographiées. Ces deux églises, bâties dans le treizième siècle, sont un gage de la piété d'Alix-de-Crespy. Le clocher de Saint-Pierre était une tour carrée, avec une plate-forme entourée d'une balustrade à jour, formée de pierres sculptées. C'est dans cette tour qu'était la cloche qui servit à sonner le tocsin, lors du meurtre de Guillaume Pentecôte. (Voyez son article.)

Saint-Firmin était un pélerinage; on y venait pour être guéri de la fièvre. Nous avons dit que ce fut dans cette église qu'avait été enterré le dernier directeur de la monnaie de Provins, dont la tombe et l'inscription se voyaient encore, lorsqu'on a démoli cette église. (Voyez *Monnaie*.)

LES CORDELIERS. L'établissement du couvent des Cordeliers, à Provins, date du treizième siècle; voici ce qu'on en sait : « L'an 1258, mou-
» rut, à Provins, Marguerite de Bourbon, com-
» tesse de Champagne et reine de Navarre. Son
» corps fut porté à Clairvaux. Dans le nécrologe
» des Cordeliers de Provins, se trouve son épi-

Digitized by Google

» taphe et son éloge ; elle finit ainsi :... *Quæ fuit* » *sponsa primi fundatoris hujus ecclesiæ ; cùm* » *beatis regnet*. »

L'église des Cordeliers était très-vaste ; on y remarquait de belles sculptures et un tableau d'autel de Stella, représentant Jésus prêchant dans le temple. (Voyez *Saint-Ayoul* et *Objets d'art.*) Thibaut IV, à son retour de la Terre-Sainte, partagea un morceau de la vraie croix, dont il donna une partie à l'église des Cordeliers, et l'autre à celle de Sainte-Croix. Ce fut dans leur église que Louis XIV entendit la messe, en allant faire la conquête de la Franche-Comté. (Voyez *Louis* XIV.)

Ces moines, dans le dix-septième siècle, donnèrent, à toute la ville de Provins, le spectacle d'une suite de scènes scandaleuses dont on n'a pas d'exemple, et qui eurent lieu pendant de longues années dans le monastère des Cordelières, dont ils avaient perverti les religieuses. Nous allons en parler dans l'article suivant.

LES DAMES CORDELIERES. Elles habitaient le monastère du mont Sainte-Catherine, aujourd'hui, et depuis 1748, l'hôpital général. Je rapporterai, quant à l'origine et la fondation de cet ancien monastère, ce qu'il en est dit dans le *factum* des dames Cordelières, duquel je vais parler ci-après, et qui mérite sans doute le plus de confiance.

« Le monastère du mont Sainte-Catherine de
» Provins fut fondé, en 1237, par Thibaut IV,
» roi de Navarre et comte de Brie et Champagne.
» La tradition de ce monastère porte que ce
» prince le fit bâtir en l'honneur de Sainte-Cathe-
» rine, ensuite d'une vision qu'il eut dans son
» château de Provins, d'où il vit, à plusieurs
» nuits différentes, sur la montagne au nord de
» son palais, et au lieu où fut le monastère, une
» clarté lumineuse, au milieu de laquelle il aperçut
» une dame d'une extrême beauté qui, de la pointe
» de son épée, traçait le circuit de cette maison.
» Ce prince, qui avait beaucoup de dévotion à
» Sainte-Catherine, crut que c'était elle qui lui
» marquait le lieu où Dieu voulait être servi,
» sous ses auspices. Il prit donc la résolution d'y
» faire bâtir un monastère de filles; de le fonder
» et d'y mettre celles de Sainte-Claire, qui vivait
» encore. Les saintes filles demeurèrent dans son
» palais de Provins l'espace de quatre années,
» pendant lesquelles le monastère ayant été
» achevé, elles en prirent possession. Après la
» mort de Thibaut IV, son cœur fut deposé dans
» ce monastère. (Voyez *Thibaut* IV.)

» Thibaut V lui ayant succédé n'eut pas moins
» d'affection pour ce monastère que son père. Il
» fit de grands dons à ces filles, et leur accorda
» de grands priviléges. (Voyez *Thibaut* V; et,

Digitized by Google

» pour le droit qu'elles percevaient sur le marché
» au poisson, voyez mainvée.)

Ce monastère essuya plusieurs incendies. L'église fut brûlée par les Anglais. Ce fut dans ce monastère qu'Henri IV établit son quartier général lorsqu'il vint faire, pour la seconde fois, le siége de Provins. Les religieuses ayant été transportées ailleurs, on établit dans cette maison l'hôpital général. (Voyez ce mot.) Nous allons rapporter les scènes scandaleuses et malheureusement trop connues, qui eurent lieu dans le monastère des dames Cordelières, au milieu du dix-septième siècle.

FACTUM DES DAMES CORDELIÈRES, contre les Cordeliers de Provins. Par ce factum adressé au parlement de Paris, la portion la plus estimable des religieuses de cette abbaye demande d'être soustraite, tant au spirituel qu'au temporel, de la direction et administration des Pères Cordeliers, et d'être soumises à celle de l'archevêque de Sens.

Pour appuyer leur demande, elles exposent, dans ce factum, le libertinage effréné que les Cordeliers avaient introduit dans leur monastère depuis beaucoup d'années; ce qui le prouve, c'est qu'il est dit, dans le factum, que la licence du

père.... avec la mère.... a été depuis trente-huit ans le scandale de tout Provins.

Sans doute il est pénible de retracer une telle dépravation de mœurs dans l'état réligieux; mais ce procès ayant eu la plus grande publicité par le factum imprimé, dont plusieurs exemplaires se trouvent encore à Provins; le parlement de Paris et celui de Rouen s'étant successivement trouvés investis de cette affaire; la reine elle-même, qui en eut connaissance, s'y étant intéressée, et M. Dulaure, dans un supplément à l'histoire de Paris, rapportant très-au-long les faits scandaleux contenus dans ce factum; enfin, la ville de Provins ayant eu pendant tant d'années ces désordres sous les yeux, ils deviennent une partie intégrante de l'histoire de Provins. Seulement je serai plus court que M. Dulaure, et j'omettrai plusieurs citations du factum.

Les Pères Cordeliers, y est-il dit, parlaient d'amour aux religieuses jusque dans le tribunal de la pénitence. Une d'elles vient s'accuser de ses péchés; le confesseur lui dit : *Mon cœur, accusez-vous de vos rigueurs*. Ils faisaient tout ce qui peut allumer le feu des passions pour satisfaire leur lubricité; toute pudeur était bannie. Un d'entr'eux, devant une bonne compagnie, dit à une religieuse qui lui refusait quelques faveurs, qu'elle devait savoir que, depuis la ceinture jus-

Digitized by Google

qu'au haut, tout appartenait tellement à un bon ami, qu'on ne devait lui en refuser ni la vue, ni l'attouchement. Une leçon qu'ils donnaient aux religieuses était que le sein, la bouche et la main devaient être à un ami.

Les Cordeliers s'insinuèrent dans les cellules, si ce n'était pas toujours par les portes, au moins avec le secours des échelles, de cordes et de corbeilles. Il est question de travestissemens de Cordeliers en religieuses, et de celles-ci en religieux; de chansons les plus déshonnêtes, de danses, de festins, de cadeaux de rubans, etc.; enfin, d'actions extrêmement condamnables, comme celle qui eut lieu un vendredi-saint, où on fit violence à une novice sur les marches de l'autel.

On cite dans le factum beaucoup de lettres très-passionnées, et quelquefois peu décentes, écrites aux religieuses par les moines. Dans une de ces lettres, nos eaux minérales y figurent; voici ce qu'on y trouve.... « Quoique mon cœur » nage dans l'eau, et par les bains et par les eaux » minérales que je bois, je ne sens point qu'elles » aient amorti la moindre étincelle des feux que » le vôtre y a puissamment allumés. »

Dans une autre, on lit : Si la froidure vous a empêché d'écrire, qu'importe ; pourvu qu'elle ne soit point au cœur : pour moi, je n'ai jamais froid aux parties cachées....

Digitized by Google

En faisant le récit de ces saturnales et de ce cynisme monacal, dont nous avons encore quelques traits à citer, on aime à retrouver, dans quelques-unes de ces lettres, parmi des expressions passionnées, de la grâce, du sentiment et de la délicatesse. Un religieux, dans une lettre à son amie, lui dit, en finissant : « Dites la vérité ; elle vous ressemble : » comme vous, elle est plus belle quand elle est » nue. » C'est sans doute déplacé ; mais on ne peut pas dire quelque chose de plus flatteur pour une femme.

Nous finissons par citer la lettre d'un de ces moines, écrite à une religieuse, sous le nom de *Mélite*. Elle est terminée par les vers suivans à qui l'auteur est censé adresser la parole :

> Partez : osez vous hasarder ;
> Allez, faibles enfans d'un cœur plein de tendresse.
> Si mon adorable maîtresse,
> Si *Mélite*, à l'abord, daigne vous regarder,
> Votre bonheur, digne d'envie,
> Excitera ma jalousie.
> Quel prix pour un amant qu'un regard de ses yeux!....
> Dites-lui seulement que je suis tout en elle,
> Et jurez-lui, pour moi, par le plus grand des dieux,
> Que je serai constant tout autant qu'elle est belle.

Cette fin est charmante. Il faut observer que ces vers ont peut-être 180 ans de date, et qu'ils ont été faits avant que Boileau et Racine eussent rien écrit.

Digitized by Google

Je ne citerai plus qu'un usage qui avait lieu dans ce mélange monstrueux de religieux et de religieuses, et dont on ne se ferait pas d'idée : c'est une de ces choses uniques que présente Provins dans plus d'un genre, et qu'on ne voit pas ailleurs. Je veux parler des mariages qui se contractaient, dans cette maison, entre religieux et religieuses, et avec toutes les cérémonies requises et usitées dans les mariages des séculiers. Voici ce que dit le factum, page 125 : « Les Cordeliers » avaient soin de faire qu'il n'y eût pas une seule, » dans la maison, qui, dès son noviciat, c'est-à- » dire dans un âge et dans un temps où elle n'o- » sait leur résister, n'eût quelque Cordelier pour » ami particulier, et avec qui elle ne contractât » une alliance intime ; ce qui se faisait avec toutes » les solennités possibles, devant se traiter dans » la suite comme maris et femmes, selon l'ordre » établi par eux dans le monastère.... On faisait » des épreuves d'amitié, des demandes, des con- » ventions. On prenait jour pour dresser les arti- » cles, faire les fiançailles, enfin les noces. »

Voici le détail d'une de ces noces, page 126; on n'y croirait pas si ce n'était extrait d'un faetum présenté au parlement et à la reine :

« Une sœur après avoir été recherchée par le » père.... à présent gardien de....; on fit les so- » lennités de leur mariage. Un Cordelier fit la

» demande à madame l'abbesse qui passait pour
» la mère de la sœur. Le père.... servit de no-
» taire pour le contrat. On publia des bans. Le
» père.... servit de curé ; il les maria en faisant
» dire les mêmes paroles, et faisant de son côté
» les mêmes prières et les mêmes cérémonies
» dont on use dans les véritables mariages. On
» donna la bague qui fut mise au doigt de l'épouse.
» Une sœur, déguisée en cordelier, leur fit une
» exhortation sur les devoirs du mariage, et ils
» furent renvoyés ensuite seul et seule à un autre
» parloir, pour consommer le mariage. »

Ce qui causera encore la surprise, c'est ce que dit le factum, page 155 : « Ce ne sont pas de sim-
» ples particuliers, ni des Cordeliers du commun
» qui ont commis dans cette maison tous ces hor-
» ribles désordres que l'on a rapportés ; ce sont
» les visiteurs, les vicaires, les provinciaux, les
» commissaires généraux, leurs secrétaires, les
» gardiens, les docteurs, les bacheliers de l'ordre,
» les plus célèbres de leurs prédicateurs, qui ont
» fait naître tous ces désordres, les ont favorisés,
» etc. » En voici une preuve entr'autres :

« Une religieuse avait pris en dégoût ces com-
» merces, et saisit occasion de rompre celui
» qu'elle avait avec un de ces pères. Le père pro-
» vincial en prit connaissance, et s'y intéressa de
» telle sorte que, dans sa visite, il lui persuada de

Digitized by Google

» renouer cette amitié; il s'informa des autres
» amis qu'elle avait, et lui dit que ce n'était pas
» assez de les voir une fois la semaine, qu'il lui
» en permettait du moins deux fois. » (Voyez
page 156 du *factum*.)

Il est impossible de remonter au commencement des désordres qui régnèrent dans cette maison. On sait, par le factum, que madame d'Ossonville en fut abbesse pendant 40 ans; qu'elle mourut en 1636. Elle entra donc dans cette maison en 1596; et il est dit qu'elle trouva la maison dans d'horribles débordemens causés par la conduite des Cordeliers, et que le désordre augmenta à sa mort. Il ne cessa qu'en 1665, où M. l'archevêque de Sens, sur l'autorisation du parlement, ordonna aux Cordeliers de ne faire aucune fonction dans la maison sans ses ordres.

Voilà, depuis 1596, un espace de 69; mais, en 1596, il régnait déjà d'*horribles débordemens*.

On se doute bien que de ces commerces habituels, et si long-temps continués entre religieux et religieuses, il a dû en résulter des naissances dont on se serait bien passé. Le factum en parle, page 143, et des artifices criminels qu'employaient les Cordeliers pour en dérober la connaissance. (1)

(1) Il est dit, dans ce *factum*, qu'on a supprimé des

LES JACOBINS, ou DOMINICAINS. Ce monastère fut fondé par Thibaut v, dans le treizième siècle. Ce prince mourut à son retour de la Terre-Sainte. Son cœur fut apporté aux Jacobins de Provins, et renfermé dans une pierre tumulaire placée sur les marches du sanctuaire ; elle était d'une forme ronde, à pans coupés, et ornée extérieurement de quelques sculptures; son couvercle avait, à sa partie supérieure, une ouverture ronde et large, sur laquelle était placée une portion de sphère de cristal ; ce qui permettait de voir les enveloppes qui couvraient le cœur. Ce petit monument a été transporté à l'hôpital général, et placé dans l'église.

On célébrait, tous les ans, aux Jacobins, la fête des Saintes-Larmes, en mémoire de celles que répandit Jésus-Christ sur les péchés des hommes. A cette occasion, il s'était établi dans cette église une confrérie très-nombreuse, sous le nom de *Sainte-Larme*. Les personnes de la ville et du dehors qui avaient mal aux yeux, ou des dispositions habituelles à y avoir mal, se mettaient de la confrérie. Les gens du peuple croyaient que

choses que notre langue est trop chaste pour pouvoir exprimer.

Les Cordeliers de Catalogne, du bon La Fontaine, c'est un conte ; les Cordeliers de Provins, c'est un fait.

Digitized by Google

c'était une Sainte, et que ses reliques étaient déposées dans le petit monument dont nous venons de parler; et l'usage des bonnes gens de cette confrérie était de frotter leurs yeux sur la boule de cristal qui représentait à peu près un œil. Il y a un dessin lithographié qui offre, au tour du petit tombeau, un groupe de femmes et d'enfans qui attendent leur tour pour frotter leurs yeux.

L'église des Jacobins était très-grande; elle avait deux bas-côtés; sa longueur était de 125 pieds. Le retable d'autel était composé de colonnes torses, autour desquelles tournaient des branches de vigne avec des raisins; les dorures étaient prodiguées et distribuées avec goût. J'ai entendu dire à un doreur qu'elles coûteraient dix mille francs.

La maison des Jacobins était un dépôt de chartres, de titres et de manuscrits relatifs à l'histoire de Provins. Les Anglais emportèrent tout ce qu'ils y trouvèrent. Il est probable que les traditions qui sont passées jusqu'à nous étaient appuyées de ces titres qui n'existent plus.

Les Jacobins tiraient anciennement, pour le service de leur maison, de l'eau de la source qui est sur le chemin qui monte à Flegny, appelée la fontaine de la Ribaudière. Les tuyaux se trouvant détruits par le temps, ce fut l'eau de la fontaine

aux Juifs, dite fontaine de la Pisserotte, qui alimenta cette maison.

BÉNÉDICTINES. Le monastère des Bénédictines était primitivement établi à Champbenoist, près de Provins : c'est aujourd'hui une ferme qui en a retenu le nom ; il existait depuis le douzième siècle. Il fut transféré dans la ville en 1630. La prieure, dans les derniers temps, prit le titre d'abbesse.

FILLES-DE-LA-VIERGE. Le couvent de la congrégation des Filles-de-la-Vierge fut fondé, en 1683, dans l'emplacement où les Arbalétriers exerçaient leurs jeux. (Voyez *Arbalétriers.*) Plusieurs filles des meilleures maisons de Provins s'étaient réunies dans l'hôtel des Marests, à la ville haute, pour y vivre saintement. M. l'archevêque de Sens, sur leur demande, leur adjoignit quelques religieuses (v. *Filles dévotes*), et ce fut le noyau de la congrégation des Filles-de-la-Vierge qui devint un établissement considérable par son étendue, le nombre des religieuses et des pensionnaires de tout âge qui y étaient admises. Il en faut dire autant de l'abbaye des Bénédictines dont nous venons de parler. Les églises de ces deux maisons étaient très-belles. Les dames de la congrégation tenaient des écoles pour les jeunes filles

peu fortunées. Elles distribuaient tous les jours de la soupe à tous ceux qui se présentaient.

LES FILLES-DIEU, ou DU MONT NOTRE-DAME. (Voyez *Thibaut* IV.)

CAPUCINS. Leur couvent fut fondé en 1631. Les Capucins n'avaient pas de revenu; ils vivaient de leurs messes et des aumônes qu'on leur faisait. Ils se choisissaient dans la ville une mère et un père; la mère des Capucins était une femme dans le voisinage du couvent, qui leur faisait quelques achats, et qui leur rendait quelques services pour affaires de ménage. Le père des Capucins était une personne fortunée qui venait à leur secours quand ils manquaient du nécessaire, et qui, le jour de la fête du patron, faisait en grande partie les frais du repas auquel il assistait, ainsi que plusieurs notables habitans.

SAINT-THIBAUT, église. (Voyez l'article *Saint-Thibaut*.

SAINT-NICOLAS. Cette église bâtie dans le treizième siècle était un chapitre. Les Chanoines y faisaient l'office une fois la semaine; leur rétribution était peu considérable. C'était dans l'église

Digitized by Google

et le cimetière que se faisait la *Fête de l'Ane.* (Voyez ce mot.)

SAINT-BLAISE, église souterraine du palais des comtes. Il y avait, jusque dans les derniers temps, quelques chapelains qui ne faisaient d'office que le jour de Saint-Blaise ; ce qui avait lieu dans l'église du collége, la chapelle souterraine, depuis long-temps, ayant été convertie en cave. (Voyez *Thibaut* IV.)

CHAPELLE DE NOTRE - DAME - DES-CHAMPS. (Voy. *Notre-Dame-du-Val.*)

CHAPELLE DE SAINT - JEAN. (Voy. *Villecran et Saint-Laurent, ville haute.*)

CHAPELLE DU MONT - JUBERT, à l'orient de la ville basse. (Voyez *Saint-Ayoul.*)

SAINT-LÉONARD. Communauté de filles où est aujourd'hui le premier moulin après la porte du Buat. Depuis long-temps n'existe plus.

SAINT-SYLLAS. Chapelle après la porte de Culoison, détruite à l'approche des Anglais.

NOTRE-DAME-DU-CHATEL. Église parois-

Digitized by Google

siale pour une partie des offices. La messe paroissiale se disait dans une chapelle à droite du chœur de St.-Quiriace, et les vêpres dans l'église de Notre-Dame. Cette église fut brûlée par le feu du ciel en 1483, et reconstruite en 1377. Nous en avons parlé, page 72.

PAROISSES. Il y avait à Provins, avant la révolution, quatre paroisses : celle de Saint-Quiriace (voyez *Notre-Dame-du-Châtel*), celle de Saint-Pierre, celle de Sainte-Croix et celle de Saint-Ayoul. Aujourd'hui la seule paroisse de la ville est Sainte-Croix; Saint-Ayoul et Saint-Quiriace sont deux succursales.

Par suite de la révolution seize églises ont été détruites; la chapelle du mont Jubert n'existe plus. Il n'est plus question de la chapelle de Saint-Blaise, et l'église de l'hôtel-dieu a été convertie en une salle pour les malades. De soixante et quelques cloches que l'on comptait dans nos églises, il ne reste plus qu'une grosse cloche à Saint-Quiriace, une petite à Sainte-Croix, et trois petites à Saint-Ayoul. Nous allons parler des hôpitaux de Provins et de quelques autres établissemens religieux.

LE GRAND HOTEL DIEU, rue du Murot, presqu'en bas de la montagne; établi d'abord, en 1050, dans l'emplacement où a été depuis l'abbaye

Digitized by Google

de Saint-Jacques; transféré où il est, en 1160, par Henri-le-Libéral. « C'était, avant ce temps, est-il dit » dans les titres de l'hôtel-dieu, le palais des » comtesses de Brie et de Blois. L'ancienne tra- » dition veut que les grandes salles qui existent » étaient destinées à représenter des spectacles » et des fêtes publiques. » Je vais faire voir que ces salles ne pouvaient avoir eu d'autre destination.

La première de ces salles, qui se présente en entrant, a 85 pieds de long, 35 de large, et environ 30 pieds d'élévation. La seconde, qui coupe cette première à angle droit, est toute semblable, excepté qu'elle n'est pas si allongée. Tous les murs ont quatre et cinq pieds d'épaisseur, et sont percés pour des jours suffisans. Les ouvertures du rez-de-chaussée n'existaient pas.

Ces salles n'ont pu être construites pour y placer des malades; mais elles convenaient très-bien à la destination qu'elles avaient eue dans leur origine. C'est parce qu'elles ont toujours paru peu convenables pour des malades, qu'on vient enfin de se décider à faire, dans leur intérieur, des distributions plus avantageuses; ce qu'on sollicitait depuis long-temps; mais on doit regretter de voir changer de forme ces vastes salles qui rappellent d'antiques souvenirs.

Il faut observer encore que cette première salle,

dont l'entrée est au nord, n'est fermée, dans cette partie, que par une simple cloison de 5 à 6 pouces d'épaisseur, et que le plancher supérieur se prolonge au-delà de la cloison. Cette dernière n'était donc qu'un retranchement, et la salle jadis se continuait jusqu'à l'église qui n'est plus aujourd'hui qu'une salle particulière pour des malades. Au lieu de 85 pieds de long, la grande salle avait donc très-anciennement plus de cent pieds, et se trouvait bornée par l'église qui vient de changer de destination. La cloison, dont je viens de parler, n'a pas été entièrement enlevée dans le nouveau plan, apparemment pour la solidité du plancher supérieur. On y a formé trois arcades. La grande salle est fermée au midi par le mur de quatre pieds. Il se trouve en son milieu une grande porte vitrée donnant dans une cour, au milieu de laquelle est un puits.

Je ferai remarquer encore qu'à l'entrée de la salle actuelle, et où l'on se propose de faire des changemens, se trouvent quelques marches qu'il faut descendre quand on en sort par la cour. C'est évidemment un remblai qu'on a fait sans doute pour exhausser la salle et la rendre plus saine, lorsqu'elle a été destinée à recevoir des malades. Tout cela a été fait en même temps que la cloison de bois, et quand on a placé l'hôtel-dieu dans cet ancien palais des comtesses. Les grandes salles,

Digitized by Google

lorsqu'elles servaient à des spectacles, avaient donc plus d'élévation, et étaient de plain-pied à la rue et à la cour. (On vient de rétablir ce plain-pied.)

On pourrait douter que l'église, qui n'était qu'une chapelle, ait existé de tout temps, ou plutôt qu'elle ait toujours servi au culte catholique. Elle a deux grandes arcades sur la salle, dont les arceaux retombent sur un pilier commun. Ces deux arcades n'ont jamais été murées; elles dominaient donc la grande salle, quand le retranchement n'existait pas et qu'elle était destinée à des spectacles publics. Ce dont on a fait depuis une église pouvait donc être une grande tribune qui, s'élevant en amphithéâtre, pouvait admettre beaucoup de spectateurs. On arrivait à la grande tribune par les appartemens qui sont, ou plutôt qui étaient sur la rue de Saint-Pierre, et qui avaient des vues sur la grande rue du Murot. Pour entrer dans cette tribune, on passait sous deux petites arcades, dont l'une sera murée suivant le plan, mais dont l'autre existera toujours.

La seconde salle, qui est un embranchement de la première, et qui était également destinée à des fêtes, communiquait avec la première par une grande arcade; elle présente, dans sa construction, quelque chose qui se rapproche beaucoup de ce que je viens de dire. Le mur de quatre pieds,

Digitized by Google

au nord, est coupé, dans sa largeur, à la hauteur de 7 à 8 pieds, et offre, dans son épaisseur, une galerie étroite; le mur, sur le devant de cette galerie, forme huit arcades soutenues chacune par deux petites colonnes rondes. En établissant, le long de cette galerie, une menuiserie qui saillirait sur la salle d'un ou de deux pieds, on aurait autant de loges qu'il se trouve d'arcades; la petite galerie serait le couloir qui y conduirait.

Le mur du levant de cette salle fait, à une certaine hauteur, une retraite sur laquelle est établi le couloir. Ce mur, à la hauteur du couloir, est percé, dans toute son épaisseur, par des arcades vitrées à leur partie extérieure, et qui pouvaient former autant de loges. Il faut remarquer aussi que le plain-pied de ces loges, comme est celui des amphithéâtres des salles de spectacles, va en s'élevant, ce qui permettait à ceux qui étaient dans le fond de la loge de jouir de la vue des spectacles, de même que ceux qui étaient plus sur le devant. Il faut croire que le long de ce couloir, et plus en dedans de la salle, il y avait une balustrade en bois qui pouvait faire saillie pour donner plus de largeur au couloir, et admettre un rang de spectateurs. Ce couloir allait communiquer et se joindre à celui du nord. Tout tend à favoriser cette opinion; car, dans l'angle du mur de l'est, celui du midi est percé par une porte qui donne dans

les appartemens au midi; ensorte que de ceux-ci on pouvait passer sur le couloir de l'est, et de-là sur celui du mur du nord. Cette porte n'avait pas d'autre destination : on y a bien fait un escalier en bois pour de-là descendre dans cette salle des malades; mais cet escalier ne paraît que postiche.

Ce qu'il est bien important de faire observer, c'est que les deux salles (ce qui prouve bien que c'étaient des salles de spectacles et de jeux) se coupent à angle droit, et qu'en établissant des jeux au point de réunion, ils étaient vus des spectateurs des deux salles. On vient de murer la grande arcade de communication des deux salles, et on n'y a laissé qu'une petite porte.

Il faut encore faire remarquer aussi qu'après la grande porte d'entrée sur la rue, et sous toute l'ancienne église, il se trouve des voûtes soutenues par des piliers, et dont les arcades sont en partie murées. La première, à droite en entrant, sert de loge au portier. Anciennement ces arcades se communiquaient et formaient peut être un grand vestibule où le peuple était reçu en attendant l'heure de l'ouverture de la salle des spectacles.

Tout ce que je viens de dire de la destination primitive de ces salles n'est établi, je le sais, que sur l'inspection des lieux et sur les données suivantes : 1° le palais qu'habitaient les comtesses

Digitized by Google

était, avant ce temps, le lieu où se donnaient des fêtes et des spectacles publics; 2° l'endroit dont on a fait depuis une église a deux larges ouvertures sur la grande salle; 3° la seconde salle qui fait embranchement a, dans l'épaisseur du mur, et à une certaine hauteur, une galerie régnant dans toute l'étendue des murs du levant et du nord; 4° une porte paraît n'avoir eu d'autre destination que de communiquer avec ces galeries; 5° l'entrée de la grande salle est précédée de voûtes soutenues par des piliers, et semble être un vestibule de salles de spectacles; 6° enfin, des salles si vastes, et dont la principale entrée est sur la rue, ne pouvaient être d'aucun service pour les comtesses de Brie et Champagne. Sans doute elles et leur suite n'habitèrent que les bâtimens où sont les religieuses, sur le jardin et le long de la rue de Saint-Pierre. L'entrée pour les princesses et leur suite pouvait être la grande porte qu'on vient de murer près la rue de Saint-Pierre, et par laquelle on entrait au moyen d'un beau perron qu'on vient de détruire. C'est une grande maladresse que d'avoir supprimé ce perron et cette belle entrée qui était celle des salles de l'administration.

Cependant il serait possible que, même du temps des comtesses, ces salles servissent aussi à des spectacles, à des fêtes et à de grandes assem-

Digitized by Google

blées ; c'était encore le goût de ces temps là, à ce qu'il paraît, suivant Velly. « Il y avait, dit-il, » Histoire de France, tom. 4, pag. 2, dans les » maisons de la haute noblesse, des écuyers spé- » cialement chargés de donner à laver avant et » après le repas, et de disposer tout ce qui était » nécessaire pour les divertissemens qui suivaient » les festins. »

Dulaure, Histoire de Paris, vol. 2, page 296, rapporte, à l'occasion de la grande salle du palais de justice, « que, dans les anciens châteaux ou pa- » lais des hauts barons, il y avait une vaste salle » qui servait à la réception des hommages des » vassaux, aux audiences des ambassadeurs, aux » festins et aux fêtes publiques. La salle du pa- » lais de justice de Paris était anciennement em- » ployée aux mêmes usages, et, à certaines épo- » ques de l'année, on y jouait des pièces bouffon- » nes. » On voit, par les dispositions intérieures, les tribunes des salles du palais des comtesses, et le vestibule voûté qui les précède, qu'elles étaient non-seulement propres aux mêmes services que les salles des anciens châteaux de barons, mais qu'elles étaient plus spécialement construites pour des jeux et des spectacles publics ; ce qui doit faire remonter leur construction avant les temps de la chevalerie. Nous verrons à qui on pourrait les attribuer.

Digitized by Google

Les nouvelles distributions qui ont lieu vont donner à ces salles des formes tout autres que celles qu'elles avaient, et ce ne sera que par les descriptions détaillées, que j'ai cru devoir en faire, qu'on aura l'idée de ce qu'elles étaient, et de ce à quoi elles pouvaient servir dans leur origine; encore faut-il que je rappelle que le plancher soutenu aujourd'hui par des piliers carrés n'existait pas, non plus que le retranchement au midi où l'on a fait la cuisine; que le plancher supérieur vient d'être rabaissé de quelques pieds; enfin, que toutes les ouvertures, dans le mur au rez-de-chaussée, sont nouvelles, et qu'à la place de la porte carrée, qui sépare par en bas les deux salles, il y avait une grande arcade. Mon opinion, sur la destination des salles, a sans doute pour elle de grandes probabilités; d'ailleurs j'invite les personnes difficiles, qui liront les détails dans lesquels je viens d'entrer relativement à ces salles, à en tirer des conséquences plus vraisemblables que les miennes, et à faire des applications plus heureuses.

Dans le grand établissement de l'hôtel-dieu, ce dont il me reste à parler peut encore exciter l'étonnement, et donner lieu à des réflexions profondes. C'est un superbe caveau qui commence sur la rue du Murot, passe sous la grande salle, et se termine comme cette dernière au mur du midi. Il peut avoir 140 pieds de long et toute la lar-

geur de la grande salle. Les voûtes élevées de quinze pieds sont soutenues par deux rangs de piliers carrés ; de leurs chapiteaux partent des arceaux élégans. L'épaisseur des murs, la solidité et la masse de l'ensemble a quelque chose d'imposant et de majestueux. Les murs ont au moins six pieds d'épaisseur. Celui dans le côté du midi présente, après l'arcade du milieu, une ouverture cintrée. C'est une galerie étroite, voûtée, de dix-huit pieds de long, et qui s'étend sous le pavé de la cour, et va aboutir au puits qui se trouve dans son milieu ; ensorte que du caveau on peut aller puiser de l'eau au puits. L'ouverture sur le puits est carrée et en pierres de taille.

On se perd en cherchant quel pouvait être le motif et l'emploi de ces voûtes souterraines et de cette galerie qui conduit au puits ; ce qui peut surprendre encore, c'est que ces voûtes ne soient pas connues à Provins, si non des domestiques qui vont y placer ou en retirer du bois de chauffage. Quoique fort âgé, je n'en ai jamais entendu parler, et ce n'est que depuis les derniers travaux commencés pour les changemens à opérer dans les salles, que le hasard m'a fait descendre dans ce vaste caveau, qui, plus connu, partagera l'attention et l'étonnement des connaisseurs, comme une foule d'objets que présente Provins ancien et moderne, dont je ne suis pas sûr d'a-

Digitized by Google

voir tout fait connaître. Ce caveau, qui a quelque rapport avec celui du Saint-Esprit (voyez ce mot), est plus massif, plus étendu, plus enterré. Ce dernier est dégradé dans une grande partie de sa longueur. Celui de l'hôtel-dieu, quoique sans doute beaucoup plus ancien, bravera les siècles. A quoi était-il destiné? Le bois et le vin d'une grande maison ne pourraient en occuper qu'une petite place; mais il y a encore dans l'hôtel-dieu d'autres voûtes et celliers propres à ces emplois. Les comtes se sont bâti un palais à la ville haute, mais ils n'ont rien laissé qui approche de constructions aussi considérables. L'histoire nous apprend les moindres bâtisses qu'ils ont faites dans la haute et basse ville; mais elle se tait absolument sur l'origine de cet établissement, où fut transféré de leur temps l'hôtel-dieu; ce qui prouve sa haute antiquité.

Nous savons seulement qu'avant que cet établissement devînt le palais des comtesses douairières, il servait à donner des fêtes et des spectacles; il remonte donc plus haut que l'époque de la création des comtes. On y plaça les comtesses; mais ces constructions considérables, leur distribution, ces voûtes, ces salles spacieuses; rien de cela ne pouvait avoir été fait pour des femmes.

Faut-il encore rapporter ce grand édifice aux

Digitized by Google

Romains, non pas du temps de Jules César, mais sous le règne des empereurs? et c'est ce qui nous paraît vraisemblable. Il y a environ dix siècles que le premier comte de Brie et Champagne habitait Provins. Les Romains quittèrent les Gaules il y a treize siècles. Ces bâtisses considérables, qui subsistent à notre connaissance depuis mille ans, et qui sont encore ce qu'elles étaient sortant des mains de l'ouvrier, pourraient donc avoir treize cents ans de date, et plus. Si l'on en doutait, il faudrait dire quel roi de France, avant les comtes, aurait fait à Provins ces vastes constructions dans l'intention d'y donner des spectacles et des fêtes; mais ajoutons que dans ces temps la ville basse était sans intérêt, ou plutôt n'existait pas; c'était un bois et des marécages.

Si l'on est obligé d'attribuer aux Romains ces vastes bâtisses par la force des choses, on y est encore ramené par le genre de ces constructions et les habitudes de ce peuple.

Les Romains aimaient les spectacles et les fêtes publiques, et il subsiste encore dans beaucoup d'endroits de la France des restes de constructions qui l'attestent. Il s'en trouve à Sens, suivant les historiens de ce pays; c'est ce que nous rapportent les almanachs de cette ville, que j'ai cités plus haut.

Si les salles de l'hôtel-dieu ont été construites par les Romains, dans les temps qu'ils tenaient

Digitized by Google

garnison à Provins, et lorsque Probus y faisait faire des réparations, j'attribuerais les belles voûtes souterraines, dont nous avons parlé, à l'usage qu'ils avaient, et peut-être sans motifs, d'en établir sous les grandes constructions qu'ils faisaient, et notamment sous l'ancien Provins. Ils ont partout cherché à étonner les peuples et à leur donner une haute idée de leur puissance par des constructions impérissables, et quelquefois plus imposantes que nécessaires. Nous avons vu, p. 39, les immenses voûtes qui régnaient sous la maison de campagne d'un simple particulier, *Catulle*, et sans doute elles n'avaient aucun objet d'utilité. Dira-t-on, pour utiliser les voûtes de l'hôtel-dieu construites près la forêt qui couvrait l'emplacement de la ville basse, qu'elles étaient des magasins où l'on resserrait le bois de chauffage de la garnison, et peut-être de quelques particuliers distingués de la ville haute? ou bien serait-ce encore un dépôt de prisonniers de guerre? C'est ce que motiverait cette conduite voûtée qui aboutit au puits, et qui suppose que ce grand caveau était habité. Tout cela serait possible; mais il vaut mieux jouir en silence de l'aspect imposant de ces monumens antiques, que de se livrer à des conjectures hasardées. Une vue intérieure de ce caveau a été lithographiée.

Lors de la translation de l'hôtel-dieu dans les

bâtimens qu'il occupe, Henri-le-Libéral fit fournir tous les meubles à l'usage des religieuses. On voit encore, dans le vieux réfectoire, aux lambris et au plafond, des armoiries anciennes et les blasons des seigneurs et des chevaliers de la province.

L'hôtel-dieu de Provins était si bien tenu, sous Thibaut IV, que plusieurs riches particuliers s'y faisaient porter. Des marchands étrangers et ceux qui fréquentaient les foires de Provins, retenaient pour eux et leurs amis des chambres en cas de maladies. Il y avait, comme nous l'avons dit, des endroits où les malades prenaient les bains. On voit à l'hôtel-dieu de beaux vitraux de couleur. Nous en parlerons, article *Objets d'art.*

Tout proche de l'hôtel-dieu et au coin de la rue de Saint-Pierre est un pilier, nommé le *Pilier-Rouge.* On dit, mais sans aucune preuve et sans vraisemblance, que, dans une inondation, l'eau s'éleva jusqu'au pilier rouge. En face de l'hôtel-dieu était l'échelle patibulaire. (Voyez ce mot.)

En 1670, la fontaine de l'hôtel-dieu cessant de couler, on en releva les tuyaux qui se trouvèrent enfoncés en terre de plus de dix pieds. Ils furent replacés à un pied et demi sous terre. On peut juger de-là combien la prairie s'est exhaussée par succession du temps. (Voy. *Fossés de la ville basse.*)

Digitized by Google

L'HOPITAL DE LA MADELEINE. Il était placé au Châtel, près la porte de Jouy, et sur le lieu appelé le Cours-aux-Bêtes, ou Marché-aux-Bestiaux. On les essayait dans cet espace de terrain, d'où il a pris le nom de Cours-aux-Bêtes, *Cursus Bestiarum*. Il reste de cet hôpital de belles voûtes à rez-de-terre, soutenues par des piliers qui, vu leur solidité, paraissent être d'une haute antiquité. Sur le côté se trouve une belle tournelle appelée le *Tournillon*. (Voyez ce mot.) On sait qu'un chevalier Bursaut faisait sa demeure dans cet hôpital, en 1188. Cet établissement dépendait alors des chevaliers du Temple. Après l'extinction de cet ordre (voyez *Templiers*), il passa à celui de Malte. Ce fut la demeure du commandeur Girême, après la destruction, par les Anglais, de la grande maison de Notre-Dame-de-la-Roche (*l'Ermitage*) qu'il habitait. Il y a, dans les caveaux de cet ancien hôpital de la Magdelaine, une galerie souterraine qui passe sous la rue de Jouy. On croit qu'elle a une ouverture dans le puits Salé, qui tient à l'hopital du Saint-Esprit.

L'HOPITAL DU SAINT-ESPRIT, appelé le *Caveau du Saint-Esprit*, rue de Jouy, et fondé, en 1177, par le comte Henri (1). Il servait à loger

(1) *Domus et eleemosyna nobilis viri comitis Henrici.* (Billate.)

Digitized by Google

les pélerins, les pauvres, les vieillards et les enfans. Il y a eu des religieux jusqu'en 1352. Cet hôpital dépendait de celui de Saint-Bernard, en Suisse. Ce grand établissement fut détruit, en 1627, par un incendie; il n'en reste que la belle salle qui porte aujourd'hui le nom de *Caveau du Saint-Esprit*. Ce que je vais en dire pourrait engager à le visiter au moins dans sa partie bien conservée. Il a cent vingt pieds de long sur quarante de large. La voûte est soutenue par vingt colonnes sur deux rangs, formant trois longues arcades. Les murs du pourtour figurent aussi des arcades en ogives, soutenues par vingt-huit pilastres en partie engagés dans le mur. Les voûtes peuvent avoir douze pieds sous clef. En tête, au midi et sur la rue de Jouy, est une entrée de ce caveau. On y descend par un escalier de pierres, à gauche duquel se trouve un puits engagé dans la maçonnerie, et ayant son ouverture sur la rue. Ce puits s'appelle le *Puits-Salé*. A droite de l'escalier est une ouverture qui était celle d'une galerie souterraine, mais qui est murée. A l'autre extrémité et au nord, comme le terrain, depuis la rue, va toujours en s'abaissant, on y entre de plain-pied par une large porte qui sans doute était la principale entrée. Ces deux ouvertures opposées entretenaient un utile courant-d'air, qui rendait ce caveau, ou plutôt cette salle basse, très-propre pour un hôpital. Les

Digitized by Google

propriétaires, depuis l'incendie, en ont muré une partie. Dans celle qui est abandonnée, la voûte, n'étant plus recouverte par des bâtimens, a éprouvé de grands dommages par les infiltrations des eaux pluviales.

L'HOPITAL GÉNÉRAL établi, en 1748, dans le monastère des dames Cordelières. C'était dans l'origine le monastère du mont Sainte-Catherine. Ce dernier fut fondé, en 1248, par Thibaut IV, comte de Brie et Champagne et roi de Navarre, à l'occasion d'une vision, où il lui sembla que cette sainte, avec son épée, lui traçait un certain espace de terrain sur la colline au nord de son palais. (Voyez *Monastère du mont Sainte-Catherine.*) Le cœur de ce prince, celui de son fils, Thibaut V, et de son épouse, la princesse Isabelle de France, fille aînée de Saint-Louis, reposent dans l'église de l'hôpital général. Nous avons dit que le cœur de Thibaut V avait été déposé, à sa mort, dans un tombeau de pierres, dans le chœur des Jacobins, et qu'il fut transporté, avec le petit monument, dans l'église du même hôpital. Le monastère du mont Sainte-Catherine fut incendié trois fois. Henri IV, du temps des dames Cordelières, y établit son quartier général quand il assiégea Provins pour la seconde fois. (Voyez *Henri* IV.) Cet hôpital est la retraite de beaucoup de vieillards et

d'enfans. Il y a à l'extérieur de la maison un tour où l'on reçoit les enfans abandonnés. On y compte actuellement environ deux cents pauvres. Cet hôpital est administré, ainsi que l'hôtel-dieu, par un bureau composé du maire de Provins, qui en est le président, et par cinq notables habitans.

Ce sont les dames de la Maison de Nevers qui dirigent l'intérieur de ces deux maisons, quant à ce qui a rapport aux malades, aux pauvres et aux soins à leur donner. Le revenu de ces deux maisons peut s'élever à soixante-dix ou quatre-vingt mille francs.

Pour le spirituel, il y a un chapelain qui fait les fonctions curiales; mais, comme cette maison est sur la paroisse de Sainte-Croix, elle est tenue de faire un acte de paroissien. Voici en quoi on l'a fait consister : Le jour de Pasques, deux religieuses amènent à la grand'messe de Sainte-Croix deux jeunes filles choisies et proprement mises. Elles sont placées près la porte du chœur. A l'instant de l'offrande, le bedeau vient les chercher; elles portent à l'offrande chacune un cierge du poids d'une livre, et déposent dans le plat une pièce d'argent.

Il y avait dans l'église quatre petites colonnes de marbre noir. M. Lenoir, de la part du gouvernement, en a enlevé deux pour être déposées au musée des monumens antiques; apparemment

Digitized by Google

que les deux autres qu'il a laissées n'avaient pas le même mérite.

Il y a à l'hôpital de belles sources d'eau. Une partie sert aux usages de la maison; le reste est conduit à la ville par des tuyaux de plomb, et donne de l'eau à la fontaine aux Juifs, dans l'intérieur de la maison des ci-devant Jacobins, à la fontaine de l'hôtel-dieu, et dans l'intérieur de cette maison.

L'HOPITAL DES TEMPLIERS, connu depuis sous le nom de Notre-Dame-de-la-Roche, et en dernier lieu sous celui de l'Ermitage, près le hameau de Fontaine-Riant, ou Argent, Il fut fondé dès le douzième siècle. Il y avait dans la chapelle une tombe qui se voit encore; c'est celle d'un commandeur mort en 1204. Ses armes sont composées de deux écussons : l'un chargé de la grande croix de l'ordre; l'autre d'une tour donjonnée de trois tourillons. Après la destruction des Templiers, cet établissement passa à l'ordre de Malte. Il prit le nom de la *Belle-Maison* à cause des embellissemens qu'y avait faits le commandeur Nicolas Girême qui l'habitait. Lorsque les Anglais prirent la ville de Provins, ce commandeur, aidé de Denis de Chailly, bailli de Meaux, et d'une troupe de braves qu'il avait formée, vint assiéger les Anglais qui tenaient garnison à Provins, et les

Digitized by Google

en chassa. L'armée anglaise ayant repris la ville, les Anglais se vengèrent du commandeur Girême, en détruisant tous les bâtimens de Notre-Dame-de-la-Roche. Il ne resta intact que les regards qui renferment les sources d'eau vive. Après la retraite des Anglais, le roi récompensa Nicolas Girême, en le nommant gouverneur de Provins. Par suite, l'emplacement de Notre-Dame-de-la-Roche devint un ermitage qui dépendait de l'ordre de Malte. Environ l'an 1780, l'ermite (1) qui l'occupait étant mort, il n'en fut plus nommé d'autre; le terrain, les bâtimens et la chapelle furent vendus. Il y avait attaché à cette chapelle une confrérie qui avait lieu le jour de la Notre-Dame de septembre. Le clergé de Sainte-Croix venait y célébrer l'office. La fête, ou rapport, se faisait et se fait encore au hameau de Fontaine-Riant, et près de l'Ermitage. De cette habitation, hérissée de ronces, et bien digne d'un ermite, le propriétaire actuel en a fait un endroit charmant. M. Dusommerard dit que c'est le Tivoli de Pro-

(1) Le frère Hilarion; il avait été garde-du-corps de Louis XIV. Ayant tué un homme en duel, il se réfugia à Rome. On s'intéressa pour lui; il rentra en France comme ermite, et l'ordre de Malte le plaça dans l'ermitage de Notre-Dame-de-la-Roche de Provins. On n'a su ces détails qu'après sa mort, par les papiers qu'il a laissés.

Digitized by Google

vins, dans le texte de la deuxième livraison des vues lithographiées de Provins.

Les chevaliers du Temple dirigeaient encore à Provins l'hôpital de la Madeleine (voyez ce mot), et celui établi devant l'église de Sainte-Croix. (Voyez *Vicomté de Provins et Chevaliers du Temple.*)

L'HOPITAL DES ORPHELINES fut fondé, en 1691, par M. d'Aligre, abbé de S.-Jacques, pour trente orphelines. Elles recevaient l'éducation jusqu'à l'âge de dix-huit ans. En sortant on leur donnait un trousseau. La maison des Orphelines, rue du Murot, est un peu au-dessous de l'église de S.-Thibaut. On croit que c'est dans cette maison que naquit S.-Thibaut. Cet établissement cessa, il y a quelques années, d'avoir la même destination : les maîtresses, les jeunes filles et les biens qui y étaient attachés, passèrent à l'hôpital général.

NOTRE-DAME-DE-LA-ROCHE, — L'ERMITAGE. (Voy. l'*Hôpital des Templiers.*)

MAISON DES FILLES DÉVOTES de l'école de Saint-Jean. C'est sous ce nom que neuf ou dix filles des meilleures maisons de Provins vécurent en communauté. Elles habitaient la grande maison de la ville haute en bas de la grosse tour, rue du Palais, et qui était plus anciennement

Digitized by Google

l'hôtel des Marests. (Voyez ci-après *Jean Desmarest.*) M. l'archevêque de Sens, d'après la demande que lui firent les filles dévotes, leur adjoignit quelques religieuses, et ce fut le noyau d'où se forma le couvent de la congrégation des *Filles-de-la-Vierge.* (Voyez ce mot.)

MAISON DE LA GRACE. Elle était vis-à-vis le fort Cadas, rue de Saint-Jean. Elle fut fondée et occupée, en 1227, par les filles de Notre-Dame-de-la-Grâce, ordre de Citeaux. Thibaut IV favorisa cet établissement.

MAISONS DE REFUGE. Dans les temps de guerre, les religieux des abbayes de Jouy, de Preuilly, de Clause-Barbe, se retiraient dans la ville haute; d'où est venu le nom de *Maisons de Refuge.* Les religieux de Jouy habitaient l'hôtel abbatial de Jouy, dans la rue de ce nom; elle fut détruite en 1665. La maison des Trois-Pucelles, rue des Barbeaux, ville basse, qui appartenait à ces religieux, fut bâtie des matériaux de cet hôtel. Cette maison est au milieu et au levant de la rue.

L'hôtel de Preuilly était près la porte de Saint-Jean. Il ne reste plus que les ruines de l'église, qui donnent sur la rue de Saint-Jean. Il y avait deux églises, l'une dessus l'autre. Leur ruines ont

Digitized by Google

donné lieu à deux dessins lithographiés dans la collection des monumens anciens de Provins.

Dans la même rue de Saint-Jean était la maison de refuge des religieux de Clause-Barbe.

PERSONNAGES DISTINGUÉS qui sont nés à Provins, qui en sont devenus citoyens, qui y ont fait quelques séjours, ou qui ont paru devoir occuper une place dans l'histoire de Provins.

AMES PIEUSES. Provins a aussi eu ses âmes pieuses. Trois ont été canonisées et reconnues saintes : ce sont Saint-Thibaut, Sainte-Lucence et Saint-Lyé. Nous allons leur donner chacun un article. (Voyez aussi les *Filles dévotes*.)

SAINT-THIBAUT, de l'illustre maison des comtes de ce nom, naquit à Provins, dans la maison nommée depuis des Orphelines, qui est située un peu au-dessous de l'église bâtie en l'honneur de ce saint. Il était fils du comte Arnoul et de la comtesse Gizelle, fille de Raimond, comte de Sens. Il fut destiné par sa naissance au métier des armes, et fut fait chevalier à l'âge de dix-sept ans. Il suivit, sous ce titre, son parrain, Thibaut II, au siége d'Épernay.

Bientôt après, « éclairé, suivant les expressions » de M. Ruffier, des lumières de la grâce, pour

» combattre d'autres ennemis, la chair, le dé-
» mon et le monde, » il se voua entièrement à une vie austère et religieuse. A son retour du pélerinage de la Terre-Sainte, il parcourut l'Italie comme ermite et mendiant son pain. Il établit sa demeure dans une forêt aux environs de Vicence, où il exerça le métier de charbonnier. C'est à ce titre qu'il est devenu le patron de cette classe d'ouvriers.

Il paraît qu'après avoir exercé des actes d'humilité il reçut les ordres de l'évêque de Vicence, et revint à Provins, où il passa neuf années en pénitence, dans une petite résidence composée d'une cellule et d'un oratoire, qu'il avait fait construire au faubourg de l'Orme, aujourd'hui le haut pavé de Culoison. Il y mourut en juin 1066. Son corps, réclamé sans doute par ses parens du côté maternel, fut transporté près d'Auxerre, dans une chapelle qui se nomme encore *Saint-Thibaut-des-Bois*.

Sa vie exemplaire et les miracles qui, dit l'historien de sa vie, s'opérèrent avant et après sa mort, par son influence, le firent canoniser. Thibaut, comte de Blois, son parent, lui fit bâtir, en 1080, l'église dont nous ne voyons plus que les ruines. Les reliques de ce saint ne furent apportées dans cette église qu'en 1381.

Son buste d'argent doré était porté en proces-

Digitized by Google

sion sous un dais, le 1er juillet, jour de sa fête, et accompagné du clergé de Saint-Quiriace et du corps-de-ville. Il y avait, à l'entrée de cette église, une espèce de vestibule où le buste du saint était placé dans une armoire prise dans le mur. Après ce vestibule se trouvait la porte de l'église. Cette seconde entrée était remarquable. Elle se composait, ainsi qu'on le voit au portail de Saint-Ayoul, de plusieurs cintres, avec des personnages en pierre, de grandeur naturelle, et placés entre les colonnes. Elles étaient surmontées d'arceaux en ogive, portant de petites figures les unes au-dessus des autres; ce que présente aussi le portail de Saint-Ayoul. Parmi les grandes statues se trouvait une jeune fille d'un comte Thibaut, disait-on, et d'une figure agréable; elle a été retirée des décombres; elle est peu mutilée.

Le jour de la fête de Saint-Thibaut il se faisait une danse de jeunes filles et de jeunes garçons. Elle commençait devant l'église et se continuait jusqu'au palais des comtes. Nous en parlerons à l'article *Usages singuliers*.

Ce saint était représenté au portail du midi de son église, vêtu en habits sacerdotaux, et, en costume de chevalier, au portail en face de la rue du Murot. Son image se voyait derrière l'autel, peinte à fresque, avec la date de *jouing* 1551. Il était porté sur un cheval blanc, ayant un habit rouge, une

toque bleue, l'épée au côté, et portant sur le poing un oiseau.

Sur le bord du chemin qui conduit de la Nosaie au rempart, et, près de ce dernier, il y a une belle source, mais qui, aujourd'hui, est peu aperçue. Autrefois il y avait un bassin de maçonnerie. Elle s'appelait la fontaine de Saint-Thibaut. L'eau passait encore, de mon temps, pour guérir de la fièvre, et on en faisait prendre aux malades. Il est possible qu'on trouve encore sur place quelques vestiges de la maçonnerie.

L'église de Saint-Thibaut avait un revenu particulier, par la vente des fers à cheval dont les rouliers faisaient hommage quand ils étaient parvenus sans accident jusqu'à l'église de Saint-Thibaut, après avoir monté la montagne de la rue du Murot. La seule route pour Paris, avant 1731, était par la ville haute. (Voyez *Porte de Paris.*)

Il existe une vie de Saint-Thibaut imprimée, et qu'on peut consulter pour de plus grands détails sur la vie de ce saint.

SAINTE-LUCENCE. Elle était d'une naissance et d'un état obscurs; c'était une fileuse de laine; elle vivait en 990. On montre encore, dans la rue du Four-des-Reines, la maison qu'elle habitait. Elle vivait dans la prière et dans des jeûnes continuels. La tradition rapporte qu'étant accusée

Digitized by Google

d'un crime d'impureté, elle prouva son innocence en portant des charbons ardens dans son tablier, sans qu'il fût aucunement brûlé. Elle était en grande vénération à Provins. C'était la patronne de la ville; cependant nous ne voyons pas qu'elle fût fêtée, si ce n'est par le chapitre de Saint-Quiriace. Sa châsse était portée processionellement dans les calamités publiques.

SAINT-LYÉ. C'était le fils d'un tisserand de Savins, village près de Provins. Ce jeune homme très-pieux, faisant continuellement des reproches à deux de ses camarades, ses cousins, pour leur mauvaise conduite, ils le tuèrent et lui coupèrent la tête. La tradition et un vieux manuscrit, que l'on conserve dans l'église de Savins, rappellent le miracle de Saint-Denis; le corps du jeune Saint-Lyé se releva, ramassa sa tête (1) et la porta jusqu'à l'église dont les portes s'ouvrirent d'elles-mêmes, et les cloches sonnèrent. Il fut relevé corps saint par un évêque, commissaire nommé à cet effet par le pape, et en présence de l'abbé de Saint-Jacques. On lit l'inscription suivante au bas du tableau du saint, dans l'église de Savins : *Ce très-pieux adolescent fut martyrisé ici.*

(1) Il n'est pas dit qu'il la baisa; ce qui aurait été un plus grand miracle.

Digitized by Google

Les tisserands de Provins prirent Saint-Lyé pour leur patron; ils firent peindre, en 1525, sur les vitraux de l'église de l'hôtel-dieu, où se célébrait tous les ans la fête de Saint-Lyé, les circonstances de son martyre, avec tous les outils qui servent dans leur métier, et même un tisserand faisant de la toile. Plusieurs inscriptions sont au bas des panneaux, qui donnent l'explication des sujets peints. Je ne rapporterai que les deux vers suivans, qui donnent une idée du temps où ils ont été faits :

Priez Dieu et monsieur Saint-Lyé
Qu'en paradis soyons liés.

Ce que cet article peut avoir encore d'intéressant, c'est qu'il nous donne occasion de parler des beaux vitraux de l'église de l'hôtel-dieu, qui sont estimés, quant aux dessins et aux belles couleurs. Malheureusement ceux qu'on a enlevés sur la rue du Murot l'ont été avec si peu de précaution, qu'on n'a pu les replacer ailleurs : ceux de Saint-Lyé sont du nombre; mais il en reste encore de très-beaux. (Voyez *Objets d'art.*)

ANNE MEUNIER. Provins se félicite aussi d'avoir donné la naissance à une héroïne, *Anne Meunier*. Trois gentilshommes attendaient le lever du comte Henri-le-Libéral, dans un appartement proche celui du prince, dans son palais de Provins. M. de Saint-Foix dit que la scène se passa

Digitized by Google

dans une allée du jardin du palais. Voici comme il raconte le fait, dans ses Essais sur Paris, 3e édit., tom. 3, pag. 173 : « Je ne connais pas de titre d'anoblissement plus flatteur et plus beau que celui que produisirent, à la réformation, les descendans d'Anne Meunier. Trois hommes, dans une allée du comte de Brie et Champagne, en attendant son lever, s'entretenaient du complot qu'ils avaient fait de l'assassiner. Anne Meunier, derrière un arbre, avait entendu une partie de leur conversation. Voyant qu'ils partaient pour exécuter leur dessein, emportée par l'horreur de l'attentat contre son prince, et craignant de ne pas avoir le temps d'avertir, elle cria d'un bout de l'allée, en leur faisant signe qu'elle voulait leur parler. Un d'eux s'avance ; elle le fait tomber à ses pieds d'un coup de couteau de cuisine, attaque les deux autres, sans doute bien armés, et contre lesquels, dit la chronique de Provins, elle se débattit victorieusement ; et, quoique couverte de blessures, elle ne quitta pas prise jusqu'à ce qu'elle fût parvenue à les faire arrêter. On trouva sur eux les preuves de leur conspiration. Ils l'avouèrent dans les tourmens, et furent écartelés de suite. »

Le comte Henri, qui devait la vie au courage extraordinaire de cette femme, lui donna une marque éclatante de sa reconnaissance, en l'anoblissant, ainsi que son mari, Gérard, de Langres,

Digitized by Google

qui occupait une place honorable près du prince, par des lettres-patentes de 1175, dans lesquelles il les exempte, eux et leurs descendans, à perpétuité, de toutes sortes de tailles, subsides, impositions et autres charges publiques. Il est dit de plus qu'ils ne pourront être contraints de plaider, quelque cause que ce soit, que devant la personne du prince. Les armoiries que le comte leur donna étaient d'azur au lion d'or, avec cette devise: *Vincit omnia*, pour marquer le courage de lion avec lequel Anne Meunier avait attaqué les conjurés. Cette famille se perpétua long-temps à Provins. Le sieur de la Louptière cite des lettres-patentes de différens rois de France qui confirmèrent ces priviléges accordés à Anne Meunier. Le même auteur rapporte des actes de 1441, 1446, 1468 et 1568, qui prouvent que les femmes de la lignée de Anne Meunier anoblissaient leurs maris. On appelait cela le privilége des Meuniers. Cette famille subsista plus de cinq cents ans, et s'éteignit en 1668; encore croit-on que c'est négligence, et n'ayant pu présenter de titres lors de la révision de ceux de la noblesse.

En 1720, un professeur de rhétorique, à Provins, fit, dans une séance publique, réciter à ses écoliers un poëme latin à la louange de Anne Meunier. Il existe, sur le même sujet, dans nos

Digitized by Google

anciens manuscrits, un cantique composé de beaucoup de versets, et qui commence ainsi : *Audite omnes gentes..... Venite et videte opera dei.....* On rapporte ce cantique au commencement du treizieme siècle ; l'auteur en est inconnu.

Henri-le-Libéral, pour rendre grâces à Dieu d'être échappé à un aussi grand péril, voua un voyage à la Terre-Sainte, et fonda quatre chanoines dans la chapelle royale de son palais, sous l'invocation de la Vierge. La chapelle basse était sous celle de Saint-Blaise. Cette dernière depuis long-temps sert de cave. Ce prince, pendant son absence, chargea Pierre Bristand, vicomte de Provins, du soin de ses états. (Voyez ci-après les *Bristands.*)

En 1163, le pape Alexandre III, qui séjourna à Sens un an, fit plusieurs fois le voyage de Provins pour voir le comte Henri-le-Libéral, dont il était l'ami.

THIBAUT IV, dit le *Posthume*, né à Provins, en 1201, comte de Brie et Champagne, et roi de Navarre. On l'appela le *Posthume*, parce qu'il vint au monde après la mort de son père. De tous les comtes de Champagne, ce fut celui qui marqua davantage dans l'histoire ; voici ce qui est dit de ce prince dans les titres de l'hôtel-dieu :

Digitized by Google

« En 1201, la comtesse Blanche, femme de
» Thibaut III, accoucha, dans son palais de Provins, d'un prince; ce qui excita la plus grande joie : c'était l'espérance de tous ses sujets, parce qu'ils se voyaient sur le point de passer sous une autre domination. Ce jeune prince leur parut comme un phénix qui renaissait des cendres de son père, dont la mémoire leur était infiniment précieuse. Le roi de France, Philippe-Auguste, fut son parrain et son tuteur.

Thibaut IV fit un voyage à la Terre-Sainte, d'où il rapporta du plan de rosiers nains qu'il fit cultiver à Provins. Ils y réussirent tellement, que cette espèce de rosier en a pris et a toujours conservé le nom de *Rosier de Provins*. (Voyez plus bas.) Il rapporta aussi, de son voyage, un morceau de la vraie croix qu'il donna à l'église de Sainte-Croix, d'où lui en est venu le nom.

Il aima passionnément la reine Blanche de Castille, veuve de Louis VIII, et mère de Saint-Louis. Elle passait pour la plus belle femme de son temps. L'histoire lui donne du courage, de la fierté, un esprit brillant et solide; cependant on lui reproche trop de ménagement pour Thibaut qui osa l'aimer et le publier hautement.

En 1227, quelques vassaux de la couronne, entr'autres Thibaut IV, s'étant révoltés contre le

Digitized by Google

roi Louis IX (Saint-Louis), ce jeune monarque marcha contre eux avec une puissante armée, accompagné de sa mère, la reine Blanche. Thibaut conjura l'orage, en allant se jeter aux pieds du roi, qui lui fit un accueil favorable, et lui pardonna. « Adonc, ajoute la chronique de France, le » comte, regardant la reine qui tant belle était et » sage, s'écria, tout ébahi de sa grande beauté: » par ma foi, madame, mon cœur et toute ma » terre est à votre commandement. Il n'est rien » qui vous pût plaire que je ne fisse volontiers; » et jamais, si Dieu plaît, contre vous et les vô- » tres n'irai. D'elle partit tout pensif, et lui venait » souvent en remembrance le doux regard de la » reine et sa belle contenance. Lors il entrait » dans son cœur la douceur amoureuse; mais, » quand il se souvenait qu'elle était si haute » dame et de si bonne renommée, et de sa bonne » vie et nette, se muait sa douce pensée en » grande tristesse. (Velly, vol. 4, page 87.)

Thibaut fit beaucoup de vers à la louange de la reine, et un grand nombre où il peignait son amour pour elle. La reine était loin d'y répondre; elle lui témoigna même que ses assiduités auprès d'elle lui déplaisaient; enfin, il fut obligé de revenir dans son palais de Provins, où il ne guérit pas de son amour. Il fit, à l'occasion de son retour et de son espèce d'exil, les quatre vers

suivans, rapportés par l'abbé Velly (*Histoire de France, vol.* 4) :

Amour le veut, et madame m'en prie,
Que je m'en part, et moult l'en remercie.
Quand, par le gré, madame m'en châtie,
Meilleure raison n'y voit en ma partie.

Il s'occupait beaucoup de poésie, et surtout de faire des chansons ; « de-là, dit Velly, il fut sur- » nommé le *Faiseur de chansons* ; » il en composa même de très-tendres pour la reine. (*Histoire de France, vol.* 4, *pag.* 54.)

En parlant des jolies chansons que faisaient alors plusieurs seigneurs du premier rang, « les- » quelles, au langage près, dit toujours Velly, » feraient honneur dans un siècle aussi délicat que » le nôtre, on admirerait surtout celles que le » comte de Champagne, devenu amoureux de » la reine Blanche, composa à la louange de cette » princesse, et fit graver sur les murailles et sur » les vitres de son château de Provins.... Il avait » à sa cour un grand nombre de poétes, parmi » lesquels on distinguait Gacet-Brulé, seigneur » du premier rang. Ces beaux esprits s'assem- » blaient souvent pour examiner leurs ouvrages, » et le comte ne dédaignait pas de présider à » cette assemblée qu'on doit regarder comme la » première académie française. »

Quelques-uns de ces vers, dont parle l'abbé

Digitized by Google

Velly, se voyaient encore, après plus de 500 ans, sur les murs du réfectoire du collége, qui, comme on sait, avait été le palais des comtes. La tradition voulait qu'ils eussent été écrits de la main de Thibaut. Ces vers avaient toujours été religieusement conservés, et j'ai quelque souvenir de les avoir vus dans ma première jeunesse. Un supérieur de l'Oratoire, peu lettré, et pour qui rien n'était respectable, fit blanchir le réfectoire, et les vers disparurent; mais je me souviens bien qu'on cria au scandale.

En 1230, la veille de Noël, ce prince créa pour Provins un maire et douze échevins, dont un de la commune de Fontenay-Saint-Brice. Ces magistrats jugeaient au civil et au criminel. Le maire occupait le Pinacle (1), autrefois la demeure des comtes.

En 1237, ce prince fonda le monastère du mont Sainte-Catherine (*Hôpital général.* Voy. ce mot.) Dans le même temps il attacha quelques chapelains à la chapelle royale de son palais; il y en eut jusque dans ces derniers temps, sous le nom de Chapelains de Saint-Blaise.

En 1230, un bourgeois de Provins, nommé Baunier, convertit une belle métairie qu'il avait

(1) Le Pinacle comprenait la tour Carrée, dite aux Anglais, et la tour du Luxembourg.

Digitized by Google

au haut du pavé de la montagne de Culoison, en un monastère de religieuses, ordre de Saint-Bernard, auquel il donna tous ses biens. Le comte Thibaut IV seconda cette bonne œuvre du fondateur, et ce lieu fut bientôt érigé en abbaye, sous le titre de Notre-Dame-du-Mont, ensuite sous celui des Filles-Dieu.

En 1236, Thibaut, pour appaiser Louis IX qu'il avait offensé, fut obligé de lui demander pardon, et de livrer au roi, pour sûreté de sa parole, Bray-sur-Seine et Montereau-faut-Yonne.

Ce prince, en 1224, altéra ses monnaies, comme nous l'avons dit, article *Monnaie de Provins*, pag. 112. Ce qui est encore moins louable, c'est qu'il livra les Huguenots à l'Inquisition, et qu'il assista à leur supplice. (Voyez l'*Abbesse Gisle.*) Il mourut à Pampelune, capitale de son royaume de Navarre. Son cœur fut apporté à Provins, et déposé au monastère du mont Sainte-Catherine (l'hôpital général). Il fit construire ou rétablir les murs de la ville basse, avec la permission de Philippe-Auguste, mais sans tournelles. (Voy. pag. 37.)

La comtesse Blanche, mère de Thibaut, âgée et infirme, préferait, pour sa santé, le séjour de Provins, comme étant un endroit où l'on respirait un meilleur air.

Thibaut IV fut célèbre sous plusieurs rapports,

Digitized by Google

et un des plus puissans princes de France. On disait qu'il avait autant de châteaux et de villes qu'il y avait de jours en l'an. Il est très-honorable pour la ville de Provins de compter ce grand prince au nombre de ses enfans. Sans doute il eut des défauts, et on lui reproche bien des torts; mais ils n'appartiennent pas à l'histoire de Provins.

Thibaut v succéda à Thibaut iv, son père, qui l'avait eu de sa première femme. Il épousa, en 1257, Isabelle de France, fille de Saint-Louis. La cérémonie se fit à Melun; ensuite les deux époux vinrent à Provins, où ils furent reçus à grand honneur et à grands frais, comme le rapporte sire de Joinville.

Le cœur de ce prince avait été déposé dans le chœur des Jacobins. Après la destruction de cette maison, il fut transporté, avec beaucoup de pompe et de cérémonie, dans l'église de l'hôpital général, où se trouvent quelques-uns de ses ossemens, de ceux d'Isabelle de France, son épouse, et le cœur de Thibaut iv. (Voy. *Hôpital général.*)

BEAU SEXE. C'est une corde délicate à toucher; mais il faut cependant aborder la question, puisque l'histoire de France, du moyen âge, parle des Provinoises de ce temps. Voici ce qu'on lit dans le 5e vol. de la *Gaule poétique*, par M. Marchangy, ouvrage très-estimé et très-ré-

Digitized by Google

pandu : « Dans une croisade, là on dissertait sur
» des contes de fées; plus loin on riait, on faisait
» chère-lie; ailleurs on devisait sur la chasse et
» l'amour, en traitant *gravement* la question de
» savoir si, comme on le disait, les filles de Pro-
» vins étaient les plus voluptueuses de France.
» (Voy., est-il dit, *Fabliaux*, *tom.* 3, *pag.* 325.)»

Cette question posée a sans doute été décidée par l'affirmatif, et je ne vois pas que ce fût au désavantage des Provinoises; ce que j'espère prouver. Ayant, par plusieurs écrits, cherché à me rendre utile à la ville de Provins, où je suis né, dois-je laisser échapper l'occasion de plaider la cause du sexe qui toujours en a fait la partie la plus intéressante, et à qui je dois les plus doux momens de ma vie.

Je ferai d'abord remarquer que le nom de filles, qui se prend aujourd'hui quelquefois en mauvaise part, était alors le seul mot qu'on eût pour désigner les personnes du sexe qui n'étaient pas mariées. Celui de demoiselle ne se donnait qu'aux filles de condition; c'était un titre de noblesse (1); et, de nos jours, d'anciens nobles se plaignaient encore de l'usage, abusif selon eux, qu'on faisait du mot demoiselle. Nous les avons vu appeler et

(1) Les dictionnaires rendent le mot demoiselle par *filia nobilis.*

Digitized by Google

faire appeler leur fille, mademoiselle, tout court.

Il est bon aussi de remonter au temps où la question dont il s'agit a été proposée. C'était celui de cette galanterie chevaleresque, où les chevaliers français se distinguèrent plus que ceux des autres nations.

Si, dans le tumulte d'un camp où se trouvaient des guerriers de toutes les provinces de la France, et peut-être de toutes les autres nations de l'Europe, les femmes de Provins ont été citées comme les plus voluptueuses de France; et si le burin de l'histoire de ces temps a consacré cette anecdote galante, j'en tire une nouvelle preuve que Provins était alors une ville considérable et importante, très-fréquentée et très-civilisée pour ces temps. Loin d'effacer ces lignes de l'histoire, je vais faire voir, comme je l'ai dit, que cette réputation de femmes voluptueuses n'était pas défavorable alors aux Provinoises.

D'abord, il faut observer que cette singulière discussion se faisait *gravement*. Ce n'était point une plaisanterie; on ne cherchait pas à s'amuser aux dépens des femmes de Provins, et à censurer leur conduite : c'était le siècle de la galanterie. Les chevaliers rompaient des lances en l'honneur de leurs maîtresses pour en obtenir les faveurs, et combattaient vaillamment l'ennemi pour mériter leur estime. L'amour des femmes et celui de

Digitized by Google

la gloire supposaient, dans ces chevaliers, d'ailleurs d'une naissance distinguée, des sentimens nobles et délicats, et, dans l'objet de leur tendresse, des femmes aimables et sensibles; et telles devaient être alors les Provinoises.

La volupté est la jouissance de tous les plaisirs des sens; c'est l'art d'en saisir, d'en apprécier et d'en savourer toutes les nuances; c'est un raffinement et une recherche dans le plaisir, dont les âmes communes ne sont pas susceptibles. Ce serait prodiguer le mot *voluptueuses*, que de l'appliquer à des femmes de la classe du bas peuple, sans éducation, sans grâces, sans goût et sans délicatesse. Les Provinoises réunissaient donc ces qualités, et sans doute dans un haut degré, puisque leur souvenir occupait encore le loisir de ces guerriers campés dans des pays si éloignés de leur patrie.

Mais les mœurs, me dira-t-on! les mœurs, répondrai-je! Celles de ces temps là n'étaient pas en opposition avec la galanterie. Il n'était pas malséant qu'une femme, même de haut parage, montée en croupe sur un palefroi, accompagnât son amant dans ses courses aventureuses; et les faveurs des femmes, comme on sait, étaient le prix des vainqueurs dans les tournois.

Les premières leçons que recevaient les jeunes chevaliers regardaient surtout l'amour de Dieu

Digitized by Google

et des femmes (*Velly, tom. 4, pag. 9 et 22*). La chevalerie (*pag. id.*) était tellement considérée, qu'une dame qui reçoit un chevalier ne veut point s'endormir qu'elle ne lui envoie une de ses filles pour lui faire compagnie; c'est ce qu'expriment ces vers du temps : Elle (la mère.)

Appelle une sienne pucelle,
La plus courtoise et la plus belle;
A l'oreil, l'y dit, bel amie,
Allez tôt, ne vous ennuyé, mie,
Avec ce chevalier. . . . .
. . . .
Et le servez, s'il est métier..... (s'il est *besoin.*)

Dans le temps des croisades, des femmes et des filles se faisaient un mérite, et croyaient faire un acte de dévotion de suivre les armées licencieuses des croisés. Par les mêmes motifs de religion, des femmes accordaient les dernières faveurs à ceux qui leur promettaient de partir pour la Terre-Sainte. Elles les accordaient même sous ce motif louable, et « l'opinion des femmes alors, ajoute » à cela l'auteur de la *Gaule poétique*, était » qu'elles répondaient devant Dieu des jours d'un » homme dont elles auraient hâté la fin par leurs » rigueurs; ensorte qu'il suffisait aux amans de » feindre le désespoir pour obtenir ce qu'ils sou- » haitaient de leurs maîtresses compatissantes,

Digitized by Google

» et l'on disait *publiquement* que le seul moyen » d'être heureux dans cette vie et dans l'autre, » c'était de servir Dieu et l'Amour. » Que conclure de tout cela à l'égard des Provinoises ? C'est que par toute la France on sacrifiait à l'Amour, mais qu'il avait plus particulièrement à Provins un culte et des autels, ses prêtresses et ses fêtes.

Il faut se rappeler aussi que ce comte Thibaut IV, qui habitait constamment son palais de Provins, où il était né, est ce même prince qui fut l'amant de la reine Blanche, mère de Saint-Louis; qu'on a de lui nombre de poésies galantes. Très-instruit et ami des gens-de-lettres, il réunissait à Provins les beaux esprits de son temps, et nous avons vu que ce fut, suivant Velly, la première académie française qui se forma en France.

La cour de ce prince était la plus brillante qui fût alors, et la plus fréquentée de la haute noblesse. C'était le rendez-vous de ces enfans du plaisir, de ces aimables aventuriers; enfin, de ces voluptueux troubadours accueillis et fêtés partout, et célébrant, dans leurs chansons joyeuses, le vin, l'amour et les femmes. Celles de Provins alors reçurent sans doute des leçons d'une galanterie plus recherchée. Il régna plus de politesse dans les mœurs, plus de lumières dans les esprits, plus de courtoisie et de bon goût, et un meilleur ton qu'ailleurs; et Provins fut le Paris de ce temps

Digitized by Google

là, pour le luxe, l'urbanité et les belles-lettres.

Il n'est donc plus étonnant que cette ville eût un certain renom pour son beau sexe, comme nous avons vu qu'elle jouissait d'une grande considération, tant dans la France que dans l'étranger, par ses manufactures, ses opérations commerciales, ses foires, ses monnaies, etc.

Il faut encore ajouter que ce brillant état de choses, sous Thibaut IV, remontait à un siècle au-delà. Nous avons vu, page 225, que, du temps de Thibaut II, la ville de Provins était dans l'état le plus florissant; que la cour de ce prince était la *plus galante* et la plus magnifique qui fût alors, et qu'elle était remplie de personnages les plus considérables de l'Europe, qui y accouraient de toutes parts (1).

J'attribuerai donc les dispositions à la volupté des Provinoises des 12e et 13e siècles, uniquement aux mœurs du temps, à des influences locales, aux circonstances particulières où elles se sont trouvées, à cette affluence de gens aimables, dont

(1) Les Provinois d'aujourd'hui n'apprendront pas sans étonnement que leur ville, qui ne compte pas 6000 habitans, a été, sous les comtes, une des plus considérables villes de France et de l'Europe, sous le rapport de la population et du commerce, et la première pour la littérature et la civilisation.

Digitized by Google

Provins devenait le séjour, et je désire avoir prouvé qu'on ne peut en tirer aucune conséquence défavorable à leur égard. Il y a donc six ou sept cents ans que les Provinoises ont cessé d'être les plus voluptueuses; mais, si on en juge par celles de nos jours, elles n'ont pas cessé d'être des plus aimables.

L'ABBESSE GISLE. Celui qui écrit l'histoire de son pays n'a pas toujours l'avantage de n'avoir à dire que des choses à l'honneur de ses concitoyens; tel est le fait suivant : L'hérésie des Albigeois pénétra dans la Champagne et dans la Brie, par le commerce que faisaient, dans le temps des foires, les marchands de Toulouse et de tout le Languedoc. Les villes de Troyes et de Provins n'en furent point exemptes. Le comte Thibaut IV fit faire la recherche de ces hérétiques, et les livra entre les mains des inquisiteurs. On en fit une célèbre et déplorable exécution, le 13 mai 1239, auprès de Vertus, en Champagne, en présence du comte, de plusieurs barons, évêques, abbés, prieurs et autres ecclésiastiques, et d'une foule de peuple. On y brûla, le même jour, cent quatre-vingt-trois hérétiques; et la chronique d'Albérie, où ce fait est rapporté, ajoute : *Isti ad sanctæ ecclesiæ triumphum uno die exterminati sunt*. Du nombre de ces malheureux était

une vieille abbesse d'une grande réputation, nommée *Gisle*, native de Provins, mais dont l'exécution fut retardée parce qu'elle promit de faire connaître une grande quantité d'autres coupables. On ne dit pas quel fut son sort. *Fuit etiam ibi*, dit Albérie, *vetula magnæ famæ de Provino*, *Gisla nomine; quæ dicebatur abbatissa, cujus mors dilata est, eo quod promiserit fratri Roberto quod adhuc alios in quantitate magnâ manifestabit*. Ces victimes de l'erreur se présentèrent et endurèrent leur supplice avec calme : c'est ce qu'on a toujours remarqué dans les martyrs de toutes les sectes.

Cette exécution horrible, faite au nom de la religion, nous fait voir le fanatisme et la grossièreté des mœurs de ces temps. Nous pourrions rapporter aussi des exemples de piété peu éclairée, et même scandaleux, qui eurent lieu à Provins. (Voyez *Coutumes et Usages singuliers*.)

ABEILARD. Son séjour à Provins, comme professeur, son mérite et sa grande réputation, nous ont engagé à parler de cet homme célèbre. Les disciples d'Abeilard le pressant de reprendre ses leçons à l'abbaye de Saint-Denis de France, l'abbé de cette maison y consentit d'abord; mais, craignant que l'affluence de ces disciples ne troublât la tranquillité et le bon ordre qui régnait dans

Digitized by Google

sa maison, il conseilla à Abeilard de se retirer à Saint-Ayoul de Provins, dont le prieur, nommé Robert, était son ami particulier. Abeilard, s'étant transporté dans cette solitude vers l'an 1120, y établit une école où il enseigna la dialectique et la théologie. L'affluence des étudians qui y accoururent fut très-grande, et quelques auteurs du temps en font monter le nombre jusqu'à trois mille. La jalousie des autres maîtres l'ayant forcé de cesser ses leçons, il revint à Saint-Denis, où il s'attira d'autres querelles et des menaces qui l'effrayèrent au point qu'ayant trouvé moyen de s'échapper pendant la nuit, il retourna au monastère de Saint-Ayoul, vers l'an 1122. Il y reprit ses leçons, et il y resta jusqu'à ce que Surger, abbé de Saint-Denis, lui ayant permis de vivre où il voudrait, il vint d'abord, suivant la tradition, à la Fontaine-aux-Bois, près Provins, où il existe encore une maison appelée le *Petit-Paraclet;* ensuite il se retira dans une solitude, près de Nogent-sur-Seine, à cinq lieues de Provins. Il y bâtit un Oratoire, sous le nom de *Paraclet*, qui devint une abbaye, dont Héloïse fut la première abbesse. Héloïse était fort aimée de la reine de Navarre, femme de Thibaut, laquelle faisait sa résidence dans son palais de Provins; elle laissa de grands biens à l'abbaye du Paraclet, dans les environs de Provins, et même dans la ville. Il est pro-

Digitized by Google

bable qu'Héloïse vint souvent à Provins; que c'est notre ville, comme ayant été le séjour d'Abeilard, qui donna lieu à l'établissement du Paraclet, qui devint si célèbre par la demeure, la vie et la mort de ces illustres personnages. Abeilard mourut en 1142, et Héloïse en 1163.

LES BRÉBANS, famille ancienne et illustre de Provins. On voit, cloître de Saint-Quiriace, au nord, l'hôtel qu'ils ont long-temps habité, et qui date de plus de six cent cinquante ans. Il est établi sur la fortification. Le puits Certain, sur la rue du Murot, en faisait partie, ainsi que le terrain qui s'étend jusqu'à la fausse-porte. Cette habitation est remarquable par le haut pignon qui domine cette rue montante et par les énormes piliers de chasse, en arcs-boutans, qui la soutiennent. (Voyez pag. 87.) Cette partie de nos fortifications a été aussi lithographiée.

Dans les manuscrits sur Provins, il est question d'un Bréban, mort en 1181.

Le chevalier Milon-de-Bréban, qui est le plus connu, fit le voyage de la Terre-Sainte, au temps des croisades. A son retour, par Constantinople, en 1206, il rapporta le chef de Saint-Quiriace, dont il fit présent au chapitre. Voici ce qu'on lit dans un titre du chapitre...... *Milo de Brebano, qui, anno* 1206, *attulit de Constantinopoli, ca-*

Digitized by Google

put Sancti-Quiriaci; qui Milo erat de Plessio dominus..... Lequel Milon était seigneur du Plessis, près Provins. Il s'appelait le *Plessis-Bréban*, et depuis le *Plessis-aux-Tournelles*.

Milon-de-Bréban fut aimé de la reine Blanche de Navarre, veuve du comte Henri. Dans le titre d'une donation qu'elle fit à ce chevalier, en 1201, il est dit : .... *Dilecto et fideli meo Miloni de Brebano*.

En 1177, un Jean de Bréban reçut, à titre de récompense, du comte Henri III, entr'autres choses, ses entrées libres de bois par les portes de Culoison et de Troyes, avec un four banal, rue de Culoison, sur le ruisseau des Auges; c'est aujourd'hui l'auberge des Trois-Poissons.

Un autre chevalier, Pierre de Bréban, fut amiral de France, en 1406, et un Philippe de Bréban était prévôt des marchands à Paris, en 1415; enfin, un Pierre de Bréban fut doyen de Saint-Quiriace, en 1418.

LES BRISTANDS. C'était une famille illustre de Provins; ils habitaient une grande maison, dite l'hôtel des *Bristands*, rue de Sainte-Croix, vis-à-vis de l'Église. Elle devint le chef-lieu de leur vicomté. En 1178, Pierre Bristand était vicomte de Provins. Il fut chargé, par le comte Henri, du gouvernement de ses états en Brie, pendant

Digitized by Google

son second voyage à la Terre-Sainte. Henri Bristand, en 1193, fit donation de ce vicomté aux chevaliers du Temple. On voit encore à Provins, en 1270, un chevalier Jean Bristand. (Voyez *Vicomté.*)

N . . . ., renégat, de Provins. (Ce que je vais dire de lui est extrait de l'*Histoire de Saint-Louis*, par sire de Joinville, tirée des manuscrits, par le sieur Ducange, f° 78.) « Il vint au roi (c'est » sire de Joinville qui parle) un Sarrazin moult » bien habillé, et fort bel homme à regarder. » Il présenta au roi du lard prins un pôt, et des » fleurs de diverses manières qui étaient moult » odorantes, et lui dit que c'étaient les enfans » du soudan de Babylonne qui lui faisaient ce pré- » sent. Quand le roi ouit cettui Sarrazin parler » français, il lui demanda qui le lui avait appris, » et il répondit au roi qu'il était chrétien régoié » (renégat); et incontinent le roi lui dit qu'il se » retirât hors de devant lui, et qu'il ne parlerait » plus à lui. Lors je le tirai à part, et l'enquit » comment il avait regnié, et d'où il était; et » cettui Sarrazin me dit qu'il était né à Provins, » et qu'il était venu en Égypte avec le feu roi » Jehan, et qu'il était marié en Égypte, et qu'il » y avait de moult grands biens; et je lui dis: » ne savez-vous pas bien que si vous mourez en

Digitized by Google

» tel point, que vous descendrez tout droit en
» enfer.... Mais tout cela ne servit de rien. Ains
» s'en partit de moi, et oncques puis ne le revit. »

ROBERT DE PROVINS vivait dans le 13[e] siècle; il était simple ecclésiastique et médecin de Saint-Louis. Le docteur Cabanis en parle dans son ouvrage intitulé : *Coup-d'œil sur les Révolutions de la Médecine*, pag. 130. Voici à quelle occasion :
» Les prêtres, dans ces temps, dit-il, firent dé-
» fendre, par leur crédit, aux médecins de se
» marier, ce qui fit que la plus grande partie
» d'entr'eux s'engageaient dans l'état ecclésias-
» tique, comme N . . . . et Robert, de Pro-
» vins, médecin de Saint-Louis. Ils joignirent
» donc la médecine au sacerdoce, et acquirent,
» par ce double moyen, beaucoup de richesses
» et de considération. »

CHEVALIERS DE LA TABLE-RONDE. Ils avaient leur hôtel à Provins, dans la rue qui en porte le nom. Cet ordre de chevalerie qui prit naissance en Angleterre, et fut établi par le roi Arthus, était célèbre et très-ancien. Il fut renouvelé sous le nom d'*Ordre de la Jarretière* On croit que l'hôtel des chevaliers de la Table-Ronde était cette grande maison au milieu de la rue, et sous laquelle se trouvent de beaux caveaux creusés

Digitized by Google

dans le tuf. Plusieurs religieuses ont habité cette maison, où elles vivaient en communauté. Au coin de la rue de la Table-Ronde et celle du Murot est le ci-devant hôtel de la Cloche, qui était un fief.

CHEVALIERS DU TEMPLE. Les Templiers avaient à Provins plusieurs établissemens considérables, sous le nom d'*Hôpitaux*, comme l'hôpital de la Madeleine (voyez ce mot), à la ville haute; l'hôpital de la maison des Bristands, rue de Sainte-Croix (voyez pag. 226), et l'hôpital de Notre-Dame-de-la-Roche (voyez *Hôpital des Templiers* et l'*Ermitage*).

Voici ce qu'on lit dans l'histoire de l'extinction des Templiers : « L'an 1307, au mois d'octo-
» bre, les chevaliers du Temple de la maison de
» Provins, savoir : ceux qui demeuraient devant
» l'église de Sainte-Croix; ceux de la Madeleine,
» au château, et ceux de la Belle-Maison (depuis
» l'Ermitage) furent arrêtés et amenés prison-
» niers au château de Melun. »

CHEVALIERS DE MALTE. Ils succédèrent, à Provins, aux Templiers, et possédèrent les établissemens, biens et priviléges qui appartenaient à ces derniers. Ces biens étaient régis par le commandeur de la Croix-en-Brie. (Voyez *Vicomté*.)

GUYOT DE PROVINS, poéte du douzième siècle; c'était un chevalier croisé. Il partit pour la Terre-Sainte avec Milon-de-Bréban. (Voyez *Bréban*.) A son retour, il embrassa l'état monastique. Il était l'auteur du roman en vers, connu sous le titre de la *Bible de Guyot*, satire contre les vices du temps. L'abbé Pluche parle de ce poéte dans le Spectacle de la Nature, à l'occasion des vers qu'il fit sur l'aimant et la boussole. Nous allons rapporter ces vers; c'est ce que ce poéte a fait de moins inintelligible pour nous:

Cette étoile ne se meut;
Un art fait que mentir ne peut.
Par vertu de la marinette,
Une pierre brune et noirette,
Où le fer aisément se joint,
Quand la mer est obscure et brune,
Quand on ne voit étoile aucune,
Contre le pôle va la pointe.

GUILLAUME PENTECOTE, fils de Robert Pentecôte, était chevalier et seigneur d'un fief au châtel de Provins. Nommé maire de cette ville, pour la troisième fois, en 1277, il fut assassiné en son hôtel de la mairie, dit le *Pinacle*, en janvier 1280, par les ouvriers en laine, pour avoir fait retarder le son de la cloche qui annonçait la retraite et la cessation du travail. On lui reprochait aussi d'avoir pris le parti du roi Philippe-le-Hardi,

Digitized by Google

contre celui des comtes dont on avait peine à se détacher. Voici comme le fait est rapporté :

« Le roi Philippe, pour soutenir une guerre dans la Navarre, leva de grandes contributions sur les marchandises de draps et sur les cuirs, dont la ville de Provins faisait son plus grand commerce ; ce qui émut et mécontenta extraordinairement tous ceux qui y avaient intérêt, et dont le nombre paraîtrait incroyable à ceux qui n'ont pas une connaissance de la population alors de la ville de Provins, puisqu'il est constant que plus de soixante mille personnes étaient employées dans ces deux fabriques (voyez pag. 194), d'où l'on peut juger que l'émotion fut grande. Néanmoins, par sa prudence, le chevalier Guillaume Pentecôte appaisa la rumeur ; et, pour récompenser, en quelque façon, les maîtres de ces métiers, il ordonna que les compagnons, qui quittaient auparavant la besogne de fort bonne heure, prolongeraient leur travail d'une heure. Cette ordonnance excita, parmi les ouvriers, un grand tumulte. Ils se portèrent en grand nombre à l'hôtel du maire ; ils enfoncèrent les portes et le massacrèrent, ainsi que plusieurs de ses domestiques. Ils pillèrent la maison et y mirent le feu. Ils en firent autant aux maisons de quelques échevins, et commirent beaucoup d'autres dégâts dans la ville. »

« Le comte d'Egmond (v. *Fontaine aux Écus*),

envoyé par le roi pour venger le meurtre de Guillaume Pentecôte, et les suites qu'il avait eues, imposa de fortes contributions aux habitans de Provins, après avoir puni les plus coupables. Il ôta les priviléges dont la ville jouissait, et fit casser la cloche du clocher de Saint-Pierre, qui avait donné le signal de la révolte en sonnant le tocsin. »

« Lorsque les habitans rentrèrent en grâce, il leur fut permis, par lettres-patentes de juillet 1281, de faire fondre un cloche qui serait mise dans le donjon de la grosse tour de la ville haute, qui, dans le langage vulgaire, s'appelait *Gentico*, pour sonner la retraite; et, afin de rappeler le meurtre de *Guillaume* Pentecôte, elle fut nommée *Guillemette*, ou *Guillaumette*. (Voyez pag. 151.)»

« Guillaume Pentecôte fut transporté, par ses amis, dans l'église de l'abbaye de Saint-Jacques, où il fut enterré; on le voyait encore, il n'y a pas beaucoup d'années, figuré sur sa tombe, en habit de chevalier, ayant un poignard dans la poitrine. La fin tragique de Guillaume Pentecôte fut l'époque de la décadence de la ville de Provins. »

MATHIEU DE VILLECRAN. On le croit natif de Provins. Il possédait un fief à quelque distance de la porte de Saint-Jean, qui prit de lui le nom de *Villecran*. C'était alors un groupe de maisons sur le chemin de Provins à Paris. Il y

Digitized by Google

avait une chapelle sous l'invocation de Saint-Jean. Tout fut détruit, en 1358, à l'approche des Anglais, par ordre de Charles, dauphin de France, alors à Provins. Dans les temps de trouble, et peut-être habituellement, les portes de la ville haute se fermaient le soir à une certaine heure. Nous avons vu qu'il y avait, dans le donjon de la grosse tour, une cloche qui annonçait la retraite. Les voyageurs, surpris par l'heure, passaient la nuit à Villecran. Depuis la destruction de cette chapelle de Saint-Jean, le nom en passa à la chapelle de Saint-Laurent, dans le Cours-aux-Bêtes. (Voyez *Saint-Laurent, ville haute*.)

Le chevalier Mathieu de Villecran fit le voyage de la Terre-Sainte, où il mourut. Sa femme Melisande donna ses biens à l'hôtel-dieu, et s'y fit religieuse.

JEAN DESMAREST naquit à Provins, dans le 14e siècle, de Thomas Desmarest, avocat; il suivit la même carrière que son père. Il fut reçu au parlement de Paris, où il se distingua tellement par son éloquence et son mérite, qu'il fut fait avocat du roi, et nommé un des commissaires députés par Charles, dauphin, régent du royaume, pour ratifier, en 1360, le traité de Bretigny, entre la France et l'Angleterre.

Les chanoines de Notre-Dame-du-Val, après la

démolition de leur première église, hors de la porte de Troyes, étaient dans la plus grande désolation. Ils eurent recours à Jean Desmarest, qui, par son crédit et ses sollicitations auprès du régent, obtint l'abandon d'une maison du domaine de la couronne, avec toutes ses dépendances, qu'on appelait l'hôtel des Osches, pour y bâtir une nouvelle église et des maisons claustrales. (Voyez *Notre-Dame-du-Val.*)

En 1381, la commune de Paris s'étant révoltée à l'occasion des tailles et autres impositions nouvelles, Jean Desmarest fit de vains efforts pour calmer la populace, et plusieurs caisses publiques furent pillées. Trois cents des plus coupables furent exécutés. Charles VI, alors roi, et encore enfant, s'étant laissé prévenir par des gens malintentionnés, déposa le prévot des marchands et les échevins de Paris. Jean Desmarest, parce qu'il était aimé du peuple, fut décapité avec douze autres notables personnages. Ce funeste événement arriva en 1383. Ainsi termina sa carrière notre illustre compatriote, digne d'un meilleur sort.

Il existe un recueil des décisions de Me Jean Desmarest, à la fin du 2e tom. du *Commentaire de Brodeau*, sur la coutume de Paris.

En 1358, un Guillaume Desmarest était conseiller à Provins. En 1387, un autre Jean Desmarest

Digitized by Google

était Chanoine et chantre de Saint-Quiriace; et, en 1414, on voit encore un Pierre Desmarest bourgeois de Provins. L'hôtel de cette famille provinoise était cette grande maison, au pied de la grosse tour, rue du Palais. Elle s'appelait l'hôtel *Desmarest*. Ce fut la demeure des *Filles-Dévotes*. (Voyez ce mot.)

NICOLAS GIRÈME, commandeur de Malte. (Voyez *les Anglais à Provins*, et l'*Hôpital des Templiers*.)

ROBERT GAGUIN. Il fut élevé à Provins, où il fit ses études; ce fut par la suite un personnage important. Il devint le général de l'ordre des Mathurins. Voici ce qu'on lit à son article dans le dictionnaire de Moréri.... « La science et le mérite de Robert Gaguin le mirent si bien auprès des rois Charles VIII et Louis XII, qu'on lui donna la garde de la bibliothèque royale, et qu'il fut employé dans diverses ambassades. Les savans de son temps avaient beaucoup d'estime pour lui, et quelques-uns d'entr'eux lui dédièrent leurs ouvrages. Lui-même en composa beaucoup. Il était né en Artois, au milieu du 15e siècle, et il mourut en 1501.

L'abbé Velly, *Histoire de France*, tom. XIX, pag. 134, dit que « Charles VIII chargea Robert

21

Digitized by Google

» Gaguin, général des Mathurins, de lui traduire
» les *Commentaires de César* et la *Vie de Char-*
» *lemagne*.) »

Nous devons dire que, dans cette traduction, *Agendicum* est partout traduit par Provins. Gaguin vivait il y a près de 400 ans; son long séjour à Provins lui avait donné lieu de connaître nos fortifications, alors moins dégradées, et les salles et galeries souterraines qui, sans doute, alors étaient intactes, puisque M. Ruffier (voy. p. 39), environ 250 ans après lui, les a parcourues, et en vante la belle construction.

Gaguin, qui avait fait une étude particulière des *Commentaires de César*, et qui connaissait l'ancien Provins, pour avoir habité cette ville, est une autorité d'un grand poids en faveur de Provins-*Agendicum*, si l'on n'avait, pour le prouver, que des autorités à opposer à l'opinion contraire.

On reproche à ce général de l'ordre des Mathurins d'avoir composé un poëme latin très-licencieux, dans lequel se trouvent mêlés le sacré et le profane, ce qui n'ôterait rien de son mérite et de ses grands talens; mais ce reproche doit plutôt tomber sur son siècle. Il faut savoir que dans ces temps la licence et le libertinage, parmi les ecclésiastiques, étaient à leur comble. C'est ce que l'on voit dans le supplément aux *Curiosités de Paris*, par M. Dulaure, année 1788, p. 146

Digitized by Google

et 266 : on lit qu'un discours prononcé aux états de Blois, sous Henri III, en parlant des mœurs des prélats du royaume, se termine ainsi : « Bref, il n'y a qu'ignorance, que paillardise et » scandale en eux. » (Voyez aussi *Brantôme* et, ci-après, la *Fête des Foux*, et plus près de notre temps, le *Factum* des Dames Cordelières (article *Cordelières*).

LAURENS GARNIER. C'était un hôtelier de Provins, qui tenait, dans le 15e siècle, l'auberge du Petit-Ecu. Elle faisait le coin de la rue Couverte, à droite en entrant dans la place du château. Cet homme n'est recommandable sous aucun rapport ; peut-être cependant était-il noble, ce qu'annoncerait ce qui suit ; mais cette aventure, rapportée dans l'*Histoire de Louis* XI, 1620, pag. 352, et dans les *Manuscrits de Provins*, ayant fait quelque bruit à Paris, et beaucoup à Provins, nous ne pouvons nous dispenser de la rapporter, toute bizarre qu'elle est :

Laurens Garnier, après avoir été pendu à Paris, pour avoir tué un collecteur à Provins, fut dépendu des fourches de Mont-Faucon, réhabilité, ramené à Provins, et enterré avec pompe. Il était père de Pierre Garnier, échevin.

» Devant sa bierre (*Histoire de Louis* XI), allaient quatre crieurs de Paris, sonnant de leurs

Digitized by Google

clochettes, et portant sur leurs poitrines les *armoiries* dudit Garnier. »

« Et l'un desdits crieurs, qui allait devant ledit corps, criait : *Bonnes gens, dites vos patenôtres pour l'âme de feu Laurens Garnier, en son vivant demourant à Prouvins, qu'on a nouvellement trouvé mort sous un chêne.* »

« Laurens Garnier,
Noble hôtelier
De cette ville,
Quoique pendu,
Y fut rendu
Dans son asile,
En tout honneur,
Et mis en terre,
Avec prière
Et grand'douleur. »

LES VILLEGAGNONS. Nicolas Durand-de-Villegagnon, commandeur de Malte, fut le plus célèbre de cette famille établie anciennement à Provins. Il naquit en cette ville, environ l'an 1500. Son frère, Philippe Durand-de-Villegagnon, fut le premier qui, lors de l'établissement du présidial, en vertu de l'édit du roi Henri II, en devint le président. Un autre frère, Louis Durand-de-Villegagnon, fut lieutenant-général à Provins, en 1521.

Nicolas Durand, le plus bel homme de son

Digitized by Google

temps, était d'une constitution robuste. Il aimait et cultivait les lettres, et parlait facilement plusieurs langues. Il prit le parti des armes, et se distingua tellement sur terre, et particulièrement sur mer, qu'il fut fait vice-amiral de France. Il suivit Charles-Quint dans son expédition d'Alger, dont il publia une relation latine; il en fit autant pour l'expédition de Malte, où il fut employé; ce qui lui attira l'estime des savans. Il passa en Amérique avec trois vaisseaux de ligne, dont il était le commandant; il fut nommé gouverneur de la ville de Sens, qu'il défendit contre les Huguenots, qui furent contraints de lever le siége.

Ce fut à sa valeur et à ses grands talens, comme marin, qu'il dut le choix que fit de lui Henri II, pour amener en France la princesse d'Écosse, Marie Stuart, âgée de six ans, pour épouser le jeune Dauphin, quand l'un et l'autre seraient en âge. Villegagnon commandait les galères de France sur lesquelles s'embarqua la princesse. La flotte anglaise, supérieure en force, l'attendait au passage pour l'enlever; mais Villegagnon leur échappa par une manœuvre habile et hardie, qui fit l'étonnement des gens de mer du temps; ce fut de cotoyer l'Écosse du côté qu'elle regarde l'Irlande; ce que des galères n'avaient osé tenter jusqu'alors. Il rentra dans le port de Brest sans accident, et y débarqua la princesse. Quelques

Digitized by Google

temps après il se rendit dans sa commanderie, près de Nemours, où il mourut. Ce fut sans doute un de nos plus illustres Provinois.

Le nom de Villegagnon, que portait cette famille, venait de la terre seigneuriale de Villegagnon, village situé dans l'arrondissement de Provins, à quelques lieues de Rosay et de Coulommiers.

Les Villegagnons habitaient, à Provins, cette grande maison, près les Jacobins, rue du Murot, Elle s'appelait l'hôtel des *Villegagnons*. Ce fut dans cet hôtel que logea, en 1574, la reine-mère et sa suite allant au devant de Henri III, qui revenait de Pologne. On y remarque de beaux caveaux et la charpente des toits faite de bois de châtaignier, dont était couvert anciennement le terrain où fut depuis la ville basse; ce qui annonce l'ancienneté de cette maison qui ne se ressent pas de ce long espace de temps. Elle est immédiatement au-dessus du fief de la Cloche. Il n'y a pas beaucoup d'années, qu'après cette maison se trouvait un four banal qui faisait le coin de la rue Jaci, laquelle descend le long des bâtimens des Jacobins, passe la rivière sur le pont des Aveugles, après lequel commence la rue des Prés, ou la rue Flamande qui allait droit à la tour de ce nom.

Digitized by Google

CHRISTOPHE LAURET de Provins, avocat, a donné, en 1598, un ouvrage sous le titre de la *Doctrine des Temps* et de l'*Astronomie Universelle*, in-f° de 300 pages. Cet ouvrage très-savant paraît avoir joui, de son temps, d'une grande réputation, et même en Allemagne. On lit, en tête de l'ouvrage qui se trouve à Provins, plusieurs pièces de vers en latin et en français, à la louange de l'auteur, faites par des Provinois qui prennent la qualité d'*Agendiciens*. Une d'elle est souscrite *Rethel*, *Agendicien* (1); une autre, en vers latins et d'une certaine étendue, est intitulée : *Carmen heroicum in doctrinam temporum Christophori Laureti*, *Marcerio Agendicense*. Chant héroïque sur la connaissance des temps de Christophe Lauret, par Marceri, Agendicien. Je rapporterai de ce poëme les vers suivans, qui ne sont pas sans intérêt pour ce pays :

« . . . . . . *Germania tradere nostro*
Laureto celebrem festinat in arte coronam.
Multa tibi laus hinc erit, urbs Pruvina, vetustis
Nobiliata locis, et Cæsaris obsita sedes;
Nam quæ sublimi feriebas vertice cælos;
Nunc prostrata jaces et deformata ruinis,

(1) La famille de ce nom est une des anciennes de Provins, où elle a toujours rempli des places distinguées dans la magistrature. Elle est près de s'éteindre dans la personne de M. Rethel, aujourd'hui juge de paix.

Interitura brevi, ni prestet alumnus amicam
Fidus opem, et sertam tectamque reducat ab orco.
Perge igitur, Laurete, sacrâ dignissime lauro
Floreat, atque animos sumat rediviva priores,
Antiquæ repetat, te vindice, stemmata gentis
Tempus erit, tanti quâ non oblita laboris
Illa tuis fundet dignissima præmia factis.
Interea satis est tibi, si sciat extera tellus
Quod velut ipsa ferax, olidarum est sola rosarum :
Sic eadem, ingeniis, vix genti cesserit ulli.
Lauretus. . . . .

Voici le sens de ces vers; la Germanie s'empresse de donner à notre concitoyen Lauret la palme astronomique : « Il te rendra ta renommée, ô Provins! jadis ville célèbre par l'antiquité de tes murailles bâties par Jules César. Tes tours qui s'élevaient majestueusement dans les airs ne présentent plus maintenant que des ruines et des débris qui se cachent sous l'herbe. Désormais l'obscurité et l'oubli seraient ton partage, si un de tes enfans, élevé dans ton sein, ne te redonnait ton ancien lustre et tes honneurs passés.... Continue, ô Lauret ! que par tes travaux et ton génie ta patrie recouvre son ancienne célébrité ! Le temps viendra, où, de sa main reconnaissante, tu recevras la couronne des talens, digne prix de ton zèle et de tes ouvrages. En attendant, c'est assez pour toi qu'une terre lointaine, la Syrie, apprenne que celle de Provins est, comme elle, la

Digitized by

seule où la rose *pourprée* se plaise à donner ses plus doux parfums. »

Il est bon de faire remarquer que, dans le seizième siècle, et même dans le quinzième (voyez article *Gaguin*), l'opinion commune était qu'*Agendicum* est Provins; que César en était le fondateur; que les Provinois prenaient, avec une sorte d'orgueil, le titre d'*Agendiciens* (1), et que le sol de Provins passait pour celui où les roses rouges pourprées, originaires de la Syrie, avaient plus de qualités; enfin qu'on faisait des vœux pour qu'un enfant de Provins tirât de l'obscurité et de l'oubli ces hautes tours, dont les ruines et les débris se cachent sous l'herbe, et sans doute pour qu'il rétablît l'ancienne célébrité de nos roses.

On me permettra, je l'espère, encore une observation; c'est que ce Lauret, qui a fait honneur à son pays par un bon livre qui, quoique n'ayant aucun rapport avec la ville de Provins, n'en a pas moins été vanté et célébré par ses concitoyens, en prose et en vers, porte pour prénom *Christophe*, et que c'est aussi celui de l'auteur de l'Ancien Provins, de Provins Moderne, de l'Histoire de ces deux villes, d'une Dissertation sur nos

(1) Le savant M. Billate en cite aussi plusieurs exemples; mais ce zèle patriotique est bien refroidi aujourd'hui. Voyez page 81).

Digitized by Google

Roses, de la Minéralogie des environs de Provins, d'un Traité de ses Eaux Minérales, et de quelques autres ouvrages relatifs à Provins ; mais Provins d'aujourd'hui n'a pas des âmes aussi attachées à leur pays et aussi reconnaissantes qu'il y en avait il y a plus de deux cents ans. Au contraire, le *Christophe moderne*, auquel on pourrait plus justement appliquer, comme citoyen utile, quelques vers qu'on vient de lire, a essuyé, pour ses écrits, des désagrémens de plus d'un genre, par esprit de jalousie (voyez le *Post-Scriptum*) (1).

BERNARD LELLERON de Provins, avocat et auteur du poëme, en six chants, sur la vie de Saint-Ayoul. (Voyez l'article *Saint-Ayoul.*) Il fit aussi des vers latins en l'honneur de Christophe Lauret, dont nous venons de parler, à l'occasion de son ouvrage sur l'astronomie.

MESSIRE FRANÇOIS D'ALIGRE, fils d'Étienne II, chancelier de France, naquit en 1620.

(1) Il faut cependant dire que le Conseil municipal, par délibérations prises les 10 décembre 1772 et 10 décembre 1773, à l'occasion de mes premiers écrits sur nos Eaux Minérales, m'avait exempté de logement de gens de guerre et de fournitures aux casernes, priviléges dont j'ai joui jusqu'à la révolution ; mais ces ouvrages pourraient ne passer que pour des essais qui n'avaient pas encore réveillé l'envie.

Digitized by

Il fut installé, comme abbé de Saint-Jacques de Provins, en 1644. Son attachement à cette ville, son peu d'ambition, sa modestie lui firent refuser, en 1669, l'évêché d'Avranches, auquel il avait été nommé.

Sévère quant à la discipline ecclésiastique, son premier soin, en prenant possession de cette abbaye, fut d'y compléter la réforme qu'un de ses frères, qui l'y avait précédé, avait commencée, pour mettre un terme au relâchement qui s'était introduit dans cette maison.

Appelé, en 1674, à la cour, pour aider son père, alors chancelier dans la direction des affaires de l'état, il sut mériter la haine des intrigans et l'estime des gens de biens. Après la mort de son père, qui arriva en 1677, il séjourna constamment à Provins jusqu'à sa mort, en 1712, terme d'une existence si glorieusement remplie. Il ne quittait de temps en temps cette ville que pour visiter, à la Trappe, son ami l'abbé de Rancé.

Pendant ces trente-trois années, sa vie était celle d'un Trapiste; sa nourriture se composait de pain, de fruits, de salade sans huile ni sel. Il était toujours couvert d'un cilice, couchait sur une paillasse, et n'avait pour chevet qu'une pierre de taille. Cette vie austère n'était que pour lui; il ne l'exigeait pas des autres. Il était même très-aimable en société, et les étrangers qui venaient le visiter se

Digitized by Google

louaient de l'accueil très-grâcieux qu'il leur faisait. Malgré ses grands revenus, on ne concevait pas comment il pouvait exécuter tant de travaux utiles, et tant d'actes de bienfaisance. Ceux qu'il exerça envers la classe indigente n'ont été bien connus que des contemporains ; mais nous savons que sa charité était sans bornes.

Il voulut être le bienfaiteur des pauvres après sa mort et à perpétuité. Il chargea, par une fondation, la maison de Saint-Jacques d'une distribution annuelle d'une quantité d'aunes de tiretaine de Provins aux femmes et aux enfans indigens.

Il fonda l'établissement des Orphelines, où trente jeunes filles étaient élevées jusqu'à l'âge de dix-huit ans. En sortant on les habillait à neuf et on leur donnait un trousseau.

Il se rendit le protecteur de l'Arquebuse (voy. ce mot). Ce jeu, dont l'hôtel existe encore rue des Bons-Hommes, était un délassement de leurs occupations journalières que prenaient des citoyens aisés, dans les classes commerciales et industrieuses, que M. d'Aligre favorisait particulièrement.

Il établit, à Saint-Jacques, un cours de théologie pour ses novices et pour les jeunes Provinois.

Mais ce qui lui aurait valu la reconnaissance

Digitized by Google

L'Abbé d'Alègre.

Digitized by Google

Digitized by Google

éternelle des Provinois, et qui est aujourd'hui un objet d'amers regrets, c'est cette belle bibliothèque qu'il légua aux Provinois, composée de plus de 10,000 volumes, avec beaucoup d'instrumens de mathématiques et de physique. Cette bibliothèque, qu'il avait établie dans la maison de S.-Jacques, avait un bibliothécaire et était ouverte trois fois la semaine au public. Il ne se contenta pas de l'avoir fondée, il affecta une rente à la disposition de la maison de Saint-Jacques, avec l'obligation d'en faire tous les ans l'emploi pour l'acquisition de livres nouveaux.

Cette bibliothèque et les armoires nombreuses, surmontées d'une frise, furent incendiées. (Voy. *Bibliothèque.*) Cette perte, après tant d'autres, est d'autant plus sensible que le portrait de M. d'Aligre fut aussi la proie des flammes.

Il nous reste de sa bienfaisance inépuisable nos remparts qu'il fit aplanir et planter, et une fontaine qui donne ses eaux dans la rue de Changis, et qui a conservé le nom de *Fontaine d'Aligre.* Cet illustre prélat mourut à 92 ans. Sa longue carrière présente une suite non interrompue de vertus et de bonnes actions. Nous renvoyons à son oraison funèbre qui a été imprimée. Sa mémoire chère et honorable pour les Provinois sera, pour toujours, l'objet de leur vénération et de leur reconnaissance.

Digitized by Google

M. GUIGNACE, prieur de Saint-Jacques, natif d'Orléans. Ce fut à lui qu'on devait ces belles terrasses qui faisaient le plus bel ornement de la ville et l'admiration des étrangers. Il fut, pendant plus de soixante ans, une providence pour les gens de la ville haute, auxquels il donnait de l'ouvrage dans toutes les saisons de l'année, et quelquefois du blé en don.

On ne concevait pas comment il avait pu exécuter des travaux aussi coûteux. Je tiens de lui que, quand il vint à Provins, comme prieur, il ne trouva que des dettes dans la maison, et aucune provision. A son arrivée, ayant deux louis dans sa poche, il fut obligé d'aller dans les premiers villages acheter du vin.

Il faut dire que M. Guignace avait beaucoup de connaissances dans la bâtisse, qu'il fut seul son architecte. Il était à la tête de ses ouvriers, et souvent il mettait la main à l'œuvre. Il ne faut pas croire cependant qu'il ne fut qu'un maçon. Il était instruit, gai, d'une conversation amusante, et aimable en société. Des personnes de considération venaient souvent le voir, lui et ses travaux, et personne n'aurait mieux fait que lui les honneurs de sa maison.

Du temps de M. Guignace, les abbés de Saint-Jacques ne résidèrent pas à Provins; il avait affermé d'eux leurs revenus qu'il faisait valoir. Ces

Digitized by Google

revenus et ceux de la maison étaient surtout en blé; sachant le garder et vendre à propos, il s'en faisait un revenu considérable. Il s'est vu, dans la révolution, obligé de quitter sa maison, et il en a prévu la ruine.

C'est une calamité pour la ville de Provins que les désastres et la destruction de ce bel établissement; et, pour que ce malheur fût complet, le feu en a détruit la belle bibliothèque. C'est pour rappeler la mémoire de tant de pertes, pour ajouter à nos regrets et exciter ceux de nos successeurs, que nous allons donner quelques détails.

Ces belles terrasses, qui descendaient jusque sur la route de Paris, étaient une vraie création. Avant M. Guignace, on ne voyait qu'un terrain escarpé, inégal, inculte, où croissaient, au hasard, quelques plantes médicinales, parmi d'humbles buissons. Ceux qui, comme moi, avaient vu cette colline dans son état de nature, et qui venaient jouir de la promenade et du coup-d'œil enchanteur de ce long amphithéâtre de terrasses, se rappelaient ce vers de Virgile : *Miratur molem Æneas, magalia quondam.*

En disposant son terrain, M. Guignace remarqua un endroit humide; il soupçonna une source; il fit fouiller et il eut le bonheur d'en trouver une; et, à une grande hauteur, on voyait sur les terrasses des bassins remplis d'eau.

Digitized by Google

Non-seulement il fit ces terrasses, mais, comme il manquait, au bâtiment qui les dominait, une aile d'une grande étendue, il entreprit et exécuta ce grand travail.

L'église était un long et large vaisseau voûté. Il en orna le chœur, qui était très-spacieux, de belles stalles sur lesquelles s'élevait une menuiserie avec une riche corniche. Chaque panneau offrait une agrafe sculptée, présentant des objets relatifs à l'ancien testament, et dans le genre de ce qu'on voit dans le chœur de Notre-Dame de Paris. Dans cette menuiserie se trouvait, près le sanctuaire, une espèce d'armoire à deux grands battans, où se voyait, appliqué dans le mur, le tombeau de Guillaume Pentecôte. La porte d'entrée du chœur, que M. Guignace avait fait faire à Paris, ainsi que les stalles, était très-remarquable par les ornemens et la délicatesse du travail.

LES PROVINOIS. La tradition nous apprend que les Provinois avaient généralement de l'instruction (il est parlé du savoir des Provinois, pag. 159), un esprit naturel, des mœurs sociables, et beaucoup de moyens, mais dont ils ne faisaient pas assez d'usage, aimant leurs aises, la joie et le plaisir.

Nous avons fait voir que, dans les temps très-reculés, l'instruction était très-répandue à Pro-

Digitized by Google

vins. Dans le douzième siècle, Abeilard y tenait une école de philosophie; on faisait monter le nombre de ceux qui fréquentaient ses leçons à 3,000. Il faut ajouter qu'il y avait encore d'autres maîtres qui enseignaient les sciences, puisque nous avons vu qu'ils forcèrent, par jalousie, Abeilard à quitter Provins.

Nous avons dit aussi que, pendant les règnes des comtes de Brie et Champagne, dans les douzième et treizième siècles (voyez pag. 298), les savans et les beaux esprits se réunissaient à Provins de toutes les parties de la France, et que c'était aussi le centre de la galanterie française. (Voy. pag. 225.) Le chevalier Guyot et le comte Thibaut IV, tous deux de Provins, sont les premiers poétes français que l'on connaisse.

Le grand nombre d'ecclésiastiques qui, de tous temps, se trouvaient à Provins, entretenaient le goût des sciences et des belles-lettres. Les Bénédictins enseignaient les principes de la langue latine. Le collége avait six professeurs (sans compter le supérieur et le préfet des classes) pour les humanités, la rhétorique et la philosophie. Il y avait encore un cours de théologie à Saint-Jacques, où était aussi une riche et très-nombreuse bibliothèque. Tous ces établissemens gratuits se sont conservés jusqu'à l'époque de la révolution.

On lit, dans les *Annales Historiques de Provins*,

Digitized by Google

tom. 11, pag. 257, qu'au commencement du dix-septième siècle il y avait à Provins une sorte d'académie, ou réunion de savans, de beaux-esprits e de poétes, au nombre desquels *Christophe Laure* est nommé le premier. Il est dit de plus que les pièces de vers qui sont à la tête de l'ouvrage de Lauret (voyez pag. 327) sont de cette société; il s'en trouve encore, nous dit-on, dans un recueil imprimé à Provins, en l'an 1602, chez Jacques Roussin. Bernard Lelleron, qui, comme nous l'avons dit, a fait un poëme en six chants, sur la vie de Saint-Ayoul, et composé des vers à la louange de Christophe Lauret, était de cette société de gens de lettres.

L'esprit provinois s'est encore montré dans ces derniers temps. On a vu à Provins, pendant les quinze ou seize années avant la révolution, une société instruite et joyeuse, quoique composée de gens d'un état grave et sérieux, s'occupant, dans leurs réunions aimables, de chansons et autres bagatelles; ce qui leur valut le nom de *Lanterniers*; mais il y avait temps pour tout, et celui de travailler à se rendre utiles à leurs concitoyens avait son tour. On leur doit les almanachs de Provins pour les années 1780 et 1781 (1). On y

(1) Un trait de ressemblance de Christophe Lauret avec le Christophe moderne, c'est que celui-ci, membre de cette dernière société, n'en était pas le moins actif.

Digitized by Google

trouve quelques dissertations intéressantes et quelques pièces de vers qui ont rapport au pays. Ces almanachs seront curieux encore pour ceux qui désirent connaître quel était alors l'état civil et ecclésiastique de Provins; état qui ne ressemble en rien à ce qui existe aujourd'hui.

On leur doit encore l'institution des réverbères. Ils placèrent, à leurs frais, dans la place du Val, le premier réverbère qu'on ait vu à Provins. Ils sollicitèrent quelques personnes aisées de les seconder, et le même hiver ils établirent douze réverbères dans la ville.

Les brevets de réception dans cette société étaient en vers ordinairement burlesques, et offraient les caricatures plaisantes des récipiendaires. On a conservé quelques-uns de ces brevets, ainsi que les statuts de la société, et quelques pièces de vers dans le genre, et qui respirent une franche gaieté. Il s'en trouve aussi dans les almanachs de Provins dont nous avons parlé. Quatre fois l'année il y avait un banquet où les épouses des laïcs étaient invitées.

BIENFAITEURS ET CITOYENS DE PROVINS auxquels la ville doit de la reconnaissance pour leur attachement à leur pays et les recherches qu'ils ont laborieusement faites sur l'histoire et les antiquités de Provins. Les premiers sont M. l'abbé

Digitized by Google

d'Aligre et M. le prieur Guignace. (V. les articles qui les concernent.) Les autres sont principalement MM. Billate, chanoine régulier de l'hôtel-dieu; Grillon, qui en était médecin; Ruffier, pharmacien et maire de Provins; Rivot, médecin; Ithier, doyen de Saint-Quiriace, et Michelin, imprimeur de la ville. Ce dernier, outre plusieurs manuscrits, a laissé un poëme sur Provins, en vers moitié sérieux et moitié burlesques, en six chants. Il se trouve tout entier dans les volumes manuscrits de M. Ithier. M. Billate a fait une description élégante de Provins, en vers latins; j'ai regret de ne pouvoir en enrichir cet ouvrage. Il faut joindre à ces personnes bienfaisantes, à qui la ville doit un tribut de reconnaissance, Pierre-le-Givre qui exerça la médecine à Provins pendant quarante ans, et qui a su tirer de nos eaux minérales, dès leur découverte, le plus grand parti, et leur donner une grande réputation. Nous parlerons plus amplement de lui à l'article *Eaux Minérales*.

FAMILLE ANCIENNE DE PROVINS, remarquable par une haute antiquité, et encore existante en cette ville. Cette famille est celle des Thomassins. Avant l'an 1200, les religieux de Saint-Ayoul abandonnèrent, par acte, à un Thomassin, un terrain attenant la rivière de la Voulsie, à la charge d'y établir une tannerie. Sur

le registre de la communauté des tanneurs, il est question successivement de Thomassins. En 1591, dans l'histoire du siége de Provins, on voît un Thomassin. Aujourd'hui il y a encore à Provins trois Thomassins, tanneurs. Plusieurs des meilleures maisons de cette ville sortent, du côté des femmes, de cette famille qui est encore la plus nombreuse de Provins.

SIÉGES ET OCCUPATIONS Militaires de la ville de Provins.

Charles v, en 1358, n'étant encore que dauphin et régent du royaume, pendant la captivité du roi Jean, en Angleterre, convoqua, à Provins, les états de Champagne, dont il reçut les plus grands témoignages d'attachement; ce qui irrita d'autant plus, contre la ville de Provins, Charles-le-Mauvais, roi de Navarre. Ce prince, pour appuyer ses prétentions sur la Champagne, faisait cause commune avec Édouard III, roi d'Angleterre, qui avait pris les armes pour tâcher de s'emparer de la couronne de France.

Ce fut pour défendre Provins contre ces deux ennemis, qui méditaient d'en faire le siége, que Charles, dauphin, fit détruire, comme nous l'avons dit ailleurs, les faubourgs de Provins, la

Digitized by Google

belle église et le cloître de Notre-Dame-du-Val, au faubourg de Saint-Brice, pour que les ennemis ne pussent s'y établir.

En 1359, Édouard, roi d'Angleterre, assiège Provins en personne, mais sans succès. Il fut contraint de se retirer, en voyant la bonne contenance de cette ville, et le peu de cas que fit, de ses affreuses menaces, son gouverneur Simon de Joy; d'autres disent de Jouy.

L'année 1361, Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, s'empare de Provins. Le traité de Bretigny, en 1361, avait amené la paix, et les provinces dévastées commençaient à jouir du calme, quand l'ambitieux et vindicatif roi de Navarre chercha, une seconde fois, à s'emparer de Provins. Il s'en rendit maître en 1378, au moyen d'intelligences qu'il s'était ménagées auprès de Guillaume de Mortery, alors gouverneur, et qui, plus tard, paya de sa tête cette trahison.

Le Duc de Berry, frère de Charles v, à Provins. A peine les Navarrois s'étaient emparés de Provins, que le duc de Berry, frère de Charles v, vint faire le siége de cette ville. Les attaques furent faites avec la plus grande impétuosité. Déjà les machines de guerre avaient fait deux brèches; l'une, du côté de Saint-Jacques, et l'autre à peu de distance de la tournelle Fanneron. Les Navar-

Digitized by Google

rois, effrayés de l'effet de ces machines, demandèrent à capituler, et se retirèrent.

PHILIPPE, duc de Bourgogne, en 1417, occupa Provins militairement; il s'en empara, ainsi que de plusieurs villes voisines de Paris, dans l'intention louable de déjouer les projets d'Isabeau de Bavière (voyez l'*hôtel du Grand-Mouton*), femme de Charles VI. Cette méchante reine avait déshérité son fils, depuis Charles VII, héritier présomptif de la couronne, et avait pris le parti du roi d'Angleterre, pour faire régner sa fille, épouse de ce roi.

CHARLES DE DUCILLY. Suivant le père Maufaucon, les Anglais étant à Coulommiers, environ l'an 1430, les habitans de Provins ouvrirent leurs portes au capitaine Charles de Ducilly, Lorain, lequel, à la tête d'une troupe de gens de guerre, rôdait autour de Provins, et cherchait à s'en emparer. On lui fit jurer qu'il ne ferait aucun mal, ni aucun tort à qui que ce fût; mais, une fois entré, il commit toutes sortes de brigandages, et exigea de fortes contributions des habitans.

LES BOURGUIGNONS se rendirent maîtres de Provins, par escalade, dans le temps des troubles qui agitèrent le royaume, sous Charles VI. (Voyez *Velly*, tom. 15, pag. 161, 1re édition.)

Digitized by Google

LES ANGLAIS A PROVINS. La nuit du 2 octobre 1432, les Anglais entrèrent dans la ville par la porte au Pain, à l'aide d'échelles de cordes. Cette porte, par laquelle on faisait entrer le pain des villages voisins, pour la consommation de la ville, se trouve dans le mur des fortifications, un peu au-dessus de la tournelle Fanneron, vis-à-vis de l'ancienne rue des Orfévres. L'ouverture de cette porte est murée, et l'on voit dans le mur le cintre sous lequel elle était pratiquée, et quelques restes de bois de charpente.

Les Anglais exercèrent beaucoup de cruautés à leur entrée dans la ville. Nicolas Girême, commandeur de l'ordre de Malte, aidé de Denis de Chailly, bailli de Meaux, rassembla un corps de troupes, et vint assiéger les Anglais. Il chassa la garnison, dont une partie fut passée au fil de l'épée. A cette nouvelle, l'armée anglaise, qui était campée à quelques lieues de Provins, revint en faire le siége. Malgré la résistance qu'on leur opposa, ils entrèrent et massacrèrent tout ce qui se trouva à leur rencontre. Ils égorgèrent douze habitans dans l'église de Saint-Ayoul. Ils en usèrent comme dans une ville prise d'assaut, détruisirent beaucoup d'édifices publics et d'habitations particulières. La misère était à son comble, et la ville devint presque déserte. Les Anglais se vengèrent du commandeur Girême, en

Digitized by

ruinant totalement le bel hôtel des Templiers, appelé la *Belle-Maison*, au lieu dit l'*Ermitage*, qu'habitait le commandeur (voy. pag. 283). Ils brûlèrent encore le château de Montaiguillon et la commanderie de Rampillon qui lui appartenaient. (*Ex chronico Sancti-Quiriaci.*)

Le commandant de la garnison anglaise, Thomas Guérard, pour se mettre à l'abri de quelque attaque, voulut se fortifier d'abord dans l'hôpital de la Madeleine (voyez pag. 179); ensuite il commença quelques constructions sur le côté de la grosse tour, près la porte Hodois et le Pinacle, s'appuyant sur la tournelle du Luxemboug; mais il préféra s'établir dans la grosse tour, autour de laquelle il fit construire, aux frais des habitans, la ceinture en maçonnerie et la plate-forme circulaire, appelée le *Pâté-aux-Anglais*. Il fit de plus abattre un certain nombre de maisons qui avoisinaient la tour. Pour subvenir aux frais de toutes ces constructions, il avait demandé une contribution de deux mille livres; mais il y fut attaqué par les mêmes Nicolas Girême et Louis de Chailly. Les Anglais évacuèrent enfin la ville, dont ils emmenèrent beaucoup d'ouvriers en laine, qui emportèrent avec eux l'aune de Provins, qui est encore en usage en Angleterre.

Il y a environ 150 ans, on trouva, en fouillant dans le jardin de l'abbatiale, à S.-Jacques, 500 têtes

Digitized by Google

d'Anglais qui avaient été décapités lors de la première entrée de Nicolas Girême. Pour le récompenser de ses services, le roi, après la retraite des Anglais, le nomma gouverneur de Provins. On lit encore, dans les anecdotes de Provins, qu'en 1459 les habitans de Provins firent présent à Nicolas Girême de trente écus d'or, pour sa bienvenue.

HENRI IV assiège Provins en 1590. Cette ville avait pris le parti de la ligue contre ce prince. Elle lui ouvrit ses portes, et fut obligée de payer une amende de huit mille écus d'or au soleil. Le roi y établit pour gouverneur Robert-du-Harlay, baron de Montglas.

Bientôt après les habitans se révoltèrent de nouveau, et, à l'aide des secours que leur envoya le duc de Mayenne, chef de la ligue, ils chassèrent le gouverneur pour le roi, ainsi que la garnison. M. Valentin Renard, qui exerçait à Provins, depuis long-temps, avec honneur, la charge de lieutenant-général, fut le seul qui refusa de signer le traité de la ligue. Il préféra perdre sa place.

Henri IV vint, en 1592, faire le siége de Provins une seconde fois. Le siége ne dura que trois jours. Le roi avait établi son quartier-général au monastère des Cordelières, aujourd'hui l'hôpital général, dans le pavillon à gauche, donnant sur les jardins.

Digitized by Google

Dans ces temps, chaque communauté de la ville devait avoir son canon de bronze; celles qui étaient trop peu nombreuses fournissaient la poudre, les boulets et autres objets propres à l'artillerie. Il arriva que la pièce des vignerons, qui était du plus fort calibre, tira sur le quartier du roi; le boulet pénétra près de l'appartement du roi, causa quelques dommages, et des officiers furent blessés. Ce prince ayant appris que ce boulet avait été tiré par les vignerons, dit : Ventresaintgris, quels vignerons! Il fit transporter son quartier au mont Jubert, et ensuite au château de Montbron.

Les habitans, après les trois jours de résistance, vinrent apporter au roi les clefs de la ville, demandèrent pardon; ce que le roi leur accorda.

Voici, sur les deux siéges de Provins, quelques circonstances tirées des *Annales de Provins*, tom. I, pag. 469. Dans un événement tellement important, où Henri IV se trouve en scène avec les Provinois, nous ne devons rien omettre :

» Après la première reddition de la ville de Provins sous l'obéissance du roi, les habitans cherchaient à se révolter de nouveau, et à s'unir à la ligue. Robert-du-Harlay, baron de Montglas, gouverneur de la ville, qui soupçonnait leur dessein, passa son épée à travers le corps du nommé Garanjon qui tenait au peuple des discours séditieux, et il fit punir de mort Nicolas Thomassin,

Digitized by Google

convaincu de correspondance avec le duc de Mayenne, général de la ligue. Malgré ces punitions, les habitans chassèrent les troupes du roi, et se rendirent au duc de Mayenne, qui donna le gouvernement de la ville à Jean Pastoureau, seigneur de la Rochette.

Henri IV, forcé de venir en faire le siége, se logea, comme nous l'avons dit plus haut, à l'abbaye des Cordelières. Le coup de canon qui fut tiré partait de la terrasse dite des Crochets, qui faisait partie du jardin des Brébans.

Christophe Lauret, dont nous avons parlé page 327, avec François de Beaufort et quelques autres, par un principe d'amour pour la patrie, allèrent trouver le roi, qui était encore dans l'indignation de ce qu'on avait eu l'insolence de tirer le canon sur son logement. Il leur fit demander le sujet qui les avait engagés à prendre la liberté de venir lui parler. Ils répondirent qu'ils venaient apporter à sa majesté des propositions de paix. Des propositions de paix, dit le roi! c'est vouloir traiter d'égal avec son roi. Vous mériteriez que je vous fisse pendre. Vous êtes des traîtres et des rebelles. Christophe Lauret lui répondit : Ah! sire, nous sommes vos enfans. Joseph pardonna à ses frères qui l'avaient vendu comme un esclave. Nous espérons de votre majesté la même grâce. Cette réponse toucha ce prince si disposé à pardonner.

Digitized by Google

Ventresaintgris, dit-il, ces gens parlent l'écriture, et il les admit à son audience, leur ayant marqué à quelles conditions (1) il voulait que la ville se rendît. Les dignes habitans retournèrent annoncer des paroles de grâces à leurs concitoyens, qui portèrent au roi les clefs de la ville : le roi les reçut avec bonté. Ils témoignèrent leur reconnaissance en lui restant fidèles, et en instituant, en mémoire de leur soumission, une procession générale et une messe solennelle qui se célébrait tous les ans; ce qui eut lieu jusqu'à la révolution. Tous les corps ecclésiastiques et laïcs y assistaient.

ROIS ET REINES arrivent à Provins. (Voy. les *Cartulaires de la Ville*.)

En 1163, le pape ALEXANDRE III, qui resta pendant une année à Sens, vint plusieurs fois à Provins visiter Thibaut V, son ami.

En 1274, la REINE, femme de Philippe III, roi de France, vint à Provins; le maire et les échevins lui offrent les présens d'usage.

En 1298, PHILIPPE-LE-BEL, avec la Reine, passe à Provins; le maire et les échevins offrent les présens d'usage.

En 1314, PHILIPPE IV, roi de France, vint pas-

(1) Nous supprimons ces conditions, ainsi que quelques autres détails qui allongeraient trop cet article.

Digitized by Google

ser quelques jours à la Fontaine-aux-Bois, d'où il se rend à Provins, pour les affaires de Champagne. On offrit à sa majesté des présens, ainsi qu'aux seigneurs de sa suite.

En 1328, PHILIPPE-DE-VALOIS vint à Provins.

En 1358, CHARLES V convoque à Provins les états de Champagne.

En 1406, CHARLES VI vint à Provins. Il se rendit à l'église de Saint-Quiriace, dont il renouvela les priviléges.

En 1430, la reine ISABEAU DE BAVIÈRE, femme de Charles VI, séjourne à Provins. (Voy. l'*Hôtel du Grand-Mouton.*)

En 1430, CHARLES VII et la PUCELLE-D'ORLÉANS arrivent à Provins. Le roi ayant été couronné à Reims, toutes les villes de Champagne et de Brie secouèrent le joug des Anglais. La ville de Provins fut une des premières. Le roi et la pucelle y restèrent trois jours. Pendant son séjour, le roi accorda aux habitans deux foires franches, de trois jours chacune : une à la S.-Thibaut, l'autre à la S.-Martin. Les lettres-patentes portent que c'est en vue de ce que les habitans avaient chassé les Anglais pour se réunir sous son obéissance. La pucelle naquit à Vaucouleurs en 1412, et fut brûlée à Rouen le 30 mars 1431.

En 1440, le DAUPHIN, depuis, Louis XI, vient faire son entrée à Provins. On alla au-devant de

Digitized by Google

lui processionnellement ; toutes les cloches sonnèrent. Il vint faire sa prière à Saint-Quiriace.

En 1479, le même, Louis xi, fut reçu avec les mêmes honneurs et cérémonies.

En 1529, le roi François Ier fit son entrée à Provins. On lui fit tous les honneurs qu'on put lui rendre. Il était accompagné de beaucoup de grands seigneurs, de sa musique, etc. (Voyez *Hôtel-de-Ville*.)

En 1574, la Reine-Mère et les Princes du sang, avec une nombreuse suite, allant au-devant de Henri iii, qui revenait de Pologne, arrivèrent à Provins. La milice bourgeoise était sous les armes. Cette princesse logea, avec le duc d'Alençon et le roi de Navarre, à l'hôtel de Philippe Durand-de-Villegagnon, président. (V. les *Villegagnons*.) On offrit des conserves et des *roses sèches*.

En 1590 et 1592, Henri iv entre à Provins, dont il s'était rendu maître, après l'avoir assiégé deux fois. (Voyez plus haut le détail de ces siéges.)

HENRI IV, le 16 avril 1603, arriva au château de Montglas, près Provins, où étaient élevés ses enfans. Il resta quelques jours. Le corps de ville de Provins alla lui présenter les hommages respectueux des citoyens, et lui offrit des vins, des conserves et des *sachets de roses*.

Je saisis l'occasion qui se présente de faire con-

Digitized by Google

naître la lettre que le roi écrivit à madame de Montglas, gouvernante des enfans de France. Cette lettre est extraite du *Journal Militaire de Henri* IV, chez Firmin Didot.

« Madame, je me plains de ce que vous ne » m'avez pas mandé que vous aviez fouetté mon » fils; car, je veux et vous commande de le fouet- » ter toutes les fois qu'il sera opiniâtre, ou fera » quelque chose de mal, sachant bien, par moi- » même, qu'il n'y a rien au monde qui leur fasse » plus de profit que cela; ce que je reconnais » par expérience m'avoir profité; car, étant en- » fant, j'ai été fort fouetté; c'est pourquoi je veux » que vous le fassiez; ce que vous lui ferez en- » tendre (ce fils, ce fut Louis XIII). Adieu, ma- » dame de Montglas, etc. »

Cette façon d'élever les enfans est heureusement hors d'usage; la civilisation plus avancée a amené une éducation plus libérale, et soustrait, à cet acte de cruauté, des êtres faibles et intéressans. Les jeunes élèves d'aujourd'hui ne sont pas plus méchans et plus opiniâtres, j'oserais dire qu'ils le sont moins, et cependant ils sont plus instruits qu'autrefois. Cette révolution dans les mœurs, au profit de l'humanité et des lumières, a fait aussi abolir ces tourmens barbares : la question, la peine du feu, la potence, les courroies et les verges pour les militaires, et nous ne voyons pas

Digitized by Google

que les crimes soient plus fréquens et la discipline moins bien observée.

Henri IV avait rendu un édit qui permettait aux Calvinistes un libre exercice de leur religion. En exécution de cet édit, des commissaires furent nommés : le sieur Germain, président du parlement, pour les Catholiques, et le sieur Delaunay, de la maison de Rambouillet, pour les Huguenots; lesquels, étant venus à Provins, établirent le hameau de Fontaine-Riant, de la commune de Provins, pour le lieu de la prêche; ce qui fut courageusement refusé par les habitans de ce hameau. (*Journal de Moissy.*)

LOUIS XIII, en 1631, dans des lettres-patentes: .... Défendons à nos gens de guerre et autres d'exiger rien en vivres, fourrages, fournitures, etc., des manans et habitans de Provins, en faveur de la dame de Montglas, dame par engagement du domaine de Provins, et ci-devant notre gouvernante, et celle de nos très-chers et très-amés frères et sœurs; et, à ce que nos gens de guerre et autres n'en prétendent cause d'ignorance, permettons auxdits habitans de faire mettre aux avenues de ladite ville, et autres endroits que bon leur semblera, nos panonceaux et bâtons royaux. (*Anecdotes de Provins, tom.* 2.)

En 1633, on fit, à Saint-Quiriace, un service so-

lennel, où tout le clergé et tous les corps de la ville assistèrent, à l'occasion de la mort de madame la marquise de Montglas, dame de Provins, gouvernante des Enfans de France.

LOUIS XIV à Provins, en 1660. Ce prince passa à Provins, allant à la conquête de la Franche-Comté. Ce fut dans l'hôtel-de-ville et dans les deux maisons au nord qu'il logea avec sa suite. Il coucha dans la maison attenant l'hôtel-de-ville. Ses officiers et sa suite occupèrent l'hôtel-de-ville et la maison qui fait le coin de la petite ruelle. Le propriétaire de la maison où était le roi, appelé Dussaulsoy, seigneur de Veau, et lieutenant-général de Provins, ayant obtenu la permission de faire sa révérence au roi, le pria de lui accorder des lettres de noblesse; ce qu'il obtint du roi. Ce prince, avant de partir, entendit la messe aux Cordeliers, et monta à cheval dans leur cour.

En 1678, Louis XIV, allant au siége de Gand, et accompagné de la reine, passe et couche à Provins.

LOUIS XV passe à Provins, venant de Metz, où il avait été dangereusement malade.

La Reine MARIE, fille du roi Stanislas, arrive à Provins, en 1725, pour se rendre à Fontaine-

Digitized by Google

bleau, où devait se faire la cérémonie de son mariage avec Louis XV. La reine, désirant faire ses dévotions avant cette cérémonie, descendit au monastère des Bénédictines, où elle communia le lendemain de son arrivée. La reine venait de Sézanne. Elle arriva par la porte de Culoison. On alla la recevoir au-delà de la porte. Le maire la complimenta; et, comme il tombait alors beaucoup de pluie, on mit à terre une botte de paille, sur laquelle le maire se mit à genoux.

LA CITADELLE. Le lieu dit la Citadelle n'en a retenu que le nom; rien même n'existe au dehors qui puisse faire croire qu'il y en eut une dans cet endroit. Voici ce que l'on sait : Henri IV, après avoir réduit Provins sous son obéissance, pour soulager les habitans, chez qui les soldats vivaient à discrétion, pour maintenir la discipline et contenir les habitans dans le devoir, donna ordre au commandant qu'il laissa de construire une citadelle. Celui-ci choisit, à cet effet, l'emplacement près la porte de Saint-Jean, où se trouvait un ancien fort. (Voyez les *Anecdotes de Provins*, *tom.* II, *pag.* 218.) Apparemment le vieux fort fut démoli, la citadelle fut commencée et sans doute ne fut pas achevée; car il n'est pas question qu'on s'en soit servi, et on ne voit sur la place que plusieurs maisons qui auront été

Digitized by Google

bâties de pierres des démolitions; mais ce qui annonce l'ancien fort, ce sont les caveaux qui subsistent et qui sont aujourd'hui, je crois, les plus beaux de la ville haute; c'est ce puits qui, sans doute, en faisait partie? Quant aux fossés qui entourent ce terrain et qui sont encore très-apparens, ont-ils été creusés pour la citadelle, où étaient-ils une dépendance de l'ancien fort? C'est ce qu'on ne pourrait assurer. J'ai parlé, pag. 41, sous le nom de *Citadelle*, de ce fort, qui était, pour la porte de Saint-Jean, ce que, pour la porte de Jouy, était le fort dont faisait partie ce qu'on appelle aujourd'hui le Tournillon.

TOUR DE GANNES, ou DES MARÉCHAUX. Cette tour était bâtie à la partie méridionale du cloître de Saint-Quiriace, sans doute pour en interdire l'entrée à l'ennemi de ce côté, qui se trouvait sans défense. (Voy. pag. 55.) Son nom, de *Tour des Maréchaux*, venait de ce que le maréchal de Champagne y logeait pendant son séjour à Provins. On croit qu'elle fut bâtie dans le moyen âge; son nom de *Gannes* paraît être celui d'un de ses gouverneurs. Elle fut démolie en 1720, par ordre du régent, pour les matériaux être employés à la construction d'un corps de caserne qu'on se proposait de placer dans les jardins qui sont au levant de la rue des Bons-Hom-

mes, à la ville basse. Ce projet ne fut pas mis à exécution, et les matériaux furent employés ailleurs. On voit encore quelques beaux restes de fondations de cette tour dans une maison du cloître. Il n'est pas douteux que cette tour, où on allumait des feux, servait de fanal dans les temps de guerre, pour annoncer plus promptement les nouvelles, et donner des avis aux pays circonvoisins.

Cette tour était remarquable par la hardiesse et la beauté de sa construction. Sa forme était carrée. A chacun des quatre angles s'élevait une tourelle, terminée par des créneaux. M. Doé, dont nous avons rapporté l'opinion d'*Agendicum*-Provins, parle, dans la *Dissertation sur l'Ancien Provins*, imprimée dans le 2e vol. des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, d'une tour qu'il nomme tour de *Gau*. On n'en connaît pas ici qui porte ce nom. Il ne paraît pas douteux que ce ne soit celle que nous nommons tour de *Gannes*, d'autant plus que c'est au sud qu'il la place. « Au sud de la ville haute, dit-il, une su-
» perbe tour, d'où l'on faisait les signaux, avait
» conservé la dénomination de tour de *Gau*, qui
» est le dieu de la guerre des anciens Germains. »
Nous avons le dessin de cette tour; elle ne nous paraît pas remonter à une aussi haute antiquité. Nous dirons cependant que, quelque temps avant Probus, les Germains vinrent à Provins. M. Doé

Digitized by Google

ne confond pas cette tour avec la grosse tour qu'il appelle la Tour Octogone, dite la Tour de *César*. Ce savant, qui habite Paris, paraît avoir fait beaucoup de recherches sur Provins; il aura trouvé, quelque part, ce nom tour de *Gau*. Serait-ce son vrai nom? Celui de *Gannes* en est-il une corruption? car je crois qu'on n'a aucune certitude que ce soit le nom d'un de ses gouverneurs.

TOURS DE GUET. Il y avait plusieurs tours qui servaient à cet usage. De ces tours on pouvait découvrir ce qui se passait hors de la ville, et donner des signaux dans l'occasion. La grosse tour était le guet général. Le guet était une garde à pied et à cheval. Quelques villes et villages aux environs, et de ce nombre était Septveilles, étaient tenus de faire le guet à Provins, dans certaines occasions; c'est peut-être de-là que ce village a pris le nom de Septveilles, *Septem Vigiliæ*. Les habitans de Bray étaient dispensés de venir faire le guet à Provins, parce qu'ils étaient chargés de la garde de Saint-Sauveur.

En 1314, il fut établi dans la ville des gardes de nuit. Douze bastions furent destinés à cet effet, et occupés chacun par quatre hommes; de plus, des postes furent désignés dans différentes rues. Dans le nombre ils s'en trouvent plusieurs dont

Digitized by Google

les noms ne sont pas connus aujourd'hui. (Voy. le *Cartulaire de la Ville.*)

En 1591, le sieur de la Rochette, commandant de Provins, pour la ligue, oblige le chapitre de Saint-Quiriace de construire une redoute près la tour flamande. (Voy. pag. 187.)

LE VIEUX-CHATEAU. On voit, au fond d'une maison, au midi de la place du châtel (voyez pag. 44), un reste de bâtiment qui a conservé le nom de *Vieux-Château.* Son état de dépérissement, malgré sa construction massive et ses murs épais, annonce une haute antiquité. Il paraît que cet ancien monument avait plus d'étendue. Ce qu'il en reste est remarquable. L'espèce de salle qui existe consiste en plusieurs colonnes engagées dans les murs. Les arceaux qui soutiennent la voûte sont élégans ; ils retombent sur une colonne qui se trouve au milieu. Elle est composée de quatre autres engagées en partie, et formant un faisceau. Les chapiteaux des colonnes sont ornés de quelques sculptures : un d'eux présente nos premiers pères, Adam et Eve ; entr'eux se trouve l'arbre de la science, autour duquel est le serpent; des branches de l'arbre pend le fruit fatal. Le crime est consommé; une espèce de lierre ou de figuier est de chaque côté des personnages, et une des feuilles couvre leur nudité.

Digitized by Google

Sous cette salle il s'en trouve une autre dans laquelle on descend. Elle est de même grandeur que la première; mais l'architecture en est moins soignée. Les sculptures dont nous avons parlé, grossièrement faites, annoncent l'enfance de l'art. Cet antique monument, éloigné des regards, semble avoir été oublié. Je n'ai pas vu que nos annales en aient fait mention. L'intérieur a été dessiné par les artistes de Paris, et sera lithographié.

LE CHATEAU-FORT. J'en ai parlé comme établissement de commerce (voyez pag. 181), mais plus anciennement c'était un endroit fortifié, comme son nom l'indique. C'est sans contredit, excepté peut-être S.-Laurent-des-Ponts (v. p. 245), la plus ancienne construction de la ville basse, si l'on compare les dégradations de ses voûtes à l'état encore intact des bâtimens de la ville, qui datent de beaucoup de siècles. Mais pourquoi cet endroit fortifié dans l'intérieur de la ville? Voici la réponse probable à cette question :

On sait que la chapelle de Saint-Médard, qui devint le couvent des moines de Saint-Ayoul, sous le nom de Bénédictins, était au milieu des bois. Par suite on abattit ces bois, à mesure que la population augmenta. Ce fut Thibaut III, dans le commencement du douzième siècle, qui permit aux habitans d'abattre la forêt de châtaigniers qui

Digitized by Google

était autour du monastère de Saint-Ayoul, et ce n'est que dans le commencement du treizième siècle que la ville basse fut entourée de murs.

Dans les premiers temps, la chapelle de Saint-Médard, le monastère et les habitations isolées dans les bois, avaient besoin d'être défendus des incursions fréquentes des Sarrasins et autres bandes de pillards qui couraient le pays en armes. On sait qu'en 937 les premiers tentèrent de prendre Provins. Il parut sans doute nécessaire d'établir, à la proximité du monastère et des habitations, quelques constructions fortifiées, et c'est, je crois, ce qui donna lieu au Château-Fort. Ce que je remarque encore, c'est qu'il appartenait anciennement au monastère de Saint-Ayoul. Il fut cédé ensuite par les religieux de cette maison, moitié au chapitre de Saint-Quiriace, et moitié aux dames Bénédictines; mais on en payait les droits seigneuriaux au monastère des Bénédictins (voyez le mot *Cens.*); de plus, la maison qui touche au Château-Fort a toujours appartenu aux religieux Bénédictins; ce qui me donne lieu de croire que cette maison, dans l'origine, faisait partie du Château-Fort, et lui donnait une certaine étendue. Depuis peu d'années on a fait des changemens dans l'intérieur et dans le mur, sur la rue : les ouvertures gothiques ont fait place à des croisées modernes, pour en faire une habitation plus com-

Digitized by Google

mode ; mais on voit encore quelques restes des anciennes constructions.

LES BRÉTÈCHES. Il y a au nord de la place des Changes (Saint-Ayoul) et vis-à-vis la rue des Faisceaux, une maison que l'on appelait la *Petite-Brétoche* ; et, un peu plus loin, en face de la rue du Minage, une autre maison, mais plus grande que la première, qui, de tous temps aussi, était appelée la *Grande-Brétoche*. Ce nom Brétoche est un nom populaire, et une corruption du vrai mot, qui est *Brétèche*. Voici l'explication que donne de ce mot le Grand Vocabulaire Français : *Brétèche*, vieux mot qui se dit autrefois d'une sorte de forteresse.

Les deux maisons dont nous parlons avaient cela de particulier, que le premier étage faisait sur la rue une saillie de huit à neuf pieds, soutenue par des piliers, et sous lesquels on passait à couvert, comme sous les piliers des halles à Paris. Il n'y a guère que 25 ou 30 ans que ces saillies ont été abattues. On voit encore dans le pavé, devant ces maisons, les pierres blanches qui étaient les fondations des piliers.

Le nom Brétèche était donc anciennement celui de certains endroits fortifiés. On voit, auprès de Nangis, à quelques lieues de Provins, des constructions qui ont toujours conservé le nom vul-

gaire de grande et petite Brétoches, qui, comme nous avons dit, sont une altération de Brétèche. La Grande-Brétoche, plus près de Nangis, offre encore quelques restes d'anciens murs d'une certaine épaisseur. La Petite-Brétoche ne présente plus rien d'ancien; mais on y remarque des restes de fossés que le temps n'a pas entièrement effacés. Il faut observer aussi que ces établissemens étaient des domaines seigneuriaux. La Grande-Brétoche appartenait aux seigneurs de Nangis.

Ce qui confirme ce que j'ai dit, et de l'altération du mot, et de la destination des grande et petite Brétoches de Provins, comme ayant été des endroits fortifiés, et dont le vrai nom devait être Brétèche, c'est qu'il se trouve, à trois lieues de Provins, et dans les environs de Bânot, un château rebâti à la moderne, sur d'anciennes fondations, et où il y a des fossés; cet endroit s'appelle la *Grande-Brétèche*; et, à quelque distance, une habitation appelée la *Petite-Brétèche*.

N'est-il pas singulier qu'aux trois endroits dont nous venons de parler il se trouve à la fois grande et petite Brétèches, ou Brétoches, suivant le nom vulgaire? Cela n'annonce-t-il pas clairement que ces trois endroits avaient été construits avec les mêmes intentions, et avaient les mêmes destinations?

Il faut observer encore que ces Brétèches de

Digitized by Google

Provins, qui, depuis long-temps, sans doute, n'existent plus, mais dont les emplacemens en avaient toujours retenu le nom, étaient à peu près à la même distance du monastère de Saint-Ayoul, que l'était le Château-Fort. Ces maisons et d'autres qui les avoisinent dépendaient encore, avant la révolution, du couvent des Bénédictins, ou étaient chargées de quelques redevances envers eux. Ces saillies sur la rue semblent annoncer que le fort s'avançait jusque-là, et, lorsqu'il aura été détruit, on aura conservé le privilége d'empiéter sur la rue, à la charge de laisser un passage dessous.

Les environs de ce monastère, au milieu des bois, étaient donc défendus au moins par les établissemens fortifiés dont nous parlons, et qui pouvaient protéger en même temps les habitations, avant la construction des murs de la ville basse. C'étaient l'usage de ces temps, et sans doute le besoin de se défendre, en quelque façon pied à pied, qui nécessitaient ces maisons fortifiées, même dans l'intérieur des villes. En 1226, Louis VIII fit démolir, dans Avignon, trois cents de ces maisons fortifiées. (Voyez Velly, *Histoire de France*, tom. 4, pag. 55.)

Depuis la destruction des saillies, on n'appelle plus nos deux maisons les Brétoches, parce qu'elles n'offrent plus rien qui les distinguent des

Digitized by Google

maisons voisines, et le nom de *Brétoche* n'est plus usité et ne sera plus connu que parce que j'en viens de dire.

PIERRES DE CENS. Il y avait, dans différens endroits de la ville, des pierres où l'on payait les cens seigneuriaux. Ces pierres étaient rondes ou carrées. Dans la rue de Saint-Nicolas, il y avait une pierre carrée, attenant le puits Santoron. Ce puits existe toujours ; derrière ce puits, qui avance un peu sur la rue, est la cour de Santoron. Sur cette pierre on venait payer les cens dûs à l'abbaye du Paraclet. Au coin des rues Sirurgues et des Lions il y avait, placée devant la maison des Vieux-Bains, une pierre ronde sur laquelle on payait les cens dûs au monastère des Cordelières, depuis, l'hôpital général. Au-dessus de la rue Froid-Manteau, après les Jacobins, il y a une grande maison antique, appelée l'hôtel de Lalan. Devant cette maison on voit encore aujourd'hui une grande pierre ronde et plate, sur laquelle on payait les cens à la fabrique de Saint-Pierre, pour le fief de Bonne-Aventure. La ruelle qui est au-dessus s'appelle la rue de la Pierre-Ronde. Il y avait, au coin de l'église de Saint-Thibaut, une de ces pierres de cens, où la communauté des bouchers payait le cens le jour de la fête de Saint-Thibaut. On en voit encore une rue de

Digitized by Google

Jouy, près le caveau du Saint-Esprit ; elle est au coin et à l'entrée du cul-de-sac. Cette pierre ronde, qui fait saillie, sert de patin à l'encoignure de la maison, autrefois l'hôtel de la Pie. C'est sur cette pierre qu'on devait payer le cens au fief de Montoglos, dont un tiers appartenait à l'hôtel-Dieu.

Ces cens établissaient la seigneurie; mais ils étaient peu de chose, quant à la valeur. Le Château-Fort, rue de Troyes, devait deux deniers de cens aux Bénédictins, payables annuellement sous le portail de leur maison conventuelle.

PLAIDS. Nom que l'on donnait autrefois aux maisons où se rendait la justice. Il y en avait une à la ville haute, place des Changes, attenant le passage voûté, où était le four banal, appelé le four *Gaillard*. Cette maison antique sert aujourd'hui de granges. Il y avait, en outre, un tribunal établi dans le palais des comtes. A la ville basse, une maison de plaids était rue de la Cordonnerie, près de l'hôtel de la Boule-d'Or ; et une autre, rue du Pont-au-Poisson, au nord et en face de la halle où se vendait le poisson et la marée. (Cette halle se prolongeait dans ce qu'on appelle l'Isle.) La maison des plaids était sur la voûte qui, dans cet endroit, conduit à la rivière l'eau des ruisseaux. L'entrée de cette voûte s'appelle le Trou-Bachi. Puisque l'occasion s'en présente, je dirai que le

Digitized by Google

Pont-au-Poisson était anciennement très-étroit. Il n'y avait que les gens de pied qui pouvaient le passer. Les voitures traversaient la rivière, dont le fond était bien pavé.

BAINS ET ÉTUVES. Le bain était d'un fréquent usage à Provins, dans le moyen âge. On y voit des bains établis pour toutes les classes du peuple. Nous avons cité, pag. 183 et 185, quelques emplacemens qu'on appelait les Vieux-Bains, lesquels devinrent insuffisans pour les besoins; ce qui donna lieu d'en établir de nouveaux; permission qui fut accordée par Louis-le-Huttin, comte de Brie et Champagne : *Ob affluentiam populi*, est-il dit dans cette permission. A l'occasion des femmes nouvellement accouchées à l'hôtel-dieu, on voit, dans les titres de cette maison, qu'il fut prescrit, en l'année 1263, que le bain soit préparé trois fois la semaine pour les enfans. *Prolis, balnea tres in hebdomadâ pararentur*. Il y avait, sur la rivière de la Voulsie, près de la porte des Bordes, des bains pour les femmes; c'est ce qu'indiquait le nom de la rue qui y conduisait.

On ne sait pas où furent établis les nouveaux bains autorisés par Louis-le-Huttin; mais je ferai observer cinq salles bien voûtées, avec pilastres, corniches et arceaux, d'une ancienne et très-solide construction, le long de la rivière Durtein,

Digitized by Google

qui, toutes les cinq, servent aujourd'hui de cuisine, et sans doute depuis long-temps. L'une, dans la grande maison, anciennement une synagogue des Juifs, au coin de la rue aux Juifs et de celle de Hollande; l'autre, rue du Moulin-de-la-Ruelle, en face de cette usine, et appelée les Vieux-Bains; une autre, rue aux Aulx, où était l'hôtel des Poids-aux-Laines; la quatrième, dans une maison au coin des rues aux Porcelets et du Pont-Pigy; une cinquième, rue de la Venière, dans la seconde maison à droite. Je ferai observer qu'on n'en voit pas de pareilles dans le reste de la ville basse. Il y a apparence que ces établissemens voûtés, et le long de la rivière Durtein, étaient des bains. Il est à remarquer aussi que leur position, un peu élevée, les mettait à l'abri des inondations; ce qui a pu entrer pour quelque chose dans la position qu'on a choisie.

J'ajouterai que l'endroit qui servait à l'hôtel-dieu de cuisine, depuis long-temps, est aussi une voûte. Elle est beaucoup plus grande que celles dont nous venons de parler; mais elle n'était sans doute pas trop spacieuse pour les bains qui se prenaient dans cette maison. Cette grande pièce voûtée est soutenue, dans son milieu, par un pilier sur lequel retombent les arceaux de la voûte. Il y a tout lieu de penser que c'était une salle de bains. Elle ressemble beaucoup à la salle des Vieux-

igitized by Google

Bains dont nous avons parlé, rue Syrurgues (voy. pag. 185), qui dépendait de l'hôtel-dieu, et dans laquelle salle se trouvait, de même au milieu, un pilier sur lequel s'appuyait les cintres de la voûte. D'après les changemens qui ont lieu aujourd'hui à l'hôtel-dieu, cette salle voûtée va reprendre sa première destination, et redevenir une salle de bains.

Le goût des Provinois pour les bains, si commun autrefois, pouvait leur venir des Romains, qui, comme on sait, faisaient un grand usage des bains. Aujourd'hui, dans la ci-devant maison des Filles-de-la-Vierge, il y a un établissement de bains publics bien tenus.

FOURS BANAUX. Un four banal était celui où il était seulement permis aux bonnes ménagères d'aller porter leur pain en pâte. Le fournier le faisait cuire moyennant une légère rétribution, ou une petite quantité de pâte. Le gouvernement avait, à Provins, cinq fours banaux; la commanderie en avait un. Ces fours et les habitations qui en dépendaient se donnaient à bail. L'établissement de ces fours remonte au temps des comtes. La révolution ayant aboli les priviléges, ces fours n'eurent plus lieu.

L'HOTEL DU GRAND-MOUTON. Cette maison est au midi dans la grand'rue, entre la rue

Digitized by Google

aux Aulx et le Marché-Neuf. La reine Isabelle de Bavière, femme de Charles VI, roi de France, y logea environ en 1430. (Elle mourut en 1455, détestée de la nation.) Cet hôtel, fort ancien, comprenait la maison qui est au levant; elle en faisait partie. On voit sculptés, sur les poteaux qui la soutiennent, un mouton, un berger, un chien, un loup; les armes de France, de Bavière et d'Angleterre, y furent sculptées, à l'occasion du séjour qu'y fit la reine Isabelle. Elles furent effacées dans la révolution.

Même rue, mais plus près de la place du Val, il y avait l'hôtel du Petit-Mouton.

ARBALÉTRIERS. Il y a eu, très-anciennement, à Provins, une compagnie d'arbalétriers. Dans le besoin, ils servaient à la guerre. La poudre à canon n'était pas connue alors. En 1339, le roi, sachant que les Anglais se disposaient à lui faire la guerre, envoya, à Mortagne, quatre cents arbalétriers de Provins, vêtus de drap, partie rouge et partie jaune. Ils passèrent par Lille et Tournay, ce que rapporte l'*Histoire de cette dernière ville*.

Dans les temps postérieurs, il y avait, dans la compagnie des arbalétriers, de bons bourgeois et des ecclésiastiques. Dans un ancien registre de cette communauté, on voit, en 1401, la réception de sieur Renegu, commandeur de la Croix-

Digitized by Google

en-Brie. Leur jeu était établi dans l'emplacement où fut bâti bien après le couvent de la Congrégation des Filles-de-la-Vierge, en 1611.

Dans les lettres de franchises, pour Provins, par le comte Thibaut, il est dit que chacun de la commune de Provins, qui aura vaillant 20 liv., sera tenu d'avoir une arbalète en son hôtel.

ARQUEBUSIERS. L'hôtel de l'Arquebuse était au bout de la rue des Bons-Hommes, vis-à-vis la tuilerie. Il fut bâti en 1670. Sur la porte d'entrée était gravée cette inscription : *Medius Martis pacisque ludus* (HORACE); sur le drapeau, d'un côté était la grosse tour avec cette légende : *Struxit me Cæsar, servat me Cæsare major*; ce qui faisait allusion à Louis XIV; sur le revers du drapeau, semé de lis et de roses, on lisait : *Sic florent nostris lilia mixta rosis*. L'arme des chevaliers était un fusil d'une forme particulière : sur la culasse il y avait une visière; le canon très-épais était carabiné; la balle entrait de force.

La ville leur avait accordé quelques priviléges. Ils avaient le pas sur la milice bourgeoise, dont ils étaient les grenadiers. Tous les ans, le jour de Saint-Louis, ils tiraient un oiseau. Celui qui l'abattait s'appelait le *Roi*; il était exempt de taille pour l'année, de logement de gens de guerre et du droit de *courte-pinte*. (Voyez ce mot.)

Digitized by Google

Il s'était établi, il y a une cinquantaine d'années, un jeu de l'arc, rue aux Juifs. Ces deux jeux cessèrent à la révolution.

HOTEL-DE-VILLE bâti sous François 1er. Après la réunion des comtés de Brie et Champagne à la couronne, les rois de France abandonnèrent à la ville de Provins le palais des Comtes, pour y établir les différentes juridictions. Par suite et pour la facilité des habitans, elles furent transférées à l'hôtel-de-ville, qui était un dépôt d'armes. Ces juridictions y restèrent jusqu'à leur translation dans la maison des ci-devant Cordeliers, où l'on plaça aussi les prisons, dont l'ancien emplacement faisait partie du palais des Comtes.

Cette translation fut motivée sur le surplomb qu'avait acquis le mur de face de l'hôtel-de-ville. En 1760, on avait déjà, pour soulager ce mur, descendu les grosses pierres ornées de salamandres et autres sculptures qui formaient trois grandes mansardes, ou lucarnes, qui s'élevaient au-dessus de l'égout. La même raison avait fait transporter la municipalité dans l'ancien couvent des Bénédictins, où est aussi la sous-préfecture. Ce fut alors qu'on plaça dans les salles de l'hôtel-de-ville la bibliothèque de Saint-Jacques, lorsqu'il fut question de vendre cette maison.

L'hôtel-de-ville fut consumé par les flammes,

Digitized by Google

ainsi que toute la bibliothèque, la nuit du 2 janvier 1821 ; on ne sait par quel accident. Les regrets qu'on a de la destruction de ce monument sont bien justifiés par ce que je vais en dire. On avait heureusement conservé un dessin très-exact de la façade, qui, comme nous allons le voir, était singulièrement remarquable par la profusion et l'élégance des sculptures qui la décoraient.

Le mur de face, jusqu'à une hauteur de douze pieds, ne présentait aucun ornement; mais à cette élévation régnait une frise ornée d'arabesques, entremêlée de bustes. Elle soutenait des pilastres et une multitude de sculptures. L'égout était surmonté de trois grandes mansardes en pierres de taille, chargées de sculptures. Des salamandres, avec des diadêmes sur la tête et entourées de flammes, formaient la corniche du fronton de celle du milieu (1). Dans son tympan il y avait les armes de France; au-dessous était, en médaillon, le buste d'une belle femme richement parée. Ses cheveux, plats sur le front, étaient rejetés sur le derrière de la tête. Les pilastres étaient

(1) Ces salamandres furent posées, en 1766, sur deux pilastres qu'on éleva à une ouverture du mur du rempart, près la tournelle du Port; elles en furent ôtées. Il n'y a pas plus d'un an que la pierre, sur laquelle était sculptée une de ces salamandres, servait de borne à un des pilastres.

Digitized by Google

couronnés par un chapiteau très-orné, mais n'ayant aucun rapport avec les chapiteaux des colonnes grecques. Entre les pilastres étaient des bas-reliefs, des figures d'hommes, de femmes, de faunes et d'amours tenant des flambeaux allumés, s'appuyant les pieds sur des salamandres, et soutenant des écussons, entr'autres deux plus grands, sur lesquels étaient les armes de la ville et celles de Bretagne. Les intervalles présentaient des dessins en reliefs de branches avec leurs feuillages; des niches très-ornées de sculptures à leurs parties supérieures; de petites portions de temples, de forme ronde, avec des colonnes détachées et soutenant un dôme. Ces temples, avec les accessoires dont nous avons parlé, semblent être des temples de l'Amour (1). Rien de tout cela, comme on peut le croire, n'a été fait par hasard, par caprice et sans intention.

Les armes de Bretagne, avec des cordons de veuve, qui se trouvent dans un médaillon, ont pu faire croire que ce monument avait été commencé, ou au moins projeté par Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII; mais on ne peut douter

(2) Dans une des lithographies des artistes de Paris, *planche de détail*, on voit, parmi quelques morceaux de sculptures de notre hôtel-de-ville, un charmant clocheton, avec niche, statues, balustrades, etc., du meilleur goût.

Digitized by Google

qu'il n'ait été construit par François 1er : les salamandres dans des flammes, des emblêmes de l'Amour le désignent assez, et les sculptures sont évidemment de son temps. La profusion et la richesse des ornemens, et leur belle exécution, annoncent la main d'artistes célèbres. On leur trouve le goût, la délicatesse et le fini précieux des Jean Goujon, des Cousin et autres de ce mérite, qui furent employés par François 1er, dont le règne fut l'époque de la renaissance des beaux arts.

Vues de près, ces sculptures paraissent avoir perdu leur beau poli; ce qu'on doit sans doute attribuer à la nature de la pierre un peu poreuse, aux gelées et autres vicissitudes du temps; mais cela n'empêche pas qu'elles n'aient conservé la beauté du travail et leurs formes élégantes.

Un rapprochement qui ne peut que flatter nos Provinois, en même temps qu'exciter davantage leurs regrets de la perte de notre hôtel-de-ville, c'est ce que vient de faire paraître, dans quelques journaux de septembre et octobre 1821, M. le comte de Marcellus, sur le château de Chambord; j'en donnerai ici l'extrait. Ce château a été construit sous François 1er, comme le fut notre hôtel-de-ville :

« Les frises, les lambris, dit M. le Comte, sont » ornés de sculptures de la plus grande délica- » tesse, et de salamandres en reliefs, entourées

Digitized by Google

» de flammes, et sculptées dans le style de Jean
» Goujon. Des salamandres dans des flammes
» étaient une allégorie dont François 1^er^ avait fait
» sa devise, en y ajoutant : *Nutrisco et extinguo*.
» Ce prince belliqueux, dont le génie créa Cham-
» bord, voulait faire entendre, par cette ingé-
» nieuse devise, que sa valeur héroïque reprenait
» de nouvelles forces au milieu des feux de la
» guerre, et qu'elle les éteignait, *nutrisco et ex-*
» *tinguo*. »

Ces génies dont j'ai parlé, groupés en plusieurs places et soutenant des écussons, sont surmontés par deux bandelettes que l'on peut croire destinées à recevoir les deux mots de la devise.

Il faut ajouter que ce médaillon, où se trouve le buste d'une belle femme richement parée, d'une proportion plus grande que toutes les autres figures, et placée au milieu du monument, au-dessous des armes de France; que cette femme, dis-je, a la coiffure que l'on donne à la *Belle-Fermière*, maîtresse de François 1er. Elle a, comme les portraits qu'on a de cette dernière, les cheveux plats et séparés sur le front, et rejetés par derrière la tête. Il est probable que ce buste la représente.

Ne peut-on pas croire que ces flammes, ces temples, ces amours, ces flambeaux, ont des rapports avec cette belle femme qui occupe la prin-

Digitized by Google

cipale place dans la façade du monument? Je crois aussi que la devise qu'a prise François Ier, comme il arrivait au temps de la chevalerie, avait plus de rapport aux dames qu'on ne pense; car l'interprétation que lui donne M. de Marcellus est obscure. Je vois, moi, dans ces salamandres entourées de flammes et de génies avec des flambeaux, etc., un prince qui sacrifiait habituellement à l'amour; et, dans sa devise : *nutrisco et extinguo*, ce sens caché : j'entretiens, ou j'allume des feux, et je les éteints.

A ce qu'a dit M. le comte de Marcellus, je vais ajouter, par extrait, ce qu'un amateur, qui signe L. . . . x, vient de faire paraître aussi dans les journaux d'octobre 1821, au sujet de Chambord, dont il paraît avoir fait un examen particulier. . . . . « Le luxe des décorations extérieures,
» le goût oriental de l'architecture.... rappellent
» la date précise de l'édifice, et François Ier sem-
» ble se montrer aux regards avec le Primatice
» (son architecte) à sa droite.

» La façade du château est surtout remarquable
» par la profusion des ornemens dont elle est re-
» vêtue... Chaque mansarde est décorée d'un fron-
» tispice avec ses groupes de colonnes, ses frises,
» ses architraves.... Le mur n'a rien perdu des
» beautés et des richesses dont le génie des Gou-
» jon et des Cousin l'ont couvert.... Partout l'ima-

» gination est surprise du fini de l'exécution....
» Il n'est pas de pierre qui ne soit animée par la
» pensée et par le ciseau des arts. Tout y décèle
» cette époque de la *renaissance*, où la pensée
» des artistes et les heureuses fantaisies du Pré-
» matice n'étaient pas encore entravées, comme
» elles le furent dans les siècles qui suivirent,
» par l'ascendant du goût de l'antique Grèce.
» Chambord est l'ouvrage d'un génie libre : c'est
» plutôt dans les circonstances locales qu'il a
» puisé ses inspirations, que dans le souvenir
» de l'antiquité ; mais, si on ne trouve pas ici la
» rectitude, le grandiose et la sévérité qu'on
» cherche aujourd'hui dans les créations nouvel-
» les, combien n'est-on pas dédommagé par la
» variété, la hardiesse, la légèreté, la pureté et
» le fini des dessins ! Ici, ce sont des groupes
» d'amours avec des flambeaux, ou des faunes qui
» soutiennent, en riant, quelques ornemens ; ai-
» leurs, un feuillage tout gaulois remplace quel-
» quefois, avec bonheur, les volutes ioniennes
» et l'éternelle feuille d'acanthe ; partout, des sala-
» mandres élevant, au milieu des flammes, la tête
» surmontée d'un diadême. »

Ces détails, que donnent M. de Marcellus et l'amateur M. L....x, ont tant de rapport et de ressemblance avec ce qu'on remarque dans la façade de notre hôtel-de-ville, que cela détruirait l'opinion

Digitized by Google

de l'estimable auteur des explications des vues litographiées, qui, tout en parlant avec beaucoup d'éloges des ornemens de la façade de notre hôtel-de-ville, les croit antérieurs de quelques années aux constructions de Chambord; car il s'ensuivrait que les décorations de ce château n'auraient été qu'une copie et une imitation de notre hôtel-de-ville; celui-ci aurait été le texte, et Chambord n'en aurait été que le long commentaire.

Au nombre des choses remarquables, et quelquefois uniques, que présente l'histoire de Provins, à partir de sa fondation par Jules César, on peut citer ce que je viens de faire observer sur notre hôtel-de-ville. Peut-être est-il le seul édifice contemporain de Chambord qui ait avec lui autant de rapports, non-seulement par la profusion des ornemens et la délicatesse du travail, mais par les attributs et les emblèmes qui semblent tous n'avoir que l'amour pour objet.

Le château de Chambord est d'une immense étendue; nous n'avons, il est vrai, à lui comparer qu'une étendue et une élévation de quelques toises, et cependant la ressemblance entre ces deux monumens, qui présentent les deux extrêmes, ne laisse pas que d'être frappante. Notre hôtel-de-ville aurait donc pu occuper, au moins pour quelques instans, la pensée d'un grand roi, et aurait eu le bonheur d'être une étincelle du génie qui

Digitized by Google

a conçu le château de Chambord, auquel on attache aujourd'hui tant d'importance et tant d'intérêt, devant être l'apanage de ce Fils de France, appelé à régner sur elle.

Je puis appuyer, d'une manière assez authentique, que François 1er, non-seulement ne fut pas étranger à ces sujets allégoriques qui décoraient la façade de l'hôtel-de-ville, mais qu'il a pu en concevoir l'idée, ou qu'au moins ses architectes l'auront servi suivant son goût, plutôt que selon les convenances; car cet édifice avoit été construit pour être un arsenal, et les ornemens étaient loin de rappeler cette destination. Je vais rapporter ce que je trouve dans le tom. 1er, pag. 411, des *Anecdoctes de Provins.*

» L'an 1529, François 1er fit son entrée à Pro-
» vins. On lui rendit tous les honneurs que l'on
» put. Il assista au *Te Deum* qui fut chanté, dans
» l'église de Saint-Quiriace, par sa musique, tant
» pour la paix récemment faite, que pour son
» heureuse arrivée dans la ville. Le chancelier
» Duprat y parut comme archevêque de Sens,
» avec plusieurs princes et grands seigneurs, à
» tous lesquels on fit des présens de vin, de con-
» serves et de *coussins de roses* (1), comme c'é-
» tait la coutume. »

(1) Je ferai sur le mot *coussin* une observation, quand je parlerai des roses, article *Productions du sol de Provins.*

Digitized by Google

Il faut observer qu'il n'est question d'aucun motif politique qui ait nécessité la venue de François 1er à Provins ; il y vient avec sa cour et sa musique : c'était donc une fête et une partie de plaisir. Il n'est donc pas douteux que le dessin de cette façade ne lui ait été présenté, ou qu'il n'en ait conçu l'idée, et qu'il ne soit venu que pour jouir de son effet.

Pour l'honneur de mon pays, pour rappeler son importance, et lui mériter la considération, j'ai cherché à montrer, dans toutes les parties de l'ancien Provins, la main et les vastes desseins du premier des Césars. Je me félicite aujourd'hui de faire voir, dans notre hôtel-de-ville, la main et les pensées chevaleresques de François 1er (1).

MUNICIPALITÉ. Nous avons dit, pag. 299, que Thibaut IV, en 1230, avait créé, pour Provins, un maire et douze échevins. Ces dénominations se continuèrent jusqu'à peu d'années avant la révolution ; mais la municipalité n'était composée que d'un maire et de trois échevins. On les renouvelait tous les deux ans. Un échevin se prenait sur la paroisse de Saint-Ayoul ; un sur

(1) François 1er, en 1539, ordonna que les actes publics, qui s'étaient toujours faits en latin, le fussent en français. Ce prince mourut en 1547 âgé de 53 ans.

Digitized by Google

Sainte-Croix, et le troisième sur les paroisses de Saint-Pierre et de Saint-Quiriace. Pour le maire, il se choisissait sur toute la ville, mais alternativement dans la robe longue et dans la robe courte. On appelait la robe longue, les magistrats, les avocats: la robe courte se composait des marchands et des autres bourgeois.

C'était le premier dimanche de mars que se faisaient les élections, et de la manière suivante : La milice bourgeoise était composée de quatre compagnies qui portaient les noms des quatre portes de la ville : Saint-Jean, Jouy, Culoison et Changis. Chaque capitaine choisissait, dans sa compagnie, quinze hommes pour donner leurs votes ; on les appelait les Vocaux. Ils se réunissaient, le dimanche matin, dans la salle basse de l'hôtel-de-ville : les anciens maires et échevins, les magistrats, les doyens de Saint-Quiriace et de Notre-Dame, et les capitaines de ville, s'assemblaient dans les salles supérieures : ainsi, on distinguait la chambre haute et la chambre basse.

A l'heure indiquée, la chambre haute descendait dans la salle basse, comme étant plus grande; et là, se faisaient les élections au scrutin. Le maire et les échevins sortans, précédés des tambours et des porte-casaques (1), ou valets de ville, al-

(1) On leur donnait ce nom parce qu'ils étaient couverts d'un grand manteau bleu, manches pendantes, sur le dos

Digitized by Google

laient annoncer aux nouveaux élus leur nomination.

Dans le quartier du nouveau maire et des échevins, des voisins prenaient les armes, nommaient entr'eux un capitaine et un porte-drapeau, et allaient, précédés d'un tambour, féliciter le maire ou l'échevin. Ils allaient faire le même compliment aux officiers municipaux nouvellement élus. Leurs promenades par la ville avaient lieu jusqu'au soir; alors, à l'aide du voisinage, ils préparaient un monceau de bois devant la porte, ou dans le carrefour près de la maison de l'officier municipal, et allaient lui présenter et à son épouse un flambeau, avec lequel ceux-ci venaient allumer le feu de joie.

Dans ces temps, le receveur des revenus de la ville et le greffier n'avaient que cinquante francs de gages. Les quatre officiers municipaux, chacun leur tour, et de mois en mois, faisaient les billets de logement pour les soldats de passage. Lors de l'arrivée d'un régiment ou d'un gros passage, les officiers municipaux et le greffier faisaient ensemble, à l'hôtel-de-ville, les logemens.

Aujourd'hui la municipalité est composée d'un

duquel les armes de la ville étaient brodées. Ils portaient une longue hallebarde. Toutes les fois que le corps municipal marchait, ils étaient à la tête.

Digitized by Google

maire et de deux adjoints. Ses bureaux sont dans le ci-devant monastère des Bénédictins, où sont aussi ceux de la sous-préfecture.

(Pour les juridictions, les administrations, l'état ecclésiastique, civil et militaire de la ville, avant la révolution, voyez les *Almanachs de Provins*, 1780 et 1781.)

COURTE-PINTE. Dans tous les comptes de la ville il est question d'une recette pour le droit de *courte-pinte*. Il est bon de donner l'explication de ce terme : La pinte, la chopine et le demi-setier étaient les mesures dont on se servait avant l'usage du litre. Il était permis à ceux qui vendaient du vin en détail de se servir de ces mesures échancrées ou coupées près de l'anse, d'une manière déterminée ; ce qui faisait que la mesure ne s'emplissait que jusqu'à l'échancrure, d'où est venu le nom de *courte-pinte* ou *pinte-coupée* ; et le droit que la ville avait de percevoir, sur les aubergiste et cabaretiers, treize sous par muid de vin vendu.

PALAIS DES COMTES. Ces princes, comme nous l'avons dit, habitèrent d'abord le Pinacle (voyez ce mot); ensuite ils se bâtirent un palais sur le terrain qu'occupe aujourd'hui le collége, et qui comprenait les anciennes prisons, à l'ex-

Digitized by Google

trémité desquelles sont ces ruines antiques dont nous avons parlé pag. 89 et 90. Une grande cour, au nord, précède le principal corps-de-logis. Au midi, il y a un grand jardin que termine une longue et large terrasse qui domine la prairie, et offre des points de vue très-variés et très-intéressans; l'air qu'on y respire est très-pur.

Ce bâtiment, qu'habitaient les comtes, est un carré long, solidement bâti; il est épaulé aux quatre angles par des piliers de chasse. Depuis les comtes, on a fait quelques changemens dans l'intérieur, comme un entresol, etc. La cuisine est une voûte où se trouve un puits. On aperçoit encore, dans un coin de cette cuisine, un reste d'escalier qui conduisait à la chapelle. Pour d'autres détails nous renvoyons aux pag. 66, 89 et 225. La rue, qui conduisait de cette demeure des comtes à la place du Châtel, s'appelait la rue du Palais, et c'est encore le nom qu'elle porte aujourd'hui.

COLLÉGE. On ignore ce qu'étaient et où étaient placées les maisons d'instruction avant la fin du seizième siècle. On sait qu'en 1450, ou 1460, Robert Gaguin (voyez son article) a fait ses études à Provins. Il n'est question du collége qu'en 1571. Il était placé alors rue aux Juifs. Il fut dirigé, tantôt par des prêtres séculiers, tan-

tôt par des hommes mariés. On le transporta dans le palais des comtes quand les juridictions qui y étaient établies descendirent à la ville basse, et se fixèrent à l'hôtel-de-ville. Ce fut en 1670 que les Pères de l'Oratoire occupèrent le collége. On y enseignait les humanités et la philosophie. C'était à Saint-Jacques qu'était le cours de théologie. Le collége avait un revenu que lui faisait la ville; outre cela, une prébende dans le chapitre de Saint-Quiriace, et une autre dans le chapitre de Notre-Dame. Ce revenu permettait d'y entretenir six professeurs, un supérieur et un préfet des classes. L'enseignement s'y donnait *gratis*. Les moyens d'instruction n'ont jamais manqué à Provins. Nous avons dit que, dès l'année 1130, il y avait, dans cette ville, une école très-fréquentée pour la dialectique et la philosophie. (Voyez *Abeilard.*)

A la révolution, les Oratoriens cessèrent d'enseigner à Provins. Le collége fut tenu, à titre d'entreprise, par différens particuliers qui se sont succédés. Aujourd'hui cet établissement a acquis un caractère de stabilité, d'où résultera d'heureux effets.

La ville de Provins vient d'obtenir de l'Université un collége-mixte, qui est actuellement en plein exercice. Il jouit des mêmes priviléges que les colléges royaux, et donne, par conséquent,

Digitized by Google

aux élèves le droit d'acquérir les différens grades. Il est aussi un petit séminaire. On y reçoit les aspirans à l'état ecclésiastique, et on y éprouve leur vocation.

La surveillance de cette maison d'éducation est confiée à Mgr l'évêque de Meaux. Le chef de cet établissement prend le nom de principal.

Le bureau, composé des premiers magistrats et d'autres personnes recommandables de la ville, inspecte l'administration du collége-mixte.

L'emplacement de ce collége, dans le palais des comtes, est un des plus beaux qu'on puisse trouver, quant à sa vaste étendue et à la pureté de l'air qu'on y respire.

MAISON D'ÉDUCATION. Pensionnat pour de jeunes demoiselles, et école où sont instruites gratuitement les petites filles peu fortunées. Cette belle maison d'éducation est tenue par les dames de Nevers, comme l'hôpital général et l'hôtel-dieu, et gouvernée par les mêmes administrateurs. Elle est située rue des Marais. M. Magin, inspecteur-général de la navigation de l'intérieur, a fait bâtir, à ses frais, la chapelle. C'est le même qui a donné les fonds pour la construction du monument des eaux minérales.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE. Messire François d'Aligre, abbé de Saint-Jacques, fonda,

dans une grande galerie de cette abbaye, une bibliothèque considérable, qu'il rendit publique ; outre un grand nombre de volumes, elle était ornée et enrichie de tableaux, de globes, d'instrumens de physique et de mathématiques. M. d'Aligre avait laissé de plus un revenu pour être employé en achat de livres nouveaux. La destruction de cette maison religieuse devant avoir lieu, par la vente qu'on en avait faite, on transporta cette bibliothèque dans l'hôtel-de-ville dont elle occupait toutes les salles. Elle fut entièrement consumée par les flammes, lors du funeste incendie de l'hôtel-de-ville, la nuit du 2 janvier 1821. On portait le nombre des volumes à plus de dix mille. Il s'y trouvait de ces livres anciens et rares que les savans et les érudits recherchent, et qui ne se trouvent pas dans de belles bibliothèques modernes.

Une perte bien sensible, résultant de cet incendie, et qui a été vivement sentie des âmes reconnaissantes, c'est le portrait de ce digne prélat, si recommandable par tous les bienfaits qu'il n'a cessé de répandre sur notre ville. Pour diminuer les regrets, nous en avons fait graver un portrait que nous joignons à cet ouvrage.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS DE PROVINS, établie en l'an XIII.

Digitized by Google

Ses réunions ont lieu dans une des salles de la mairie. Elle correspond avec d'autres sociétés du même genre. Tous les ans elle tient une séance publique où elle rend compte de ses travaux de l'année. Ce rapport est imprimé. Elle distribue des médailles aux agriculteurs qui ont mérité d'être encouragés.

MINAGE, ou HALLE AUX GRAINS. Il y en avait deux à la ville haute. Le marché au blé se tenait près le Cours-aux-Bêtes. (Voyez pag. 99.) La ville basse avait aussi son marché ou sa halle au grain; celle aux orges était dans la rue de Troyes. Il y avait une halle pour le son; elle était dans la place des Changes, en face de l'église de Saint-Ayoul. On l'appelait le Petit-Minage; elle fut démolie en 1687.

Aujourd'hui il n'y a plus qu'une halle aux grains, ou Minage, pour toute la ville. Cette grande halle est établie depuis long-temps dans la rue qui porte le nom de rue du Minage. Elle appartenait aux religieux de Moutier-la-Celle. Ils en affermaient le droit qui se perçoit sur les grains, le son, les noix, les pois et les haricots. Aujourd'hui le Minage appartient à la ville; il n'est ouvert, pour la vente, que le samedi, jour du marché de Provins.

Au sujet de la police qui s'exerce ou s'exerçait au Minage, je dois rapporter ce qu'en dit, dans

Digitized by Google

le *Parfait-Boulanger*, M. Parmentier, de l'académie royale des sciences. C'est un hommage rendu à ceux qui ont établi cette police ; un encouragement pour la perpétuer dans notre ville ; un motif pour y ramener, si on s'en était écarté, et un exemple qui mérite d'être connu et suivi ailleurs.

« On ne serait pas trompé, dit M. Parmentier, » en parlant des achats de blé qui se font, si dans » tous les marchés on observait la même police » qu'à Provins. Quatre notables du lieu, connais- » seurs en grains, sont chargés de veiller aux frau- » des qui peuvent se commettre. Si l'acheteur a » lieu de se plaindre, le blé sur-le-champ est » cacheté, porté dans un grenier en depôt, et con- » fisqué au profit des pauvres, s'il y a prévarica- » tion. Cette institution est fort sage ; et il serait » à désirer que toutes punitions d'infidélités dans » le commerce tournassent au soulagement des » malheureux. »

Il n'y a pas long-temps, il se vendait encore du blé sous le Minage les mardis ; mais la vente etait moins considérable que le samedi. Aujourd'hui le marché pour le grain, le mardi, n'a plus lieu.

Le mot *targot* est ici fort en usage ; je ne sais d'où il vient. C'est le prix qu'a valu le blé et autres grains, le jour du marché ; il est arrêté sur le rapport qu'en font à la police quelques marchands

Digitized by Google

de blé désignés à cet effet. Le targot intéresse beaucoup les fermiers et les propriétaires; car ceux-ci, dans les baux qu'ils passent, retiennent souvent le blé sur le pied du targot. Celui du marché de la Saint-Martin fait ordinairement la loi.

MARCHÉS. La ville haute avait, comme nous l'avons dit page 203, un marché aux bestiaux dans le *Cours-aux-Bêtes;* un marché aux toiles dans le Bourg-Neuf, et un marché franc le mardi de chaque semaine, avec exemption du sou pour livre de toutes les marchandises qui s'y vendaient.

En 1620, le roi, par lettres-patentes, « confirma le marché franc établi de toute ancienneté, le mardi de chaque semaine, au Châtel de Provins; lequel marché, est-il dit, pour la plus grande commodité des habitans, se tiendra alternativement, de mois en mois, à la ville haute et à la ville basse. »

Il y a long-temps qu'aucun marché ne se tient plus à la ville haute. Le marché du mardi s'était conservé à la ville basse pour le blé; mais il s'y en vendait peu. Depuis une trentaine d'années, ce marché du mardi n'a plus lieu. Il n'y en a plus qu'un pour les deux villes, c'est celui du samedi. (Voy. *Marché-Neuf*, au mot *Places.*)

Le marché aux légumes se tient tous les jours dans la grand'rue, excepté les jours de fêtes.

Digitized by

Le marché aux laines se tient dans la vieille rue Notre-Dame. Les laines sont pesées au poids du roi, établi même rue, dans une ancienne maison du chapitre.

MARCHÉ AU POISSON. Il y avait deux marchés ou halles au poisson : l'une à la ville haute, près Saint-Thibaut, et une à la ville basse, sur le Pont-au-Poisson. Cette dernière comprenait deux maisons qui sont au midi, et se prolongeaient dans le cul-de-sac appelé l'*Isle*. Il y a 28 à 30 ans, le rez-de-chaussée d'une de ces maisons servait encore de boutique aux marchands de poisson. La rivière passait dessous, et il y avait une trape d'où l'on tirait de l'eau pour le poisson vivant, et dans la rivière était un coffre où l'on en conservait pour le besoin et les demandes. Le devant de ces maisons était en outre garni de paniers, de jales et de tables, où le poisson de mer et d'eau douce était étalé et exposé en vente.

Les dames Cordelières, et depuis l'hôpital général, exerçaient sur le poisson, qui se vendait au Pont, un droit qui n'a cessé qu'à la révolution. Tous les mardis maigres de l'année, l'huissier de la maison, avec un domestique portant le panier, venait au Pont, et prenait dans chaque jale, panier et caque, et sur chaque table, tout ce que sa main pouvait contenir de poisson. Ce droit s'ap-

Digitized by Google

pelait la *Mainvée*. Les marchands qui avaient quelques beaux poissons, comme un gros brochet, les cachaient jusqu'après le passage de la mainvée. Ce droit se percevait sans réclamation, et sans qu'on sut trop pourquoi; mais voici ce qui y avait donné lieu :

Le monastère des dames Cordelières avait, de de tout temps, joui du privilége de la pêche dans les fossés de la ville, et il faut savoir que la ville basse était entourée de larges fossés, tels qu'il s'en trouve encore entre la porte de Culoison et celle de Troyes. (Voyez *Fossés*, ci-après.) La pêche ayant cessé de pouvoir se faire, on indemnisa cette maison religieuse, en lui accordant, à de certains jours de l'année, sur le poisson qui est à la halle, un prélèvement. Ce droit fut appelé *Mainvée*, de la manière dont il se percevait. Mainvée était le synonyme de poignée.

Il se vendait beaucoup plus de poisson à Provins, autrefois qu'aujourd'hui. Depuis quarante ans on a détruit beaucoup de beaux étangs aux environs de Provins.

BOUCHERIES PUBLIQUES. Il y en avait une à la ville haute, près Saint-Thibaut, et une à la ville basse, place du Val. La fontaine, derrière laquelle était la boucherie, s'appelait de ce nom. Les boucheries étaient de grands bâtimens dont

Digitized by Google

les murs, dans l'intérieur, ne s'élevaient qu'à trois ou quatre pieds; sur ces murs était placée une charpente à jour; les montans qui la formaient étaient des colonnes tournées proprement, et s'élevaient jusqu'à la sablière. L'intérieur était garni d'étaux où les bouchers venaient étaler leur viande. La communauté des bouchers payait un droit aux propriétaires de cette halle.

La boucherie du Val, qui, depuis long-temps, était la seule, fut abattue en 1792. Il faut dire aussi que les bouchers étrangers à la ville, et qu'on appelle bouchers de campagne, n'avaient pas le droit de venir étaler et vendre de la viande à Provins; ce qui a eu lieu depuis l'abolition des priviléges.

FOIRES. Suivant le réglement du 23 mars 1806, les foires de Provins sont celles du 2 février, du dimanche de la *Trinité*, du 24 juin, du 11 septembre, et du 11 novembre. De ces foires, il n'y en a que trois qui existent : ce sont celles du dimanche avant la *Pentecôte*, dite la foire de *Saint-Ayoul*; celle du 24 juin, appelée la foire de la *Saint-Jean*, et celle de *Saint-Martin*, le 11 novembre : ces foires tiennent pendant trois jours.

FABRIQUES. Deux sont très-importantes : ce sont les cuirs surtout, et les tiretaines, ou draps de Provins.

Digitized by Google

COMMERCE. Il consiste principalement à Provins en blé et en farine, et les envois en sont considérables; les blés et farines de Provins sont de première qualité (voy. art. *Productions du sol*). Il se fait aussi de fortes exportations de cuirs, de laines, et quelques envois de roses.

PLACES PUBLIQUES. Il y en a trois principales : une au Châtel, dont une partie prenait le nom de Place des Changes. C'est dans cette grande place, lors des réjouissances publiques, et après avoir assisté au *Te Deum*, à Saint-Quiriace, que le corps-de-ville, les magistrats et la milice bourgeoise allaient allumer un feu de fagots, au milieu duquel était planté un arbre avec des banderoles aux branches; c'est ce qui s'appelait un *Feu de joie*. Le soir, dans les places et principaux carrefours de la ville basse, les voisins faisaient des feux de joie;

Une seconde place, au milieu de la ville basse, est la place du Val. C'est là qu'était la boucherie, où est la fontaine qui en portait le nom, et où s'est toujours tenu le marché aux légumes. C'était dans cette place qu'était le Pilori, et que se faisaient les exécutions criminelles;

La troisième place est devant l'église de Saint-Ayoul, appelée la Place des Changes, parce que, dans les temps que la ville de Provins était très-flo-

Digitized by Google

rissante, c'était là qu'étaient établis les comptoirs des changeurs; cette place a été dessinée et litographiée par les artistes de Paris.

Il y en avait anciennement une quatrième devant le grand hôtel-dieu (voyez pag. 278), et où est la fontaine. C'était dans cette place, plus spacieuse peut-être qu'elle n'est aujourd'hui, qu'était établie l'*échelle patibulaire : In medio vico antè domum Dei apud Provinum scalam*, *etc.*

Voici ce qu'à l'occasion de cette échelle, a dit Velly, *Histoire de France*, tom. 4, pag. 69 : « L'échelle, d'après du Cange, au mot *scala*, au-» trefois la marque de la haute justice, était un » endroit élevé par degrés, en forme d'échelons, » où l'on exposait, à la vue du peuple, ceux qu'on » voulait noter d'infamie. Cette ignominie était » presque toujours suivie de la peine du fouet. » On y mettait aussi les polygames, les parjures, » les blasphémateurs, et même des femmes. »

Cette échelle ayant été abattue par l'ordre du prévot de Provins, il intervint une sentence, rendue à Troyes, qui ordonna le rétablissement de l'échelle. *Pronunciatum fuit percuriæ consilium, quod ibidem pro ut esse consueverat scalam fiet et remanebit.*

Cette punition s'appelait *échaller*. Sire de Joinville, dans la vie de Saint-Louis, raconte comment ce prince religieux fit échaller, nu en chemise,

Digitized by Google

un orfévre pour avoir juré. *Du Cange*, édition de 1668, f° 45.

Une nouvelle place, qui ne date que depuis cinq ou six ans, est celle dite le *Marché-Neuf*. C'était, avant la destruction du couvent des Cordeliers, la cour de cette maison religieuse. Elle était fermée la nuit, et on ne pouvait la traverser que le jour. Elle avait trois issues, dont une seule sur la grand'rue, pour les voitures. Cette entrée étant très-étroite pour arriver facilement au marché, on l'a agrandie en supprimant une maison; en même temps on a abattu le mur qui fermait la cour au midi. Avant sa nouvelle destination, cette cour était plantée d'arbres.

ÉCHELLE PATIBULAIRE, anciennement établie rue du Murot, vis-à-vis l'hôtel-dieu. Nous venons d'en parler. (Voyez ce que nous en avons dit.)

RUES DE PROVINS. Elles sont pour la plupart larges, droites et aérées. Beaucoup de ces rues sont devenues des ruelles, et beaucoup de celles-ci ont disparu, ayant été enclavées dans des propriétés particulières. Il est bon de rétablir les noms de quelques rues qu'on vient de changer, sans trop de réflexion; ce qu'on a fait aussi à l'égard de la place des Changes et de celle

Digitized by Google

du Val (voyez pag. 202). La rue qui commence à la fontaine de la place du Val, s'appelle la *Grand'Rue* ; elle se termine à la rue aux Aulx. Là, commence la rue des Caves qui finit au Pont-au-Poisson ; ensuite vient la rue du Murot qui se continue jusqu'à Saint-Thibaut.

Une très-longue rue, qui fait de légers coudes, traverse toute la ville ; elle prend successivement différens noms. Elle commence à la porte de Jouy, et se termine à la porte de Troyes. Elle a de long 1,200 toises (plus d'une demi-lieue). Est-ce le hasard qui a donné à cette rue une espèce de symétrie? Elle part de la porte de Jouy, et reçoit, à une certaine distance, la rue de Saint-Jean ; toutes deux à peu près de même longueur, et formant, à leur réunion, un angle aigu ; ensuite vient la rue Couverte. Elle est très-courte, et aboutit à la place du Château. A l'autre extrémité de cette longue rue, en partant de la porte de Troyes, est la rue qui porte le même nom. Cette rue reçoit, à une certaine distance, la rue de Culoison, qui est de la même longueur à très-peu de chose près. Elles font, à leur réunion, un léger angle aigu. Vient ensuite la rue de Saint-Ayoul qui n'est pas plus longue que la rue Couverte, et, comme cette dernière, elle aboutit à une grande place qui est la place des Changes.

Presque toutes les rues que reçoit la longue

Digitized by Google

rue dont nous venons de parler font, avec elle, un angle droit.

Nous n'avons dit les noms que des rues qui se rattachaient à ce dont nous parlions, parce que les autres nous ont paru de peu d'intérêt. M. Ruffier, dans ses fragmens historiques sur Provins, donne les noms des rues et des ruelles, et dit d'où elles partent et où elles aboutissent.

RIVIÈRES. Deux petites rivières traversent la ville; nous en avons parlé plusieurs fois. L'une est le Durtein qui prend sa source à une bonne demi-lieue de Provins, au bas de Mortery; là, se trouve une multitude de petites sources qui présentent un aspect assez curieux. L'autre rivière, la Voulsie, a ses sources plus éloignées de la ville; c'est là que se rencontrent ces spaths striés et verdâtres, dont j'ai parlé dans la Minéralogie de Provins. Ce sont des albâtres qui reçoivent un très-beau poli. On n'en voit pas ailleurs; ils ne sont pas connus à Paris. Cette rivière, dans les dégels ou les longues pluies, reçoit les eaux de la forêt de la Traconne, à sept lieues de Provins; ce qui la rend alors redoutable pour la ville.

Ces deux rivières se réunissent dans la prairie, à un quart de lieue de Provins, et vont se perdre dans la Seine, à Saint-Sauveur. Dans leur cours elles font tourner 42 moulins.

Digitized by Google

Un savant de Paris, dont nous avons parlé pag. 160, a cru trouver, dans les racines celtiques, l'étymologie de *Voulsie*; mais celle qu'il en donne est tellement recherchée et prise de si loin, que nous nous dispenserons de la rapporter.

RUISSEAUX. Indépendamment de deux rivières qui font plusieurs coudes dans la ville basse, il y a cinq ruisseaux qui la traversent en divers sens, arrosent beaucoup de jardins, et passent sous plusieurs maisons. Il peut être utile d'en savoir les noms et de connaître leurs directions :

1° Le ruisseau de la Pinte, ainsi appelé parce qu'il ne doit prendre à la fois qu'une pinte d'eau dans la Voulsie, à l'entrée de cette rivière dans la ville, près la porte de Changis; il retombe dans la même rivière, après avoir passé sous l'arche de la grande route, près de l'auberge du Point-du-Jour; et, en dernier lieu, sous le pont de la rue Puits-Béjard;

2° Le ruisseau Merdereau commence au Poncelot. Cette petite arche est au-dessous de la rue Hugues-le-Grand, nom d'un duc de Bourgogne, mort en 956. Autrefois (il y a peu d'années), cette arche s'avançait, dans la rue, de trois pieds, et formait un pont étroit sur lequel les gens de pieds pouvaient passer. Ce ruisseau, après avoir traversé, sous un pont, la rue des Bouchers, va se joindre, au nord du nouveau marché des Corde-

Digitized by Google

liers, au ruisseau de la Vicomté; il passe ensuite sous le pont, rue des Marais, et va se rendre dans la Voulsie, près la tournelle du Port. (Cette tournelle, prise sur le mur de la ville, au sud, est baignée par la Voulsie. Elle fut nommée *Tournelle-du-Port*, parce que c'est de-là que partirent, en 1671, les bateaux qu'on chargea sur cette rivière pour Paris (voyez *Canal de Provins*);

3° Le ruisseau des Auges vient de Saint-Brice. Il passe sous le rempart, à quelque distance de l'entrée de la Voulsie dans la ville; ensuite sous le pont de la rue des Boulançois, derrière les maisons de la vieille rue et de la grand'rue; enfin, sous une arche, rue de Sainte-Croix, et tombe dans le ruisseau de la Vicomté;

4° Le ruisseau de la Vicomté prend l'eau dans le fossé de la ville, près la Porte-Neuve, traverse le rempart sous une voûte, passe sous le pont au nord de la rue de Sainte-Croix, et de-là sous l'ancienne maison de la Commanderie, ou de la Vicomté, d'où lui vient son nom. Il reçoit là le ruisseau des Auges, et va se réunir, en passant sous les dernières maisons de la grand'rue et de la rue aux Aulx, au ruisseau Merdereau, au coin nord du Marché-Neuf;

5° Le ruisseau Lambert est une saignée prise dans la Nosaie. Il suit la prairie et le mur du jardin de la ci-devant maison de la Congréga-

tion qu'il traverse ; il passe ensuite sous une arche dans la rue Margot, sous une autre arche dans la rue des Caves, et se joint, sous les maisons, au midi de cette rue, à la rivière Durtein.

FONTAINES. Un des grands avantages de la ville de Provins, et que peu d'autres villes partagent avec elle, ce sont ses fontaines. Il y en a huit placées dans différens quartiers. Ces eaux, qui nous viennent des sources de Fontaine-Riant et de l'hôpital général, sont très-saines. Elles sont incrustantes et forment des dépôts terreux ; mais j'ai fait voir, dans la Minéralogie de Provins, qu'elles n'en sont pas moins bonnes, et surtout que ces dépôts n'ont aucun rapport de nature avec les concrétions pierreuses de la vessie. Une de ces fontaines (quartier de Changis) porte le nom de Fontaine d'Aligre, parce que c'est à ce digne prélat qu'on la doit.

On s'étonne toujours de ce que, dans les temps de pluie, l'eau des fontaines de la ville, qui vient de Fontaine-Riant, est louche et blanchâtre, pendant que l'eau fournie par les sources de l'hôpital est parfaitement limpide dans tous les temps. Voici ce qui est la cause de cette différence qu'on ne sait à quoi attribuer : L'eau de l'hôpital, qui n'arrive que par des tuyaux de plomb, ne peut admettre d'eau étrangère qui puisse altérer sa

Digitized by Google

limpidité. Il n'en est pas de même de l'eau des sources de Fontaine-Riant, qui passe d'abord par des tuyaux de maçonnerie. Ils ne ferment pas assez exactement pour qu'il ne s'y rencontre pas quelques petites ouvertures qui admettent un peu d'eau de pluie, lorsque la terre en est entièrement pénétrée; et, comme cette eau de pluie lave une terre argileuse qui se trouve au-dessus des conduits, elle communique à l'eau de source une couleur laiteuse.

Avant la destruction de la maison de la Congrégation des Filles-de-la-Vierge, ce monastère avait aussi, pour son usage, une belle fontaine qui lui venait des sources de l'Ermitage, très-anciennement une maison des Templiers, ensuite des chevaliers de Malte. A la vente du couvent des Filles-de-la-Vierge, les tuyaux qui amenaient l'eau dans cette maison ont été levés, et les sources épanchent leurs eaux dans l'Ermitage, dont elles font un des plus beaux ornemens.

Autrefois, des sources assez éloignées fournissaient de l'eau à la ville. Elles sont situées sur la colline au midi de la ville basse. La plus connue est celle dite la Fontaine-aux-Écus; nous allons en parler, ainsi que de celle de Fontaine-Riant. Une autre, près de Flégny, amenait de l'eau dans la maison conventuelle des Jacobins (voy. pag. 116). Nous avons parlé d'une source abondante (voy.

Digitized by Google

pag. 80) qui semble sortir de la fortification, et qui porte le nom de Fontaine-du-Bourreau. La ville haute n'est pas même sans quelques belles sources d'eau, qui se trouvent dans plusieurs caveaux.

FONTAINE-AUX-ÉCUS. Peu après le meurtre de Guillaume Pentecôte, maire de Provins (voyez pag. 317), le comte Edmon, fils de Henri III, roi d'Angleterre, et qui avait pris le titre de comte de Champagne, parce qu'il avait épousé Blanche-d'Artois, comtesse de Brie et de Champagne, ayant eu de grands différens avec les habitans de Provins, et pour les absoudre du meurtre de leur maire, exigea d'eux de fortes sommes, mais qu'il fit servir à leur utilité. Elles furent employées à établir dans la ville quatre fontaines dont l'eau fut prise principalement d'une source sur la colline dont nous avons parlé, et au midi de la ville basse. Elle reçut le nom de Fontaine-aux-Écus, à cause des sommes d'argent que le transport de cette eau, par des tuyaux d'une très-grande étendue, avait coûtées aux habitans.

FONTAINE-RIANT, ou FONTAINE-ARGENT. Nous avons, au nord-est et tout près de la ville basse, le hameau appelé Fontaine-Riant, *Fons Ridens*, et qui tire son eau, pour ses be-

Digitized by Google

soins, d'une des deux sources qui fournissent de l'eau à la ville. Le nom de Fontaine-Riant est celui que lui donnent les personnes un peu distinguées; mais tout le peuple de Provins et des campagnes environnantes dit Fontaine-Argent.

Je ne serais pas surpris qu'ici la masse du peuple eût raison, et qu'elle eût conservé la vraie tradition. La source (la Fontaine-aux-Écus), dont on avait fait venir de si loin et à grands frais les eaux à la ville, était-elle capable de fournir de l'eau à quatre fontaines? Ne doit-on pas croire qu'on tira aussi de l'eau des sources de Fontaine-Riant, qui sont si près de la ville, et qui fournissent à présent de l'eau à la plupart de nos fontaines; ce qui aura donné lieu dans le temps, à raison de toutes les dépenses que ces conduites d'eau occasionnèrent aux habitans, de dire Fontaine-Argent, comme on disait Fontaine-aux-Écus? Cette dénomination serait donc la véritable. Ces réflexions, que je crois justes, me feront dire dorénavant *Fontaine-Argent*, dussent en murmurer les gens de la bonne compagnie.

Je pourrais dire aussi que le site de ce hameau, sur une colline sans tapis de verdure, ni massif d'arbres, et qu'une fontaine, au milieu de la rue et près d'une mare bourbeuse, n'ont rien de riant; ce ne pourrait être que le chemin qui y conduit, encore n'est-il agréable que jusqu'à une certaine

Digitized by Google

distance de la ville. J'ajouterai que le nom de Fontaine-Riant n'est pas plus difficile à prononcer pour le peuple que celui de Fontaine-Argent. Il aurait donc dit le premier, s'il eut été originairement celui du hameau.

J'explique, dans la *Minéralogie de Provins*, tom. 1er, et dans un long détail, les propriétés, les avantages et les inconvéniens de l'eau de nos fontaines et de nos rivières dans l'emploi qu'on en fait pour les arts industriels et les usages domestiques, dans la médecine et la pharmacie.

FONTAINES DES EAUX-MINÉRALES. La nature, en accordant si libéralement à Provins ces belles sources d'eau vive, dont tant de villes sont privées, n'avait pas borné là ses faveurs. En 1648, on a découvert, tout près de la ville, et presque sous ses murs, une belle fontaine minérale. Elle consiste en plusieurs sources qu'on a réunies dans une maçonnerie, sous la forme d'un puits. Il paraît qu'on y fit, dans les commencemens quelques bâtisses convenables à ceux qui venaient y prendre les eaux. Cette source est une des plus chargées de fer et des plus efficaces de cette classe. Dès les premières années de sa découverte, un habile médecin, nommé Pierre Legivre, en obtint des succès merveilleux. A l'avantage qu'a cette fontaine d'être si près de la ville,

elle joint encore celui d'être sur une très-belle promenade. Les propriétés qu'elle possède à un haut degré, d'être fondante, désobstructive et tonique, la rend propre à un grand nombre de maladies. Pour l'historique, depuis sa découverte; les principes qui la constituent; le détail des maladies auxquelles ses eaux conviennent; la manière de les prendre; le régime à suivre; les précautions qu'elles exigent, je renvoie au Traité que j'ai donné de ces eaux, et qui se trouve à Provins, chez *Lebeau*, imprimeur-libraire. Je parlerai, à l'article *Constructions Modernes*, du petit monument qui renferme cette fontaine.

LES REMPARTS. Ce sont de belles allées d'arbres qui se prolongent et s'étendent en suivant les murailles qui entourent la ville. Ces promenades en sont un de ses plus beaux ornemens. M. Dusommerard, en en parlant dans le texte des vues lithographiées de Provins, donne à nos remparts l'épithète de *magnifiques*.

Les remparts de la haute ville sont en dehors des murailles et règnent le long des larges fossés; ils commencent à la porte de Saint-Jean, et se terminent à celle de Jouy. Cette promenade présente, au rapport des voyageurs, un coup-d'œil unique pour les amateurs de la haute antiquité;

Digitized by Google

c'est une continuité de tours que le temps a fortement dégradées, mais qui n'en sont que plus vénérables.

Quand, sur cette promenade plantée d'arbres, on arrive à l'angle droit que forment, en se réunissant, les deux lignes des fortifications, on jouit d'une perspective majestueuse et imposante. Une longue suite de tournelles se développent, et les dernières, par leur éloignement, se perdent dans le vague.

De cet angle que termine la tournelle aux Engins, si l'on élève fortement la voix, on en entend répéter le son par les cavités de ces tournelles, et l'écho, qui va toujours en s'affaiblissant, se perd dans les tournelles plus éloignées.

Ce rempart a été aplani et planté, il y a une trentaine d'années, par M. Saulsoy, maire, d'où il est appelé le Rempart-Saulsoy. Il est fâcheux que, pour aplanir le terrain, on ait rejeté les terres dans les fossés; ce qui en diminue la hauteur, et gâte la régularité. (Voy. pag. 3.)

Les remparts de la ville basse sont en dedans des murs, et les suivent dans leur pourtour. Ils commencent à la porte de Paris, passent successivement devant toutes les portes de la ville, se prolongent au-delà de la rivière Durtein, et vont, en montant, se terminer à la porte des Vieux-Murs, près la tournelle Faneron. Leur

étendue, bien plantée d'arbres, est de plus d'une demi-lieue.

Ces longues allées d'arbres, à différens espaces, prennent différens noms. Le rempart du canal est un des plus beaux; mais il a été négligé. Dans toute sa longueur règne un mur d'appui qui permet la vue de la campagne; mais d'un côté beaucoup de pierres de taille qui couronnent ce parapet ont été enlevées; de l'autre côté et jusqu'à la tournelle du Port, on a permis à des particuliers d'exhausser ce parapet par une maçonnerie; ce qui ôte toute la vue de la prairie et du canal.

Le plus beau rempart, le plus intéressant, comme le plus fréquenté, est celui du nord. Il part de la porte de Culoison, passe devant le bâtiment et le monument des eaux minérales, où il reçoit les promeneurs qui les prennent, et va se terminer à la rivière Durtein. On croit qu'il avait été planté par M. l'abbé d'Aligre. Les arbres, d'essence d'orme, en ont été arrachés en 1773 : on leur donnait 80 ans d'âge. Ils étaient au nombre de 341. Ils furent vendus 9000 fr. Il faut observer que la contre-allée au midi n'existait pas. Elle n'a eu lieu que l'année suivante, quand on a fait la nouvelle plantation qu'on voit aujourd'hui. Cette promenade est d'autant plus agréable et plus recherchée dans tous les temps, qu'elle a l'exposition du midi, et qu'elle est garantie des vents

Digitized by Google

du nord par le mur de la ville. En dehors des murs règnent encore plusieurs allées d'arbres qui forment ce qu'on appelle arrière-rempart ; il commence, comme le premier, à la porte de Culoison, et se termine à la rivière Durtein, et, comme on a coutume de le dire, aux Grandes-Planches ; ensuite de cet arrière-rempart se trouve un large fossé qui est dans la même longueur et direction. Il faut ajouter que le rempart du nord, dont nous venons de parler, est sur une terrasse, et que l'arrière-rempart forme une seconde terrasse en amphithéâtre ; ce qui vient de ce que le terrain a été exhaussé par les terres provenant du curement du fossé. Ce sont tous ces avantages qui nous donnent une promenade telle que n'en ont pas beaucoup de villes plus considérables que Provins.

La partie de ce rempart, qui se termine au Durtein, se nomme le rempart des Grandes-Planches. La portion de la rivière où il aboutit s'appelle la rivière des Grandes-Planches, et le pont qui la traverse a le même nom. D'où leur vient cette dénomination *Grandes-Planches ?* C'est ce qu'on ne sait pas et ce dont on ne s'est pas occupé. Je vais encore prendre sur moi de chercher l'origine de ce mot. Voici ce qui me paraît vraisemblable :

GRANDES-PLANCHES. Il y avait probablement un pont de bois couvert de planches, qui traversait la rivière à cette extrémité du rempart, et, comme elle se trouve plus large à cet endroit qu'ailleurs, cela aura pu faire qu'on y ait employé de grandes planches. On pourrait croire que c'était dans ces temps l'usage de faire des ponts avec des planches, et de leur en donner le nom. La rue qui descend du pont Notre-Dame, au nord, s'appelle la rue *Planche-Mibray*. M. de Saint-Foix, dans ses essais historiques sur Paris, dit que le nom donné à cette rue vient de ce qu'il y avait là un pont de planches posé sur un petit bras de la Seine; ce qui aura fait donner au pont, et ensuite à la rue, le nom de *Planche-Mibray*: planches sur un petit bras, ou sur un demi-bras.

Ce qu'on appelle aujourd'hui pont des Grandes-Planches n'en est pas un. C'est un passage étroit, pris sur une partie du gros mur, dans sa largeur. Il faut observer qu'il n'y a pas plus de huit ou dix ans qu'on a mis une balustrade et une assise de pierres : avant ce temps le passage était dangereux. Les bestiaux n'y passaient pas. Il etait anciennement encore plus étroit, ou plutôt il n'existait pas de passage; car la tournelle tronquée, dont nous avons parlé pag. 78, et dont le mur fait partie, a été visiblement coupée sur le devant, et les

Digitized by Google

paremens en ont été arrachés pour procurer un étroit passage. Le mur au-dessus de l'arche et du côté du levant aura été coupé dans son épaisseur pour arriver à la vanne. On ne peut donc se refuser de croire que, dans l'alignement du rempart, il y avait un pont sur la rivière, absolument nécessaire, surtout quand les deux villes étaient très-peuplées, pour communiquer de l'une à l'autre. Comme sur les bords de la rivière il n'existe aucune trace d'ancienne maçonnerie, ce pont aura été fait en charpente, couvert de planches, et assez large pour des communications faciles.

VUES DES DEHORS DE PROVINS. J'ai parlé des remparts et des belles promenades qu'ils présentent. Je vais dire ce que les dehors de la ville offrent de remarquable (1). La haute ville,

(1) L'exagération se place volontiers sur les lèvres de celui qui parle de son pays; je pourrais en être soupçonné dans le description suivante, comme dans ce que j'ai dit à l'avantage de Provins; mais j'acquerrai quelque confiance quand je ferai observer qu'un étranger à notre ville, un amateur distingué des beaux arts et de la belle nature, en parlant de Provins, dans les textes des vues lithographiées, se sert de ces expressions : « Caveaux magnifiques, etc., pag. 3, » livraison première;.... l'œil parcourt avec étonnement cette » longue suite de tours, pag. 14;.... nos yeux furent frappés » de l'aspect pittoresque de ces ruines, pag. 15;.... monu-

Digitized by Google

occupant un plateau qui s'avance sur le sommet d'une colline dont les descentes sont très-rapides, la partie de l'ouest, qui est de niveau avec la campagne, ne présente qu'une vue monotone de champs cultivés; mais le côté de l'escarpement de la colline, au sud, à l'est et au nord, offre des vues intéressantes et pittoresques, dont on peut jouir, avec délices, des maisons du cloître, et surtout de la longue et large terrasse du collége.

Ce n'est pas la magnifique terrasse de Saint-Germain : on n'a pas, comme de celle-ci, une vue immense qui se perd dans le vague d'un lointain nébuleux; mais les objets plus rapprochés en sont mieux sentis et mieux appréciés. La vue s'y promène avec un intérêt toujours croissant, et s'y repose sans pouvoir s'en détacher.

Au nord et à l'est on voit sortir, des gorges et des vallées profondes, deux petites rivières qui s'avancent près de la ville, où commence un vaste

» mens d'étonnement et d'admiration, pag. 4 et 15;.... de
» superbes promenades qui décrivent un cercle de plus d'une
» lieue d'étendue, magnifiquement boisé, et de chaque point
» duquel l'œil découvre au loin des aspects pittoresques
» très-variés, pag. 20; ... une vue, prise du four à chaux,
» offrait, avant les destructions, un des plus beaux ensem-
» bles qu'aucune ville de France puisse présenter, pag. 36;....
» les jolis côteaux de Saint-Brice.... dignes d'attirer les artistes
» et les amateurs de beaux effets.... etc. »

Digitized by Google

bassin qui se continue du nord au midi. Son étendue est à peu près d'une lieue, et sa largeur d'une demi-lieue. Il s'arrondit à sa partie inférieure et méridionale, et semble se fermer.

Les deux rivières dont nous parlons prennent naissance à trois quarts de lieue au-dessus de la ville. Celle du Durtein est formée par une infinité de sources. La promenade pour y arriver est charmante. L'aspect du berceau de cette rivière naissante a quelque chose d'enchanteur. Une multitude de sources sortent de tous côtés et dans toutes les directions. Leur nombre incalculable forme un lac dont on ne connaît pas la profondeur. Creusé par la nature dès le commencement des âges, il a toujours été respecté ou négligé par la main des hommes, ne présentant à la cupidité rien dont elle put faire son profit.

Le cresson, le nénufar, les roseaux en tapissent les bords, ou couvrent une partie de sa surface, pendant que le saule et le peuplier y projettent au hasard leurs ombres vacillantes.

La rivière de la Voulsie présente des beautés d'un autre genre, qui ne le cèdent pas à celles du Durtein, et qui demanderaient, de notre part, une description particulière, si nous ne voulions pas hâter notre marche.

Ces rivières entrent de deux côtés dans le bassin, par sa partie supérieure. Après l'avoir parcouru

Digitized by Google

dans toute sa longueur, elles se réunissent pour ne plus former qu'un même lit. Ellessortent ensuite par une ouverture latérale qu'elles se sont creusée, et vont, à quatre lieues de Provins, mêler leurs eaux à celles de la Seine.

Au milieu de la prairie il se trouve, dans la direction des deux rivières, un beau canal, ayant sur ses côtés de longues allées d'arbres, et dont les eaux tranquilles reposent en silence, tandis que les deux rivières s'abandonnent à la pente qui les entraîne.

Le bassin, les gorges et les vallons sont couronnés par des côteaux rians, qui offrent alternativement les pampres de Bacchus, les dons de Cérès, et les présens de Pomone; partout des sites pittoresques et romantiques; partout de frais vallons, des ombres délicieuses, de longs tapis de verdure, et d'épais gazons toujours rafraîchis par l'urne de quelques Nayades.

Je regrette que les bornes que je me suis prescrites ne me permettent pas de décrire les beautés des vallons de Saint-Brice, autrefois faubourg de la ville basse, les points de vue intéressans qu'ils présentent (dont un a été lithographié), et la fraîcheur des ombrages entretenue par une grande quantité de sources. Elles se réunissent et forment un ruisseau qui fait tourner un moulin. Après avoir parcouru la prairie, ce ruisseau entre

dans la ville, porté dans des auges en pierres et en bois; ce qui lui a fait donner le nom de Ruisseau-des-Auges. Il devient fort utile aux riverains, soit pour les usages domestiques, soit pour les arrosemens, soit pour les secours qu'il peut fournir en cas d'incendie.

Je ne puis cependant passer sous silence les vertus que la crédulité attachait aux eaux de Saint-Brice. C'était celle de faire parler. On y conduisait les enfans chez qui la parole était en retard, ou qui parlaient difficilement. On leur faisait boire de l'eau des sources, après cependant les avoir présentés à l'église, et avoir fait chanter une antienne à Saint-Brice.

M. Michelin, dans son poëme héroï-comique sur Provins (voy. pag. 340), dit, à l'occasion de la propriété des eaux de Saint-Brice :

Qu'on pourrait, sans blesser l'éloquence des belles,
Du rang des pélerins excepter les femelles.

Quoi qu'en dise notre poéte provinois, on y conduisait aussi par fois des femelles. Une d'elles, très-connue, y fut menée dans son jeune âge, et je me souviens qu'on se plaisait à faire remarquer qu'elle parlait beaucoup et avait le *verbe* très-haut.

J'ai fait connaître, dans la Minéralogie de Provins, quelques sources d'eaux minérales dans le bas de Saint-Brice, plusieurs pyrites d'une forme particulière, et de jolies stalactites et incrustations

Digitized by Google

qui se trouvent dans le tuf, sur les côtés de la ravine, et que tout Provins a vues à l'Ermitage. Ce sont des groupes qui portent les empreintes des végétaux, avec une telle fidélité et une telle précision que les nervures les plus délicates des feuilles y sont exprimées, et font connaître l'espèce de végétal auquel ces feuilles pétrifiées appartiennent.

INONDATIONS. La ville basse a souvent éprouvé des inondations. La plus forte et la plus désastreuse, dont on ait mémoire, arriva, à la suite d'un orage, la nuit du 2 juin 1570. Les eaux montèrent jusqu'à la ruelle Daupin, vis-à-vis de l'auberge de la Levrette. Beaucoup d'habitans furent surpris dans leur lit, et une trentaine périrent. Les dégâts furent extrêmement considérables, et le récit qui en est fait dans le procès-verbal est déplorable. Il y eut aussi une forte inondation en 1677. L'eau renversa plusieurs toises du mur du rempart près la tournelle Flamande. (Voy. pag. 187 .)

En 1757, les eaux entrèrent dans la ville, à deux heures du matin, le 21 janvier, à la suite d'un dégel; elles montèrent jusqu'au Pont-au-Poisson qu'elles couvrirent seulement, et s'y arrêtèrent. L'eau ayant mis le feu à des tonneaux de chaux vive, dans des tanneries, rue de Changis, il y eut trois maisons de brûlées et quelques bâti-

Digitized by Google

mens attenans; mais personne n'y perdit la vie, ni ne courut aucun risque de la perdre, si ce n'est une femme en couches qui fut retirée d'une maison tout en feu, et portée dans l'eau par deux soldats en quartier à Provins. Il y eut sans doute de grands dégâts, des pertes de marchandises, etc.; les pavés des églises et des rues, dans quelques endroits, furent dégradés; mais aucune maison ne fut sensiblement ébranlée.

A l'occasion de cette dernière inondation, la sévérité de l'histoire et la force de la vérité nous obligent de dire, nous, témoins oculaires, que le procès-verbal qui en fut fait, imprimé et répandu avec profusion, dans l'intérêt des personnes incendiées, pour obtenir des secours, soit à Paris, soit à la cour, est extrêmement exagéré, et qu'on ne doit y avoir aucune confiance. Il est parlé du dévouement du maire qui, est-il dit, risqua cent fois sa vie; c'est encore un fait controuvé, parce qu'il n'y avait pas lieu à se dévouer. Sur les trois ou quatre heures les eaux étaient, en grande partie, retirées; elles avaient renversé quelques toises de mur près la tournelle Flamande : dans ce temps l'arrière-rempart n'était pas exhaussé comme il l'est aujourd'hui.

Une inondation eut lieu en 1784, à l'occasion de la fonte subite qui se fit alors de l'énorme quantité de neige qui était tombée pendant l'hi-

Digitized by Google

ver; mais elle causa peu de dommages; l'eau, en se répandant dans presque toutes les maisons de la ville basse, y laissa un limon gras et difficile à dessécher.

Les inondations, à ce qu'il paraît, ont toujours amené quelques maladies contagieuses et meurtrières. A la suite de l'inondation de 1784, il y eut une maladie épidémique qui emporta beaucoup de personnes. Les annales de Provins rapportent qu'après l'inondation arrivée en 1570 *le limon qui resta dans la ville basse, exhalant des vapeurs putrides, fut cause d'une grande mortalité qui arriva ensuite et désola la ville.* J'ai donné, dans la *Minéralogie de Provins*, tom. 2, plusieurs moyens de purifier les maisons après l'inondation, et indiqué des préservatifs contre les maladies qu'elles peuvent occasionner. On me saura gré, je l'espère, de chercher, comme je vais le faire, à mettre la ville à l'abri du fléau des inondations.

Moyen de parer la ville basse de toute inondation. Je crois que celui que je vais proposer remplira l'objet; il est simple, facile et très-peu coûteux. Depuis l'exhaussement donné à l'arrière-rempart, par les terres provenant du curement des fossés, le mur des remparts du nord, dont toujours quelques parties étaient renversées dans les inondations, s'en trouve maintenant à l'abri. C'est

Digitized by Google

par la porte de Troyes que, dans les fortes crues d'eau, celle-ci entre dans la ville, et d'autant plus facilement que, la prairie, dans cet endroit, étant plus élevée que le pavé de la porte, il suffit que la prairie soit couverte de quelques pouces d'eau pour que certains quartiers de la basse ville soient inondés.

Pour obvier à l'entrée des eaux, il suffit d'élever, à la porte de Troyes, de chaque côté, un jambage en pierres de taille, ou en grès, de la hauteur de trois ou quatre pieds. On pratiquerait, dans ces deux jambages, et en regard l'un de l'autre, une rainure ou coulisse de quatre pouces et demi de large. Lorsqu'une inondation s'annoncerait, et menacerait de s'accroître, on placerait, en travers de la porte et dans les coulisses, quelques chevrons de quatre pouces carrés; on en ajouterait de nouveaux à mesure que l'eau en dehors s'éleverait davantage. On sent que ces pièces de bois, que je crois d'une force suffisante, et dont les premières tomberaient justes sur le pavé de la porte, étant bien dressées et ne laissant pas de jour entr'elles, il ne pourrait s'introduire dans la ville aucune portion sensible d'eau. Si on le croyait nécessaire, et ce serait mon avis, le moyen proposé pourrait s'appliquer à la Porte-Neuve. Je n'ai pas besoin de dire que le premier soin serait de baisser les vannes des rivières à leur

Digitized by Google

entrée dans la ville, et la vanne du ruisseau de Saint-Brice, ou des Auges.

FOSSÉS DE LA VILLE. J'ai parlé de ceux de la ville haute. (Voy. pag. 3.) Les fossés de la ville basse suivent, comme les premiers, les murs, et entourent toute la ville basse. Il y avait autrefois fossés et arrière-fossés. Dans un extrait du conseil-d'état, de 1610, pour le curement des fossés de la ville de Provins, on voit qu'ils ont cinquante pieds de large, et qu'ils doivent être curés dans une longueur de cinq cent soixante-deux perches, à commencer à la rivière du Durtein. Dans des lettres-patentes de Louis XII, il est dit que les habitans des villages, à trois lieues de Provins, sont obligés de subvenir au curement des fossés, comme se réfugiant, en temps de guerre dans ladite ville. (*Anecdotes historiq. de Provins*, vol. 1.)

INCENDIES. Il est question, dans les Mémoires sur Provins, de plusieurs incendies, et notamment de celui 1188, qui consuma une partie de la ville basse. Depuis l'incendie occasionné par l'inondation de 1757, on n'en voit de remarquable que celui de l'hôtel-de-ville, arrivé en janvier 1821 (voy. pag. 372.) La ville basse présente beaucoup de ressources en cas d'incendie. Deux pe-

Digitized by Google

tites rivières et cinq ruisseaux la divisent et la traversent en divers sens. Je renvoie à ma Dissertation sur les incendies, insérée dans l'almanach de Provins, année 1780, avec les moyens d'y remédier, et particulièrement applicables à la ville de Provins.

J'indique, en même temps, une manière de rendre l'eau plus extinguible, si je puis me servir de ce terme; c'est-à-dire de lui donner la propriété d'éteindre plus qu'elle ne l'a naturellement. C'est peut-être un malheur que ce moyen proposé, il y a plus de quarante ans, n'ait paru, peut-être, que dans l'almanach de Provins. Il serait inappréciable dans les incendies en mer où les momens sont si précieux, et l'extinction prompte si urgente. Il consiste à charger d'alun l'eau qui doit servir à éteindre; ainsi on aurait d'avance un ou plusieurs tonneaux d'alun en poudre, et il s'agirait de mettre successivement dans la caisse de la pompe à incendie de l'eau et une portion d'alun.

Pour se convaincre du bon et prompt effet qui doit en résulter, on peut faire l'expérience suivante : on a deux tisons bien embrasés; on jette sur l'un une très-petite quantité d'eau chargée d'alun, et autant d'eau ordinaire sur l'autre tison. Le résultat offre une différence et un effet frappans. Je rapporte, dans l'almanach cité, les raisons physiques qui donnent à l'alun la propriété, à un

Digitized by Google

haut degré, non-seulement d'éteindre, mais celle d'empêcher que le bois ne se rallume. On sent bien qu'il faudrait ménager cette eau, quand on n'a qu'une quantité d'alun bornée; s'en servir dans les incendies commençantes, ou l'employer à en arrêter les progrès et les communications aux bâtimens voisins. Dans les feux de cheminée, trois ou quatre seaux d'eau alunée, jetés par l'orifice supérieur du tuyau, pourraient seuls arrêter le feu au même instant. L'eau saturée de sulfate de fer (couperose verte), ou de sel marin, pourrait avoir, à quelque chose près, la même propriété que l'eau chargée d'alun.

J'ajouterai, avec plaisir, que je viens de lire un moyen très-simple, et qui serait plus prompt que celui que j'indique pour éteindre le feu d'une cheminée. Il est de M. Cadet-de-Vaux, à qui on doit une foule de procédés simples et utiles. Ce savant propose, lorsque le feu s'allume dans un tuyau de cheminée, de jeter, sur le brasier, deux ou trois fortes poignées de fleur de soufre; l'extinction, dit-il, est si subite qu'elle a lieu en cinq ou six secondes. On pourrait avoir quelques doutes; mais M. Cadet-de-Vaux dit en même temps qu'il a eu occasion d'en faire une expérience authentique : Se trouvant dans la rue Saint-Denis, avec M. Lenoir, lieutenant-général de police, avec M. Calonne, et deux préfets de dé-

Digitized by Google

partement, le feu prit à la cheminée où ils se chauffaient. M. Cadet-de-Vaux n'avait pas de fleur de soufre; mais, apercevant dans l'appartement un gros morceau de soufre, il l'écrase sous ses talons, le jette sur le feu, et l'incendie cesse de suite. Voilà le fait. La théorie le confirme, et se rapproche de ce que j'ai dit, dans l'almanach de Provins, des effets de l'alun et autres matières salines qui procurent l'incombustibilité par la soustraction de l'air.

Voici ce qui arrive dans l'expérience que je viens de citer : le soufre en brûlant attire l'oxygène de l'air, et se combine avec lui; la vapeur se convertit en un acide sulfurique très-volatil qui remplit, en un instant, le tuyau de la cheminée, et s'attache aux parties enflammées; l'air privé de son oxygène a été détruit. Or, point d'air, point de combustion. Les parties de la suie non brûlées ne pourraient même se rallumer; car, comme je l'ai dit, les acides et les sels s'opposent à la combustion; il est donc essentiel de ne pas perdre de vue ce moyen proposé, et qui se trouve étayé par une théorie lumineuse.

MALADIES ENDÉMIQUES, ou particulières au pays. La ville basse, depuis long-temps la plus peuplée, est, comme nous l'avons vu, située dans une prairie dominée au nord par de hautes collines;

Digitized by Google

elle est traversée par deux petites rivières et plusieurs ruisseaux; elle est ouverte aux vents du midi, et de ce côté se trouve un long canal toujours plein d'eau. L'atmosphère paraît donc devoir être ici plus habituellement imprégnée de vapeurs humides, qui sont encore entretenues au-dessus des habitations par cette ceinture d'arbres élevés qui forment les promenades. Les maladies les plus habituelles doivent donc être les maladies humorales, et celles qui proviennent du relâchement de la fibre, de la stagnation et de l'épaississement des humeurs; mais, suivant un vieux proverbe qui se vérifie bien ici : où Dieu a placé le mal, il a placé le remède.

Les eaux ferrugineuses sont un spécifique contre ces maladies, et la nature a été pour nous prodigue de ce remède. Ce n'est donc pas lorsque la nécessité de les prendre en prescrit l'usage qu'il faut y recourir. Ce serait comme préservatif que beaucoup de personnes d'un tempérament faible, mais surtout les jeunes gens des deux sexes, devraient en boire.

La nature n'a pas borné ses bienfaits à des sources ferrugineuses abondantes; elles nous a fait encore présent de nos roses, dont la vertu tonique s'accorde parfaitement avec celle des eaux minérales. La conserve qu'on en prépare devrait donc être d'un usage habituel dans les cas cités

Digitized by Google

ci-dessus. Je renvoie à ce que j'ai dit à ce sujet dans la Minéralogie de Provins.

On cite, dans nos annales, entr'autres, une peste qui fit périr, en 1343, une grande partie de la population de Provins; mais on fait remarquer que cette peste fut générale, et affligea toute la France. Des épidémies ont régné en différens temps; quelques-unes ont semblé devoir être attribuées à des inondations qui ont eu lieu dans différens temps, et dont, je crois, il serait aisé de se garantir. (Voy. *Inondations.*)

OBJETS D'ART *qui peuvent intéresser les antiquaires, les amateurs et les curieux :*

1° Les immenses et antiques constructions de l'ancien Provins;

2° Les beaux vitraux qui sont restés au grand hôtel-dieu, tant ceux de l'ancienne église que ceux de la chapelle basse. Dans toute la partie de l'ancienne église, sur la rue du Murot, les ouvertures, actuellement en verre blanc, étaient en verres coloriés : on en remarquait les dessins des figures et la vivacité des couleurs. Ces verres ont été enlevés avec si peu de précaution qu'ils n'ont été d'aucune valeur. C'était sur ces vitraux détruits qu'on voyait, dans une suite de panneaux, les circonstances du martyre de Saint-Lyé (v. pag. 291),

Digitized by Google

au bas desquels étaient des inscriptions qui en donnaient l'explication.

Les vitraux de l'église de Sainte-Croix méritent qu'on en fasse mention. Ils sont du bon siècle, et portent la date de 1534 et 1561. On remarque les grisailles du cul-de-lampe, qui représentent le martyre de S.-Denis, peintes avec goût et suavité. Les panneaux de la chapelle de Saint-Roch présentent des sujets assez bizarres. On y voit l'arche de Noé qui reçoit la pluie du ciel, et, au-dessous, une portion de l'enfer. Un autre panneau offre la salutation angélique ; la Vierge est placée sur un lit élégant, où elle reçoit l'hommage de l'ange Gabriël, tandis que S.-Joseph, endormi sur une chaise, paraît occupé d'une tout autre vision.

Les plus beaux vitraux de Provins étaient sans doute ceux de l'église de Saint-Ayoul, dans le bas-côté gauche. Le gouvernement, qui en eut connaissance, fit enlever, en 1805, les plus estimés et les mieux conservés. Ce fut M. Lenoir, administrateur du Musée des monumens français, qui les fit transporter et déposer au Musée de Paris. Dix-huit grands panneaux furent encaissés. Ils représentaient, entr'autres choses, toute l'histoire de Joseph.

Dans nos anciennes églises démolies il existait aussi des verres coloriés ; mais on n'en connaissait pas le mérite dans les derniers temps. On les dé-

plaça pour leur substituer des verres blancs, sous prétexte que ceux-ci donnaient plus de clarté. Nos pères, plus sages que nous et mieux inspirés, ne regrettaient pas l'argent que pouvaient coûter ces vitraux qui offraient des tableaux transparens, agréables à la vue, et dont les sujets étaient tirés de l'histoire sainte. Le jour sombre, qui en résultait dans les temples, avait quelque chose de plus religieux, et portait au recueillement et à la méditation.

Les vitraux coloriés dans les églises n'annoncent pas une plus haute antiquité que d'anciennes églises qui n'en ont pas; la peinture sur verre, qu'on appelle peinture d'*apprêt*, ne remonte pas à plus de trois cents ans. Ce fut d'un peintre français, de Marseille, qui travaillait à Rome, sous Jules II, que les Italiens l'apprirent (voyez le *Dictionnaire des beaux Arts*);

3° Les Sculptures de l'hôtel-de-ville; celles de Saint-Laurent-des-Ponts, et celles des Cordeliers; plus, deux petites colonnes de marbre noir qui sont dans l'église de l'hôpital général. M. Lenoir, dont nous avons parlé, en a enlevé deux autres qui s'y trouvaient, et qui paraissaient être aussi de marbre noir; mais il a apparemment trouvé un mérite particulier à ces dernières;

4° Le Portail de Saint-Ayoul qui est très-

Digitized by Google

remarquable. Il est composé de colonnes élevées, ou plutôt de statues qui en tiennent lieu. Ces statues sont minces de corps. Voici, à ce sujet, ce qu'on lit dans le *Musée des Monumens français*, par M. Lenoir, à l'occasion des deux statues de Clovis 1er et de la reine Clotide : « Ces » statues, comme celles de ce temps, sont » longues et minces, roides et serrées, servant » de colonnes, ou de supports, comme toutes les » statues des premiers siècles; telles enfin qu'on » en voit encore au portail de l'église de *Saint-* » *Ayoul de Provins*, et qu'on en voyait, avant la » révolution, aux portails de l'abbaye Saint-Ger- » main-des-Prés de Paris, des églises cathédrales » de Chartres et de Montereau. »

Le portail de Saint-Ayoul est donc du petit nombre de ceux de ce genre qui peuvent subsister encore, et qui font époque. Nous en indiquerons encore un qui n'est pas connu et qui mérite de l'être. Il touche presque à la ville de Provins; c'est celui de l'église de Saint-Loup.

Nous ne devons pas oublier de parler de celui de l'église de Saint-Thibaut, démolie depuis quelques années. Le premier portail n'avait rien de remarquable; il existe encore. A l'entrée se trouve un vestibule, où était, dans une armoire prise dans le mur, la châsse du saint; ensuite se trouvait la porte de l'église, dans un portail orné,

Digitized by Google

comme celui de Saint-Ayoul, de colonnes et de statues longues, minces et serrées entre les colonnes. Ces statues avaient peu d'intérêt; mais parmi elles se trouvait celle d'une jeune personne, d'une figure agréable, et qui, n'étant pas d'une grande taille, était dans de justes proportions. On pense que c'était une fille d'un comte Thibaut, ou d'un comte Henri. Elle a été un peu mutilée; mais elle a été conservée. Nous en avons déjà dit quelque chose.

« Ces grandes statues longues et étroites ne » doivent pas, dit M. Lenoir, être attribuées à » l'ignorance du statuaire. Leurs hauteurs dispro- » portionnées venaient de ce que, servant de » colonnes, elles devaient, pour la régularité de » l'ensemble, s'élever autant qu'elles. Dans les cin- » tres de ces portails qui se terminent en ogives, » il y a beaucoup de petites figures placées les » unes au-dessus des autres. » C'est ce que l'on voit au portail de Saint-Ayoul, et qui se trouvait aussi au portail intérieur de Saint-Thibaut;

5° L'ARCHITECTURE du retable d'autel de l'église des Cordeliers, dont le beau tableau de Stella occupait le milieu, était d'un grand effet et fort estimée, ainsi que les panneaux sculptés qui ornaient le sanctuaire, et qui représentaient des sujets tirés de l'ancien et du nouveau testament.

On a transporté le tout à Saint-Ayoul; mais, le

Digitized by Google

chœur de cette église ayant peu de largeur, on a serré les colonnes du retable qui étaient sur le côté, et entre lesquelles se trouvaient des niches où étaient les statues de Saint-François et de Sainte-Marguerite. L'architecture de la chapelle du nom de Jésus, et celle de la Vierge, dans la même église, vient aussi des Cordeliers. Tout cela n'est plus à sa place dans l'église de Saint-Ayoul, vu sa mauvaise distribution.

Le dessin de toute l'architecture, ainsi que les sculptures qui ornaient le chœur des Cordeliers ont été faites par Pierre Blasset, sculpteur en bois et en marbre. Il mourut à Provins, en 1664, et fut enterré à la porte du chœur des Cordeliers, où il avait une tombe sur laquelle étaient gravés son nom et son éloge, comme sculpteur. Cette tombe est présentement dans le chœur et au bas du sanctuaire de l'église de Saint-Ayoul. On y lit aussi que ses deux filles ont été enterrées au même endroit, et reposent sous la même tombe;

6° Le Tableau de Stella, dont nous venons de parler, était au-dessus du maître-autel des Cordeliers, où il se trouvait beaucoup mieux placé, sous tous les rapports, que dans le chœur obscur et resserré de Saint-Ayoul. Ce beau tableau de maître représente la Vierge surprenant Jésus enseignant dans le temple, et discutant avec les docteurs de la loi. Stella s'est peint parmi les audi-

Digitized by Google

teurs placés au-dessus des docteurs. Il a mis son nom en bas du tableau.

Stella, né à Lyon, devint le premier peintre de Louis XIV qui se plaisait à le voir travailler. Son genre était particulièrement les tableaux d'église.

Le Dictionnaire des beaux arts cite son tableau aux Cordeliers de Provins. « Il avait, est-il dit » dans ce dictionnaire, un genre heureux et facile; » sa manière est gracieuse et finie. Ce peintre doit » être mis au rang des bons artistes. Il donne un » peu trop dans le rouge. » Une partie de la robe de Jésus est de cette couleur; mais elle est bien en harmonie avec le reste du vêtement et celui de la vierge qui sont d'un bleu tendre.

A la chapelle du nom de Jésus, dans l'église de Saint-Ayoul, il y a un tableau qui représente Jésus enseignant dans le temple. La disposition des personnages n'est pas la même que celle de Stella. Ce tableau, qui n'est pas sans mérite, est d'un peintre connu.

Dans la chapelle des fonts baptismaux de la même église, il y a deux jolies petites statues de Sainte-Cécile;

7° TOMBEAUX. En 1758, lorsqu'on a coupé la montagne du Rubi, au bas de la terrasse du collége, pour y ménager une descente plus facile, on a trouvé et tiré de terre huit tombeaux. Il en pa-

raissait d'autres, mais on les a laissés. Ils avaient six pieds de long et quatre pouces d'épaisseur. La matière, et celle de la tablette qui les couvrait, étaient très-solides et très-blanches; elles semblaient être du plâtre coulé. Un carrier prétendit que c'était de la pierre de Tonnerre. On n'en a pas su davantage. On ne sait ce qu'ils sont devenus. J'étais jeune alors, et je me souviens de les avoir vus. On en a trouvé deux dans Saint-Quiriace, et un, en 1770, engagé sous la tour de Saint-Pierre; mais ceux-là étaient du plâtre pur;

8° Statue de Mercure. Il y a une quarantaine d'années, un charretier, à une lieue de Provins, du côté de Mortery, en labourant, fut arrêté par un obstacle; c'était une figure de cuivre massif, haute de onze pouces et demi, et recouverte d'une feuille d'argent; elle avait deux ailes à la tête, dont une ne présentait qu'une moitié; une bourse dans une main; l'autre était à demi-fermée, et avait une ouverture où probablement se trouvait le caducée. Cette statue de Mercure fut apportée à Saint-Jacques de Provins, et envoyée au Musée de Sainte-Geneviève. On fit des fouilles dans le champ; mais on ne trouva rien; (Voy. *Anecdoctes de Provins*, tom. 3.)

9° Couteaux de caillou. On conserve, à Provins, quelques couteaux de caillou trouvés, il y a

Digitized by Google

peu d'années, dans des champs autour de Provins, et qui servaient aux prêtres gaulois (les Druides) dans leurs sacrifices. Ils ont sept à huit pouces de long. Le dos est gros et arrondi; c'est par-là qu'on les tient; le tranchant est effilé. Il y en a un qui est resté imparfait, peut-être parce qu'il présentait trop de difficultés à être travaillé.

Au nombre des objets d'arts, nous devons mettre de jolies gravures qui ont été exécutées sur nos pierres à camées. Nous en parlerons plus bas. (Voyez *Albâtres.*)

COUTUMES BIZARRES ET USAGES SINGULIERS *qui avaient lieu à Provins.*

Ceux qui n'ont lu l'histoire què dans les abrégés, où il n'est question que des faits généraux et importans, seront étonnés des bizarreries, pour ne rien dire de plus, qui ont caractérisé les siècles qui nous ont précédés. En leur comparant cette urbanité de mœurs, cette raison éclairée, cette teinte de philosophie et ce sentiment des convenances qui ont pénétré plus ou moins dans toutes les classes de la société, on croirait que ce que nous allons dire est étranger à la France, et n'a pu avoir lieu que dans des temps d'ignorance et de barbarie, et très-éloignés de ceux où nous vivons; cependant le premier fait ridicule, par où

Digitized by Google

je vais commencer, s'est passé, pendant plusieurs années, sous mes yeux.

Le Dragon et la Lézarde. A la procession des Rogations, le sonneur du chapitre de Saint-Quiriace et de celui de Notre-Dame portaient, devant la croix, au bout d'un long bâton, celui de Saint-Quiriace, un dragon de bois ayant des ailes, et celui de Notre-Dame, un autre animal qu'on appelait la lézarde, lesquels étaient garnis et ornés de lilas et autres fleurs de la saison. On disait que c'était en mémoire de deux animaux qui avaient autrefois désolé la ville de Provins et les environs; mais ce n'est pas cela, puisque cet usage avait lieu dans d'autres villes, à Paris et ailleurs.

Lorsque les deux animaux se rencontraient dans les rues pendant la marche des deux processions, ce qui arrivait toujours, les sonneurs leur faisaient se livrer un combat, et, avec leurs longues mâchoires mobiles et garnies de clous, ils s'arrachaient leurs fleurs, et celui qui en restait le plus dépourvu était le vaincu. Les chanoines prenaient part à la gloire de leur animal vainqueur, et chantaient victoire. Cette scène, entre ces deux animaux, qui amusait beaucoup le peuple, n'était pas la seule qui se passât dans la procession. Je supprime les autres parce que le style de l'histoire

Digitized by

ne comporte pas des farces indécentes et puériles. Ce ne fut qu'en 1761 que le dragon et la lézarde cessèrent de figurer aux processions des Rogations.

Cet usage de porter des animaux aux processions était assez général; il remonte à une haute antiquité, et on ne sait pas quand il a commencé. A Paris, il a cessé en 1720; et à Troyes, en 1728. Il est probable que c'est à Provins que cet usage s'est perpétué le plus long-temps.

On ne voit pas le rapport que ces figures d'animaux pouvaient avoir avec le culte. Il semble que ce soit un reste des cérémonies du paganisme que la grossièreté des mœurs de nos pères mêlait avec le culte catholique. (Voy. *Saint-Laurent-des-Ponts.*) D'autres personnes croient que ces monstres hideux figuraient le diable et l'hérésie terrassés par l'Église. Aussi, quelquefois leur faisait-on jeter du feu par la gueule, pour exprimer les feux de l'enfer.

Langues de feu. Le jour de la Pentecôte, pendant l'office, on faisait tomber dans le chœur de Saint Quiriace et de Notre-Dame-du-Val, par les trous qui sont aux voûtes, des étoupes de chanvre enflammées, et on lâchait un pigeon, pour figurer la descente du Saint-Esprit en langues de feu sur les apôtres rassemblés. Ceci se pratiquait aussi dans les principales églises du royaume.

Digitized by Google

Danse et Salutation. Le jour de la nativité de la Vierge, le vicaire perpétuel de Saint-Quiriace choisissait une des plus jolies filles de la paroisse, habillée tout en blanc. Il la plaçait d'une manière distinguée dans le chœur, et la saluait, en lui disant en français l'antienne *Ave regina :* je vous salue, reine; ensuite il la prenait par la main et la conduisait en chape devant le portail de l'église, et commençait la danse avec elle. Ce ne fut qu'en 1710 que le chapitre, pour obvier au scandale, à l'insolence et autres dissolutions qui en étaient la suite, fit cesser cet usage.

Danse dite de Saint-Thibaut. Cette danse avait lieu chaque année le premier juillet, jour de la fête de S.-Thibaut. (Voy. *S.-Thibaut.*) Elle se commençait à la porte de l'église du Saint, et se continuait jusqu'au palais des comtes (aujourd'hui le collége). On lit, dans le *Journal de Lecour,* qu'en 1660 M. Passeret, alors maire, fit les frais de cette cérémonie, et distribua, à chaque garçon et filles qui avaient figuré, du pain, des cerises et une tarte. Cette danse était apparemment une manière de célébrer, par des réjouissances, la fête d'un Saint du pays, et par la promenade on indiquait qu'il était de la famille des comtes. Cette danse cessa d'avoir lieu en 1670.

Danse du jour de Pasques. Cette danse, ainsi que la collation et autres divertissemens qui s'en-

suivaient, était d'usage dans la nef de l'église de Saint-Quiriace, le jour de Pasques. On y distribuait du vin en chantant et en dansant. Les comptes anciens du chapitre en font foi. On lit dans celui de 1371 : *Pro vino in vesperis paschœ*... » liv. » s. » d.; dans celui de 1418, il est porté la somme de... » liv. » s. » d.; pour boire, Messieurs et autres, » plusieurs seigneurs et dames, et le peuple en grand nombre, après les vêpres et chansons, comme on a accoutumé de le faire tous les ans.... » liv. » s. » d.;

Dans le compte de 1436 : « Le premier mars, jour de Pasques, pour quatorze pintes de vin, à la danse du chœur.... » liv. » s. » d.;

Dans celui de 1444 : Pour la danse du chœur, après vêpres, douze pintes de vin.

Il paraît que cela n'a cessé à Provins qu'en 1564. (Voy. les *Anecdotes Historiques de Provins*, à la fin du tom. 3.)

Cet usage de danser, de chanter des chansons, et de boire même dans le chœur des églises le jour de Pasques, était très-commun en France. Ce n'était pas seulement le peuple, mais les gens de distinction qui prenaient part à ces amusemens. On croit que cela venait d'une mauvaise interprétation de ce verset : *Venite, exultemus et lætemur in hâc die quam fecit Dominus*.

Digitized by Google

INSECTES EXORCISÉS. Le 20 mai 1699, le chapitre de Saint-Quiriace fit une procession autour des fossés de la ville haute, et *exorcisa*, dans trois cantons différens, les écrivains qui ravageaient les vignes, et l'on vint chanter une grand'messe à Saint-Thibaut.

Pour que le blâme de ces cérémonies ridicules ne tombe pas sur le clergé de Provins seulement, mais sur l'esprit du temps, je vais en citer d'autres exemples encore plus bizarres :

L'évêque du Laon, en 1120, prononça une excommunication contre les *chenilles* et les *mulots*. (*Journal de Verdun*, 1768.)

L'évêque de Troyes, sur la requête des habitans de Villenauxe, lança une excommunication contre les écrivains. (*Journal idem.*)

En 1314, un procès fut fait à un taureau, par les juges du comté de Valois, pour avoir tué un homme d'un coup de corne; il fut condamné, sur la déposition des témoins, à être pendu. La sentence fut confirmée par un arrêt du parlement. (*Essais sur Paris*, par S.-Foix.)

En 1512, l'évêque de Langres excommunie les souris qui ravageaient les blés.

En 1540, par sentence rendue à Dijon, un cochon fut pendu pour avoir dévoré un enfant. (*Histoire de Dijon.*)

En 1560, il fut décidé à Dijon que, pour remé-

dier aux dégâts que la vermine causait dans les vignes, on ferait une procession générale; que chacun se confesserait, et que défense serait faite, sous rigoureuses peines, de jurer. (*Histoire de Bourgogne.*)

Saint-Bernard, pour chasser les mouches qui persécutaient les fidèles dans une église qu'il avait fondée dans le diocèse de Laon, déclara qu'il les excommuniait. (Voy. *Cérémonies et Coutumes religieuses*, tom. 1, pag. 272.)

Sous le règne de François 1er, on donnait un avocat à ces insectes et animaux malfaisans. On plaidait contradictoirement leurs causes et celles des fermiers. (*Journal de Verdun.*)

Je finis par un fait assez curieux que S.-Foix rapporte dans ses *Essais Historiques sur Paris :*

« Le célèbre Chassenevez, qui fut depuis premier président du parlement de Provence (dans le quinzième siècle), n'étant encore qu'avocat du roi au bailliage d'Autun, en Bourgogne, prit la défense de rats, contre une sentence d'excommunication lancée contre eux par l'évêque d'Autun. Il remontra, dit M. Thou, que le terme qui leur avait été donné pour comparaître était trop court, d'autant plus qu'il y avait pour eux, *rats*, du danger à se mettre en chemin; tous les *chats* des villages voisins étant aux aguets pour les saisir. »

L'avocat obtint que les rats seraient cités de

Digitized by Google

nouveau pour comparaître. (*Essais Historiques de Paris*, tom. 4, pag. 163, 4e édit.)

FÊTE DE L'ANE. On faisait, le dimanche des Rameaux, une procession dite la *Procession de l'Ane.* C'était en mémoire de l'entrée de Jésus dans Jérusalem. Tout le clergé de la ville se dirigeait processionnellement à la chapelle de Saint-Nicolas, où il y avait sermon. On lâchait l'âne dans le cimetière, et s'ensuivait les cérémonies d'usage. En voici le détail rapporté par M. de S.-Foix, dans ses *Essais Historiques sur Paris*, tom. 11, pag. 157 : « Dans plusieurs cathédrales
» on faisait la procession de l'*âne*. Les sous-dia-
» cres et les enfans de chœur, après avoir décoré
» le dos d'un âne d'une grande chape, allaient le
» recevoir à la porte de l'église, en chantant une
» antienne dont un des versets disait que *la vertu*
» *asinine avait enrichi le clergé*. »

Les *Anecdotes Historiques de Provins*, t. 3, nous donnent quelques nouveaux détails sur la fête de l'âne. Voici ce qu'on lit au quatrième et dernier feuillet : « Les enfans de chœur et les sous-
» diacres, après avoir décoré le dos de l'âne
» d'une grande chape, allaient le recevoir à la
» porte de l'église en chantant l'hymne de l'âne,
» dont voici un verset : »

Un âne fort et beau
Est arrivé de l'Orient,

Hé! Sire Ane? hé! chantez;
Belle bouche, rechignez;
Vous aurez du foin assez,
Et de l'avoine à plantez.

« On menait pompeusement l'âne devant l'au-
» tel, et on lui chantait pour antienne : *Amen,*
» *amen, asine; hé! hé! hé! sire âne, hé! hé! hé!*
» *sire âne.* A la fin de la messe, le prêtre au lieu
» de dire : *Ite missa est*, criait trois fois : *Hi-*
» *han! hi-han! hi-han!* et le peuple répondait
» sur le même ton : *Hi-han! hi-han! hi-han.* »

FÊTE DES FOUS. Elle avait lieu à Provins, comme ailleurs, le premier janvier de chaque année. Les chapitres de Saint-Quiriace et de Notre-Dame donnaient du vin et du blé aux acteurs de ces farces ridicules. Il est dit dans un compte de Saint-Quiriace, en l'an 1351 : *Die festo Circumcisionis, pro festo stultorum tria sextaria vini....* 30 s.

M. Dulaure, dans le premier volume de l'Histoire de Paris, nous apprend ce que c'était que cette fête qui se célébrait le premier janvier dans presque toutes les cathédrales et collégiales de France. Il décrit très-au-long ce qui s'y passait dans ce jour de fête. J'abrégerai le récit qu'il en fait.

Les diacres et sous-diacres élisaient entr'eux un évêque des fous. Le clergé allait procession-

nellement chercher cet évêque revêtu des habits pontificaux, et le conduisait à l'église; là, commençaient les scènes les plus extravagantes et les plus indécentes. Les ecclésiastiques y figuraient sous des habits de baladins, couverts de masques hideux, ou habillés en femme. On dansait pendant la messe, on jouait aux cartes sur l'autel, on y mangeait du boudin, des saucisses; on en présentait au prêtre qui disait la messe.

Après la messe, le désordre, les extravagances et les profanations prenaient un nouveau caractère. Des sauts, des cris, les gestes de la luxure, les chansons obcènes étaient les principales actions de cette orgie ecclésiastique.

On voyait ces ecclésiastiques, enflammés par le vin, se dépouiller de leurs habits, et se livrer entr'eux aux débauches les plus criminelles.

La fête ne se bornait pas là.

Ces ecclésiastiques parcouraient les rues dans des tombereaux remplis de boue qu'ils jetaient sur la foule qui les suivait.

Ils dressaient des tréteaux en forme de théâtre, et ils y représentaient les scènes les plus scandaleuses. Des acteurs vêtus en moines attaquaient d'autres acteurs habillés en religieuses. Ces dernières succombaient, et on les voyait dans les postures les plus cyniques.

Voilà le tableau des mœurs d'autrefois. Re-

Digitized by Google

grettera-t-on, d'après cela, les temps où ont vécu nos pères? S'écriera-t-on sur la dissolution et la corruption de notre siècle, et sera-t-on bien venu à faire le procès à la civilisation et au siècle des lumières?

La fête des fous fut abolie à Provins en 1489. On n'y faisait pas sans doute moins d'extravagances qu'ailleurs; car dans nos manuscrits elle est nommée la fête des *Grands-Fous*.

Il paraît que la fête des *Innocens* donnait aussi lieu à des scènes non moins bouffonnes. En 1607, le chapitre de Notre-Dame-du-Val « permet à » Vincent, sonneur de son église, de faire son » fils *Évêque des Innocens*, selon l'ancien usage; » au cas que, s'il y a quelque scandale, on ne » le permettra dorénavant pas à d'autres. »

PRODUCTIONS REMARQUABLES DU SOL DE PROVINS, et Objets intéressans que renferme son intérieur; tels sont: le blé, les vignes, les roses; des fossiles curieux du règne minéral et animal; des spaths, des stalactites et incrustations intéressantes; des marbres, des albâtres, etc.

1° Le Blé. Celui de Provins est remarquable par la finesse et la couleur de son écorce, et re-

Digitized by Google

cherché par la beauté de sa farine. On dit, dans le Dictionnaire des Arts et Métiers, que les meilleures farines de Paris sont celles de Bauce, du Hurepoix et de Provins. Il est à remarquer qu'il est ici question de deux grandes contrées : la Bauce et le Hurepoix, et non de la province où se trouve Provins; et, en effet, ce qu'on appelle le blé de Provins ne se récolte que dans un rayon de quatre lieues environ autour de cette ville.

Le blé est le grand commerce de Provins. Autrefois le blé se transportait à Paris en nature; ce qui n'a presque plus lieu aujourd'hui. Depuis qu'on a construit une grande quantité de moulins sur nos deux rivières, il ne se fait plus guère que le commerce de farine;

2° Les Vignes. La ville est entourée de vignes. Le vin qu'elles produisent est haut en couleur, dur et un peu froid, ce qu'il faut attribuer à la nature du terrain qui est ferrugineux; il ne s'en fait pas de commerce : tout se consomme dans le pays;

3° Les Roses. Elles sont connues généralement sous le nom de *Roses de Provins*. Le plant en a été apporté de la Syrie, par Thibaut IV, dans le treizième siècle, et ce n'est qu'à Provins que ces fleurs ont conservé la belle couleur pourpre et le parfum qui leur sont propres, ainsi que toutes les

Digitized by Google

propriétés médicinales. On en prépare un médicament sous le nom de *Conserve liquide*, et une *Conserve sèche* qui est plus d'agrément que médicinale (1). L'usage de ces conserves est très-ancien. On lit, dans les Mémoires sur Provins, qu'en 1310, lors de l'entrée solennelle, dans cette ville, de Philippe de Marigny, archevêque de Sens, la ville lui offrit du vin, des épices et des conserves; quelquefois on joignait à ces présens des roses sèches.

Il est dit dans les *Anecdotes de Provins*, t. 1er, que très-anciennement c'était la coutume dans plusieurs villes, Paris et autres, de porter, à la procession du Saint-Sacrement, des couronnes de fleurs, et qu'à Provins ces couronnes étaient de roses; c'est ce que prouve un compte de Saint-Quiriace, rendu en 1350, où sont portées en dépense ces couronnes de roses : *Pro capellis roseis in festo Sancti Sacramenti*.... Cette préférence donnée, à Provins, aux roses sur les autres fleurs, ne permet pas de douter que ces roses ne fussent celles dites de Provins, d'autant plus que les roses communes, les roses pâles, sans doute, ne s'achetaient pas.

(1) Je renvoie, pour les détails sur l'histoire naturelle de ces roses et sur leurs propriétés, à ce que j'en ai dit dans l'ancien Provins.

Digitized by Google

J'ajouterai ici, et ce ne sera pas d'un médiocre intérêt, un passage que je trouve dans le *Cantique des Cantiques*, qui a un rapport direct avec nos roses, et qui mérite une nouvelle attention. C'est une de ces particularités nombreuses, dont nous avons dit que jouissait exclusivement la ville de Provins.

La Sulamite, dans le *Cantique des Cantiques*, s'exprime ainsi : *Ego flos campi;* je suis la fleur du champ, ou de la campagne. Voici à cette occasion ce que disent les interprètes de l'Écriture-Sainte. (Voy. *Cantiq. des Cantiq.*, chap. 2.)

L'hébreu explique ainsi ce qu'est cette fleur : « Je suis la rose de la campagne de Saron, plaine » célèbre par ses roses. Le nom de cette plaine » signifie, dans la langue originale, *dont on doit* » *chanter les louanges*. La couleur de cette » rose se compare à celle du sang. Elle conserve » son odeur après avoir été cueillie et séchée ; » alors, pilée, elle répand un parfum plus suave. »

Il n'est pas douteux que cette fleur ne soit la rose de Provins; aucune autre n'a les mêmes rapports avec le passage cité. Les roses de Provins sont originaires de la Syrie et du pays qu'habitaient les Hébreux. Elles croissent dans les champs, sont d'un rouge de sang; elles conservent leur odeur après avoir été cueillies; et, lorsqu'elles sont sèches, elles en acquièrent une plus suave;

ce qui n'arrive pas aux autres espèces de roses; et c'est parce que l'arôme de ces fleurs est plus pénétrant quand elles sont pilées, que les parfumeurs les font entrer dans les poudres odorantes qu'ils préparent.

J'ai déjà fait voir, dans l'*Ancien-Provins*, première édition, et plus au long dans un *Essai sur ces roses*, imprimé dans le *Journal de Physique* de l'abbé Rozier, « que nos roses étaient ces roses pourprées que les Romains appelaient, au rapport de Pline, *Roses Milésiennes*, parce qu'ils les recevaient de Milet, ville de l'Asie Mineure, peu éloignée de la fameuse Troie; elles étaient connues dès ces temps reculés : *à Trojanis temporibus Homero teste*, » ajoute Pline. Il ne me restait, pour doubler les honneurs de nos roses et accroître l'intérêt qu'elles méritent, que de faire remonter leur antique et noble origine, et l'estime qu'on en faisait, à trois mille ans et plus, non sur des conjectures, non sur le témoignage des hommes, Théophraste, Pline et Homère, mais sur l'autorité irrécusable de l'Écriture-Sainte.

La belle Sulamite (c'est l'épithète qu'elle se donne, *sum formosa*), soit, comme le croient les profanes, qu'elle ait été la maîtresse de Salomon, soit, comme le veulent les Saints Pères, qu'elle soit l'image de l'Eglise, ne fait pas seulement sa parure de cette rose; elle ne se com-

Digitized by Google

pare pas seulement à cette fleur, mais elle dit : Je suis cette fleur des champs, *ego flos campi*; et, d'après le sens que donnent les interprètes sacrés, elle disait (en lui supposant l'esprit de prophétise): Je suis la rose qui s'appellera un jour la *Rose de Provins.*

J'aime tant à parler de nos roses, que je vais chercher l'occasion de le faire jusque dans les brillans mensonges de la fable. On raconte que Vénus, apprenant que son cher Adonis, en poursuivant dans la forêt un sanglier énorme, en a été blessé dangereusement, vole à son secours. Les ronces déchirent ses pieds délicats, et les humbles rosiers sont teints de son sang; plusieurs gouttes jaillissent sur les fleurs de ces arbustes, et leurs roses, qui jusqu'alors avaient été blanches, conservent, depuis cet événement, la couleur du sang de Vénus.

Les Grecs, dont nous empruntons ce récit, entendaient parler du *rosier-nain*, dont la fleur était couleur de sang, et c'est le *rosier de Provins*.... Nos roses teintes du sang d'une déesse !!... L'histoire, les livres saints, la mythologie se réunissent donc pour donner plus de célébrité à nos roses. Je demande la permission d'en entretenir encore pour quelques instans le lecteur.

Coussins et Sachets de Roses. Nos roses semblent un sujet inépuisable. Quelques nouvelles ob-

servations vont être l'objet de cet article, et de celui qui va suivre, sous le titre de *Rose Rouge* et *Rose Blanche*.

On a pu remarquer, pag. 351, que la reine s'arrêtant à Provins, en allant au-devant de Henri III, roi de Pologne, devenu roi de France, on lui offrit, ainsi qu'à toute sa cour, des *conserves* et des *roses sèches*.

Lorsque François 1er vint à Provins, on lui offrit, et à tous les princes et grands seigneurs qui l'accompagnaient, entr'autres présens, des *coussins de roses*. (Voy. pag. 351.)

Henri IV étant venu à Montglas voir ses enfans, le corps municipal s'y transporta, et parmi les présens qu'on lui offrit se trouvaient des *sachets de roses*. (Voy. pag. 351.)

Dans les cartulaires de la ville, on voit souvent qu'à l'arrivée des personnages d'un haut rang, on leur offrait les *présens d'usage*, sans désignation. Il pouvait donc s'y trouver des fleurs de *roses sèches*, des *sachets* et des *coussins de roses*.

Nous avons vu que nos roses avaient une odeur suave et pénétrante. C'est ce doux parfum qui les faisait tant rechercher des femmes voluptueuses de l'Inde. Les parfumeurs, avons-nous dit, en emploient beaucoup dans leurs poudres odorantes. C'était donc un présent que l'on croyait devoir flatter les étrangers.

Digitized by Google

Comment l'usage ne s'est-il pas perpétué d'offrir aux personnes d'un rang distingué qui passent à Provins, non-seulement des vins et des conserves, mais aussi des feuilles sèches de nos roses ?

Pourquoi nos dames d'aujourd'hui n'adopteraient-elles pas l'usage qu'avaient sans-doute les anciennes Provinoises du meilleur ton, d'avoir, dans leur cabinet de toilette et dans les armoires à linge pour leur service, de ces sachets et coussins de roses ; enfin d'en envoyer en cadeaux à leurs amies ? Ce sont des vœux que je fais pour l'honneur de nos roses et celui du pays qu'elles embellissent, et dont elles ont fait la renommée.

Mais quelle était l'étoffe dont se composaient ces sachets et ces coussins ? C'est ce que je ne puis même deviner ; quant à la forme, je crois qu'elle était élégante. Je n'ai pas non plus une idée bien précise de ce qu'on nomme un *coussin*, ne m'en étant jamais servi ; mais je crois que des coussins de roses ne seraient pas déplacés dans un boudoir consacré à la volupté.

La Rose Rouge et la Rose Blanche. Le fait que je vais raconter, en peu de mots, doit avoir beaucoup d'intérêt pour les Provinois ; il peut être mis au nombre de beaucoup d'autres singularités qui distinguent notre ville :

Le prince Edmon, fils du roi d'Angleterre,

Digitized by Google

et qui avait pris le titre de comte de Champagne (voy. pag. 317), fut envoyé par le roi à Provins, avec des troupes, pour venger le meurtre de Guillaume Pentecôte, et punir les habitans ; ce qui lui donna occasion de faire quelques séjours à Provins. Lorsqu'il s'en retourna en Angleterre il prit pour devise la rose de Provins, qui, étant très-rouge, contrasta davantage avec la rose blanche. Il fut le chef de la famille des Lancastre, qui conserva cette rose rouge. La maison d'Yorck, qui était sa rivale, prit, par opposition, pour sa devise, une rose blanche. C'est sous ces deux bannières, la *rose rouge* et la *rose blanche*, que ces deux partis se disputèrent si long-temps la couronne d'Angleterre. Il est curieux que Provins entre pour quelque chose dans l'histoire de ces grands intérêts, qui divisèrent et agitèrent la nation anglaise ;

4° Des Eaux Minérales. Elles sont très-abondantes dans la prairie au nord de la ville. Ce sont des eaux ferrugineuses, froides et de première classe. Ce fut en 1648 qu'un médecin de Provins, Michel Prevot, fit creuser la terre dans l'endroit qui donnait le plus d'indices d'eau minérale ; il ramena plusieurs filets d'eau dans un centre commun, et voilà l'origine de la fontaine minérale de Provins. Les essais, que firent de ces eaux plusieurs malades, furent très-heureux. La ville, par recon-

Digitized by Google

naissance, exempta Michel Prevot et sa femme, leur vie durant, de taille et de logement de troupes. La fontaine fut nommée, de son nom, Fontaine Saint-Michel; ensuite elle prit le nom de Fontaine de Sainte-Croix, parce qu'elle est située sur cette paroisse. Une autre fontaine fut découverte sur le chemin qui conduit à Saint-Brice, et près l'église de Notre-Dame-des-Champs, et fut appelée de ce nom. Elle était moins chargée de fer que celle de Sainte-Croix.

Dans le même temps, Pierre Legivre, de Château-Thierry, exerçant à Provins la médecine, fit une étude particulière et approfondie de ces eaux. Cet habile médecin les mit en grande réputation, tant par ses écrits que par les belles cures qu'il obtint, en les appliquant à un grand nombre de maladies. Il trouvait l'eau de la fontaine de Sainte-Croix, actuellement la seule fréquentée, supérieure à celles de Spa et de Forges. (Voyez le *Traité de nos Eaux*. A Provins, chez Lebeau, imprimeur-libraire.)

Dans l'origine on fit quelques constructions auprès de cette fontaine; mais depuis long-temps elle se trouvait isolée et sans abri. Il y a peu d'années qu'on a élevé les bâtimens qu'on voit aujourd'hui. Nous renvoyons à ce que nous en dirons, article *Constructions nouvelles*;

5° Des Pyrites sulfuro-martiales qui se

Digitized

trouvent près le puits minéral, dans un banc de glaise. Ces pyrites contiennent les matières premières qui donnent aux eaux minérales leurs propriétés. Les deux sels principes de ces eaux se développent naturellement et d'eux-mêmes à la surface de ces pyrites : ce sont un sulfate de fer et un alun de plume. Cette dernière production de la nature est tellement rare, que, quelques naturalistes, entr'autres M. Lesage, en ont nié l'existence; mais j'ai envoyé, dans le temps que j'en ai fait la découverte, à la Faculté de Médecine, de ces pyrites chargées de ce bel alun de plume en filamens soyeux très-blancs, et les curieux ont vu chez moi, en abondance, ce beau travail de la nature.

Ces deux sels, le sulfate de fer et l'alun de plume, séparés de la pyrite et dosés, étant fondus dans de l'eau commune, régénèrent une eau minérale toute semblable à celle de la fontaine, et elle en a toutes les vertus. Ces sels sont d'un grand avantage pour les malades éloignés qui ne peuvent venir à Provins prendre les eaux.

Une eau minérale, aussi efficace que celle de Provins, est une faveur que la nature a faite à peu de villes ; mais la découverte des sels de ces eaux est un avantage qu'aucune eau minérale ne partage avec Provins ;

6° Des Fossiles curieux très-variés, entr'au-

Digitized by Google

tres, dans le règne animal, des coquillages, des madrépores inconnus, des bélemnites, etc.; des dents de crocodile; des fragmens de l'écusson de la grande tortue, dont l'espèce ne se retrouve plus, et dont M. Cuvier, professeur d'histoire naturelle au Jardin des Plantes, a accepté, avec reconnaissance, quelques morceaux qu'il a déposés au Cabinet d'Histoire Naturelle, avec cette étiquette : *Trouvés à Provins*;

7° Des Marbres. On trouve, sur quelques collines qui dominent la ville, des blocs assez considérables de différens marbres. On en a fait des chambranles de cheminée et des dessus de meubles. Les roches que l'on voit sur le Mont-Juber, à l'est de la ville, sont des marbres brèches. En creusant un puits dans la maison des orphelines on a percé un lit de marbre de vingt-cinq pieds d'épaisseur.

8° Des Albatres agréablement variés. Les uns présentent des dendrites; d'autres imitent des planches veinées de diverses couleurs, et ressemblent à des bois étrangers qu'emploient les ébénistes. Parmi ces albâtres on en trouve en petites masses qui sont tranchés de bandes colorées et horizontales, et propres à faire des camées. Le grain de la pierre est très-fin et prend un beau poli. Plusieurs maisons, à Provins, possèdent de

Digitized by Google

ces camées : ce sont des têtes, des bustes, des chiffres et autres ornemens; tous d'une belle et heureuse exécution.

Je ne dois pas oublier de parler d'un albâtre de couleur brune et verdâtre, où se trouvent de belles herborisations. Il est composé de fibres ou aiguilles parallèles et très-rapprochées. Il paraît s'être formé à la façon des stalactites. On le rencontre dans la glaise, sur les bords de la rivière de la Voulsie, en remontant vers sa source. Cet albâtre, dont on a fait des socles de pendules, des colonnes, etc., est extrêmement curieux, et prend le plus beau poli. Il n'est pas connu à Paris. J'en ai envoyé à l'École des Mines, et, de tous les échantillons des marbres de France qui s'y trouvent, aucun ne lui ressemble, non-seulement par la couleur, mais par la nature de la pâte qui paraît avoir une organisation. Voilà de ces singularités qui distinguent encore Provins.

Ces marbres et albâtres ont été une nouveauté pour les habitans de Provins. On ne s'est jamais douté qu'il y en eût, et surtout si près des murs de la ville. Moi-même, dans la Minéralogie que j'ai donnée, en 1803, de Provins et de ses environs, je n'en parle pas. Ce n'est que depuis ce temps que j'ai fait ces découvertes. Je possède une quarantaine de ces marbres et albâtres très-différens les uns des autres.

CONSTRUCTIONS MODERNES. Depuis l'hôtel-de-ville, bâti sous François 1er, il ne s'est fait de construction publique que le corps de caserne, en 1778, et, dans le même temps, le canal royal de Provins. Cette grande entreprise, faite par le prince régnant de Salm-Kyrbourg, a été abandonnée, après une dépense devenue inutile de plus de douze cent mille francs. Il n'en reste qu'un beau et spacieux bassin à la descente du rempart du midi, et une portion de canal toujours plein d'eau qui se termine à la première écluse où se trouve la maison qui était destinée pour l'éclusier. Cette portion de canal, bordée d'allées d'arbres, offre encore une promenade très-agréable. (Voy. l'*Almanach de Provins*, 1781.)

On avait tenté, il y a cent cinquante ans, de faire porter bateau les rivières de Provins. Il est constaté, par différens actes du 19 mai 1671 et du 14 mars 1682, devant Lambert et Vachi, notaires au Châtelet de Paris, qu'on a conduit, sur la rivière de la Voulsie, de Provins à Paris, quatre-vingts à cent muids de blé, autant d'avoine, plus de cent cordes de bois, cinq à six milliers de foin. C'était à la tournelle du rempart, qui est baignée par la Voulsie, que se faisaient les chargemens, d'où elle a retenu le nom de *Tournelle-du-Port*.

BATIMENS DES EAUX MINÉRALES. Voici ce qui donna lieu à sa construction : Le puits minéral,

appelé la *Fontaine Minérale*, était, depuis on ne sait pas combien de temps, isolé sur le bord de la prairie, mal fermé et exposé aux inondations et aux tentatives des malveillans qui pouvaient y introduire quelque chose de nuisible. Ayant été nommé, en 1804, par le gouvernement, inspecteur de ces eaux, mon premier soin fut de mettre la fontaine à l'abri d'accidens, d'en décorer l'extérieur, et d'inspirer plus de confiance aux malades. Un des plus célèbres dessinateurs de Paris, M. Moreau le jeune, était à Provins, où il avait une maison dans le cloître de Saint-Quiriace; ce fut à lui que je m'adressai pour une construction un peu décorée autour de la fontaine minérale. Cet habile artiste s'y prêta très-volontiers, et me donna le plan de ce qui existe aujourd'hui, en y joignant même le plan d'une galerie ou promenoir couvert pour les preneurs d'eau, et qui était terminé par deux pavillons. Mais l'inspecteur des eaux se croyait encore trop heureux s'il pouvait réussir à faire construire le petit monument de la fontaine. La ville n'ayant rien à donner, il proposa à un preneur d'eau, M. Magin, inspecteur-général de la navigation de l'intérieur, que la vertu de ces eaux venait d'arracher des bras de la mort, de faire les frais de la bâtisse. Notre convalescent fortuné, sans se faire prier davantage, consigna le prix présumé entre les mains de l'inspecteur, et

le bâtiment eut lieu. Ce petit édifice est élégant ; il semble un temple élevé à la déesse de la santé. Sa forme est demi-circulaire. Le portique se compose de quatre colonnes d'ordre toscan ; elles soutiennent un entablement et un fronton. L'ensemble est très-agréable à la vue ; les colonnes proviennent du cloître de Saint-Jacques qu'on venait d'abattre.

Il fallait témoigner sa reconnaissance aux deux bienfaiteurs de nos eaux. J'obtins de la ville que la rue où se trouve la maison de M. Moreau prendrait le nom de rue des Beaux-Arts, et je fis mettre sur la partie de la frise, au couchant, cette inscription :

Munificentiâ civis grati ob sanitatem mirè redditam.

Comme la bâtisse avait été faite dans la même année et le même mois qu'eurent lieu les batailles d'Ulm et d'Austerlitz, je fis écrire sur la frise, à l'orient, ce vers :

Tunc hidram clavâ sternebat Gallia victrix.

Sur la porte d'entrée on lit : *Mille mali species Nympha levabit aquâ.* Ce joli monument a été très-heureusement dessiné et lithographié. En avant et sur ses côtés se trouvent plusieurs groupes de preneurs d'eau qui font un très-agréable effet. Ce dessin lithographié est inséré dans ce volume.

Digitized by Google

Depuis quatre ou cinq ans on a bâti, sur le mur du rempart, et à l'endroit où était l'ancien logement du fontainier, un bâtiment plus commode et dont les preneurs d'eau ont le droit de jouir. La fontaine avait toujours appartenu à la ville. Le gouvernement s'en est emparé en 1818.

Avant de terminer l'article *Eaux Minérales*, je dois rappeler le nom d'un de leurs premiers bienfaiteurs. Pierre Legivre, dans son ouvrage, nous dit que, peu de temps après la découverte des sources minérales, on éleva des bâtimens commodes pour y recevoir les malades, et même qu'on y fit des embellissemens. On dut, ajoute Legivre, ces constructions, vivement sollicitées, au zèle et aux soins de M. Rose, maire de Provins. Il fait un grand éloge de ce magistrat citoyen, et il s'étend aussi beaucoup sur les qualités bienfaisantes de son fils, Toussaint Rose, et les services qu'il rendit à la ville. C'est par une omission involontaire que nous n'avons rien dit de ce digne citoyen, en parlant des Provinois distingués dont il fut un des plus illustres. Nous allons réparer cette faute.

Toussaint Rose, de Provins, fut président de la chambre des comptes et de l'académie française; il était secrétaire du cardinal Mazarin, qui l'affectionnait beaucoup; ensuite il devint secrétaire du

Digitized by Google

cabinet de Louis IV. Nous allons extraire de son éloge, par M. d'Alembert, tom. 1er, ce qui suit :

Autrefois c'était la haute magistrature seulement qui, dans les jours de cérémonie et dans les événemens heureux, allait complimenter le roi. Le président Rose observa à sa majesté que l'académie française était bien plus propre à remplir cette brillante fonction, que les interprètes des lois; ce que le roi trouva juste, et qu'il approuva. C'est depuis ce temps que l'académie française est admise à présenter aux rois ses félicitations, et le président Rose, à la tête de l'académie, eut plusieurs fois l'honneur de haranguer Louis XIV, et le bonheur de faire des discours éloquens, dont sa majesté fut très-satisfaite.

« Aimé du roi, continue d'Alembert, considéré à la cour, plein d'amour pour les lettres, on ne sera pas étonné que le président Rose ait été en liaison avec les écrivains les plus célèbres de son temps. Il était surtout l'ami de Molière. S'étant amusé à traduire en latin la chanson bachique de Sganarelle, du *Médecin malgré lui*, il dit à Molière, dans une société, que sa chanson n'était qu'une traduction fidèle d'une vieille chanson tirée de l'anthologie. Molière très-surpris lui défia de le lui prouver, et aussitôt le président Rose la lui chanta, et sur le même air de la chanson de Sganarelle. L'étonnement fut grand, et surtout

Digitized by Google

celui de Molière; mais les ris succédèrent, quand le président Rose eut avoué la petite espiéglerie qu'il venait de faire à Molière, et la chanson latine fut répétée. » Les voici toutes les deux :

Qu'ils sont doux,
Bouteille jolie,
Qu'ils sont doux
Vos petits glougloux!
Mais mon sort ferait bien des jaloux,
Si vous étiez toujours remplie.
Ah! bouteille, ma mie,
Pourquoi vous videz-vous?

Quàm dulces,
Amphora amena,
Quàm dulces
Sunt tuæ voces!
Dum fundis merum in calices,
Utinam! semper esses plena.
Ah! cara mea lagena,
Vacua cur jaces?

Cet anecdote joyeuse, qui rappelle l'esprit provinois, fait plus pour la renommée du président Rose, qu'un *gros livre* pour celle de certains académiciens. Tant que vivra la charmante comédie du *Médecin malgré lui*, le souvenir de notre concitoyen se conservera dans la mémoire des hommes, et son nom passera à la postérité, à la suite de celui de notre premier comique.

Puisque je reviens sur des omissions, je dois en réparer une autre, et rappeler à la mémoire une Provinoise de mérite, M^me^ Desbordes, née Clément-de-la-Pujade. Je répandrai sur sa tombe quelques fleurs et quelques larmes, pour l'amitié dont elle m'a toujours honoré. Elle a été infiniment regrettée de ses nombreuses connaissances, avec

Digitized by Google

lesquelles elle entretenait une correspondance très-active. On n'écrit pas avec plus de facilité, d'abandon et d'intérêt. Un drame, beaucoup de vers, plus ordinairement dans le genre pastoral, sont restés en manuscrit. Je renvoie à des stances qui lui sont adressées à la fin de l'*Ancien-Provins.*

MARCHÉ-NEUF. C'est encore une construction nouvelle qui ne date que de cinq à six ans. On l'a établi dans la cour des ci-devant Cordeliers. La place du Val, où se tient le marché aux légumes, était encombrée le samedi, parce que c'était encore là où toutes les volailles, le beurre, les œufs et autres denrées se vendaient. Tout cela a été transporté dans la cour spacieuse des Cordeliers. Pour y aborder plus aisément, on a abattu une maison de la grand'rue, on a voûté le ruisseau qui traverse cette cour, et elle a été pavée en son entier.

CONSTRUCTIONS ACTUELLES ET IMPORTANTES. Elles se font dans le grand hôtel-dieu. On s'occupe de nouvelles distributions dans l'intérieur ; elles offriront beaucoup d'avantages pour les malades, et de grandes facilités pour le service. L'église est devenue une salle des malades. Tous ces changemens feront oublier ce qu'étaient ces salles dans le principe, et leur destination

primitive (voy. *Hôtel-Dieu*); cependant la salle des femmes conserve encore quelques caractères d'une salle destinée à des jeux, des fêtes, des spectacles, etc.

PORTES DE LA VILLE HAUTE. Les portes fortifiées de la ville haute et d'une grande construction sont au nombre de deux : la porte de Saint-Jean et la porte de Jouy.

La Porte de Saint-Jean conduit à Villecran, qui ne consiste plus qu'en une habitation isolée; autrefois c'était un faubourg avec une église dont le patron était Saint-Jean. C'est de là que la porte a été appelée Saint-Jean. C'était par cette porte qu'on avait toujours passé pour aller à Paris, lorsqu'en 1733 on fit le chemin par la ville basse. (Voy. *Porte de Paris.*) La porte de Saint-Jean présente une masse carrée d'une certaine étendue. (Voy. ce que nous en avons dit, pag. 6.) Elle semble avoir été faite à deux fois. La partie dans l'intérieur de la ville est un plein cintre. Au dehors, les murs sont taillés en diamant et l'arcade est une ogive; mais cette partie semble être appliquée à la première, comme nous le verrons. Cette porte a fourni trois vues lithographiées; l'une prise du dehors de la ville, une autre prise du dedans, la troisième offre les distributions de l'intérieur.

Digitized by Google

La Porte de Jouy (voy. pag. 6) a pris son nom de l'abbaye de Jouy, qui n'existe plus et qui était à deux lieues de Provins. Cette porte a été lithographiée, ainsi que cette imposante suite de tournelles des grandes fortifications où se trouvent les deux portes dont nous parlons.

Dans le moyen âge, ces portes, qui avaient souffert quelques dégradations dans leur partie supérieure, furent terminées par un donjon élégant (1), couvert d'ardoises, comme le furent alors les portes de la ville basse.

Les autres portes de la ville haute n'avaient que l'épaisseur du mur où elles se trouvaient. Ces portes sont :

La Porte-au-Pain, actuellement murée. (Voy. pag. 6.)

La Porte des Vieux-Murs. (Voy. pag. 11.)

La Poterne, près le Bourg-Neuf. (Voy. p. 71.)

La Fausse-Porte, sur le chemin des Écoles. (Voy. pag. 88.)

La Vieille-Porte, rue du Murot. (V. pag. 53.)

La Porte Hodois, près le Pinacle. (V. pag. 9.)

Il faut observer que toutes ces portes, excepté

(1) Espèce de clocheton pour la guette.

Digitized by Google

l'arcade de la porte de Saint-Jean, au dehors, ont ou avaient de pleins cintres.

Je ne puis me dispenser de faire, sur ces portes, quelques observations que j'abrégerai autant que pourra le permettre l'intérêt de la chose.

M. Dusommerard, pag. 17 du texte des *Vues lithographiées de Provins*, dit qu'à l'appui de mon opinion sur nos fortifications, que j'attribue à César, « il regrette que les constructeurs de ces belles » masses, en faisant des travaux tous romains » dans les pierres *diamantaires* de la porte de » Saint-Jean (1), n'aient pas arrondi tant soit peu » les pointes d'ogives de cette même porte, et » entremêlé les assises des pierres de quelques » chaînons de briques,...

» Afin que chacun puisse, à des signes certains,
» Reconnaître les murs bâtis par les Romains. »

J'observerai à M. Dusommerard, et à quelques personnes qui m'ont fait de pareilles objections, et qui de plus voudraient voir dans nos murs un ciment rouge, 1° qu'ils n'ont pas examiné les portes de l'ancien Provins avec assez d'attention; 2° que, s'il n'y a pas dans nos murailles des rangs

(1) « Diverses constructions romaines, existant encore dans » le midi de la France, notamment à Grasse, en Provence, » contiennent des pierres taillées de même en diamant. »

de briques et du ciment rouge, comme il s'en trouve, disent-ils, dans les constructions romaines, cela ne prouve rien contre mon opinion.

Premièrement. M. Dusommerard doit se rappeler que la Porte-au-Pain qu'il a vue, et que celle des Vieux-Murs qui a été dessinée et lithographiée sous ses yeux, ont de pleins cintres. J'ajouterai que la porte de Jouy, qui a été démolie depuis quelques années, était composée de cintres, et c'est ce dont on se souvient encore; enfin, que la porte de Saint-Jean, qu'il vient de citer, présente, dans sa partie en dedans de la ville, un plein cintre; ce qui est exprimé dans le dessin de cette porte qui vient d'être lithographiée. Il y a donc, de cette porte, la partie du côté des champs qui se termine par une ogive, et c'est peut-être la seule qui existe, ou qui ait existé dans les portes de l'ancien Provins; mais cette ogive n'est pas du même temps que nos anciennes murailles. Il est aisé de voir que la porte de Saint-Jean a été faite en deux fois. Le côté de cette porte, qui regarde l'intérieur de la ville, est pris dans les murailles et s'y rattache immédiatement. La bâtisse du côté des champs a été évidemment appliquée à la première, c'est un plaquis; et, s'il offre une ogive, c'est en cela qu'il peut prouver qu'il est moderne;

Secondement. Quant à l'objection qu'on m'a faite qu'il n'y a pas dans nos murailles de rangs de

Digitized by Google

briques et du mortier rouge, comme on en voit dans certaines constructions romaines, j'ai amplement répondu à cela. (Voy. pag. 27 et suivante.) Je rappellerai seulement ici que César, voulant établir un camp vaste et inexpugnable sur une grande élévation, où il n'existait sans doute rien, et au milieu d'un pays ennemi, ne pouvait se servir, pour ces constructions, que de ce qu'il avait sous la main, du sable et des pierres en abondance, dont il pouvait faire de la chaux; ce qui n'a pas empêché que son mortier, quoique blanc, n'ait pris la dureté de la pierre. On ne trouve des briques et des tuileaux, dont on puisse faire du ciment, que dans les endroits où il y a beaucoup d'habitations, et César, dans l'emplacement qu'il avait choisi pour d'aussi vastes constructions, n'a tout au plus trouvé que quelques bicoques.

Encore une observation qui pourrait rendre nos critiques plus circonspects, et peut-être leur fermer la bouche. M. Dusommerard a reconnu, par les pierres diamantaires qui composent la porte de Saint-Jean, qu'elle était un ouvrage romain. Il s'y trouve cependant une ogive; il peut donc s'en trouver dans une construction romaine. Peut-être l'ogive est-elle une manière de construire moins belle; mais c'est la plus simple, et, à ce qu'il me semble, la plus solide. Comment peut-on d'ailleurs prendre sur soi d'avancer que jamais architecte

Digitized by Google

romain ne s'est permis de faire une ogive, et à trois ou quatre cents lieues de Rome, même dans des constructions massives, comme la porte dont nous parlons? Les connaisseurs en fortifications antiques voudraient donc nous faire croire que les Romains n'avaient qu'une routine, qu'une manière de bâtir, et nous les faire voir comme une souris qui n'a qu'un trou ; mais la partie extérieure de la porte de Saint-Jean est une ogive, et c'est un ouvrage romain. Que répondront-ils d'ailleurs à ce passage que j'ai extrait de l'*Itinéraire descriptif de l'Espagne*, par M. Alexandre de la Borde, tom. 2, pag. 43 :

« Séville est dans une plaine. Elle fut construite par les Romains ; les murailles sont belles, » hautes et flanquées de cent soixante-six tours. » Elles ne contiennent aucune pierre ; car on n'en » trouve pas aux environs de Séville. Elles sont » de terre, ou d'un mortier si bien préparé qu'il » est aujourd'hui aussi dur et peut-être plus dur » que la pierre. » Qu'en conclure de là, c'est que les architectes romains savaient s'accommoder aux circonstances locales, et se servaient de ce qui se trouvait sous la main, comme ont fait ceux de César dans la construction de nos murailles. Plus heureux que les premiers, ils avaient des pierres, de la chaux et du sable. Ils se sont passés de bri-

ques et de ciment de tuileaux ; mais ceux qui ont bâti Séville se sont bien passés d'autres choses.

Les constructeurs romains savaient bien que des briques, et même le ciment ne rendent pas un mur plus solide et plus durable, témoins nos murailles et celles de Séville dont les mortiers ont cependant acquis la dureté de la pierre. Ces rangs de briques qu'ils plaçaient dans les murailles, quand ils pouvaient le faire, étaient une espèce de luxe (1) pour flatter l'œil, couper l'uniformité et la monotonie d'une muraille toute nue ; c'est ce que César se serait dispensé de faire à *Agendicum*, quand même il aurait pu se procurer des briques.

Je citerai encore de l'*Itinéraire* de M. de la Borde ce qui suit, tom. 2, pag. 46 : « Séville a » plusieurs édifices publics ; entr'autres la Tour- » d'Or qui est un ouvrage romain. On en attri- » bue la construction à Jules César ; elle est oc- » togone et divisée en trois corps. » Je ferai observer que la tour de Provins, nommée tour de *César*, est octogone, et qu'elle est divisée en trois corps. Deux existent ; le troisième, appelé le *Donjon*, a été détruit.

(1) La triple ceinture de briques qui entoure les murs de Sens, de même que ceux de Châlons-sur-Saône, était, dit-on, *dorée* ; on rapporte leurs constructions aux premiers siècles de l'église. (Voy. *Almanach de Sens* 1809.)

Digitized by Google

PORTES DE LA VILLE BASSE. Elles étaient au nombre de cinq, et toutes fortifiées. Les moins considérables étaient celles du Buat, des Bordes et de Troyes, au-dessus desquelles était un corps-de-garde ayant une cheminée. Elles se terminaient par un donjon couvert en ardoises. Il y a long-temps que leurs donjons n'existent plus; nous les avons vues toutes couvertes en tuiles. Il n'y a pas plus de quarante-deux ans qu'on a commencé à les démolir. Nous allons en parler séparément, ainsi que de la Porte de Paris et de la Porte Neuve, dont nous n'avons rien dit, en observant l'ordre de leur position respective.

PORTE DE PARIS. En 1731, on commença à abattre la muraille de la ville, au-dessous de la Fontaine du Bourreau, pour tracer la nouvelle route de Paris. Ce fut à cette occasion qu'on abandonna à l'hôtel-dieu la ruelle du Dauphin, rue du Murot, vis-à-vis l'auberge de la Levrette (cette ruelle n'est plus qu'un cul-de-sac), à condition que l'hôtel-dieu donnerait un passage aux voitures et aux gens de pied pour Paris ou ailleurs, à travers l'auberge de l'Écu, qui appartenait alors audit hôtel-dieu. Les heures d'ouverture et de fermeture des portes furent fixées tant pour l'hiver que pour l'été.

La porte de Paris consiste en deux pilastres

Digitized by Google

d'une belle forme, élevés en 1751, et terminés par une pomme de pin. Ils sont en dégradation.

Cette porte avait l'heureux avantage de conduire aux terrasses et aux beaux bâtimens de Saint-Jacques qui les dominaient; ce qui, au jugement des étrangers, était un spectacle magnifique. (Voy. ce qu'en dit M. Dusommerard dans le texte des vues de Provins lithographiées.)

PORTE DU BUAT. On arracha, en 1780, les pierres de parement de cette porte pour la bâtisse des casernes. En 1766, en démolissant une tournelle de cette porte, on trouva plusieurs pièces de cuivre qui paraissaient avoir été mises à dessein. Les empreintes portaient : *Gardez-vous de mes comptes*; et, sur le revers : *Aidez-vous de mes comptes;* ce qui était la légende qu'on mettait au temps de Charles VIII, qui commença à régner en 1483. (Voy. le *Journal de Verdun*, juillet 1771.) Après la porte du Buat, il y avait une espèce de faubourg où étaient quelques maisons, l'église de Saint-Léonard et une communauté de filles.

PORTE DES BORDES. Cette porte conduit à Châlautre, etc. Ce n'est que depuis quelques années qu'on a coupé la montagne, et qu'on y a pratiqué un chemin commode. Cette porte conduit à des fontaines à mi-côte, à la Fontaine aux Écus, à la Fontaine Millier et à la Fontaine Berquin.

Digitized by Google

Porte de Changis. Cette belle porte a été abattue il y a sept à huit ans, et, l'on peut dire, sans nécessité. Sa masse pouvait avoir cinquante pieds d'étendue; sa longueur était partagée par une arcade, avec des coulisses creusées dans le jambage des deux côtés, et, à la partie supérieure du cintre, on voyait encore des restes de la herse armée de pointes de fer, et qu'on abattait au besoin dans les siéges.

Ce fut en 1732 qu'on pratiqua le chemin qui existe par cette porte pour aller à Troyes. Avant ce temps, on prenait à droite, en sortant de la porte; on montait la montagne dite de la Croix-de-la-Mission; ce chemin allait passer devant la chapelle Saint-Hubert, comme fait à présent le nouveau chemin.

Porte de Troyes. Son nom lui vient de ce qu'anciennement on passait par cette porte pour aller à Troyes. Ce chemin se dirigeait au bas de la montagne des Éparmailles, passait la rivière sur un pont de pierres, près le moulin de l'Étang; ensuite il traversait le village de Sourdun. Il n'est resté de cette porte que deux petites tourelles. Le dessin en est lithographié.

A une portée de fusil, sur le bord du chemin, était l'ancienne fontaine minérale, dite la Fontaine de Notre-Dame (j'en ai parlé dans le *Traité des*

Digitized by Google

Eaux Minérales), et, sur la gauche, l'ancienne et grande église du chapitre de Notre-Dame. Cette église, les habitations des chanoines et beaucoup de maisons qui formaient le faubourg de Saint-Brice furent détruites, comme nous l'avons dit, à l'approche des Anglais.

Porte de Culoison. Elle était d'une belle construction, ayant plusieurs cintres ou arcades. En avant et en dehors de cette porte, à une distance de vingt-cinq pas, il y avait une demi-lune qui en défendait l'entrée directe. On n'abordait la ville que par les côtés, en passant entre une extrémité de la demi-lune et un corps-de-garde à gauche qui existe encore. Probablement sur la droite il y avait aussi un corps-de-garde. C'était par ce côté qu'on allait à Barlay. A gauche était l'ancien grand chemin qui passait devant les Filles-Dieu. Ce chemin est devenu une ravine depuis qu'on a fait le chemin nouveau pour lequel on a arraché la demi-lune qui masquait la porte. Cette demi-lune pouvait avoir douze pieds de hauteur. Le mur en était d'une forte construction. Ce qu'il avait de bien remarquable, c'est que dans son épaisseur était pratiquée une galerie tournante où l'on pouvait marcher sans être gêné. (Voy. *Anecdotes de Provins*, tom 4.) Cette demi-lune fut démolie en 1766, lorsqu'on fit le chemin. On ne

Digitized by Google

put pas arracher entièrement les fondations; elles sont encore apparentes en quelques endroits.

Il fallait que ce côté de la ville demandât à être puissamment garanti; car, à quarante pas de la porte, et sur le rempart des Boulançois, il y a une tournelle qui autrefois formait un corps-de-garde, dont apparemment la bâtisse était d'une certaine importance; car il est dit qu'elle fut abandonnée à cause des réparations coûteuses qu'elle aurait exigées.

C'est par cette porte qu'entra la reine Marie, fille de Stanislas, roi de Pologne, arrivant de Sézanne et allant à Fontainebleau pour la cérémonie de son mariage avec Louis XV. (Voy. p. 354.) Après cette porte, il y avait un faubourg et la chapelle de Saint-Silas qui furent détruits lors de l'approche des Anglais. La Fontaine de Saint-Silas existe encore; mais elle donne peu d'eau. Au dessus de la colline était le monastère des Filles-Dieu. Actuellement la porte de Culoison se compose de deux pilastres massifs, faits en même temps que le pont. C'est aujourd'hui la plus belle entrée de Provins.

Porte-Neuve. Cette porte, comme nous l'avons dit ailleurs, fut prise dans le mur du rempart du nord, pour la plus grande commodité des habitans de Fontaine-Argent, de Flégny et autres lieux qui, anciennement, pour arriver à la ville,

Digitized by Google

étaient obligés de passer par la porte du Boulançois qui n'existe plus. (Voy. pag. 182.)

La Porte-Neuve, il n'y a pas beaucoup d'années, était cintrée ; elle pouvait se fermer par le moyen de deux battans ; ce qui arrivait lorsque, dans une inondation, on pouvait craindre que par cette porte l'eau n'entrât dans la ville.

Cette porte n'en a donc que le nom. Un âne avec ses crochets ne peut y passer ; mais elle est très-importante d'ailleurs. C'est le côté de la ville le plus intéressant pour ses dehors. Cette porte se trouve placée au milieu du rempart le plus beau et le plus fréquenté ; elle est un passage pour arriver à la fontaine minérale qui en est très-proche ; elle conduit au hameau de Fontaine-Argent, où sont les seules guinguettes de Provins et les sources d'eau vive qui alimentent les fontaines de la ville basse. A moitié chemin du hameau, on rencontre l'Ermitage, que les personnes de la ville et les étrangers se plaisent à visiter.

Ce canton, où se trouve l'Ermitage, se nomme, par les vignerons du pays, le canton de Bourgogne ; mais par amour pour la vérité, quoique je sois propriétaire de l'Ermitage, je dois dire que ce canton, sous plus d'un rapport, est à cinquante lieues de la Bourgogne, et que le vin qu'on y récolte est à plus de cent lieues du vin connu sous le nom de *Vin de l'Ermitage*.

Digitized by Google

Dans le haut du terrain de l'Ermitage, et dans le champ voisin, se trouve cette terre à four, si utile aux boulangers pour l'âtre de leur four. Tout près sont ces carrières profondes d'où on a extrait, pendant tant d'années, de la glaise, dont le lit, épais de plus de vingt pieds, est entrecoupé par les pyrites desquelles nos eaux minérales tirent leurs principes et leurs propriétés (1); enfin, à quelques pas de là sont les vastes constructions de l'hôpital général, qui datent de six cents ans, et nous rappellent la munificence de Thibaut IV, comte de Brie et roi de Navarre; c'est là où sont religieusement conservés son cœur et les ossemens de sa famille; là se trouvent des sources d'eau que des tuyaux amènent à Provins. On y montre aussi le pavillon qu'occupa Henri IV, lorsqu'il vint faire le siége de Provins, pour la seconde fois. Ce n'est plus un monastère où des vierges traînaient une vie languissante, trop souvent dans la tristesse et le repentir; c'est l'asile où les deux extrémités de la vie se touchent : la tendre jeunesse et la vieillesse décrépite y trouvent le repos et tous les secours que l'humanité réclame.

(1) C'est aussi dans ces fouilles que se sont trouvés des os d'animaux étrangers à nos climats, des dents de *crocodiles*, *etc.* (Voy. la *Minéralogie de Provins.*)

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

POST-SCRIPTUM,

A l'occasion d'une Brochure intitulée : NOTICE SUR PROVINS, PAR LE SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS DE PROVINS.

JE me serais abstenu de parler de cette brochure ; mais il importe que l'homme soit connu et son ouvrage apprécié, pour l'intérêt de la vérité et de notre histoire de Provins. Il faut aussi que l'on sache que le vrai but de l'auteur est de satisfaire une basse jalousie contre moi, et que la question sur *Agendicum* n'en est que le prétexte ; car, comme il le dit lui-même, il a soutenu, dans un procès-verbal de la Société, qu'*Agendicum* était Provins ; mais, importuné du bien qu'on disait de mon *Ancien-Provins*, et de quelque estime que m'ont valu mes autres ouvrages, il veut aujourd'hui qu'*Agendicum* soit Sens, parce que cela lui donne occasion de publier une brochure dans laquelle il me prodigue, presqu'à chaque page, les insultes les plus grossières et les moins méritées, puisqu'il n'a jamais eu à se plaindre de moi.

Cette brochure mensongère et insolente, généralement méprisée, est restée entre les mains d'un certain nombre de personnes qui pourraient, dans de bonnes intentions, la conserver comme un document historique. Il s'y trouve une foule de citations fausses contre *Agendicum*-Provins, et il est très-possible et même assez

Digitized by Google

naturel que ce qu'il rapporte acquière une certaine croyance, prévienne et jette au moins du doute dans l'esprit de quelques personnes sur ce que j'ai dit relativement à l'application d'*Agendicum* à Provins, et sur l'origine et les fondateurs de cette antique cité; c'était donc une nécessité de mettre à même d'apprécier cette brochure.

Je n'entreprendrai pas de la réfuter; ayant tant à m'en plaindre, je serais suspect. Un autre, qui n'y prend aucun intérêt que celui de la vérité, l'a fait; c'est M. le docteur Barrau, dans une dissertation très-savante, où il donne des preuves de grandes connaissances en géographie ancienne, et où il fait des observations sur les itinéraires relatifs à *Agendicum*, qui avaient échappé même au premier géographe de Paris, à M. Barbié-du-Bocage, qui les a trouvées justes, et en a témoigné sa satisfaction à l'auteur. Il en résulte des preuves irrécusables que l'*Agendicum* de César ne peut s'appliquer qu'à Provins. Je renvoie à sa *Dissertation*, chez Lebeau, imprimeur-libraire. Je rapporterai seulement quelques expressions dont se sert M. Barrau pour caractériser la *Notice* et son auteur, son impudence et sa mauvaise foi.

C'est dans les auteurs anciens, qui se trouvaient dans notre bibliothèque communale, que le Secrétaire a cherché à appuyer l'opinion qu'il voulait faire valoir qu'*Agendicum* était Sens, et non pas Provins. C'est dans ces mêmes auteurs anciens que M. Barrau a reconnu que le Secrétaire avait dénaturé les passages pour arriver à son but. M. Barrau indique ces infidélités dans

Digitized by Google

sa *Dissertation*. Voici comme il s'exprime, *pag.* 8 de sa préface : « Le Secrétaire critique et censure même les ouvrages qu'il n'entend pas du tout ; il y trouve ce qui n'y est pas... ; *pag.* 19, la vérité n'est pas respectée dans sa notice, et on ne voit partout que des suppositions, des citations tronquées et mutilées ; enfin, tout le cortége de l'erreur et de la mauvaise foi. » C'est ce que M. Barrau prouve encore dans beaucoup d'endroits de sa dissertation.

Malheureusement pour le Secrétaire, il s'est ôté la ressource de présenter M. Barrau comme un menteur, et de faire suspecter sa bonne foi, ses connaissances et l'estime dont il jouit. Voici comme il en parle dans sa *Notice, pag.* 46 : « M. Barrau joint à la science de la médecine une grande connaissance de l'histoire ancienne... ; *pag.* 113, savant en itinéraire... ; *pag.* 174, bon géographe... ; honnête et savant, qui joint la modestie à la science. »

Au titre de menteur et d'homme de mauvaise foi dans ses citations, le Secrétaire ajoute celui de pitoyable écrivain. Il est impossible de trouver un ouvrage aussi plat, aussi sale et aussi bêtement écrit. Partout des platitudes et des niaiseries ; *pag.* 54, Jules César est un maître-tailleur ; *pag.* 73, il amène de Rome une procession de *chie-en-lit* ; *pag.* 194, c'est Michel-Morin ; *pag.* 163, Jérôme-Pointu ; *pag.* 126, Saint-Jean accolé à Nicolet ; *pag.* 184, la vieille grand'mère Gentico ; *id.*, ma mère-grand ; *pag.* 190, il s'en faut d'une perruque ; *pag.* 192, la perruque crêpée se démêle ; *pag.* 193, *vir cæteroquin doctus* est traduit par : savant en maroquin ;

pag. 181, des enfans qui tiennent aux cotillons de leur grand'mère; *pag.* 218, qui passent par trois petits moulins de ma grand'mère; *pag.* 257, une fille qui a cassé son sabot; dans toute la *pag.* 211, des bêtises de plus bêtes en plus bêtes. Un homme qui écrit des pauvretés de cette espèce, dans une discussion historique, extravague; il n'a ni jugement ni sens commun; mais ce n'est pas tout : il joint à cela des polissonneries dégoûtantes, des saloperies dignes de Gilles sur ses tréteaux. Je ne peux les écrire; elles salissent les *pages* 52, 61, 163, 223 de sa *Notice*.

Il me dit, toute la page 256, des sottises à l'occasion du mot *arrideret*, *pag.* 19 du deuxième supplément de l'*Ancien-Provins :* mais c'est une faute d'impression; il y avait, dans le manuscrit, le mot *irrideret*, qui a un autre sens et exprime bien ma pensée. Voilà donc une page de mauvaises plaisanteries en pure perte.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

A.

pag.

Académie française. La première fut établie en France par Thibaut IV, dans son palais de Provins, 296-306.

Agendicum-Provins, 99-141.

Albâtres agréablement variés, 455.

Alun de plume, production très-rare, 454.

Âmes pieuses, 287.

Anatilorum, nom présumé de la ville basse, 165-172.

Anglais à Provins, 344.

Arbalétriers, 370.

Armes de la ville de Provins, 227.

Arquebusiers, 371.

Aune de Provins, 217.

Ayoul (Paroisse de S.-), 259.

B.

Bains et Étuves, 183-367.

Bâtiment de la Fontaine minérale, 457.

Beau sexe, 301.

Bénédictines (Monastère des), 262.

Bénédictins (Prieuré des), 176-360.

Bienfaiteurs de la ville de Provins, 339.

Digitized by Google

pag.

Bibliothèque, 387.
Blaise (Chapelle de S.-), 164.
Bourse (la), 181.
Blé de Provins, 444.
Boucheries publiques, 393.
Bourg-Neuf, 11-73.
Bretèches, 362.
Brice (S.-), faubourg de Provins, 416.

C.

Camées (Pierres à), 455.
Camp de César, 51.
Canal royal, 457.
Carrières, 29.
Castrum, Castra, Casta, 214.
Catherine (Monastère du Mont S.te -), 252.
Caveaux de la ville haute; 14-36-39.
— de Catule, 40.
— du Saint-Esprit, 279.
— de l'hôtel-dieu, 273.
Changes, 79-201.
Château, Châtel, 1.
Château-Fort, 181-360.
Vieux-Château, 44-359.
Chemin des Écoles, 87.
— de Ronde, 4.
Cloches, 152-206.
Citadelle, 355.
Collége, 385.
Commanderie de Malte, 226.

Digitized by Google

pag.
Commerce, 179-200.
Congrégation des Filles-de-la-Vierge, 262.
Constructions modernes, 457.
— *actuelles et importantes*, 463.
Cordelières (*Abbaye des*), 251.
Cordeliers (*Couvent des*), 250.
Cours-aux-Bêtes, ancien marché, 279.
Courte-Pinte, 384.
Couteau de Caillou à l'usage des Druides, prêtres gaulois, 433.
Coutumes bizarres, 434.
Crocodiles (*Dents de*) *trouvées à Provins*, 455.
Cuirs (*Fabriques de*), 197.

D.

Danses dans les églises, 437.
— *du jour de Pasques*, 437.
— *du jour de la Saint-Thibaut*, id.
Dôme de Saint-Quiriace, 228.
Donjon de la grosse tour, 59.
— *des portes de la ville*, 465-471.
Dragon porté aux processions, 435.

E.

Eaux minérales, 406-452.
Eau de Saint-Brice (*Vertu de l'*), 416.
Echelle patibulaire, 397.
Écho des tournelles, 408.
Enceinte de l'ancien Provins, 14.

Digitized by Google

pag.

Enceinte de toute la ville, plus d'une lieue, 415.
Ermitage, 476.
État florissant de Provins, époque, 225-298.

F.

Fabriques de Draps, Cuirs, etc., 390.
Faubourg de Saint-Brice, 194.
Fête de l'Ane, 441.
— *des Fous*, 442.
Filles-Dieu (Abbaye des), 263.
Filles-de-la-Vierge (Couvent des) 262.
Firmin (Église de S.-), 250.
Florins d'or frappés à Provins, 214.
Foi et Hommage, 62.
Foires de Provins (Anciennes), 190.
— *(Nouvelles)*, 394.
Fontaines, 402.
— *Argent*, 404.
— *du Bourreau*, 80.
— *d'Aligre*, 402.
— *Aux Écus*, 404.
— *Minérale*, 406.
Fortifications (Grandes), 2.
Fort-Cadas, 42.
Fossiles curieux, Madrépores, etc., etc., 454.
Fossés de la ville haute, 3.
— *de la ville basse*, 421.
Fours banaux, 369.

G.

Gentico, ancien nom de Provins, 151-204.

Digitized by Google

pag.

Grandes-Planches, 410.
Grange-des-Dîmes, 203.

H.

Halles anciennes, 180.
— *aux grains,* 388.
— *au poisson et à la marée,* 189.
Hôtel-Dieu, 265.
Hôtel-de-Ville, 373.
Hôtels et Établissemens de commerce, 179.
— *des Vieux-Bains,* 183.
— *des Brébans,* 311.
— *des Bristands,* 312.
— *des Chevaliers de la Table-Ronde,* 314.
— *de la Cloche, fief,* 315.
— *de Lalan,* 365.
— *Desmarest,* 321.
— *des Monnaies,* 223.
— *du Grand-Mouton,* 369.
— *des Oches, au gouvernement,* 180-232.
— *du Poids des laines,* 185.
— *des Templiers,* 316.
— *des Villegagnons,* 326.

I.

Insectes exorcisés, 439.
Incendies, et Moyen d'en arrêter les progrès, 421.
Inondations, et Moyen d'en préserver la ville, 417.
Inscriptions sur les Cloches, 151.
Introduction, 1.

pag.

J.

Jacobins (*Couvent des*), 260.
Jacques (*Abbaye de Génovéfains de S.-*), 69-241.
Jean (*Chapelle de S.-*) 264.

L.

Langues de feu le jour de la Pentecôte, 436.
Laurent-des-Ponts (*S.-*), 245.
— *ville haute*, id.
Léonard (*Chapelle de S.-*), 264.
Lézarde portée aux processions, 435.
Limites de l'ancien Provins, 15-54.
Lithographie (voy. *Préface*).

M.

Mainvée, droit sur le poisson, 393.
Maison d'éducation pour demoiselles, 387.
— *des Filles-Dévotes*, 285.
— *des Filles-de-la-Grâce*, 286.
— *du Poids des laines*, 193.
— *de refuge*, 286.
Maladies endémiques, 424.
Malte (*Chevaliers de*), 318.
Manufactures, 191.
Marbres d'espèces différentes, 455.
Marais, la ville basse un marais, 174.
Marguerite (*Chapelle de S.te*), 241.
Minage, ou *Halle aux grains*, 388.
Marché au beurre, 201.
— *aux légumes*, 391.

pag.
Marché-Neuf, 463.
— *aux toiles*, 75.
— *aux laines*, 203.
— *aux bestiaux*, 279.
Mesure de longueur, 219.
Monticule de la grosse tour, 62.
Mont Jubert (*Chapelle du*), 241.
Monnaie de Provins, 209.
Mortier blanc des murailles, 10-468.
— *rouge, des Romains*, 129-467.
— *de Séville, en Espagne*, 469.
Municipalité, 391.
Murs de la ville haute, 9.
— *de la ville basse*, 193.

N.

Nevers (*la ville de*), 47.
Nicolas (*Chapitre de S.-*), 263.
Notre-Dame-des-Champs, 264.
Notre-Dame-du-Château (*Paroisse de*), 264.
Notre-Dame-de-la-Roche (*Chapelle de*), 285.
Notre-Dame-du-Val (*Chapitre de*), 231.
Noms nouveaux pour rues et places, 202.
Notes historiques (IV.ᵉ PARTIE), 221.

O.

Objets d'art, 426.
Ogive, objet de discussion, 466.
Orphelines (*Hôpital des*), 285.
Ouvrages avancés : Portes S.-Jean et Jouy, 62.

Digitized by Google

P.

pag.
Palais des Comtes, 30-284.
Paroisses, 265.
Pâté-aux-Anglais, 86.
Pierre (Paroisse de S.-), 250.
Pierres de cens, 365.
Pierres diamantaires, 466.
Pinacle, Palais des Comtes, Hôtel des Maires, 8-79.
Plaids, maisons de justice, 206-366.
Places publiques, 395.
Poids de Provins, 216.
Population dans le moyen âge, 193.
Portes de la ville haute, 464.
— *de la ville basse*, 471.
— *de la grosse tour*, 63.
Post-Scriptum, 479.
Prix des denrées en 1500, 236.
Productions du sol de Provins, 444.
Prolongemens de l'ancien Provins, 76-81-86.
Provinois, 336.
Provins (Description de), 221.
— *ancien*, 1.
— *Agendicum*, 99-141.
— *Gentico*, 151-204.
— *basse ville, Anatilorum*, 165.
Puits de la ville haute, 14-82.
— *Certain*, 87.
Pyrites sulfuro-martiales, 453.

Q.

Quiriace (Eglise collégiale et royale de S.-), 227.

R.

pag.

Rats cités à l'audience, 440.
Réflexions sur les fortifications, 5.
Remparts de la ville, 407.
Résumé de l'ancien Provins, 93.
Réverbères, 339.
Rivières : le Durtein et la Voulsie, 399.
Romains ont bâti Provins, 29-33.
Roses de Provins, originaires de Syrie, 445.
— *image de la Sulamite,* 447.
— *Conserves, Couronnes, Coussins, Sachets de roses,* 449.
— *teintes du sang de Vénus,* id.
Rose rouge et Rose blanche, 451.
Rues de Provins, 397.
Ruines de Provins, preuves parlantes, 135.
Ruisseaux qui traversent la ville, 400.

S.

Sculptures remarquables, 428.
Sens (Ville de), 123-132.
Séville (Murailles de), en Espagne, 469.
Siéges et Occupations militaires de Provins, 341.
Société d'agriculture, 388.
Sociétés littéraires, 296-338.
Syllas (Chapelle de S.-), 264.
Souterrains (voy. Caveaux), »
Statues, 429.
Statue de Mercure tirée de terre, 433.

Digitized by Google

pag.
Synagogues, 186.
Sous-Préfecture (voy. *Municipalité*).
Sulfate de fer extrait des Pyrites, 454.

T.

Tableau de Stella, 431.
Tanneries, 198.
Templiers, 283.
Tertre de la porte de Jouy, 7.
Thibaut (*Église de S.-*), 263.
Tombeaux, 437.
Tour (*grosse*), *Tour de César*, 9-15.
— *de S.-Quiriace*, 56.
Tournelle aux Anglais, 8.
— *aux Engins*, 12.
— *Fanneron*, ou *Féneron*, 10-77.
— *Flamande*, 187.
— *du Luxembourg*, 79.
— *de Gannes*, ou *des Maréchaux*, 55-356.
— *de Notre-Dame-du-Val*, 235.
— *de Guette*, 358.
— *aux Pourceaux*, 8.
— *du Port, rempart du midi*, 457.
— *du Trou-au-Chat*, 78.
Tortue (*Carapace de la grande*), 455.
Tournillon, 41-279.
Tribunaux, 366-384.

U.

Usages singuliers, 434.

Digitized by Google

V.

pag.
Vitraux d'église remarquables, 426.
Vues des dehors de Provins, 412.

TABLE

Des Personnes citées avec quelque intérêt dans cette Histoire.

A.

pag.
Abeilard professe la philosophie à Provins, 309.
Achaintre, homme de lettres, 143.
Aligre (d'), abbé de S.-Jacques, 330.
Ayoul (Saint-), 431.

B.

Barbié-du-Bocage, géographe, 166.
Blasset (Pierre), sculpteur, .
Brébans (les), famille illustre de Provins, 311.
Bristands (les), famille illustre de Provins, 312.

C.

Catule (Souterrains de), 39.
Charles, dauphin, depuis, Charles V, détruit les faubourgs de Provins, 341.

pag.

Charles VII et la Pucelle d'Orléans séjournent à Provins, 350.
César (Jules), fondateur de Provins, 29.
Comtes de Brie et Champagne, 27-66.
Charlemagne, 94.
Clovis Ier, id.

D.

Desbordes (Mme), née de la Pujade, 462.
Desmarest (Jean), de Provins, 319.
Doé, homme de lettres, 159.
Drapès, Sénonais, 83.
Dulaure, histoire de Paris, 160.

E.

Édouard, roi d'Angleterre, assiège Provins, 342.
Edmon, prince anglais, séjourne à Provins, 317.

F.

Famille ancienne de Provins encore existante, 340.
François Ier fait son entrée à Provins, 351.

G.

Gaguin (Robert), 321.
Garnier (Laurent), de Provins, 323.
Gaulois, leur amour pour la guerre, 28-33.
Girème, commandeur de Malte, chasse les Anglais de Provins, 344.
Guignace, prieur de S.-Jacques, 334.
Guyot, chevalier et poéte, de Provins, 310.

H.

	pag.
Henri-le-Libéral,	292.
Henri IV assiège Provins,	346-351.

L.

Labiénus, lieutenant de César,	113.
Lauret (Christophe), savant,	327.
La Chenaie (de), abbé de S.-Jacques,	242.
Lelleron (Bernard), poéte,	330.
Louis IX (S.-Louis),	300-313.
Louis XIII élevé à Montglas, près Provins,	353.
Louis XIV couche à Provins,	334.
Lucence (Ste.-), patrone de Provins,	290.
Lyé (S.-), de Savins, martyr.	291.

M.

Mathieu de Villecrans,	318.
Montglas (de), dame de Provins,	352.
Meunier (Anne),	292.

P.

Pentecôte (Guillaume), maire de Provins,	316.
Probus, empereur romain,	136.

R.

. . . . renégat, né à Provins,	313.
Robert, médecin de S.-Louis,	314.
Rois et Reines arrivant à Provins,	249.

igitized by Google

pag.

Rose, maire de Provins, 460.

Rose (Toussaint), de Provins, secrétaire du cabinet de Louis XIV. 460.

S.

Salverte, hommes de lettres, 160.

Sulamite (la) du Cantiques des Cantiques, 447.

T.

Thibaut (S.-), 287.

Thibaut III, *comte de Brie et Champagne,* 296.

Thibaut IV, *le chansonnier,* 295.

V.

Villegagnons (les), famille illustre de Provins, 324.

Villegagnon (Nicolas Durant-de-), amiral de France, 325.

AGENDICUM,

ANCIEN PROVINS.

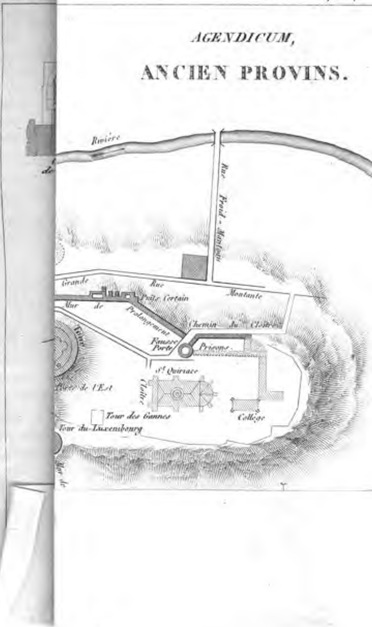

Digitized by Google

SUPPLÉMENT

A L'HISTOIRE DE PROVINS,

Par M. Opoix, Membre de plusieurs Sociétés savantes
et littéraires.

Jean DESMARETS, Avocat général, fut un des magistrats les plus célèbres qu'offre l'histoire de France. Les longs et éminens services qu'il rendit à sa patrie, son dévouement et sa mort tragique le placent au premier rang. Il naquit à Provins, en l'an 1310, de Thomas Desmarets, avocat. Il suivit la même carrière que son père. Ce fut à Paris qu'il exerça la profession d'avocat. Il s'y distingua tellement par son mérite et par son éloquence, qu'il fut fait avocat général. Je vais joindre, à ce que j'en ai dit dans l'histoire de Provins, ce que celle de France, par l'abbé Velly et son continuateur, tomes IX et XI, rapporte de cet illustre personnage, recommandable par ses vertus, ses lumières, ses talens et son attachement à sa patrie, pendant une longue suite de troubles civils, et dont le fruit qu'il en retira fut une mort ignominieuse, mais infiniment glorieuse à sa mémoire. Voici ce que dit l'histoire de ces temps :

Après la bataille de Poitiers, en 1356, si fatale à la France, le roi Jean II ayant été fait prisonnier et conduit en Angleterre, son fils Charles, dauphin, depuis Charles V, devint régent du royaume. Il conclut, en 1359, un traité de paix avec le roi de Navarre, Charles-le-Mauvais, surnom qui lui fut donné à cause de ses cruautés et de ses perfidies. « Le régent (*voyez l'histoire de France,* « *tome* IX, *page* 375) sollicité par le roi de Navarre, « qui avait des raisons secrètes de revenir à Paris, « assembla les principaux bourgeois dans la « chambre du parlement. Après la lecture du « traité, il voulut bien déclarer que le roi de Na- « varre demandait la permission de revenir à Paris, « mais qu'il ne la lui accorderait pas contre le gré « des habitans. Jean Desmarets, avocat au parle- « ment, répondit pour l'assemblée que les Pari- « siens n'avaient que des grâces à lui rendre de la « paix qu'il venait de leur procurer; qu'ils ne « s'opposaient pas au retour du roi de Navarre, « pourvu qu'il n'amenât pas avec lui certains traî- « tres qu'il lui nomma tout haut. L'évêque de « Laon était en tête des perfides désignés par « l'orateur des bourgeois de Paris. Le prince ré- « pondit que les souhaits de l'assemblée étaient « conformes à son intention; que le roi de Navarre « l'avait inutilement prié de pardonner à ces cou- « pables indignes de grâce. »

On voit déjà de quel degré d'estime et de considération Jean Desmarets, encore simple avocat au parlement, jouissait auprès du prince et des principaux bourgeois de Paris, au nom desquels il portait la parole. Il ose démasquer nominativement des traîtres, et cet évêque de Laon, puissant et vindicatif. Cette noble et rare intrépidité de caractère dans ces temps les plus orageux de la monarchie le fera conduire et l'accompagnera à l'échafaud.

En 1350, Jean Desmarets fut nommé par le dauphin-régent un des plénipotentiaires français qui, avec ceux de l'Angleterre, arrêtèrent et signèrent les conditions du traité de Brétigny. (*Tome* IX, *page* 409.)

Charles V, en mourant, laissa le royaume à son fils âgé de douze ans. Charles avait trois frères : le duc d'Anjou, le duc de Berri et le duc de Bourgogne. Ce fut au duc d'Anjou qu'il laissa par testament la régence, comme étant l'aîné; mais les princes ses frères la lui disputèrent, et chacun eut ses partisans, d'où s'ensuivirent les troubles qui désolèrent la France pendant le malheureux règne de Charles VI.

« Il se tint, dit l'histoire de France, *tome* XI, « *page* 216, une grande assemblée des princes, « des prélats et des personnes les plus distinguées, « pour régler la forme du gouvernement. Le

« chancelier d'Orgemont parla fortement pour « l'exécution des dernières volontés du roi. Jean « Desmarest, alors avocat général, qui prit la « parole après ce magistrat, laissa échapper dans « son discours plusieurs traits favorables au duc « d'Anjou, qui indisposèrent contre lui les ducs « de Berri et de Bourgogne. C'est là, du moins, « la seule démarche que les ennemis de Desma- « rets osèrent lui reprocher : mais, s'il est vrai « qu'en cette occasion Desmarets ait appuyé de « son éloquence les droits incontestables du duc « d'Anjou à la régence, en qualité de premier « prince du sang, ce magistrat, organe des lois, « n'a fait que remplir un devoir indispensable, « puisqu'il s'agissait de maintenir les constitutions « du royaume.

« Après s'être acquitté de cette obligation, « comme avocat général, Jean Desmarets, loin « d'affecter une partialité suspecte, employa tous « les ressorts de son génie pour procurer la tran- « quillité publique et la concorde entre les prin- « ces, qui ne purent lui refuser une confiance due « à ses lumières et à son intégrité. Ce fut sur ses « avis qu'on nomma les arbitres qui terminèrent « les contestations. Homme public ou concitoyen, « son zèle ne se ralentit jamais; s'il fut victime de « l'injustice de son siècle, que, du moins, la pos- « térité, qui juge sans passion les événemens éloi-

« gnés, rétablisse sa mémoire! c'est la seule ven-
« geance qui reste sur la terre à la vertu opprimée. »

Quel éloge plus beau et plus vrai nos plus grands magistrats ont-ils mérité de l'histoire? Mais nous ne connaissons encore Desmarets que de profil; voyons le tout entier.

« Le 2 octobre (*tome* XI, *page* 218), quinze « jours après la mort du roi Charles V, il se tint « un lit de justice. Me Jean Desmarets porta la « parole et dit : *Que combien que le roi fût mineur « d'âge par la coutume de France, et ne fût que de « l'âge de douze ans, néanmoins, pour le bien « de la chose publique, pour le bon gouvernement « du royaume, et pour nourrir bonne paix et union « entre le roi notre sire et ses oncles, ledit monsieur « le régent a consenti que le roi soit sacré et cou- « ronné à Reims, en la manière accoutumée, et, ce « fait, qu'il ait le gouvernement et administration « de son royaume, et que ledit royaume soit gouverné « en son nom par le conseil et avis des susdits oncles, « et, à cette fin, ledit monsieur le régent l'a agréé « et pour tel reputé.*

« En 1380, le peuple de Paris (*tom.* XI, *pag.* « 236) s'étant révolté, et les séditieux ayant forcé « le gouvernement à révoquer les lois sur l'éta- « blissement des impôts, Jean Desmarets, dit « Juvénal des Ursins, fut chargé d'annoncer au « peuple l'abolition des impôts; il prit pour texte

Digitized by Google

« de son discours : *Novus Rex, nova lex, novum* « *gaudium* (1).

« En 1381, le duc-régent (*tom.* XI, *pag.* 281), « voulant ensuite rétablir les impôts, tint à ce sujet « jusqu'à sept conseils avec les plus notables de « chaque état, qui n'acceptèrent ni ne rejetèrent « entièrement ses propositions. Il ne se rebuta « pas. Jean Desmarets fut chargé de faire de « sa part quelques tentatives auprès du peuple; « mais elles produisirent un effet tout contraire à « ce qu'on attendait de l'éloquence et du crédit « de ce médiateur.

« Paris (*page* 288), livré au pillage, semblait « une ville prise d'assaut. Les citoyens sensés, qui « prévoyaient les suites de la sédition, faisaient « tous leurs efforts pour rétablir la tranquillité; « mais personne ne s'y employa plus efficacement « que l'avocat général Desmarets. Dès le commen- « cement de l'émeute, *l'archevêque de Paris, les* « *magistrats, la plupart de gens de marque* s'étaient « retirés, ne se croyant pas en sûreté dans une « ville menacée d'un bouleversement général. Le

---

(1) Dulaure (*Hist. de Paris, vol.* II) ajoute : « Jean « Desmarets, aimé du peuple, et qu'on avait souvent, « avec succès, employé à ramener les mécontens à la « soumission, parcourut les rues de Paris monté sur une « litière, à cause de *ses infirmités*, annonçant cette bonne « nouvelle et la clémence du Roi.

Digitized by Google

« seul Desmarets eut le courage de rester, et sa « présence appaisa l'orage. Il était éloquent : on « respectait sa vertu. Vieilli dans les emplois pu-« blics sous quatre rois, il jouissait de la consi-« dération due à ses talens et à son intégrité; il « en fit usage pour ramener les esprits, et rendre « le plus signalé service qu'on pût attendre d'un « homme en place, à qui le devoir fait une loi, « dans de pareilles circonstances, de ne pas com-« mettre la fortune et le salut de la patrie. »

Cette conduite de Jean Desmarets n'a rien d'égale; elle est au-dessus de tout éloge. Le passage qu'on vient de lire est lui seul une couronne civique que l'histoire pose sur la tête de Jean Desmarets.

« Le duc d'Anjou (*pag.* 295), qui voulait, à « quelque prix que ce fût, tirer de l'argent des « Parisiens, pour les besoins de l'état, employa « les moyens les plus violens. Il fit venir des « troupes; . . . les campagnes autour de Paris « furent dévastées, et les biens des citoyens aisés « exposés au pillage des compagnies. On renoua les « conférences, et l'accommodement négocié par « l'évêque de Paris, l'abbé de Saint-Denis et Jean « Desmarets, fut enfin terminé à la satisfaction « de la cour et du peuple » . . . Mais nous touchons à la catastrophe odieuse qui va mettre un terme aux jours de Jean Desmarets.

« Le jeune roi Charles VI, à son retour de
« Flandre, marche avec son armée sur Paris
« *(page 329)*, dans l'intention de punir les Pari-
« siens qui s'étaient révoltés. Les troupes entrent
« dans la capitale comme dans une ville con-
« quise :... tout tremble ; les prisons sont remplies
« de coupables... La mort de Nicolas le Flamand,
« un des chefs de la sédition, fut sans doute un
« acte de rigueur nécessaire. Mais quel jugement
« doit-on faire de la justice du prince, ou, pour
« mieux dire, de ceux qui gouvernaient en son
« nom, lorsqu'on vit sortir des prisons douze infor-
« tunés destinés au dernier supplice? Ils étaient
« tous enchaînés sur la même charrette. *Sur une
« planche, placée au lieu le plus élevé de ce char
« funèbre, paraissait l'avocat général Jean Des-
« marets*, ce respectable magistrat, plus que
« septuagénaire, l'organe des lois, l'honneur et
« l'amour de ses concitoyens, à qui l'on ne pou-
« vait reprocher que des services sans nombre
« rendus à son ingrate patrie. Loin d'être com-
« plice des désordres publics, il les avait prévenus
« ou réparés autant qu'il avait pu ; il les avait
« toujours condamnés. Le peuple, les grands,
« ceux même qui le perdaient, tous étaient per-
« suadés de son innocence. Proscrit sans être
« jugé, on le traînait à l'échafaud. Sans se plaindre
« de ses persécuteurs, il prononçait d'une voix

Digitized by Google

« ferme ces paroles de David : *Judica me, Deus,*
« *et discerne causam meam de gente non sanctâ.*
« Arrivé au lieu de l'exécution, on le pressa de
« demander pardon au roi : *Me Jean, lui disait-*
« *on, criez merci au roi, afin qu'il vous pardonne.*
« Il répondit, en se retournant : *J'ai servi au roi*
« *Philippe, son grand ayeul, au roi Jean et au roi*
« *Charles son père, bien et loyalement; jamais aucun*
« *de ces rois n'a rien eu à me reprocher, et aussi*
« *ne ferait celui-ci, s'il avait âge et connaissance*
« *d'homme fait : . . . à dieu seul veuille crier merci.*
« Tous les assistans fondaient en larmes; lui seul
« ne pleurait pas. Il reçut le coup mortel avec une
« constance digne de l'intégrité de sa vie. . . . La
« véritable cause de sa mort fut la haine que
« lui portèrent les ducs de Berri et de Bour-
« gogne (1).

« On peut regarder, ajoute le continuateur de
« Velly, cette mort, arrivée en 1382, comme un
« des événemens les plus honteux de ce règne,
« et, peut-être, un de ceux qui contribuèrent le

---

(1) On lit dans l'histoire des ducs de Bourgogne, par M. de Barante, un bel éloge de la vie de Jean Desmarets, et un tableau touchant de sa mort. Le corps de ce magistrat, *le plus honoré du parlement,* dit l'historien, fut recueilli pour être enseveli secrètement, et, beaucoup d'années après, il reçut une honorable sépulture, dans l'église de Ste.-Catherine.

Digitized by Google

« plus aux calamités publiques. C'est par la vio-
« lation manifeste des lois qu'on parvient à ren-
« dre une nation indocile. »

Telles furent la vie et la mort admirables de Jean Desmarets. Feuilletez l'histoire, cherchez dans la haute magistrature un personnage qui, pour le salut de la patrie, ait, pendant tant d'années, mis sa vie en péril, et l'ait perdue d'une manière aussi tragique, avec autant de résignation et de fermeté que Desmarets.... Ses dernières paroles ont quelque chose de sublime : demander grâce, comme on le pressait de le faire, c'était un désaveu de sa conduite, c'était trahir la vérité et sa conscience. Préférer la mort, c'est mourir comme Socrate; n'attendre rien des hommes, attendre tout de Dieu, et le professer hautement, c'est mourir comme les martyrs (1).

Provinois, si, par des recherches et des travaux multipliés, j'ai été assez heureux pour faire quelques découvertes qui vous aient été utiles, il n'en est pas qui me flattent autant et dont je m'honore davantage que de vous faire connaître des circons-

(1) Jean Desmarets rendit des services importans à son pays natal (*Voyez l'histoire de Provins*). On a de lui quelques ouvrages de jurisprudence. Sa famille habitait, il y a plus de 500 ans, une grande maison que l'on voit encore à Provins, et qui s'appelait l'*Hôtel Desmarets*.

Digitized by Google

tances ignorées de la vie de Jean Desmarets, notre compatriote, et d'exhumer de l'histoire ses actions si recommandables, qui paraissaient y être ensevelies. Voyons avec une sorte d'orgueil que notre ville a été le berceau de ce grand homme. La France lui doit une statue; pour nous, modestes Provinois, sachons au moins nous honorer en cherchant à élever dans nos murs un monument à la mémoire de notre illustre concitoyen.

On se persuade aisément qu'un grand nombre de personnes de cette ville contribueront à l'érection de ce monument, qui deviendrait une décoration pour une de nos places publiques. Le dessin en sera présenté à ceux qui le désireront. La souscription consistera à s'engager de payer telle ou telle somme. Plus les souscriptions monteront haut, plus le monument aura de valeur, soit par la forme, soit par l'élévation. M. le Maire de Provins veut bien surveiller l'exécution et tout ce qui s'y rapportera. Les noms de MM. les Souscripteurs et même leur offrande, s'ils le trouvent bon, seront imprimés.

N. B. Pour que le monument soit digne de cet illustre personnage, espérons qu'un certain nombre de personnes

Digitized by Google

étrangères à notre ville, mais jalouses de l'honneur de la magistrature, voudront bien souscrire pour cette œuvre de justice et de reconnaissance nationale.

Fautes essentielles à corriger dans l'Histoire de Provins.

Page 9. le long du mur, *lisez :* le long mur.
84. la partie du midi, *lisez :* du nord.
88. presque nu, *lisez :* presque nul.
92. étaient-ce des portes, *lisez :* des postes.
466. Louis IV, *lisez :* Louis XIV.

PROVINS, IMPRIMERIE DE LEBEAU.

Digitized by Google